

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12486 – 4,20 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – VENDREDI 22 MARS 1985

Signaux Moscou-Pékin

L'intronisation de M. Gorbatchev dans ses fonctions de numéro un soviétique s'accompagne de signaux divers sur le terrain des relations entre Moscou et Pékin. Rappelons, pour mémoire, qu'il en avait été de même fin 1983 lorsque Iouri Andropov avait pris la succession de Leonide Brejnev.

L'événement le plus neuf, jusqu'à présent, a été l'entretien accordé par le nouveau secrétaire général du PC soviétique au chef de la délégation chinoise aux obsèques de Constantin Tchernenko, le vice-premier ministre Li Peng. Simple geste de protocole mais qui a déjà valu à M. Gorbatchev le titre de « camarade » dans la presse chinoise et s'est accompagné d'échanges de vœux relativement chaleureux entre Moscou et Pékin.

C'est toutefois sur les faits que l'on pourra juger d'un éventuel changement de climat. Et d'abord à propos du Cambodge, principal « obstacle » cité par la Chine à une normalisation de ses relations avec l'URSS. La relative modération de la réaction chinoise à l'offensive vietnamienne sur la frontière khméro-thaïlandaise a été remarquée. Simple prudence – la « leçon » de 1979 avait coûté très cher à la Chine – ou signe que la parole devrait revenir aux diplomates ? Compte tenu du soutien accordé par Moscou à Hanoï, toute négociation doit dépasser le cadre strictement sino-vietnamien. D'où l'intérêt porté au voyage qu'effectue actuellement en Asie du Sud-Est M. Kapitsa, le vice-ministre soviétique des affaires étrangères – au demeurant fort discret jusqu'à présent sur sa mission.

Second dossier : celui de l'Afghanistan. La Chine a mis récemment une sourdine à ses attaques contre l'URSS sur ce chapitre, semblant indiquer qu'elle ne lui donnait pas priorité. Dans son entretien à Moscou avec le président pakistanais, M. Gorbatchev a été pour sa part très ferme, menaçant Islamabad de représailles si les « actes d'agression » se poursuivaient à partir du Pakistan contre le régime de Kaboul. Le message s'arrête-t-il là ou le Kremlin veut-il laisser entendre que, s'il dispose de moyens de pression, il est prêt à s'en servir pour forcer une solution politique ?

La pression militaire exercée par l'URSS aux frontières nord de la Chine, enfin, pourrait figurer en bonne place au programme des consultations régulières – les sixièmes depuis l'automne 1982 – qui doivent avoir lieu entre les deux pays à Moscou le mois prochain. Il s'agit du point de contentieux sur lequel un progrès peut le plus facilement être réalisé, aucun pays tiers – si ce n'est la docile Mongolie – n'étant concerné et le retrait symbolique de quelques divisions ne risquant pas de mettre sérieusement en cause les équilibres stratégiques. Mais des prévisions optimistes dans ce domaine ont déjà été déçues dans le passé.

Autant dire que les signaux échangés entre Moscou et Pékin sont encore très flous. Ce qui est certain, c'est qu'ils retiennent au plus haut point l'attention des Etats-Unis. Le sous-secrétaire d'Etat américain, M. Armacost, se trouve justement dans la capitale chinoise. Il n'a pas caché que les relations sino-soviétiques avaient été discutées au cours de ses entretiens, se bornant seulement à ajouter que Washington « ne craint pas » une amélioration de ces relations. Termes choisis, voire ambigus, certes, mais qui n'excluent pas qu'au département d'Etat et au Pentagone on manifeste déjà quelque appréhension et que, par divers moyens, on s'emploie à freiner le mouvement.

LA « GUERRE DES ÉTOILES »

Paris voudrait unifier les positions européennes face aux Etats-Unis

Les gouvernements britannique et ouest-allemand ont pris leurs distances au cours des derniers jours à l'égard du projet d'initiative de défense stratégique (IDS) du président Reagan. Cette évolution est d'autant plus significative que Mme Thatcher, tout comme le chancelier Kohl, avait récemment approuvé, apparemment sans réserves, le projet de « guerre des étoiles » du chef de la Maison Blanche. Ce changement de ligne est particulièrement bien accueilli par les dirigeants français, qui vont tenter au cours des prochaines semaines d'unifier les positions des principaux pays ouest-européens sur cette affaire.

Les premiers « craquements » dans la position britannique sont intervenus la semaine dernière, lorsque Sir Geoffrey Howe, secrétaire au Foreign Office, a émis devant un groupe de diplomates de très sérieuses réserves à l'égard du projet de M. Reagan dont il a souligné les nombreuses incertitudes. Cela lui a valu, mercredi 20 mars, de virulentes critiques de la part de M. Richard Perle, secrétaire américain adjoint à la défense, au cours d'un colloque organisé à Londres. M. Perle a notamment accusé Sir Geoffrey Howe d'avoir « réécrit » l'histoire des relations stratégiques entre les Etats-Unis et l'URSS au point *« de la rendre méconnaissable »*.

La confirmation d'une évolution de la position ouest-allemande a été fournie, le mercredi 20 mars, par le chancelier Kohl lui-même. Prenant la parole devant le Congrès de l'Union chrétienne démocrate (CDU), le chancelier a reconnu que le plan de M. Reagan pourrait ne jamais voir le jour. *« Plus on réussira à Genève à réduire de manière drastique les armes nucléaires offensives à l'Est et à l'Ouest, plus le stationnement de systèmes dans l'espace pourra devenir superflu »*, a notamment déclaré le chancelier en évoquant les négociations américano-soviétiques.

« Nous laissons ouverte notre décision sur la réalisation de l'initiative de défense stratégique, a-t-il ajouté, *et nous continuerons à rechercher une position commune européenne et à la faire valoir à nos amis américains. »*

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 6.)

LES AFFRONTEMENTS AU LIBAN

Des unités israéliennes approchent de Saïda livrée à la violence

Plusieurs centaines de parachutistes israéliens, appuyés par des éléments blindés et des hélicoptères armés, ont effectué jeudi matin 21 mars, une incursion dans la région de Saïda au Liban du Sud, qu'ils avaient évacuée le 16 février dernier. Selon l'agence américaine UPI, les unités israéliennes procèdent au ratissage de sept villages chiites dont l'un, Kfar-Hatta, se trouve à 7 kilomètres d'Abra, la banlieue de Saïda qui est depuis quatre jours le théâtre de sanglants affrontements opposant les Forces libanaises (milices chrétiennes) aux unités musulmanes de l'armée et à des miliciens de factions adverses.

De notre envoyée spéciale

Saïda. – « L'irréparable a été commis. » De l'archevêque maronite au mufti, du responsable du Parti communiste au député sunnite, du villageois chrétien au villageois musulman, tout le monde est d'accord. Les prédictions des Israéliens sur les *« massacres »* qui se produiraient après leur retrait commencent à se réaliser. C'est au moins l'une des certitudes de la nouvelle guerre qui enflamme le Liban.

La seconde, tout aussi tragique, est le désarroi des responsables politiques ou religieux, qui se sentent et s'avouent totalement impuissants à arrêter les combattants, Forces libanaises (milice chrétienne unifiée) d'un côté, armée et miliciens de tous bords, de l'autre.

Dans son grand salon aux fauteuils rouges, Mgr Ibrahim Helou, archevêque maronite de Saïda, lève les bras au ciel. Cet homme de haute stature, au visage émacié, orné d'une longue barbe grise, en a vu d'autres, et pourtant, aujourd'hui, il laisse tomber l'air las : *« On est dans un trou noir. Après le départ des Israéliens, c'était la fête ; on ne comprend pas. »*

Mgr Helou s'interrompt pour accueillir quelques officiers de gendarmerie qui prennent place, attendant leur tour. Mais un jeune, essoufflé, en baskets, jeans et blouson, fait irruption : *« Je m'appelle Mohamed ; des gens armés m'ont attrapé et m'ont dit de te transmettre le message suivant : il y a des musulmans d'Abra qui ont été chassés de chez eux.*

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 2.)

Essence sans plomb en Europe fin 1989

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Après plusieurs séances de négociations ces derniers mois, les ministres de l'environnement des Dix ont abouti, dans la matinée de ce jeudi 21 mars – à la suite d'une nuit de discussions – à un accord sur les émissions des gaz d'échappement des automobiles. Cet accord avait été rendu indispensable par les mesures décidées unilatéralement par les Allemands. Le gouvernement de Bonn a accepté de réduire les dégrèvements accordés aux automobilistes qui auraient équipé leur véhicule d'un dispositif antipolluant.

En même temps, les ministres de l'environnement ont décidé de rendre obligatoire la distribution de l'essence sans plomb à partir du 1er octobre 1989.

Ils ont enfin confié à la Commission de Bruxelles le soin de formuler avant la fin de l'année des propositions sur les limitations de vitesse et la réduction des émanations toxiques produites par les camions et les voitures à moteur Diesel.

MARCEL SCOTTO.

(Lire page 42 les détails de l'accord.)

Pacifier la coexistence

par ANDRÉ FONTAINE

Intelligent, solide, cultivé, capable, sûr de son autorité, maîtrisant bien ses dossiers. En un mot, le *right man in the right place* : le jugement des dirigeants occidentaux qui ont pu approcher Mikhaïl Gorbatchev est unanime, mais ils ajoutent qu'ils n'ont perçu, dans ses propos, aucune idée vraiment nouvelle.

On peut en dire autant de ses déclarations publiques, même si la fermeté de leur ton, la manière dont elles soulignent la nécessité pour tous de se remettre sérieusement à l'ouvrage, expriment une volonté bien arrêtée d'en finir avec le laxisme engendré par la présence, à la tête de l'Etat et du parti, depuis plusieurs années, de trois moribonds successifs. Une expression frappe tout de même dans le très bref discours qu'il a prononcé, le mercredi 13 mars, du haut de la tribune installée dans la muraille du Kremlin, au-dessus du mausolée de Lénine : celle de *« coexistence pacifique »*. Andropov, dont, pourtant, Gorbatchev se veut, de toute évidence, le continuateur, avait mis quant à lui, avec une certaine insistance, l'accent sur la notion de *« détente »*. *« Il ne s'agit pas,* avait-il déclaré au comité central du 22 novembre 1982, *« d'une étape franchie : l'avenir lui appartient. »*

Détente ou coexistence ? Peut-être la différence de vocabulaire est-elle tout à fait fortuite, et n'y a-t-il pas lieu d'y attacher d'importance ? Tout au plus pourrait-on noter au passage que la deuxième formule est, du simple point de vue de la clarté et de la logique, plus satisfaisante que la première. Car c'est un paradoxe que d'en être venu à faire de la *détente*, qui ne peut être, au sens propre du terme, qu'une phase d'un processus, un relâchement de la *tension*, mais qui ne garantit pas que celle-ci ne reviendra pas, une situation permanente, un ersatz de paix. En revanche, on peut fort bien imaginer que deux pays ou groupes de pays qui n'arrivent pas conclure entre eux une paix véritable se satisfassent pendant un temps x de *« coexister »* sans se faire la guerre, autrement dit *« pacifiquement »*. C'est, au demeurant, ce type de relations qui a prévalu la plupart du temps depuis soixante-cinq ans entre le monde extérieur et un pouvoir persuadé qu'il détenait les clés du bonheur de l'humanité et s'étendrait donc tôt ou tard à la terre entière.

Ce n'est pas par hasard si l'Union des Républiques socialistes soviétiques est le seul Etat au monde dont le nom soit vierge de toute référence géographique. Les Etats-Unis, par exemple, sont d'Amérique, le Royaume également *uni* est de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

(Lire la suite page 6.)

Qui oriente vraiment les élèves ?

Des millions d'élèves des lycées et collèges vivent en ce moment des jours pénibles : ce sont tous ceux qui, en cinquième, troisième, seconde et première, sont touchés par les procédures d'orientation.

En se « massifiant », l'enseignement s'est considérablement diversifié. Il faut choisir entre le classique et le technique (court et long) et, à l'intérieur de ces deux grands blocs, entre de nombreuses sections et filières. Chacune d'elles conduit à des diplômes – et donc à des études supérieures – ou à des métiers particuliers. C'est dire que dès la cinquième la question de l'avenir professionnel commence à se poser. En seconde, une étape décisive est franchie. En première, les jeux sont faits.

Comment se déterminer si jeune ? Sur quels critères prendre des décisions aussi graves ? Et qui, au juste, les prend ? Telles sont les questions auxquelles nous nous efforçons de répondre dans l'enquête publiée en page 12.

F. G.

Le Monde des livres

Pages 17 à 28

Demain, à l'occasion du Salon du livre, la seconde partie de notre supplément « Les sentiers de la gloire »

LIRE





étranger

L'AGGRAVATION DE LA SITUATION

Des unités israéliennes approchent de Saïda

(Suite de la première page.)

« Un vieux a été battu jusqu'à ce que le sang lui sorte de la bouche. Si dans une heure et demie ces gens n'ont pas regagné leur foyer, nous chasserons les chrétiens de chez eux et mettrons des musulmans à leur place. » Mgr Helou, spontanément, répond : *« Ils ont raison, personne n'aime perdre sa maison. »* Puis, plus grave, il répète par trois fois : *« Dis-leur qu'on a besoin de calme, que la violence nuit aux deux camps. »* L'archevêque n'a pas envie d'en dire plus à quiconque.

Cette scène, nous la revivrons quelques heures plus tard chez le Dr Bizri, député sunnite de Saïda. Alors qu'il converse dans son salon avec le mufti, un homme en état de surexcitation l'interrompt : *« Les chrétiens sont en train d'installer des canons de 155 mm à Abra. Ils vont tous nous tuer. »* Calmement, le Dr Bizri répond : *« Sois fort, ne t'en fais pas, ça va aller. »* L'homme sort, mais des éclats de voix se font entendre dans le hall, et le voici à nouveau : *« Je préviens l'armée »*, dit-il. *« Oui, fais-le »*, répond le député, comme pour s'en débarrasser plus vite.

C'est lundi 18 mars, en fin de matinée, que les échanges d'artillerie ont commencé entre les Forces libanaises et l'armée. Ils se sont arrêtés dans la soirée, mais le scénario a recommencé mardi. Mercredi, avec de rares pauses, les combats ont redoublé d'intensité dans tous les quartiers est de Saïda situés le long de la route conduisant à Jezzine, couloir chrétien entre les druzes du Chouf et les chiites.

Cela se passe à la périphérie de la ville dans ces quartiers ou villages d'origine chrétienne qui sont aujourd'hui habités en majorité par des musulmans. Source de heurts, car les chrétiens se targuant de leur ancienneté, et les musulmans de leur nombre.

Une vague d'enlèvements

Sur l'origine des premiers affrontements, les témoignages concordent pour dire qu'ils ont été précédés d'une campagne d'enlèvements de part et d'autre. Enlèvements réels, mais aussi rumeurs non fondées, qui, dans ce pays déboussolé, suffisent à enflammer les esprits et à faire sortir les armes. Huit ouvriers chiites, surpris par les combats dans leur travail et déclarés « enlevés », n'ont-ils pas été retrouvés chez des familles chrétiennes qui les hébergeaient ? Dans le salon de Mgr Helou, musulmans et chrétiens défilent pour obtenir des nouvelles des leurs, mais jusqu'ici sans résultat.

Un curé avoue son échec dans sa recherche de trois jeunes musulmans disparus depuis le 1er mars. *« Les Forces libanaises nient être responsables*, dit-il, *alors, c'est peut-être l'armée du Liban du Sud* (milice entraînée et payée par Israël), *ou même Israël, que pouvons-nous faire ? »*

Dans une rue déserte d'un quartier d'Abra où les miliciens des Forces libanaises ont pris position, le père d'un jeune homme *« pris lundi dans son école »*, raconte que son fils a été enlevé par des hommes en cagoule, nombreux en ce moment à Saïda, appartenant au Tanzim Nasseri (organisation populaire nassérienne gauche laïque). *« Ils veulent faire libérer certains des leurs en échange, mais nous ne les avons pas »*, clame-t-il. Avant de menacer, approuvé par les quelques habitants sortis de chez eux : *« S'ils ne libèrent pas les nôtres, on leur en prendra cent pour un. »*

Les miliciens chrétiens, eux, refusent de parler. Dans un de leurs QG, à quelques kilomètres de là, des jeunes gens en treillis irréprochables, d'allure « professionnelle », côtoient des miliciens débraillés mais bardés de cartouches. Dans un coin, deux blindés et deux jeeps munies de canons de 106.

Pour aller de Saïda au « front » des Forces libanaises, il faut emprunter des chemins détournés à travers les collines pierreuses qui dominent la mer. Ironie de l'histoire, on doit traverser le camp palestinien de Mieh-Mieh, séparé du village chrétien du même nom par une simple place, sorte de no man's land sur laquelle se promènent nonchalamment deux soldats de l'armée libanaise. Ici, à quelques minutes du front, tout est calme. Les enfants jouent et s'interrompent à peine pour indiquer le « chemin de la guerre ». Sur le pas de leur porte, des femmes conversent au soleil, indifférentes au bruit de la fusillade.

« Tout est possible »

A Salhiye, le foyer de la Providence tenu par des prêtres de rite grec catholique accueille sans distinction des élèves musulmans ou chrétiens. Aujourd'hui, le supérieur est occupé à consoler une famille réfugiée dont la maison a été détruite par un obus. *« Depuis deux jours*, dit-il, *nous voyons passer les familles qui évacuent les villages les unes après les autres. La peur, plus encore que les combats, les fait fuir. Les chrétiens qui n'ont pas où aller restent ici, les musulmans essaient de regagner Saïda. »*

Combien de nouveaux réfugiés ces combats ont-ils déjà engendrés ? C'est difficile à dire. Car beaucoup d'entre eux trouvent vite à se caser chez des parents ou des amis. Si des villages entiers, comme Kayaha, six mille habitants, ont été désertés, d'autres, moins exposés, ou de population plus homogène, restent encore habités malgré la présence des combattants. *« Quelle importance ?* observe le Père Ghazal. *Depuis le début de la guerre, les communautés libanaises nomadisent. Les nomades recherchaient l'eau, les Libanais recherchent la sécurité.*

Le prêtre, qui nous donnera avant de nous quitter le texte d'une de ses conférences sur le dialogue islamo-chrétien, ne s'intéresse pas aux statistiques. *« Je m'y perds*, avoue-t-il. *Dans toute notre histoire, nous n'avions jamais eu de guerres confessionnelles à Saïda. Alors, on disait que c'était impossible. Maintenant, on voit que tout est possible. Je ne sais plus avec qui dialoguer. Les autorités morales ne comptent plus. La morale est dans un tombeau. »* Il ajoute, les larmes aux yeux : *« Le Liban sera un seul pays pour tous les citoyens ou tout s'écroulera. Ces jeunes (les combattants) sont fiers de leur force, mais ils ne savent pas où ils vont. »*

Pour le Père Selim, cette guerre qui commence n'a pas que des racines libanaises. *« Je suis sûr*, dit-il, *que c'est Israël. »* Le nom revient dans tous les discours des responsables politiques de Saïda. M. Oussama Saad, vice-président de l'Organisation populaire nassérienne et frère de M. Mustapha Saad, grièvement blessé en janvier dernier dans un attentat à la voiture piégée qui a tué sa fille, est sûr de son fait : *« Cette bataille se préparait depuis le retrait de l'armée israélienne. Ce n'est pas un combat entre chrétiens et musulmans, c'est une lutte contre les phalangistes collaborateurs d'Israël. A preuve, les quatre mille chrétiens qui vivent à Saïda n'ont pas été inquiétés. »*

« Israël poursuit dans cette affaire deux objectifs, dit pour sa part le docteur Bizri. *Premièrement, faciliter son retrait en essayant de faire remonter vers Saïda la résistance qui attaque son armée au Sud et, deuxièmement, obliger les chrétiens à fuir vers le sud pour les installer dans la bande frontalière qui deviendra ainsi une zone tampon entre Israël et le Liban chiite. »*

L'instrument d'Israël aux yeux des responsables politiques de Saïda n'est autre que M. Samir Geagea, *« l'homme des Israéliens »*, principal responsable de la dissidence des Forces libanaises, dont il vient de prendre la tête à l'issue d'un coup de force d'une semaine. Qu'en est-il réellement ?

Pour s'en tenir aux faits, on peut constater que, lundi matin, avant le débuts des combats, le vice-président des Kataëb de la région, M. Ghanem, a pris publiquement position en faveur de M. Geagea. De nombreux témoins chrétiens confirment que son coup de force à Beyrouth a galvanisé les combattants sur le terrain.

D'autre part, beaucoup de témoins que les miliciens des Forces libanaises qui prennent part aux combats ne sont pas des gens de la région et qu'ils sont venus du Sud et aussi de Beyrouth, ce qui tendrait à prouver que le coup était effectivement préparé.

Pour M. Bizri il s'agit, en fait, d'un marchandage entre M. Samir Geagea et les Israéliens. En déclenchant une bataille qu'elles sont pratiquement sûres de perdre, les Forces libanaises auraient pour but d'obliger les chrétiens à fuir de cette région et donc à se rendre dans le Sud puisqu'ils ne peuvent aller à Beyrouth. En contrepartie, Israël aiderait – matériellement – M. Geagea à établir son *« canton chrétien »* dans la région de Beyrouth et du Kesrouan. Un échange de bons procédés en quelque sorte.

L'armée disloquée

On n'en est certes pas encore là et pour l'instant M. Bizri comme les responsables des partis politiques nassérien, communiste, amal, déclarent ne pas vouloir encore entrer dans la bataille. *« Nous voulons laisser une chance à l'armée de venir à bout de cette offensive*, disent-ils en chœur. *Mais le temps presse et nos forces sont impatientes d'agir* ajoute M. Hassan Chamseddine, responsable du Parti communiste. *Nous n'avons pas le choix et nous ne laisserons pas détourner nos forces de leur principal combat qui est celui contre Israël. »*

« C'est à l'armée d'agir, c'est la responsabilité de l'Etat », renchérit M. Bizri, tout en déplorant que ses appels pour obtenir des renforts soient restés lettre morte.

Mais quelle armée ? Il suffit de se rendre sur les « fronts musulmans » pour constater que les discours sont largement démentis par les faits. On accède à celui de Kanaya, qui fait face à deux villages chrétiens, en escaladant des murets de pierre et en traversant des jardins dans lesquels les familles regardent le va-et-vient incessant des combattants.

Au coin d'une rue qui débouche sur un espace à découvert, voici enfin une jeep de l'armée, drapeau libanais en berne pour ne pas attirer les balles, un camion et un blindé. Une vingtaine de soldats entourés d'autant de miliciens sont parqués là. La position est exposée, et, pour une balle reçue, les soldats tirent des salves de roquettes dans un bruit d'enfer. Distinguer un régulier d'un milicien est ici impossible. Les armes diffèrent certes, M-16 pour les uns, khalachnikov pour les autres, mais rien n'empêche de les échanger. Certains soldats portent des bandeaux noirs ou verts autour de la tête avec cette inscription *« Allah est grand, Mohamet est son prophète »*.

Comment encore parler d'une armée nationale quand tous ces hommes font le coup de feu ensemble, alors que, en face, abrités derrière des remblais de sable, d'autres soldats de l'armée libanaise prennent le soleil sur leurs blindés. Qu'est-ce qu'une armée où chacun choisit son bataillon en fonction de son appartenance confessionnelle ?

La bataille de Saïda ne fait que commencer, mais, à moins d'un miracle, on ne voit pas comment elle pourrait se terminer sans de nouveaux désastres et de nouvelles blessures pour un pays à la dérive.

FRANÇOISE CHIPAUX.

UNE SEMAINE APRÈS SON COUP DE FORCE

M. Samir Geagea est devenu le chef des Forces libanaises

M. Samir Geagea est devenu, mercredi, le nouvel homme fort des Forces libanaises (FL), après sa nomination comme chef d'état-major des milices chrétiennes. Une semaine après son coup de force dans le camp chrétien, M. Geagea a réussi à prendre en main les FL, alors que le commandant en chef de ces forces, M. Fouad Abou Nader, perd, sept mois après son élection, son rôle de chef militaire en devenant président du conseil de commandement des Forces libanaises, instance constituée par les quatre partis politiques représentés au sein des FL : les Phalanges, le Parti national libéral, Tauzim et les Gardiens du Cèdre.

Cette décision a été annoncée à l'issue d'une réunion de quatre heures du comité d'urgence (cabinet de crise), au nord de Beyrouth, à laquelle n'a pas participé M. Abou Nader. Le porte-parole du comité d'urgence, M. Karim Pakradouni, a indiqué que ledit comité s'est transformé en « comité exécutif » fonctionnant comme une « direction collégiale », chargé de conduire l'activité des milices. *« Ce comité exécutif a tenu sa première réunion mercredi »*, a précisé M. Pakradouni.

Le comité exécutif est formé, outre M. Samir Geagea, de MM. Elie Hobeika, Fadi Frem, Karim Pakradouni, Tony Bridi, Charles Ghostine, Elie Assouad, Étienne Sakr, Faouzi Mahfouz et Georges Adouane. Les fonctions respectives n'ont pas été précisées.

« Moine-soldat » ou mythomane ambitieux ?

De notre envoyée spéciale

Beyrouth. – « Moine-soldat » *pour les uns, mythomane d'une* féroce ambition pour les autres, M. Samir Geagea est une figure à part des Forces libanaises (milices chrétiennes). Ce médecin de trente-deux ans, que ses amis n'appellent que *« Hakim »* (docteur), était jusqu'à ces derniers jours plus connu pour ses faits d'armes que pour ses exploits politiques. Grand, mince, large front, cheveux ras, épaisses moustaches noires, le nouvel homme fort des milices chrétiennes vient cependant de gagner sa première bataille politique.

Préparé de longue date – *« plus d'un an »*, dit-on, – ce coup de force contre les élites traditionnelles du parti, qui *« bradaient »* à ses yeux *« l'avenir du peuple chrétien »*, représente une double revanche pour M. Samir Geagea, celle d'un homme de condition modeste – son père *était soldat et sa mère employée à la* régie des tabacs, – sur les fils de famille *« propriétaires des destins de la communauté chrétienne »* et celle d'un chrétien pur et dur dont l'intégrisme n'a rien à envier, au sein de sa communauté, à celui des extrémistes de l'autre bord.

Né à Bcharé, dans le nord du Liban, d'une famille chrétienne montagnarde, Samir Geagea a passé son enfance à Aïn-Remanneh dans la périphérie de Beyrouth. A seize ans, il adhère au parti Kataeb de Pierre Gemayel *« pour y exprimer son sentiment d'appartenance communautaire »*, dit un de ses condisciples de l'époque. En 1976, alors qu'il n'a pas tout à fait terminé ses études de *médecine, il rejoint les milices phalangistes* qu'il va conduire désormais dans tous les combats au nord du pays. Contre l'armée syrienne d'une part – ses amis s'en servent aujourd'hui pour montrer qu'il fut un résistant de la première heure à la « pax syriana » au Liban – et contre les *Maradas, milices de M. Soleman* Frangié, le féodal chrétien de Zgorta.

Samir Geagea, *qui hait, dit-on, les* « grandes familles », est à la tête du *commando phalangiste exécutant* l'opération contre Ehden, dans laquelle le fils de l'ancien président Frangié, sa femme, sa fille et une trentaine de ses amis sont tués. Il est lui-même blessé dans l'opération. Adulé de ses hommes, qui le suivent aveuglément au combat, ce chef militaire n'a pas la réputation d'être un tendre. *« Sans pitié, mais juste »*, dit de lui un de ses amis combattants.

Austère, il aime séjourner dans les *monastères*, où il retrouve la vie communautaire des premiers chrétiens. Il participe à la renaissance religieuse des moines libanais, dont la tolérance n'est pas le point fort. Ses ennemis – il en a d'irréductibles et ils sont nombreux – le jugent un *« visionnaire illuminé »*.

Ses rapports avec Béchir Gemayel ne furent pas toujours simples, même s'il ne pouvait qu'approuver la *volonté du deuxième fils Gemayel* de prendre son indépendance en sortant *les forces libanaises de l'orbite du* parti. Mais Béchir était un Gemayel et Samir Geagea n'accepta jamais de se départir de son autorité sur ses hommes – environ trois mille – qui formaient un groupe un peu à part dans les Forces libanaises. Les deux hommes furent cependant d'accord pour l'alliance avec Israël, et Samir *Geagea noua beaucoup de relations* dans l'Etat hébreu, lors d'un stage *d'entraînement militaire qu'il y* effectua.

« Prends ta croix et suis-moi »

Après la mort de Béchir, c'est lui qui fut appelé à organiser la résistance chrétienne contre les duzes *dans la « guerre de la montagne »*, alors que les Forces libanaises étaient déjà pratiquement vaincues du fait du retrait brutal d'Israël. Samir Geagea préféra alors regrouper les chrétiens et ses hommes à Deir-el-Kamar, qu'Israël *leur fit quitter un an plus tard*. Il garde de cet épisode, dit-on, une grande amertume envers *le président Gemayel, qui lui avait* promis des renforts qui n'arrivèrent jamais.

M. Geagea admet d'ailleurs *aujourd'hui que la défaite du Chouf* n'a pas été étrangère à sa décision de rompre le cordon ombilical avec le parti et le président. Il est significatif malgré tout que ses amis essaient aujourd'hui de lier son destin à celui du « martyr » Béchir Gemayel. Sur des posters, qui ont fleuri depuis mercredi, on peut ainsi voir des portraits de Béchir Gemayel et de Samir Geagea avec cette légende mise dans la bouche de Béchir : *« Prends ta croix et suis-moi ! »* D'autres indiquent : *« Le hakim est l'âme de Béchir sur terre; Béchir est au ciel, Samir est sur terre. »*

Cette filiation apparaît d'autant plus nécessaire que le coup de force des dissidents suscite des réactions de plus en plus mitigées au sein de l'établissement politique chrétien. Il commence à craindre sérieusement les retombées de cette *« aventure »*.

F. C.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. – SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

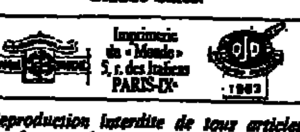
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 330 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 315 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.



AU LIBAN

Israël en proie au « syndrome chiite »

De notre correspondant

Jérusalem. — Israël est en proie, pour l'heure, au « syndrome chiite ». Face à la résistance libanaise, devenue en quelques mois son plus rude ennemi, au point de reléguer à l'arrière-plan des inquiétudes officielles l'autre « terrorisme » — palestinien, — l'Etat hébreu nourrit des sentiments mêlés : regret de s'être si gravement aliéné une communauté voisine, désarroi de livrer une guerre à la morale et aux règles douteuses, crainte de ne pouvoir éteindre le puissant retour de flamme chiite.

Des regrets ? Les Israéliens aiment rappeler, avec un brin de nostalgie complaisante, l'accueil que leur fit en juin 1982 une population chiite soudain affranchie de la férule palestinienne. Mais entre les Libanais du Sud et leurs « libérateurs », aspergés de riz et de fleurs, la lune de miel — on le sait — ne dura qu'un été. Dissipant son capital de sympathie, l'armée d'occupation s'attira vite l'indifférence des chiites, puis leur résistance passive.

A cet égard, 1983 fut l'année-charnière, Israël multipliant au Liban les initiatives objectivement hostiles aux chiites : la signature de l'accord du 17 mai avec un régime resté à dominance chrétienne, le champ libre ouvert aux miliciens de la future « Armée du Sud-Liban » imposant leur loi et levant l'impôt jusqu'à Saïda, le soutien actif dispensé aux collaborateurs de tout poil.

A l'époque, Jérusalem ne négligeait pas totalement la carte chiite. Il entendait seulement rester maître du jeu, mais en fixant aux dirigeants d'Amal des conditions inacceptables. Ceux-ci exclurent d'office, par exemple, toute coopération avec les hommes du commandant Haddad. En outre, ils s'estimaient assez forts et assez motivés pour tenir seuls l'OLP à distance. Israël refusa de prendre un tel risque.

Le sanglant attentat de novembre 1983 contre le quartier général de Tyr — téléguidé ou non de Beyrouth ou de Damas — donna le coup d'envoi de la lutte chiite dans le Sud. En prit-on ici la juste mesure ? L'actuel ministre de la défense, M. Itzhak Rabin, confiait récemment qu'il n'avait trouvé, dans ses archives, aucun rapport des services de renseignements faisant la moindre allusion au *« risque chiite »* encouru par Israël. De toute évidence, les artisans de la guerre n'avaient pas imaginé un seul instant d'intégrer la variable chiite dans leur équation libanaise.

Les regrets israéliens sont-ils légitimes ? Vouloir préserver une neutralité chiite n'était-il pas d'emblée un rêve impossible ? En prolongeant sa présence au-delà de quelques mois, l'armée condamnait à l'échec toute tentative de *modus vivendi* entre l'occupant et l'occupé. La direction d'Amal refusa logiquement d'entretenir le moindre dialogue avec Israël.

« Le diable sorti de la boîte »

Agir autrement eût attiré sur elle les foudres de Damas et compromis l'émancipation politique de la communauté chiite, scellée par le triomphe de ses milices à Beyrouth-Ouest. L'obstination du parti Likoud, cramponné à ses illusions, le pourrissement de la guerre, la fibre nationaliste des chiites et leur goût du martyre firent le reste. *« Nous avons sorti le diable de sa boîte »,* constate aujourd'hui M. Rabin.

Pour le mouvement chiite, Israël fut et reste un faire-valoir sans pareil. C'est en grande partie grâce à l'Etat hébreu — et contre lui — que les combattants d'Amal et les « fous de Dieu » pro-iraniens ont permis à leur communauté, naguère soumise, de conjurer son passé, d'affirmer sa force et son identité sur la scène libanaise, de jouer au pays du Cèdre un rôle historique longtemps différé. A son corps défendant, l'armée israélienne a cristallisé les aspirations des chiites libanais — tout en attisant leur colère — et donné à leur résistance, au-delà de sa dimension nationale, l'estampille d'un combat panarabe.

Quand M. Nabih Berri, ministre autodésigné de la résistance nationale, lance un appel à une guerre sans merci contre Israël, quand, dans les villages quadrillés par l'armée et pavoisés du drapeau vert d'Amal, les femmes se lancent au devant des soldats aux cris d'*« Allah est grand ! »*, la lutte des chiites libanais prolonge et renforce, qu'on l'admette ou non à Jérusalem, celle du monde arabe contre l' « ennemi sioniste ». Un combat que chacun au Liban s'empresse, M. Gemayel en tête, de récupérer en volant au secours de la victoire.

Les dirigeants d'Amal ne se privent pas de proclamer qu'ils sont les premiers à avoir contraint les Israéliens à un repli sans gloire, performance restée hors d'atteinte jusqu'ici des autres Arabes, notamment des palestiniens. Ils oublient seulement de préciser que leurs meilleurs alliés se trouvaient du côté de l'ennemi, chez une population israélienne lassée par cette guerre trop cher payée. Les succès chiites pourraient provoquer certaine « onde de choc » hors du Liban. Les fondamentalistes musulmans en tireront-ils profit sur les campus universitaires de Cisjordanie ?

Enlisée dans une guerre d'usure, l'armée juive est souvent impuissante face à un ennemi farouchement déterminé recourant aux méthodes extrêmes des commandos-suicides. L'opération « main de fer » déclenchée il y a un mois n'est qu'une riposte imparfaite, élargissant de jour en jour le cercle de la haine anti-israélienne au sud. Pour les recruteurs d'Amal, les villages frappés par la répression deviennent le meilleur vivier. Les attaques chiites sont trois fois plus nombreuses qu'avant le durcissement de Tsahal et leur coût humain aussi lourd (dix-sept morts, déjà, en mars).

Des lendemains difficiles

La guerre, il est vrai, touche à sa fin et les opérations de retrait s'accélèrent avec l'arrivée du printemps. M. Shimon Pérès, premier ministre israélien, vient de confirmer qu'avant deux mois le gros de l'armée sera rentré au pays. Le probable combat d'arrière-garde des ministres du Likoud n'y changera rien. Au seuil de l'été, Israël aura tourné la page, l'une des plus douloureuses de son histoire.

Et après ? Hommes politiques, généraux et experts s'interrogent avec inquiétude sur la suite. Jusqu'où iront les chiites libanais ? Poursuivront-ils la lutte au-delà de leur frontière, à coup de roquettes Katiouchas ? Se contenteront-ils, forts de leur succès, de renforcer leur main à Beyrouth et dans le sud ? Quelles relations entretiendront-ils avec Damas ? Y aura-t-il conflit entre les « modérés » d'Amal, privilégiant les objectifs nationalistes et les extrémistes religieux qui ont fait vœu de *« libérer Jérusalem »* en jurant la perte de l'Etat juif ?

Dans l'ensemble, les dirigeants israéliens, plutôt lucides, prédisent des lendemains de guerre difficiles. *« La haine des chiites à notre égard,* admettait récemment M. Rabin, *a déjà franchi le point de non-retour. Comment être optimiste quand au Liban les pires hypothèses s'avèrent généralement correctes ? Le terrorisme chiite est bien plus dangereux que celui des Palestiniens. Il continuera sans doute de frapper pendant un certain temps après notre retrait. J'espère seulement que la communauté chiite du Sud se dotera d'une direction responsable à qui parler en cas de besoin et qu'elle acceptera de coexister pacifiquement avec nous, comme l'avait fait l'OLP avant la guerre. »*

Israël a-t-il renoncé pour autant à maintenir une zone de sécurité frontalière conformément au plan de retrait adopté le 14 janvier ? Officiellement non. Mais l'histoire s'est tellement accélérée en deux mois au sud de la rivière Litani. M. Rabin fonde-t-il encore de sérieux espoirs sur l'armée du Liban du sud pour garantir la tranquillité de la Galilée ? L'enclave chrétienne, autour de Marjayoun, n'est déjà plus une région sûre, et les milices du général Lahad ne font pas le poids face à des combattants chiites pour qui la libération complète du territoire national suppose évidemment la désintégration des forces alliées d'Israël.

Dans deux mois, celles-ci seront la cible privilégiée des attaques chiites. En attendant, après plus de mille jours de guerre, le bilan négatif pour Israël de l'aventure libanaise s'alourdit sans cesse : six cent quarante familles en deuil, à ce jour, et un ennemi de plus à sa porte — et quel ennemi ! — aux côtés de qui il lui faudra pourtant *« vivre mille ans »*.

J.-P LANGELLIER.

AMÉRIQUES

Brésil

Le président Neves a subi une nouvelle opération

De notre correspondant

Brasilia. — Six jours après avoir été opéré d'un diverticule intestinal, M. Tancredo Neves est retourné, le mercredi 20 mars, sur la table d'opération. Cette fois, l'intervention a duré près de quatre heures, soit trois heures de plus que la première fois. Selon les bulletins médicaux, elle s'est bien passée et le malade a retrouvé toutes ses fonctions. Mais les journalistes présents à l'hôpital de Base de Brasilia, où le président est soigné, ont le sentiment que les chirurgiens se sont heurtés à des difficultés imprévues.

L'opération s'est prolongée, en effet, bien au-delà de ce que certains médecins avaient d'abord indiqué. Elle a été annoncée brusquement, mercredi à 16 heures, après une série de communications rassurantes indiquant que le malade allait bien, que les examens pratiqués étaient normaux et que sept des neuf médecins appelés la veille étaient retournés dans leurs villes d'origine. Ceux qui sont restés et ont suivi M. Tancredo Neves ont évidemment pris un risque en décidant de soumettre à une deuxième intervention, à quelques jours d'intervalle, un homme de soixante-quinze ans, perfusé et considérablement affaibli par différentes complications post-opératoires.

Ils s'y sont résolus après avoir constaté que l'occlusion intestinale, dont souffrait M. Tancredo Neves, ne cédait pas aux traitements appliqués. L'accumulation de gaz avait distendu dangereusement la paroi abdominale. Tous les moyens thérapeutiques ont été essayés en vain : sondes, lavements, exercices physiques, stimuli, administration de potassium pour obtenir un relâchement de la musculation abdominale. En opérant leur patient, les chirurgiens ont constaté que l'occlusion venait d'un repli anormal de l'intestin grêle qui touchait la paroi abdominale. L'opération a consisté à supprimer cette *« adhérence »* (c'est le terme employé par les médecins). Elle a été *« concluante »*, affirme un communiqué publié dans la nuit. On saura dans les jours qui viennent ce qui en est vraiment. Il faudra de toutes façons plusieurs semaines à M. Neves pour se remettre du double choc opératoire. Il vivra, dans un premier temps, avec une sonde intestinale que les médecins ont placée mercredi.

Le gouvernement, qui a pris ses fonctions le 15 mars, commence à s'habituer aux soubresauts quotidiens que provoque l'état de santé du président. Les ministres se sont mis au travail. Celui des finances, M. Francisco Dornelles, a déjà pris plusieurs mesures d'austérité — dont la réduction de 10 % des dépenses de l'Etat — tout à fait conformes à la consigne en forme de slogan adressée par le président dans son message au gouvernement : *« Il est interdit de dépenser ! »* M. Dornelles a même demandé la mise en détention préventive d'un homme d'affaires de Sao-Paulo, M. Mario Garnero, accusé d'avoir utilisé des méthodes frauduleuses à la tête d'une banque d'investissements, qui compte parmi ses actionnaires le directeur de Volkswagen du Brésil et celui de Varig.

Des jours dramatiques

Malgré tout, les Brésiliens ont constaté une fois de plus, mercredi, que le sort de leur pays tenait à celui d'un homme qui vit, depuis maintenant une semaine, à l'aide de sondes et de sérum. Le nouveau gouvernement a fait ses premiers pas, mais sans M. Tancredo Neves ; il reste incertain sur les décisions à prendre, qui sont urgentes dans de nombreux secteurs.

C'est petit à petit qu'on apprend que les jours qui ont précédé son opération ont été dramatiques pour M. Neves. Dès le mardi 12 mars, l'infection intestinale avait été détectée. Le président aurait eu les meilleures chances de s'en sortir s'il avait été opéré ce jour-là. Mais il restait soixante-douze heures avant sa prise de fonctions. M. Tancredo Neves eut peur qu'un tel délai ne soit mis à profit par les amateurs de coups d'Etat, qui auraient pu prendre prétexte de son incapacité à prendre la relève du général Figueiredo. *« Je veux tenir jusqu'au 15 mars, même si c'est pour mourir aussitôt après »*, confia-t-il à ses proches.

Il a tenu jusqu'au 14 mars, et c'est la mort dans l'âme, douze heures avant la cérémonie prévue pour la passation de pouvoirs, qu'il a accepté d'obéir à ses médecins et de se faire opérer d'urgence. Il a fait un sacrifice dont on mesurera bientôt l'étendue et dont on sait déjà la portée : grâce à lui, la Constitution a été respectée et la « nouvelle République » a commencé d'être une réalité.

CHARLES VANHECKE.

Bolivie

LE GOUVERNEMENT FAIT APPEL A L'ARMÉE ET L'ÉGLISE PROPOSE SA MÉDIATION

La Paz *(AFP, AP, Reuter)*. — Le gouvernement a fait appel à l'armée et à la police, mercredi 20 mars, pour prévenir de nouvelles manifestations dans les rues de la capitale, alors que la grève générale lancée par la Centrale ouvrière bolivienne (COB) entrait dans son treizième jour.

L'Eglise catholique a, pour sa part, proposé, mercredi, sa médiation afin de trouver une issue à la grève générale, a annoncé l'archevêque de La Paz, Mgr Jorge Manrique. Il a précisé que les deux parties devaient abandonner désormais toute attitude intransigeante. Il a eu des entretiens avec les ministres des affaires étrangères et de la planification afin de préparer le dialogue.

Dans la soirée, une assemblée nationale des dirigeants de la COB précisait que celle-ci ne pourrait participer à des conversations avec le gouvernement qu'après le retrait des troupes qui patrouillent dans la capitale, ajoutant que, si cette condition n'était pas acceptée par le pouvoir, les dirigeants syndicaux entameraient immédiatement une grève de la faim.

Etats-Unis

M. BROCK EST NOMMÉ SECRÉTAIRE AU TRAVAIL

Washington *(AFP)*. — Le président Reagan a confié, mercredi 20 mars, le poste de secrétaire au travail à M. William Brock, jusqu'à présent son représentant pour le commerce international, afin de tenter d'établir de meilleures relations entre son gouvernement et les syndicats américains.

M. Brock, dont la nomination a été bien accueillie par la puissante centrale syndicale AFL-CIO, succède à M. Raymond Donovan, qui avait donné sa démission, vendredi dernier, à la suite de démêlés avec la justice (*le Monde* daté 17-18 mars).

M. Donovan était, en outre, l'objet d'une vive hostilité de la part des dirigeants syndicaux, qui avaient pratiquement rompu tout contact avec son ministère pendant le premier mandat de M. Reagan. La quasi-totalité des syndicats, et notamment l'AFL-CIO, avaient soutenu, l'an dernier, la candidature à la Maison Blanche de M. Walter Mondale, l'adversaire démocrate de M. Reagan.

Dans une brève conférence de presse à la Maison Blanche, M. Brock a reconnu que les relations entre le gouvernement Reagan et les syndicats avaient connu *« des moments très difficiles »*. *« Nous avons un important travail de communication à accomplir »*, a-t-il dit.

M. Brock était chargé, depuis l'arrivée du président Reagan au pouvoir, en 1981, du difficile dossier des négociations sur le commerce international, notamment avec le Japon et la Communauté économique européenne.

[Devenu sénateur du Tennessee en 1963 après avoir fait fortune dans le commerce et l'industrie, M. Brock, qui est âgé de cinquante-quatre ans, avait été élu président de la commission nationale républicaine en 1976. Il a été considéré comme l'un des principaux artisans de la renaissance du Parti républicain après l'affaire du Watergate.]

AFRIQUE

Ethiopie

AU COURS D'UNE TOURNÉE EN FRANCE

Le secrétaire général de l'Eglise orthodoxe lance un appel à la solidarité avec les victimes de la famine

M. Yigzaw Abebaw, secrétaire de l'Eglise orthodoxe éthiopienne, invité par la CIMADE (service œcuménique d'entraîde) (1), va faire, jusqu'à la fin du mois de mars, une tournée des principales villes de France pour présenter la situation en Ethiopie et lancer un appel à la solidarité avec les victimes de la famine. Nous l'avons rencontré à Paris.

Pour faire face à la famine, l'Eglise orthodoxe éthiopienne a élaboré un programme consistant à mettre en place dix-sept centres de secours, à travers le pays. Son objectif immédiat est d'ouvrir quatre de ces centres, absolument prioritaires : à Ebinat (nord du Gondar), Hayk (Wollo), Makellé (Tigré) et Asmara (Erythrée). Dans ces quatre provinces, près de 5 millions d'Ethiopiens sont affectés par la famine.

Chacun de ces centres de secours sera animé par une équipe de douze personnes et destiné à recevoir 8000 réfugiés. Le budget annuel pour un centre est estimé, par l'Eglise éthiopienne et la CIMADE, à plus de 13 millions de francs répartis de la façon suivante : 10 millions pour l'alimentation, 2 millions pour les vêtements et les couvertures et plus d'un million pour les frais d'équipement, de fonctionnement, les transports et les soins médicaux.

La plus ancienne des Eglises chrétiennes d'Orient, l'Eglise orthodoxe éthiopienne a été fondée au premier siècle lorsqu'un envoyé de la reine de Saba a été baptisé alors qu'il avait été chargé d'aller saluer le temple de Jérusalem. Son histoire écrite remonte au quatrième siècle. Son premier évêque a été saint Fromentius. Elle est la seule Eglise chrétienne de l'Afrique de l'est à avoir un alphabet, une langue (le guez), une littérature, un art liturgique et un art pictural qui font sa spécificité. M. Abebaw insiste sur le fait qu'*« elle n'est pas copte. Les coptes sont une tribu d'Egypte, les Ethiopiens n'en font pas partie, bien que, jusqu'en 1948, le patriarche de l'Eglise éthiopienne était nommé par l'Egypte. La différence fondamentale,* pour M. Abebaw, *est que les orthodoxes éthiopiens croient en l'unicité de Dieu et non en sa dualité ».*

« Nous sommes présents dans tout le pays, explique M. Abebaw, *Notre Eglise a une structure pyramidale dont la base est populaire. Elle regroupe plus de vingt millions de fidèles répartis sur vingt mille paroisses, et deux cent mille personnes la servent. Elle constitue un réseau social naturel,* poursuit M. Abebaw, *totalement impliqué dans la vie quotidienne. »* Sous-entendu, quand les gens sont dans le besoin, ils s'adressent d'abord à l'Eglise, pour y trouver les premiers secours, matériels ou psychologiques.

M. Marc Brunschweiler, secrétaire général de la CIMADE, insiste sur ce point : *« C'est parce que nous sommes sûrs des réseaux de l'Eglise orthodoxe éthiopienne que nous l'avons choisie comme partenaire dans notre soutien au peuple éthiopien. A travers elle, l'aide que nous enverrons arrivera à ses vrais destinataires. »*

La participation de la CIMADE, dans un premier temps, consiste à mettre sur pieds l'un des dix-sept centres. Mais M. Abebaw a pour elle des ambitions beaucoup plus étendues : *« Nous souhaiterions surtout que la CIMADE participe au programme de restructuration engagé dans le pays. Son expérience en hydrologie, en création de zones maraîchères, en font un partenaire précieux. »*

Le programme dont parle M. Abebaw repose sur deux axes principaux. Le premier concerne la migration des populations du Nord qui accepteraient, volontairement, de quitter leur région accablée par la famine et la sécheresse, pour un Sud plus généreux, plus riche et peu peuplé, à savoir les provinces du Kaffa, Wollega, Gojjam, le sud du Balé et le sud du Gondar. Le second consiste à prendre des mesures d'urgence dans les régions sinistrées, en matière d'aide alimentaire quotidienne, de travail et de réhabilitation des sols, d'irrigation et de reboisement.

Aucune organisation humanitaire n'a, jusqu'à présent, accepté de soutenir ce programme. Surtout pour des raisons politiques, dans la mesure où il est difficile d'exclure que le gouvernement ne veuille, sous des prétextes humanitaires, déplacer contre leur gré une partie des populations du Tigré et de l'Erythrée où l'opposition est la plus farouche. M. Abebaw nous a cependant confié que *« le ministère de la coopération française est en pourparlers avec les autorités éthiopiennes et n'est pas loin d'accéder à la demande de soutien de celles-ci à leur programme »,* avant de poursuivre : *« Nous ne sommes pas venus pour faire de la politique. Nous sommes ici pour rencontrer nos frères chrétiens et obtenir l'aide nécessaire que nous ne sommes pas en mesure de fournir nous-mêmes à nos compatriotes dans la détresse. Quand ils seront sauvés, nous pourrons parler politique. Et si nous parvenons à les sauver, ils seront en mesure de définir leur avenir. »*

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

(1) CIMADE, 176, rue de Grenelle, 75007 Paris, tél. : (1) 550-34-43.

● *Polémique au Parlement européen sur l'aide à l'Ethiopie.* — Les parlementaires européens Willy Kuijpers (écologiste et pacifiste, Belge) et Nial Andrews (Rassemblement des démocrates européens, Irlandais), à leur retour d'une enquête privée en Erythrée, ont démenti les assurances données naguère formellement à l'Assemblée par MM. Pisani et Poniatowski, sur une distribution aussi satisfaisante que possible de l'aide de la CEE aux victimes civiles de la famine. Ils ont, à l'appui de leurs dires, présenté un film montrant des marchands du village érythréen de Germaich, sur la route de Kassala, vendant des sacs de farine portant le sigle de la CEE et achetés à des militaires éthiopiens. Pour un seul commerçant, les achats ont été de 180 à 200 tonnes par mois. *« Seulement 30 à 40% de l'aide alimentaire gratuite de la CEE, d'une valeur totale de plus de 1 milliard de francs, vont aux populations, le reste va à l'armée »,* ont précisé les parlementaires. — *(AFP.)*

EUROPE

Roumanie

Les rigueurs d'un hiver exceptionnel accroissent les privations de la population

Déjà affectés par des restrictions de tous ordres, soumis au rationnement de certains produits alimentaires, et sans cesse invités à des privations et à des efforts croissants pour servir les objectifs économiques et politiques de M. Ceausescu, les Roumains sont, de plus, frappés cette année par un hiver exceptionnellement rude. Résultat, on grelotte dans les appartements, toute circulation de voitures particulières est prohibée, les contrôles et interdictions diverses se multiplient, et la vie quotidienne, déjà bien éloignée des critères ouest-européens, devient encore plus difficile.

De notre correspondante

Vienne. — Depuis le début de cet hiver dur et persistant, des chutes de neige abondantes et des températures exceptionnellement basses (allant jusqu'à – 40°) ont accentué la pénurie énergétique du pays. Des mesures draconiennes ont été prises. Le président Ceausescu a été jusqu'à interrompre, le 13 janvier dernier, ses vacances d'hiver à Predeal, dans les Karpates, pour convoquer le comité exécutif politique du parti en réunion extraordinaire. Une sorte d'« état d'urgence énergétique » a été proclamé pour réduire notamment la consommation des ménages, qui n'entre, pourtant, que pour 7 % dans la consommation totale d'énergie du pays (contre 27 % en Hongrie et 19 % en Bulgarie).

La liste des mesures prises contre le « gaspillage » d'énergie est impressionnante. Les coupures d'électricité et de gaz de deux à huit heures par jour sont devenues la règle. Le chauffage a été impérativement limité à 16°, mais on se contente souvent de beaucoup moins dans les bâtiments publics. L'utilisation d'appareils électroménagers, notamment des réfrigérateurs, des machines à laver et des aspirateurs, a été interdite, et les heures d'ouverture des écoles, des magasins et des bureaux ont été modifiées en fonction de l'heure de la tombée de la nuit.

Des dispositions très précises règlent l'éclairage, qui a été pratiquement supprimé dans les lieux publics. Dans les appartements, seules les ampoules de très faible puissance sont autorisées. La télévision a réduit ses programmes à deux heures (entre 20 heures et 22 heures). Tous les restaurants ferment à 21 heures. La mesure la plus « orwellienne » est cependant la création d'équipes de contrôle volantes qui font des visites – surprises. La presse du pays n'a d'ailleurs pas hésité à encourager les Roumains à dénoncer, le cas échéant, toute infraction aux nouvelles règles. Les sanctions prévues vont de la confiscation de l'appareil à la coupure de l'électricité, et, en cas de récidive, des peines de prison sont prévues.

Depuis la mi-janvier les voitures particulières ne sont pas autorisées à circuler, pour économiser l'essence. Déjà auparavant le carburant était distribué au compte-gouttes, et les files d'automobiles attendant l'accès aux pompes étaient de règle.

Sur le plan industriel, la pénurie énergétique s'est traduite par un gel ou un ralentissement des activités de nombreuses entreprises. La crise de cet hiver a nettement démontré que l'indépendance énergétique du pays, prévue d'ici à 1990, a, en dépit de l'optimisme officiel, peu de chances d'être réalisée.

La production pétrolière reste insuffisante; la production charbonnière n'atteint pas les objectifs; le programme nucléaire a été arrêté faute de crédits étrangers, et la production des centrales hydroélectriques laisse à désirer à la suite des fortes variations du niveau des cours d'eau roumains.

WALTRAUD BARYLI.

● *Visite du premier ministre égyptien.* — M. Kamal Hassan Ali, le premier ministre d'Egypte, est arrivé mercredi 20 mars à Bucarest, pour une visite de quarante-huit heures. Il devait remettre à M. Ceausescu un message du président Moubarak. M. Hassan Ali devait aussi avoir des entretiens avec le premier ministre roumain, M. Dascalescu, qui vient d'effectuer une visite à Moscou, marquée par la signature d'accords économiques pour les années 1986-1990. (Selon le *Financial Times,* les Soviétiques auraient accédé aux demandes formulées depuis des années par les Roumains, qui souhaitent pouvoir acheter à Moscou du pétrole aux conditions habituelles du COMECON.)

ASIE

Taiwan

Les services secrets sont mis en cause dans l'assassinat d'un écrivain sino-américain

Taipeh *(AFP).* — L'un des assassins présumés du journaliste et écrivain sino-américain Henry Liu, tué par balles le 15 octobre 1984 à San-Francisco *(le Monde* daté 27-28 janvier), a déclaré mercredi 20 mars à Taipeh, lors de l'ouverture de son procès, *qu'il avait agi sur ordre du* chef des services de renseignement des forces armées de Taiwan. M. Chen Chi-li, âgé de quarante et un ans, est l'un des deux hommes à comparaître devant le tribunal de Taipeh sous l'inculpation formelle d'assassinat après qu'un troisième suspect, M. Tung Kuei-sen, se fut réfugié aux Philippines et que la justice taiwanaise eut rejeté des demandes d'extradition les concernant formulées par les Etats-Unis. Membre notoire de la pègre taiwanaise, il passe pour être le chef du « gang Bambou », le plus important de l'île. Son coïnculpé, deuxième suspect présent à l'audience, M. Wu Tun, trente-cinq ans, cinéaste, serait lui aussi un ex-gangster.

Selon M. Chen, le vice-amiral Wong Hsi-ling, directeur des services de renseignement de l'armée, lui a demandé de faire assassiner Henry Liu, car il s'agissait d'un *« traître »* et d'un *« agent double »* qui avait « donné » aux autorités de Pékin des espions taiwanais opérant en Chine populaire.

M. Wu Tun a affirmé, de son côté, qu'il avait tiré un seul coup de feu sur Henry Liu, devant son domicile à Dale-City, un faubourg de San-Francisco, avec l'intention de *« le mettre au lit pour deux ou trois jours »,* mais que deux autres coups, sans doute mortels, furent tirés par M. Tung Kuei-sen, le suspect en fuite. MM. Chen et Wu Tun, qui risquent de dix ans de prison à la peine de mort, ont assuré que leurs commanditaires leur avaient offert *20 000 dollars pour la besogne, mais* qu'ils avaient refusé cet argent. Le vice-amiral Wong et deux de ses adjoints, impliqués dans l'affaire et actuellement aux arrêts, doivent en principe comparaître devant la justice militaire.

Inde

Une fuite d'eau aurait été à l'origine de la catastrophe de Bhopal

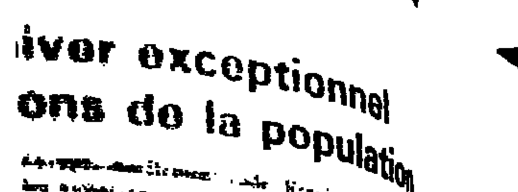
Une importante quantité d'eau introduite *« par inadvertance ou délibérément »* dans un réservoir de stockage a provoqué la fuite d'isocyanate de méthyle de l'usine de Bhopal, en Inde, qui avait entraîné la mort de plus de 2 000 personnes, en décembre, a annoncé, mercredi 20 mars, la société Union Carbide. Au cours d'une conférence de presse au siège de la firme américaine, à Danbury (Connecticut), ses dirigeants ont rendu publiques leurs conclusions sur les causes de la catastrophe.

M. Ronald Van Mynen, qui a dirigé l'équipe d'enquêteurs, a déclaré qu'il leur est apparu que de 400 à 900 litres d'eau ont été *« introduits par inadvertance ou délibérément »* dans le réservoir d'isocyanante de méthyle qui contenait une quantité anormalement élevée de chloroforme, ce qui a provoqué la réaction chimique. Il n'a toutefois pas donné d'autres précisions sur l'introduction *« délibérée »* de ce volume d'eau. *« Nous n'avons pas utilisé le terme de sabotage. Nous disons que l'eau est entrée dans ce réservoir, et nous ne savons pas comment »,* a déclaré M. Warren Anderson, président d'Union Carbide, après avoir souligné que le fonctionnement de l'usine *« n'était pas conforme aux procédures opérationnelles normales »* au moment de la fuite. La pression a été portée à 12,725 kilos par cm^2 (au lieu de 0,14 à 0,4 kg/cm^2) et la température à 200 °C, a précisé M. Van Mynen, ajoutant que la réaction avait également provoqué la corrosion de l'intérieur du réservoir, en acier inoxydable, et, apparemment, l'ouverture d'une vanne de sûreté, ce qui a permis la fuite de gaz.

L'enquête s'est déroulée dans des conditions difficiles. Les enquêteurs n'ont pas été autorisés à interroger le personnel de la filiale indienne d'Union Carbide à Bhopal ; ils ont seulement pu prendre des échantillons dans le réservoir où a eu lieu la fuite.

Le rapport de la commission d'enquête indique également qu'un système de réfrigération, destiné à refroidir le réservoir, ne fonctionnait plus depuis cinq mois, et qu'une torchère, destinée à brûler tout gaz risquant de s'échapper, était hors de service au moment de l'accident.

M. Anderson a souligné que sa société avait procédé à un certain nombre de changements après la *catastrophe pour accroître la sécurité* dans ses usines aux Etats-Unis et à l'étranger, et faire en sorte qu'un *« tel accident ne puisse pas se reproduire ».*



LES ÉDITIONS DE MINUIT

ont publié cette année*

Littérature

MARGUERITE DURAS
L'amant 49 F
BERNARD-MARIE KOLTÈS
La fuite à cheval très loin dans la ville 65 F
HERVÉ GUIBERT
Le seul visage 48 F
JEAN-PAUL CHABRIER
Un père 45 F
ALAIN ROBBE-GRILLET
Le miroir qui revient 65 F
MARIE NDIAYE
Quant au riche avenir 40 F
FRANÇOIS DAMIAN
L'autre rive 65 F
MONIQUE WITTIG
Virgile, non 65 F
ROBERT PINGET
Charrue 30 F

Roman-photo

MARIE-FRANÇOISE PLISSART
BENOÎT PEETERS
JACQUES DERRIDA
Droit de regards 125 F

Critique

THIERRY DE DUVE
Nominalisme pictural
Marcel Duchamp
la peinture et la modernité 75 F
FRANÇOIS ROUSTANG
Le bal masqué de Giacomo Casanova 65 F
JACQUES BOUVERESSE
Rationalité et cynisme 78 F
GEORGES DIDI-HUBERMAN
La peinture incarnée
sur « Le chef-d'œuvre inconnu »
de Balzac 89 F
CLÉMENT ROSSET
Le philosophe et les sortilèges 50 F
LUCE IRIGARAY
Parler n'est jamais neutre 98 F
J. DERRIDA - V. DESCOMBES
G. KORTIAN - PH. LACOUE-LABARTHE
J.-F. LYOTARD - J.-L. NANCY
La faculté de juger 140 F

« Arguments »

EUGEN KOGON - HERMANN LANGBEIN
ADALBERT RÜCKERL
Les chambres à gaz, secret d'État 79 F
GILBERT DISPAUX
La logique et le quotidien
Une analyse dialogique des
mécanismes de l'argumentation 80 F
DIDIER DUMAS
L'ange et le fantôme
Introduction à la clinique
de l'impensé généalogique
Préface de Françoise Dolto 79 F
JEAN BEAUFRET
Dialogue avec Heidegger IV
Le chemin de Heidegger 58 F

JEAN-MARIE APOSTOLIDÈS
Le prince sacrifié
Théâtre et politique au temps
de Louis XIV 79 F

« Le sens commun »

JULES VUILLEMIN
Nécessité ou contingence
L'aporie de Diodore et les systèmes
philosophiques 140 F
PIERRE BOURDIEU
Homo academicus 85 F
ALAIN VIALA
Naissance de l'écrivain
Sociologie de la littérature
à l'âge classique 120 F

« Propositions »

HILARY PUTNAM
Raison, vérité et histoire 120 F
OSWALD DUCROT
Le dire et le dit 85 F
ROMAN JAKOBSON
Une vie dans le langage
Autoportrait d'un savant
Préface de Tzvetan Todorov 85 F
NELSON GOODMAN
Faits, fictions et prédictions
Avant-propos d'Hilary Putnam 62 F

« L'écrit du temps »

JEAN-LOUIS BAUDRY
Proust, Freud et l'autre 70 F

Revues

ACTES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES
54, Le savoir-voir. – 55, Les philosophes et la politique.
56, L'antisémitisme. Chaque numéro 36 F
CRITIQUE
447-448, « E l'Italia va » 64 F
452-453, Les philosophes italiens par eux-mêmes 75 F
L'ECRIT DU TEMPS
7, La décision de traduire : l'exemple Freud 50 F
PHILOSOPHIE
3, avec un inédit de Nietzsche, « Ma vie »
4, Philosophie politique
5, avec un inédit de Kant, « Géographie »
Chaque numéro 42 F
REVUE D'ETUDES PALESTINIENNES
13, Profil palestinien, élections israéliennes 50 F
14, L'O.L.P., vingt ans après 70 F
TRAVERSES
32, L'épidémie 50 F
33-34, Politique, fin de siècle 75 F

* depuis septembre

107 jalons pour...

1942
Vercors. *Le silence de la mer* (édition clandestine)

1942-44
Collection « Sous l'oppression » (clandestine)

1945
Paul Eluard. *Au rendez-vous allemand*

1947
Georges Bataille. *La haine de la poésie*
Jean Moulin. Premier combat

1949
Maurice Blanchot. *Lautréamont et Sade*

1950
Georges Bataille. *L'abbé C*

1951
Samuel Beckett. *Molloy*
Jean Paulhan. Lettre aux directeurs de la résistance

1952
Samuel Beckett. *En attendant Godot*
Maurice Blanchot. *Le ressassement éternel*

1953
Alain Robbe-Grillet. *Les gommes*

1954
François Augiéras. *Le vieillard et l'enfant*
Michel Butor. *Passage de Milan*

1955
Carl von Clausewitz. De la guerre
Pierre Klossowski. *Roberte ce soir*
Alain Robbe-Grillet. *Le voyeur*

1956
Jacques Derogy. Des enfants malgré nous
Edgar Morin. Le cinéma, ou l'homme imaginaire
Robert Pinget. *Graal Flibuste*
Boris Vian. L'automne à Pékin

1957
Georges Bataille. L'érotisme
Samuel Beckett. *Fin de partie*
Michel Butor. *La modification*
Alain Robbe-Grillet. *La jalousie*
Nathalie Sarraute. *Tropismes*
Claude Simon. *Le vent*
Germaine Tillion. L'Algérie en 57

1958
Henri Alleg. La question
Marguerite Duras. *Moderato cantabile*
Le Corbusier. La charte d'Athènes
Elie Wiesel. La nuit

1959
Collectif. La gangrène

1960
Georg Lukàcs. Histoire et conscience de classe
Claude Simon. *La route des Flandres*

1961
P. Broué - E. Témime. La révolution et la guerre d'Espagne
Alain Robbe-Grillet. *L'année dernière à Marienbad*

1962
Kostas Axelos. Héraclite et la philosophie
Collectif. La philosophie analytique
Henri Lefebvre. Introduction à la modernité
Robert Pinget. *L'inquisitoire*

1963
Jacques Hillairet. Dictionnaire historique des rues de Paris
Roman Jakobson. Essais de linguistique générale
Herbert Marcuse. Eros et civilisation
Alain Robbe-Grillet. Pour un nouveau roman
Léon Trotsky. De la révolution

1964
Pierre Bourdieu - Jean-Claude Passeron. Les héritiers
Monique Wittig. *L'opoponax*

1965
Robert Pinget. *Quelqu'un*

1966
Pierre Bourdieu - Alain Darbel. L'amour de l'art
Emmanuel Levinas. Quatre lectures talmudiques

1967
Gilles Deleuze. Présentation de Sacher Masoch
Jacques Derrida. De la grammatologie
Tony Duvert. *Récidive*
Erwin Panofsky. Architecture gothique et pensée scolastique
Claude Simon. *Histoire*

1968
Herbert Marcuse. L'homme unidimensionnel
Michel Serres. Hermès

1969
Émile Benveniste. Le vocabulaire des institutions indo-européennes
Gilles Deleuze. Logique du sens
Marguerite Duras. *Détruire dit-elle*
André Green. Un œil en trop
Jacques Vergès. Pour les fidayine

1970
Samuel Beckett. *Le dépeupleur*
Robert Pinget. *Passacaille*

1971
Jacques Bouveresse. La parole malheureuse

... 43 ans d'édition

1972
Ernst Cassirer. La philosophie des formes symboliques
G. Deleuze - F. Guattari. L'anti-Œdipe
Pierre Vidal-Naquet. La torture dans la République

1973
Samir Amin. Le développement inégal
Jean Beaufret. Dialogue avec Heidegger
Tony Duvert. *Paysage de fantaisie*
Erving Goffman. La mise en scène de la vie quotidienne
Monique Wittig. *Le corps lesbien*

1974
Pierre Clastres. La société contre l'Etat
Tony Duvert. Le bon sexe illustré
Luce Irigaray. Speculum
Jean-François Lyotard. Économie libidinale

1975
Louis Marin. La critique du discours

1976
Theodor Adorno. Mahler
William Labov. Sociolinguistique
Robert Castel. L'ordre psychiatrique

1977
Vincent Descombes. L'inconscient malgré lui
Jacques Donzelot. La police des familles
François Roustang. Un destin si funeste

1978
Robert Linhart. L'établi
Clément Rosset. Le réel
Jeannine Verdès-Leroux. Le travail social

1979
Pierre Bourdieu. La distinction
Eugène Savitzkaya. *La traversée de l'Afrique*

1980
Pierre Bourdieu. Questions de sociologie
Oswald Ducrot. Les mots du discours
Pierre Jacob. L'empirisme logique
Robert Pinget. *L'apocryphe*

1981
Alain Robbe-Grillet. *Djinn*
Claude Simon. *Les Géorgiques*

1982
Luc Boltanski. Les cadres
Marguerite Duras. *Savannah Bay*
Hervé Guibert. *Les aventures singulières*
François Recanati. Les énoncés performatifs
John Searle. Sens et expression

1983
Yann Andréa. *M.D.*
Gilles Deleuze. L'image-mouvement
Marguerite Duras. *La maladie de la mort*
Jean Echenoz. *Cherokee*
André Green. Narcissisme de vie, narcissisme de mort

1984
Maurice Blanchot. La communauté inavouable
Gilles Fauconnier. Espaces mentaux
Jean-François Lyotard. Le différend

DIPLOMATIE

LA RÉUNION DE GENÈVE SUR LA CRISE DE L'UNESCO

La position française à l'égard de M. M'Bow a sensiblement évolué

Genève. — Les représentants des douze pays occidentaux qui apportent la plus grosse contribution au budget des Nations unies — environ 70 % au total (1) — se sont réunis mercredi 20 mars à Genève. Cette rencontre de hauts fonctionnaires des affaires étrangères est normalement consacrée chaque année à l'examen général des problèmes budgétaires des organisations appartenant au système de l'ONU, en dehors de la « maison mère ». Mais l'ampleur de la crise qui secoue actuellement l'UNESCO a fait que, à l'initiative de la Suisse, une journée supplémentaire a été ajoutée cette fois-ci, avant la réunion traditionnelle, afin que le « groupe de Genève » (les Douze) puisse procéder à un premier échange de vues sur les moyens de sauver l'Organisation de la faillite comptable qui la menace (*le Monde* du 20 mars).

Comme devait le rappeler le bref communiqué publié mercredi soir par la délégation helvétique, il s'agissait d'une *« réunion informelle, qui n'avait pas à prendre de décisions »*. De ce point de vue l'ordre du jour aura été parfaitement respecté : les représentants des douze pays se sont séparés sans avoir arrêté formellement une position commune. En dépit d'un appel pressant des Belges à la *« cohésion du groupe occidental »*, et de l'insistance des Japonais et des Néerlandais — les Américains étant restés pour leur part d'une discrétion remarquée — c'est plutôt la crainte d'apparaître comme une sorte de groupe de pression de l'Ouest qui a prévalu. Et même si la quasi-totalité des interventions ont été fort critiques à l'égard de la gestion actuelle de l'UNESCO, la plupart des délégués ont semblé estimer qu'il était urgent d'attendre.

Deux occasions

En revanche, les participants à la réunion de Genève se sont retrouvés unanimes pour considérer que l'année 1985 allait offrir deux ou trois occasions de vérifier si M. M'Bow était prêt à tenir compte des très fortes réserves, que suscitent ses méthodes de direction, et des demandes de correction qui lui ont déjà été adressées, ou qui vont l'être dans les prochaines semaines. De ses réponses dépendent la décision finale de plusieurs pays qui hésitent actuellement à quitter l'Organisation, comme la Grande-Bretagne, le Japon, le Canada, la Belgique, les Pays-Bas ou la Suisse, mais aussi le retrait éventuel de tout soutien au directeur général de la part de pays qui se sont efforcés jusque-là de ne pas jeter de l'huile sur le feu.

La première de ces occasions sera, début avril, la remise par M. M'Bow d'un document révisant les projets de l'UNESCO pour la période 1986-1987. Puis, deux semaines plus tard, la publication d'un programme de révision en baisse pour 1985 (une large majorité s'étant dégagée à Genève en faveur d'une réduction sélective des opérations déjà prévues, et non d'une baisse systématique de 25 % de tous les programmes comme le souhaite le bloc soviétique). Ensuite, se réunira à Paris le conseil exécutif qui devra prendre les décisions que sa précédente réunion, en février, n'avait pas permis d'adopter à propos des restrictions imposées par le retrait américain. Enfin, à l'automne, sera convoquée, en principe à Sofia (mais le choix de la capitale bulgare reste contesté) la conférence générale qui devra arrêter entre autres choses le programme définitif pour l'exercice 1986-1987.

Faute de mieux, les Occidentaux sont tombés d'accord sur le fait que le terme ultime de leur longue patience serait inévitablement la conclusion de la conférence générale. Et la France n'a pas été, cette fois-ci, la dernière à marquer son souci de ne pas voir se prolonger au-delà de la réunion de Sofia la situation actuelle. Manifestement, l'attitude de Paris à l'égard du directeur général de l'UNESCO et des autres aspects de la crise de l'Organisation vient d'évoluer. On n'en fait d'ailleurs plus guère mystère au Quai d'Orsay.

De notre envoyé spécial

L'intervention du représentant français, M. Pierret, a, en quelque sorte, officialisé cette évolution. Jusqu'à une date récente que certains observateurs font coïncider avec le départ de M. Régis Debray de l'Elysée pour le Conseil d'Etat, la doctrine française en la matière était en gros la suivante : la gestion de M. M'Bow n'est peut-être pas exempte de toute critique, mais on ne peut demander à un universitaire d'être aussi un comptable avisé, et les Américains lui cherchent une mauvaise querelle pour des raisons purement politiques, tout comme ils multiplient, depuis l'élection de M. Reagan, les attaques contre l'ensemble du système des Nations unies. Désormais, la version française de la crise de l'UNESCO, sans épouser toute l'argumentation des contempteurs de M. M'Bow, est beaucoup plus nuancée, y compris quant à son avenir personnel.

Les négligences des Etats membres

Elle consiste à dire — et cela a été précisé à Genève — que, si les méthodes du directeur général sont devenues ce que chacun aujourd'hui condamne, c'est parce que les Etats membres n'ont pas pris leurs responsabilités et l'ont laissé petit à petit se mêler de tout décider. Ce qu'il faut sauver, dit-on désormais du côté français, c'est l'Organisation. Les hommes, eux, sont faits pour passer... ce qui ne signifie pas que Paris se sente le goût, ni surtout les moyens, d'acculer M. M'Bow à la démission : les partenaires occidentaux de la France pressent celle-ci d'agir en ce sens en raison des liens privilégiés dont elle jouit avec les Africains, alors que du côté français on estime au contraire que ce sont ces liens qui rendent justement une telle intervention terriblement délicate, voire impossible. Mais le ton de Paris à l'égard du directeur général de l'UNESCO a incontestablement changé depuis quelques semaines, et les participants à la rencontre de Genève l'ont enregistré avec satisfaction.

Ce changement traduit d'ailleurs une reprise en main du dossier par le Quai d'Orsay et sa direction des affaires politiques, à la demande personnelle dit-on, du président de la République.

La France serait même prête à lancer à l'occasion de cette rencontre un appel solennel à M. M'Bow *« pour qu'il se montre plus actif sur la voie des réformes »*. Et dès maintenant, elle souhaite que le conseil exécutif, les représentants permanents des Etats membres et la conférence générale reprennent le plein exercice de prérogatives qu'ils ont eu tendance à abandonner au directeur général. La France compte pour y parvenir sur l'appui d'une douzaine de pays avec lesquels elle a resserré les liens au sein de l'Organisation, en particulier des nations du tiers-monde comme la Tunisie, l'Inde, le Mexique, mais aussi la Chine, le Brésil et le groupe des cinq pays scandinaves. La contribution volontaire française de deux millions de dollars, annoncée au cours du dernier conseil exécutif de février, est désormais suspendue à la présentation d'un authentique plan de réformes : *« En réalité, nous ne verserons pas un centime tant que nous ne verrons pas clairement où l'on va »*, dit-on maintenant du côté français.

BERNARD BRIGOULEIX.

(1) France, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale, Belgique, Pays-Bas, Suisse, Italie, Espagne, Etats-Unis, Canada, Japon et Australie.

Pacifier la coexistence

(Suite de la première page.)

L'URSS, qui, actuellement, regroupe quinze Républiques fédérées, dont celle de Russie, est, au moins théoriquement, ouverte à tout pays qui adopte son idéologie et son autorité. C'est ce qui s'est passé avec les trois Républiques baltes qui avaient proclamé leur indépendance en 1918 : elles ont été incorporées — de force — à l'Union soviétique en 1940. *Idem* de la Moldavie, enlevée à la même époque à la Roumanie.

Lénine ne doutait pas que la révolution s'étendrait rapidement à la terre entière. *« Le prochain mois de juillet*, déclarait-il, par exemple, le 12 juillet 1919, *nous saluerons la victoire de la République internationale des soviets, et cette victoire sera irréversible et totale »* (1). *« Je vais publier quelques proclamations révolutionnaires et je n'aurai plus qu'à fermer boutique »* (2), avait dit de son côté Trotski en devenant, après la révolution d'Octobre, le premier « commissaire du peuple » aux affaires étrangères.

Une « collaboration indispensable »

Les choses ne se sont pas passées comme les bolcheviks le croyaient, ni non plus comme le croyaient les Etats bourgeois, puisque ceux-ci misaient sur l'écroulement rapide d'un système à leurs yeux non viable. Dès 1922, Tchitcherine, délégué soviétique à la conférence qui, à Gênes, s'efforce de rétablir la liberté des échanges en Europe, parle, sinon de coexistence, du moins d'*« existence parallèle de l'ancien régime et du nouvel ordre socialiste »*... reconnaissant que *« la collaboration économique entre les Etats représentant ces deux systèmes de propriété se révèle indispensable pour la renaissance économique générale »* (3).

Petit à petit l'URSS et les pays capitalistes normalisent leurs relations, échangeant des ambassades signant des traités de commerce concluant même à l'occasion des alliances. Il n'empêche que, pour Staline, cette coexistence n'a qu'un caractère temporaire, comme il l'expose en 1927, dans un rapport au quinzième congrès qui sera réédité en 1951 : *« Nous ne pouvons pas oublier les paroles de Lénine : que beaucoup dans notre tâche d'édification, dépend de savoir si nous réussirons à retarder la guerre avec le monde capitaliste, guerre inévitable mais qu'on peut retarder soit jusqu'au moment où la révolution prolétarienne sera mûre en Europe, soit jusqu'au moment où les capitalistes se battront entre eux pour le partage des colonies »* (4).

Cette approche est demeurée vérité d'évangile jusqu'à la mort de Staline. C'est à son successeur, Malenkov, qu'il est revenu de remettre en cause le thème de la guerre inévitable. La littérature officielle n'a cessé depuis lors de justifier cette révision par les progrès de la capacité militaire des pays socialistes, de nature à décourager de plus en plus les capitalistes de s'engager dans une épreuve de force avec eux. C'est toujours la doctrine en vigueur, même s'il est arrivé à Brejnev de proposer carrément à Nixon, en 1974, un condominium soviéto-américain.

« Ou nous, ou eux »

Bien sûr, il est permis de penser que les dirigeants soviétiques actuels ont d'autres soucis en tête que l'avènement mondial du socialisme. Les articles publiés de temps à autre pour étayer la thèse en question visent sans doute surtout à donner un coup de chapeau à une orthodoxie de moins en moins prise au sérieux. Il n'empêche que le thème du « ou nous ou eux » (*« Kto kogo »*) cher à Lénine refait périodiquement surface, notamment lorsque les Etats-Unis paraissent en mauvaise posture, et qu'on a vu dans les années 70 une bonne dizaine d'Etats rejoindre, de l'Indochine à l'Angola, en passant par l'Afghanistan, le Yémen du Sud ou l'Ethiopie, le camp socialiste sans que le suffrage universel y ait été pour quoi que ce soit. C'est là certainement l'un des éléments qui rend la coexistence beaucoup moins « pacifique » qu'on ne le voudrait : les conflits du tiers-monde s'inscrivent bien souvent dans le cadre de l'affrontement des deux superpuissances. Et celles-ci continuent de consacrer *d'énormes crédits à préparer une* guerre qu'elles jurent, sans doute de bonne foi, vouloir éviter à tout prix.

Qu'en pense, sur le fond, un Gorbatchev ? A la différence de l'exubérant Khrouchtchev, qui, exalté par le succès de son spoutnik, croyait le triomphe mondial du socialisme à portée de la main, le nouveau numéro un présente toutes les caractéristiques d'un homme qui ne s'emballe pas, et qui ne se trompe pas sur les priorités.

L'*Economist* l'invite à s'inspirer du Chinois Deng Xiaoping, lequel — à quatre-vingts ans — est en train de réparer, fort efficacement, le plus gros des erreurs commises par ses prédécesseurs. L'hebdomadaire britannique note toutefois, à juste titre, qu'entre autres éléments qui distinguent les deux détenteurs du pouvoir suprême, il y a ce fait qu'en URSS, à la différence de la Chine, la prédominance du parti est absolue et qu'il forme un corps extrêmement solidaire, difficile à secouer et qui se battra avec toute la force de sa proverbiale inertie pour modérer l'élan des réformateurs.

Or le nouveau secrétaire général se doit de relancer l'économie et de trouver des solutions aux problèmes que, de la Pologne au Nicaragua et de l'Afghanistan au Vietnam et au Mozambique, posent au Kremlin les pays réputés « frères ». On a vu les Soviétiques s'accommoder de l'établissement en Hongrie d'une gestion qui fait sa place à l'économie de marché : cela ne pourrait-elle être étendu à d'autres pays du camp ? L'empire tsariste, dont le régime bolchevik est, qu'il le veuille ou non, le continuateur, regroupait des contrées aux régimes finalement très divers : le grand-duché de Finlande connaissait, sous l'autorité du tsar, un degré avancé de démocratie inimaginable dans les autres provinces. La Pologne a vu se succéder des phases d'oppression et de relatif libéralisme.

Un besoin de remise à l'heure

La sagesse pour l'URSS ne serait-elle pas de comprendre que ce qui marche — plus ou moins — chez elle ne marche pas nécessairement ailleurs ? Que la Pologne, qui s'alimente, plus que de toute autre nourriture, de sa foi catholique, n'est pas près d'accepter *une société* d'inspiration essentiellement marxiste ?

Que, d'une manière générale, l'homme a besoin d'un *minimum* de liberté ? Que le développement fantastique des communications va, de *toute manière*, remettre en cause les barrières que les pouvoirs cherchent à imposer à la pensée et à l'expression de cette pensée ? Que, de toutes les idéologies, celle de la consommation, au moins dans les pays voués à l'austérité, est toujours la plus forte ? Autrement dit, que l'heure est venue de soumettre un dogme maintenant séculaire à la révision qu'un Marx, s'il était encore en vie, serait le premier à préconiser et à entreprendre ? Il n'est pas de société, d'Etat, capitaliste ou communiste, qui puisse faire l'économie d'une remise des pendules à l'heure des prodigieux bouleversements que notre époque a connus et va continuer de connaître dans tous les domaines du savoir et de la technologie.

Tôt ou tard, il faudra bien que cet *aggiornamento* s'étende aussi à la notion même de « camp ». L'humanité vit désormais trop à l'étroit dans le « village planétaire » pour laisser se perpétuer à l'infini une querelle grosse du risque d'une apocalypse nucléaire, ou, puisque maintenant l'on parle de guerre de l'espace, postnucléaire.

Nombre de Soviétiques, et qui comptent, en paraissent persuadés. On les entend développer à toute occasion, avec les accents de la conviction, cette constatation de bon sens que nous vivons sur le même bateau, ce qui signifie que, s'il coule, nous coulerons tous avec lui. Sans doute est-il difficile, voire impossible, de remettre en cause un beau matin des habitudes de pensée et des comportements acquis dès le berceau. Mais une chance se présente, avec l'arrivée au pouvoir à Moscou d'une nouvelle génération, dont on a sans doute choisi le meilleur représentant concevable, pour renouer, avec le minimum de préjugés et de parti pris un dialogue ouvert.

Beaucoup dépend dans ce domaine, bien sûr, des Etats-Unis, passés sans transition de la désarmante naïveté de Jimmy Carter au manichéisme grand teint de Ronald Reagan. Mais beaucoup aussi dépend de l'Europe, de cette Europe occidentale qui ne peut ressentir autrement que comme une déchirure le fait d'être séparée par un rideau de fer ou par un mur de sa sœur de l'Est. Toutes les occasions devraient être saisies de se voir, de se parler, de se convaincre que l'humanité n'a besoin de rien tant aujourd'hui que de se sentir solidaire, et de renouer contre la misère qui a recommencé de la décimer l'alliance dont est mort, jadis, un autre cauchemar.

ANDRÉ FONTAINE.

(1) Rapport sur la situation intérieure et extérieure de la République, cité par Jean Laloy dans *le Socialisme de Lénine*, Desclée, 1967, p. 117.

(2) Cité par Marcel Liebman, *le Léninisme sous Lénine*, t. 2 *l'Epreuve du pouvoir*, Seuil, 1973, p. 235.

(3) Cité par Victor Leduc, *la Coexistence pacifique*, Julliard, 1962, p. 57.

(4) Ed. Gospolitizdat, Moscou, 1961, cité dans *Est-Ouest* daté 1er-15 mars 1963.

Paris et la « guerre des étoiles »

(Suite de la première page.)

Déjà, par la voix de M. Genscher, le gouvernement ouest-allemand avait exprimé, lundi dernier, des réserves sur le projet de M. Reagan.

Les doutes exprimés tant à Londres qu'à Bonn sont dus à deux considérations principales. La première, c'est la crainte d'enregistrer à Genève un échec des négociations américano-soviétiques si M. Reagan s'obstine à camper sur sa position en ce qui concerne la « non-négociabilité » de l'IDS. Un tel échec entraînerait fatalement une relance de la course aux armements, notamment dans l'espace, et ferait voler en éclats l'accord sur la limitation des missiles antimissiles.

La deuxième préoccupation concerne le projet de guerre des étoiles dont la faisabilité n'a toujours pas été démontrée par les différents responsables et experts américains chargés pourtant d'en convaincre les Européens.

C'est la France qui a, la première, mis en doute ce programme. Tel qu'il est présenté par le président Reagan, il a surtout, fait-on remarquer dans l'entourage du président de la République, une *« dimension mythique »* qui prend ses racines dans les vieilles tendances isolationnistes des Etats-Unis, et dans le refus des Américains d'accepter que leur territoire puisse être menacé de représailles nucléaires.

Rien, en revanche, ne permet de penser que, dans vingt ou vingt-cinq ans, un « bouclier » totalement hermétique aura pu être installé dans l'espace. Ce dernier point n'est nié par aucun expert américain et la plupart des responsables politiques à Washington, bien qu'ils se soient ralliés au projet Reagan, reconnaissent que le président des Etats-Unis est pratiquement seul à avoir une foi totale dans son programme. Un programme au demeurant qui devrait se développer pendant cinq ou six mandats présidentiels...

Les inconvénients de l'IDS, que l'on souligne tout particulièrement à Paris, sont de trois ordres :

1) En développant une défense spatiale, les Etats-Unis inciteront l'URSS à faire de même, ce qui aura des conséquences néfastes pour la crédibilité de la force de frappe française, dont les vecteurs se heurteront à de nouveaux obstacles.

2) Par ses propos messianiques sur la guerre des étoiles, M. Reagan peut déclencher un phénomène de démobilisation en faisant croire à des opinions publiques bien naturellement méfiantes du nucléaire qu'il existe une solution de rechange à la dissuasion. Que les Etats-Unis continuent à consacrer des sommes colossales au renforcement de leur panoplie nucléaire n'enlève rien à ce risque.

3) L'IDS, de toute façon, pose un défi technologique à l'Europe. On ne croit pas à Paris à la sincérité des offres de coopération — extrêmement vagues de toute façon — faites par Washington. Ces offres visent surtout, ajoute-t-on, à *« tétaniser la réflexion critique sur l'IDS »* et à miner des initiatives européennes dans ce domaine. On rappelle à ce sujet que les Etats-Unis n'ont jamais vu d'un bon œil une coopération européenne s'établir dans des secteurs de haute technologie, et on cite comme exemple l'Airbus et le projet Ariane.

Une rencontre Reagan-Gorbatchev ?

Les efforts de Paris vont donc viser au cours des prochaines semaines à renforcer les doutes de Londres et de Bonn et à les faire renoncer aux « miettes » d'une coopération avec les Etats-Unis au profit d'une nouvelle aventure européenne. Rien n'indique, reconnaît-on à l'Elysée, que ces efforts seront couronnés de succès, mais on estime qu'ils méritent d'être tentés, ne serait-ce que pour que les Européens aient une position commune lorsqu'ils seront confrontés à M. Reagan au cours du sommet des pays industrialisés, au début du mois de mai, en Allemagne fédérale.

La position française ne doit pas être interprétée, toujours selon ceux qui la définissent, comme un rapprochement tactique avec Moscou et ne vise absolument pas à geler la phase des recherches dans le domaine de *la guerre des étoiles* ; elle n'est dictée, affirme-t-on, que par l'intérêt vital du pays. On peut d'ailleurs s'étonner, dans ces conditions, que le président de la République n'ait pas encore jugé bon de s'entretenir de ce dossier capital avec les principaux dirigeants de l'opposition, ne serait-ce que pour préserver ce *« consensus sur la défense »* dont on fait souvent état en haut lieu.

Ces grandes manœuvres européennes interviennent alors qu'on se déclare persuadé de plusieurs sources de la proximité d'un sommet Reagan-Gorbatchev. Dans les milieux de l'OTAN de Bruxelles, on affirme même qu'une telle rencontre pourrait avoir lieu à Helsinki. Ces informations n'ont entraîné jusqu'ici aucun commentaire à Moscou. L'agence Tass, en revanche, a consacré mercredi un violent commentaire à l'intervention faite devant le Sénat par M. Reagan en faveur du programme de missiles stratégiques MX, accusant le président des Etats-Unis *« d'hypocrisie, de démagogie et d'ambition militariste »*. Au même moment, on apprenait à Washington que le secrétaire américain au commerce, M. Baldrige, se rendra à Moscou les 20 et 21 mai, pour tenter de normaliser les échanges commerciaux américano-soviétiques. Pour éviter tout échec de ces conversations, les deux parties ont décidé de ne pas aborder le problème de la haute technologie à sensibilité militaire qui fait l'objet d'un embargo de la part des Etats-Unis.

JACQUES AMALRIC.



Madagascar : la révolution en panne

II. — « Opération survie »

De notre envoyé spécial JACQUES DE BARRIN

Au pouvoir depuis près de dix ans, M. Didier Ratsiraka ne semble pas avoir réussi à imposer sa révolution et doit continuer de louvoyer au sein d'une société complexe. Socialiste convaincu, il tente aujourd'hui de rectifier le tir, en appelant à un retour aux valeurs traditionnelles (*le Monde du 21 mars*).

Tananarive. — De petits mendiants loqueteux sont écroulés de sommeil sur les marches du grand escalier qui conduit à la place de l'Indépendance. Sur la terrasse de l'hôtel de ville, carcasse incendiée, laissée en l'état depuis les émeutes révolutionnaires de mai 1972, des *squatters* font sécher quelques nippes. Ici et là « poussent » des abris de fortune, faits de planches mal assemblées. Tananarive étale, presque sans vergogne, sa misère.

La capitale, qui compte environ 800 000 habitants, a doublé de taille en dix ans. On évalue sa population « flottante » — des ruraux qui vont et viennent au gré des occasions — à près de 200 000 individus. D'aucuns affirment même que, pour faire honte au régime et mettre à nu la faillite de sa politique, certains opposants poussent le vice jusqu'à attirer les « *basses castes* » des campagnes vers la grand-ville...

La pénurie est, il est vrai, moins aiguë qu'en 1981 : les produits de première nécessité : riz, huile, savon, ampoules électriques, etc., avaient alors disparu des étals. Aujourd'hui, les éventaires sont mieux garnis mais les marchandises courantes sont inabordables pour beaucoup de bourses. Un ouvrier non qualifié, un petit employé gagnent, en moyenne, 20 000 francs malgaches par mois (environ 270 francs français), à peine plus que le salaire minimum garanti. Soit le coût d'une bouteille de whisky ou de trois ordonnances médicales !

Un « remède de cheval »

Dans les campagnes, isolées par le manque de pistes carrossables, la situation n'est guère plus brillante. Puisqu'il n'y a pas de moyens d'atteindre les villes pour y vendre ses produits et que les vols de récoltes sur pied deviennent monnaie courante, les paysans se résignent à vivre en stricte autarcie familiale, ne cultivant que les terres dont ils peuvent assurer la surveillance.

Dans ce contexte économique, on ne s'embarrasse plus guère de scrupules. Tout le monde vole tout le monde et tout le monde se méfie de tout le monde. C'est devenu un lieu commun de souligner la dégradation des mœurs, la montée du banditisme, le développement de la corruption. A l'entrée de certains hôpitaux, il faut payer un « péage » pour avoir accès aux soins... gratuits. Il n'y a pas de petit profit, même s'il est fait sur le dos de plus pauvre que soi ! Tous ces comportements relèvent de ce que d'aucuns appellent « *l'opération survie* ».

Les experts de la Banque mondiale n'en font pas mystère : « *Les vigoureux efforts de redressement menés par le gouvernement... se traduisent par des conséquences socialement intolérables* », notent-ils dans un récent rapport. Le but de la manœuvre est, à leurs yeux, de « *revenir au plus tôt sur une trajectoire de croissance économique soutenue, apte à améliorer, à terme, le niveau de vie de la population* ».

Si les experts lisent, dans les indices, des signes encourageants pour l'avenir, l'homme de la rue, lui, constate qu'il n'a pas grand-chose de plus à remuer dans sa marmite. Combien de temps cela durera-t-il ? M. Didier Ratsiraka, le chef de l'Etat, a pris, sciemment et courageusement, un risque politique majeur en acceptant d'administrer à son pays un « *remède de cheval* ». Mais, la sévérité du traitement n'est-elle pas à la hauteur des erreurs commises ?

Même M. Rakotonirina Manandafy, président du parti MFM — Les Petits au pouvoir — qui représentait, jadis, l'aile marchante, voire gauchiste, de la Révolution, avoue, aujourd'hui, « *qu'il n'y a pas d'autre choix que de tenir au peuple le langage de la vérité* ». Et d'ajouter : « *Sans efficacité économique, on ne peut pas garantir notre indépendance.* »

Que dire, par exemple, de cette politique « *d'investissement à outrance* », lancée en 1978, à la veille de la crise pétrolière, parce qu'il y avait alors un peu d'argent dans les caisses ? Des projets qui ont tourné court — tanneries, huilerie, usine d'engrais, etc., — ont singulièrement alourdi la dette extérieure du pays. La prise de conscience de ce fiasco, aggravé par la montée du dollar, a commencé de se faire vers la mi-80. Il a fallu une bonne année au chef de l'Etat pour convaincre les idéologues du bien-fondé d'une remise en ordre. « *Ça été dur, dur* », indique M. Rakotovao Razakaboana, conseiller suprême de la Révolution (CSR), qui était alors ministre des finances et de l'économie et qui a cédé, en janvier 1982, son portefeuille à M. Pascal Rakotomavo, un homme venu du monde des affaires. Un tournant.

Depuis lors, la Banque mondiale aussi bien que le Fonds monétaire international (FMI) n'ont eu qu'à se féliciter de l'application avec laquelle les autorités malgaches ont suivi leurs conseils. La panoplie classique et complète dans ce genre de situation : ajustements monétaires, limitation des dépenses de l'Etat, relèvement des tarifs publics, hausses des prix agricoles à la production, suppression des subventions à la consommation, libéralisation de la commercialisation du riz et des prix de certains produits industriels. Au bout du compte, en termes « macro-économiques », des résultats encourageants : le déficit de la balance commerciale réduit de moitié entre 1980 et 1983, celui de la balance des paiements ramené, pendant la même période, de 17 % à 9 % du produit intérieur brut (PIB), la croissance redevenue positive, + 0,8 % en 1983. En revanche, ces mesures d'assainissement se sont accompagnées d'une chute des investissements et d'une augmentation brutale du coût de la vie.

Le gouvernement malgache n'entend pas s'arrêter en si bon chemin. Son « *plan de réhabilitation et de rentabilisation du capital existant* » (1984-1987) prévoit une croissance moyenne du PIB de 3 % par an. Il s'agit, pour ce faire, de remettre en route le secteur industriel, qui tourne à environ 30 % de sa capacité. A cet égard, la Banque mondiale vient d'accorder un prêt de 40 millions de dollars qui servira notamment à approvisionner les entreprises en matières premières et en pièces de rechange. M. Rakotomavo s'est, d'autre part, engagé auprès du FMI à libéraliser, d'ici à la fin de l'année, les prix des deux tiers des produits industriels. Il met, enfin, la dernière main à la rédaction d'un nouveau code des investissements.

Travailler pour soi

Le secteur privé est-il, désormais, appelé à faire autre chose que de la figuration ? « *Nous sommes modérément optimistes* », affirme M. André Ramaroson, président de FIV MPA MA, un groupement de petites et moyennes entreprises. Il reconnaît que, depuis sa rencontre avec le chef de l'Etat, en janvier 1983, les relations se sont décrispées avec les pouvoirs publics. Mais il appelle de ses vœux « *la concrétisation de cette volonté politique* », qui passe notamment par l'élimination — en cours — de toutes les sociétés fantômes, nées de la crise économique, qui, sans être inscrites au registre du commerce et sans posséder de compte bancaire, bénéficient de facilités de crédit injustifiées.

Reproche-t-on aux « privés » de manquer de « punch » ? Ils répondent que « *chat échaudé craint l'eau froide* » ». Quoi qu'il en soit, « *l'économie est déjà fortement étatisée*, note le ministre des finances. *L'Etat a une position majoritaire dans 70 % des sociétés qui existent à Madagascar. L'essentiel est que ces sociétés soient dirigées de manière efficiente* ».

Le gouvernement est d'autant plus hésitant à lâcher la bride au secteur privé qu'il sait d'avance qui en profiterait. Les Mérinas des hauts plateaux bien entendu, sûrs d'eux et dominateurs, qui auraient ainsi l'occasion de prendre leur revanche sur un régime trop « côtier » à leur goût, dont ils avaient pourtant favorisé la naissance. La communauté indo-pakistanaise, qui compte environ 17 000 membres — un millier seulement ont pris la nationalité malgache, — ne serait pas la dernière à tirer avantage de cette « libéralisation ». Pionniers de l'industrie textile, très présent dans le secteur agro-alimentaire et dans l'import-export, les Karana exercent une influence discrète mais considérable dans la vie économique de la Grande Ile. A Morondava, 90 % des maisons leur appartiennent ; à Mahajanga (ex-Majunga), ils seraient propriétaires de près de la moitié du parc immobilier.

« *Mon objectif prioritaire est le transfert de revenus vers les zones rurales, où vivent 84 % de la population* », insiste M. Rakotomavo. D'où sa politique d'augmentation du prix du paddy à la production : + 15 % en 1984. D'où aussi la réintroduction de « privés » dans les circuits de commercialisation de cette denrée de base. Le ministre des finances espère ainsi, grâce à une extension des surfaces cultivées, supprimer totalement, en 1987, les exportations de riz, qui sont déjà tombées de 356 000 tonnes en 1982 à 114 000 tonnes l'an dernier. Mais, en 1985, le budget du développement rural et de la réforme agraire atteint à peine le dixième de celui de la défense nationale !

Tiendra-t-il son pari ? « *L'agriculture se fait avec les paysans qui doivent avoir le sentiment de travailler pour eux*, explique M. Rakotomavo. *On ne peut pas produire si l'on n'est pas propriétaire des terres.* » Ainsi, depuis deux ans, plusieurs milliers d'hectares ont-ils été rétrocédés à des particuliers dans la zone rizicole du lac Alaotra. Ailleurs, ce transfert a été opéré au profit de grandes sociétés privées ou s'est concrétisé par la signature de contrats de fermage.

Mais, pour que le paysan se décide à ensemencer ses champs, il lui faut, outre des prix rémunérateurs, des routes convenables pour échanger ses produits contre d'autres, un réseau d'irrigation en bon état, ce à quoi s'emploient notamment la Banque mondiale et la Communauté économique européenne. Ce paysan veut aussi avoir l'assurance que sa récolte ne lui sera pas distraite par autrui, que son profit ne sera pas grignoté par quelque intermédiaire chinois. De ce point de vue-là, la « libéralisation » ne simplifie pas forcément la vie des gens.

Le problème de la dette extérieure — 1,7 milliard de dollars — reste sans solution. S'il n'y avait pas eu, en octobre dernier, un accord de rééchelonnement, la charge de la dette aurait absorbé 80 % des recettes d'exportations ; elle en représente encore 60 %. « *C'est décourageant : on restructure, on réaménage, on réoriente notre économie, simplement pour rembourser nos emprunts sans que les ressources ainsi dégagées puissent servir au développement* », constate un haut fonctionnaire.

Plus de négociations à la petite semaine : « *Il faut arriver à un réaménagement global et raisonnable de nos prêts* », estime le ministre des finances. A son avis, l'idée d'un « club des endettés », lancée par M. Ratsiraka, qui ferait pendant au club de Paris, « *est en train de mûrir* ».

La fièvre de l'or noir

Demain le pétrole ? Depuis que le chef de l'Etat a annoncé, l'an dernier, l'ouverture d'une campagne de forages, beaucoup s'imaginent un peu vite que la prospérité est à portée de derrick. D'aucuns interprètent comme un heureux présage le fait que le FMI joue à fond la carte de Madagascar, pays auquel, depuis juin 1980, il a déjà prêté 148 millions de dollars. Commencée sous le régime de M. Tsiranana, la prospection a été interrompue en 1974 ; elle avait alors révélé des indices d'or noir. Aujourd'hui, les recherches ont repris sur la côte ouest de la Grande Ile, autour de Mahajanga et de Morondava. Quatre « blocs » y ont déjà été distribués à trois sociétés américaines — Amoco, Occidental Petroleum et Mobil — et à une compagnie italienne — Agip — sous la forme originale d'une association-participation dans laquelle l'Etat est majoritaire à 51 %.

Amoco a entamé, à la fin de 1984, son premier forage ; les autres vont suivre. « *Des éléments de réponse sont incessamment attendus* », indique le général Hubert Andrianasolo, président de l'Office militaire national pour les industries stratégiques (OMNIS). Déjà, des pourparlers sont en cours avec d'autres compagnies pour la distribution de « blocs », ailleurs, sur la Grande Ile. Pour sa part, le ministre des finances refuse sagement de prendre en compte, dans ses calculs, ce qui n'est encore que spéculation.

Personne, même les plus acquis à la « nouvelle politique économique », n'insiste trop sur le fait qu'il s'agit d'un véritable renversement de tendances. M. Rakotomavo parle prudemment d'« *une période de redressement avec plus de pragmatisme* ». Pour M. Manandafy, « *des acquis demeurent, à savoir la sortie de la zone franc, l'indépendance économique vis-à-vis de la France, le souci de justice sociale, l'effort de décentralisation. Notre projet de société n'a pas été mis en cause* ». Pour M. Razakaboana, qui représente l'aile droite de l'Avant-Garde de la révolution malgache (AREMA), le parti du président, « *il faut faire en sorte que le processus en cours soit irréversible, se méfier des replis stratégiques de ceux qui ne se résignent pas à enterrer le rêve de 1975* ». Un rêve, aujourd'hui, évanoui...

Prochain article :

UN PAYS « QUI NE S'AGENOUILLE PAS »









politique

L'opposition veut mobiliser l'opinion contre la future réforme électorale

Au cours de sa causerie mensuelle sur TF 1, M. Laurent Fabius a confirmé, mercredi soir 20 mars, que le gouvernement présentera son projet de réforme électorale pour les élections législatives de 1986 avant quinze jours (*le Monde* du 21 mars). *« Le gouvernement prendra sa décision au plus tard la première semaine d'avril »*, a déclaré le premier ministre. *« Je veux absolument sortir de cet argument qui consiste à dire : on fait les choses au dernier moment. »* En réponse à cet argument, avancé par l'oppostion, M. Fabius a souligné : *« J'ai vérifié et je me suis aperçu que, depuis plus de cent ans, jamais un système électoral n'aura été décidé aussi longtemps avant l'élection. Le record, c'est 1928, le système électoral avait été décidé neuf mois avant l'élection. Autrement, le délai a été de l'ordre de quarante-cinq jours, trois mois, six mois. Là, ce sera un an avant, et je pense que c'est tout à fait normal. »*

De leur côté, MM. Raymond Barre et Jacques Chirac, qui se sont entretenus en tête à tête pendant une heure environ, mercredi soir, à l'Hôtel de Ville de Paris, ont indiqué, dans une déclaration commune, qu'ils *« s'opposeront ensemble à tout changement de la loi électorale actuelle »*. Les deux anciens premiers ministres ont affirmé *« leur attachement commun au scrutin majoritaire »*. Le texte précise qu'ils ont *« examiné l'ensemble des problèmes qui se posent à la France d'aujourd'hui, et partagent le sentiment qu'une action vigoureuse doit être entreprise d'ici à 1986 pour qu'un succès décisif de l'opposition permette de mettre un terme à une politique qui ne permet pas à la France de faire face aux exigences de l'avenir »*.

M. Chirac voit dans ce passage de la déclaration l'élément le plus important pour l'avenir, car il signifie, à ses yeux, que l'opposition peut marcher d'un même pas d'ici à 1986.

D'autre part, M. Michel d'Ornano, ancien ministre, député UDF-PR du Calvados, a déclaré jeudi que l'opposition utiliserait *« tous les moyens légaux »* pour s'opposer à *« la manipulation qui consiste à faire voter une réforme électorale par les représentants du quart des Français »*.

M. d'Ornano, qui était l'invité du journal de RMC, a annoncé *« une bataille parlementaire »* et n'a pas exclu une mobilisation de l'opinion publique pour une manifestation du type de celle organisée le 24 juin 1984 pour l'enseignement privé.

M. Barre ne croit pas aux « combines »

Au sortir de sa rencontre avec les élus UDF du groupe Paris-Libertés, mercredi 20 mars, M. Raymond Barre s'est étonné de l'affluence de journalistes et photographes qui se bousculaient dans la petite salle du premier étage de l'Hôtel de Ville de Paris, où M. Jacques Dominati, président du groupe, les avait conviés à venir prendre « un pot » avec l'ancien premier ministre.

Devant l'agacement de M. Barre, le député (UDF-PR) de Paris expliquait le caractère tout à fait *« naturel »* de cette rencontre s'inscrivant parmi d'autres. Avant de rejoindre M. Jacques Chirac dans son bureau pour un entretien privé et de participer, à son invitation, à un dîner réunissant les élus UDF de la capitale, M. Barre, fidèle à lui même, a tenu à qualifier ce dernier rendez-vous de *« non-événement »*. *« Je rencontre M. Chirac tout à fait normalement »*, a-t-il dit sans démentir ou confirmer les informations selon lesquelles il dînerait régulièrement avec le président du RPR chez « un ami commun ». *« Ceci entre dans le cadre de la vie privée »*, devait-il remarquer en soulignant qu'il n'était pas dans ses habitudes de publier des *« communiqués »* à de telles occasions.

Avec le groupe Paris-Libertés, M. Barre a parlé longuement de la situation économique et du « changement de cap » du pouvoir, de la loi PLM (1), dont il voterait l'abrogation même s'il juge que l'élection de conseils d'arrondissements est une bonne chose, et enfin des questions institutionnelles, ce qui lui a permis de réaffirmer avec la plus grande fermeté son refus de la cohabitation et d'un changement de la loi électorale. L'ancien premier ministre n'a pas voulu répondre à un élu qui lui demandait s'il soutiendrait aux législatives des candidats qui ne seraient pas hostiles à la cohabitation. *« Je répondrais le moment venu »*, a-t-il affirmé. Et aux journalistes, il a, tout naturellement, expliqué qu'il avait parlé des *« problèmes de la France »* et non des *« problèmes subalternes »*, relevant de la *« politique politicienne »*.

Ces problèmes « subalternes » sont pourtant au cœur des préoccupations de bon nombre d'élus. Même si l'opposition négocie actuellement les présidences de conseils généraux et régionaux, les états-majors ne parlent déjà presque plus des élections cantonales mais de l'horizon 86. La bataille dans laquelle ils s'apprêtent à se jeter les inquiète. Ils ne peuvent plus dissimuler que le changement de mode de scrutin risque de les diviser plus profondément qu'ils ne veulent bien le dire. Ils savent aussi que le dossier des alliances avec l'extrême droite n'est pas refermé.

Une partie de l'UDF se déclare prête à signer sans plus attendre un accord avec le RPR sur un programme de gouvernement et, comme le souhaite vivement M. Chirac, sur les *« les conditions d'une campagne commune de l'opposition pour les élections législatives »*. Mais une autre partie de la confédération *« traîne les pieds »* selon l'expression de M. François Léotard et tourne autour de M. Barre, impatiente de connaître les initiatives que pourrait prendre l'ancien premier ministre dans la perspective des législatives.

Impatiente mais aussi désemparée d'avoir si peu de cartes entre les mains, elle guette les moindres rumeurs venant de l'Elysée, susceptibles de l'éclairer sur le mode de scrutin ; elle attend des signes de M. Barre qui l'aideraient à choisir une stratégie.

Le « pacha »

L'ancien premier ministre a, lui, des airs de « pacha ». Il reste impassible et fait mine de vouloir continuer à cheminer à son pas, loin des *« agitations du microcosme »*. Il n'a pour sa part *« rien à faire »* d'un poste gouvernemental et ne doute pas que les *« combinaisons ne sont pas le meilleur moyen d'arriver à l'élection présidentielle »*.

Du rapprochement entre l'UDF et le RPR et de sa possible marginalisation il ne veut pas s'inquiéter. Il refuse aussi d'admettre que le peu de crédit qu'il accorde aux « programmes » et son hostilité à la cohabitation ne rendent pas la partie facile à ceux qui, se réclamant de lui, doivent s'engager dans la bataille législative. Ces élections, selon M. Barre, se dérouleront de toute façon dans *« la plus grande confusion »* et ne peuvent donner lieu à une *« demi-alternance »*. *« La France n'en a jamais connu »*, dit-il. Et d'expliquer, une fois encore, que, *« dans la logique de la Ve République, les Français donnent toujours une majorité au président de la République s'ils veulent le garder. »* De cette atteinte aux institutions que serait la cohabitation, de ce *« bras de fer permanent »* entre un président de la République et un premier ministre de sensibilités politiques différentes *« l'avenir se ressentirait »*, prévient-il en reconnaissant qu'il sait *« gré »* à M. Mitterrand d'avoir *« maintenu la pratique de la Ve République »*. A ceux qui s'accommoderaient de la cohabitation, il demande si, détenant un jour l'Elysée, ils accepteraient que le gouvernement exerce l'essentiel des pouvoirs en vertu de l'article 20 de la Constitution.

M. Barre choisira donc de se tenir à l'écart si une expérience de cohabitation est tentée, ce qui ne veut pas dire pour autant qu'il ne participera pas activement à la campagne des législatives. Pour choisir une attitude, il attend, comme d'autres, de connaître la loi électorale, mais il sait qu'il peut d'ores et déjà compter sur *« une équipe »* d'hommes et de femmes *« efficaces »* dans les régions, les départements, les communes, prêts à *« se lever »* s'il le souhaite.

M. Barre songe-t-il à créer une *« structure »* ? Il ne dit pas non mais ne dit pas encore vraiment oui. Il se contente aujourd'hui de constater que, pour les élections cantonales, il a été *« accablé »* de télégrammes de candidats du RPR, de l'UDF ou *« sans étiquette »* lui demandant son soutien. Il a accédé à quelque deux cent trente demandes de candidats d'union ou engagés dans des primaires et peut se féliciter d'avoir favorisé, peut-être, l'élection de cent trente d'entre eux, au nombre desquels, remarque-t-il, figurent des candidats *« potentiels »* pour 1986 qui pourraient avec d'autres constituer autour de l'ancien premier ministre *« un noyau solide »*.

M. Barre a aussi, lors de ces élections cantonales, engagé des actions en justice contre ceux qui se réclamaient abusivement de lui. Ce fut le cas notamment dans le Rhône, le Nord et le Pas-de-Calais. Pour éviter de tels dérapages, M. Barre devra se donner des moyens de contrôle. Ce qui suppose un renforcement de son organisation. Il a déjà commencé. Autour de M. Doustin, ancien gouverneur de la France d'outre-mer, ancien directeur de cabinet de M. Barre, une équipe s'occupe, boulevard Saint-Germain à Paris, de la « carte électorale », de découvrir des hommes nouveaux et de talent, de coordonner et surveiller les réseaux qui se sont peu à peu mis en place dans toute la France.

Une telle organisation pourra permettre à M. Barre d'opposer ses propres candidats à ceux qui au RPR et à l'UDF tenteraient dans une union *« exclusive »* de maltraiter ses supporters. Ces hommes, comme l'expliquait récemment M. Philippe Mestre, député de Vendée et lui aussi ancien directeur de cabinet de M. Barre, seraient *« résolus à refuser le compromis permanent de la cohabitation »* et pourraient, s'ils étaient en nombre, jouer le blocage du processus.

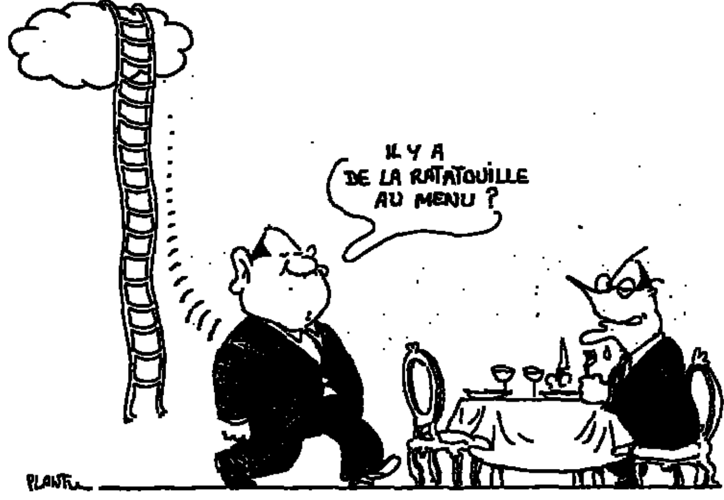
Pour l'heure, le député du Rhône est bien décidé à résister à *« la pression très forte »* du RPR, de M. Giscard d'Estaing et de M. Léotard, qui veulent sceller, par un texte, l'union entre les deux grandes familles de l'opposition.

« Ils ne m'auront pas à l'usure. Depuis le temps, ils n'ont pas encore compris ! », s'exclame M. Barre, qui, en aucun cas, ne veut *« se laisser embarquer dans cette affaire de la cohabitation. Je répondrai de mon attitude devant mes électeurs »*, ajoute-t-il. Il ne croit pas à la portée des manifestations trop ostensiblement unitaires entre M. Chirac et M. Giscard d'Estaing et n'est pas loin de penser que cette *« réconciliation »* manque de *« crédibilité »*. Il s'étonne aussi qu'on puisse vouloir le désigner comme un « diviseur » de l'opposition. *« En quoi ai-je porté atteinte à l'union dans toutes les élections depuis 1981 ? Pourquoi y porterai-je davantage atteinte en 1986 ? »*, interroge-t-il.

Les *« formules alambiquées »* et le *« parti de l'union »*, cela ne dit rien à M. Barre, qui se souvient que la création de l'UDF en 1978 avait été voulue *« au nom du pluralisme »*. Elle n'avait pas suscité la rédaction d'un programme commun RPR-UDF et pour cause, puisque l'UDF était conçue comme une machine de guerre contre M. Chirac. Si M. Barre se rend le 9 juin, à l'invitation de M. Giscard d'Estaing, à la manifestation commune aux clubs Perspectives et Réalités et Club 89 et à laquelle assistera M. Chirac, c'est par *« déférence »*. Il ne croit pas pour autant à l'avenir des travaux en cours, qui risquent, selon lui, de *« s'enliser »*, et il n'a pas l'intention, pour sa part, d'abandonner la *« ligne »* qu'il s'est fixée. *« Ni serment du Jeu de Paume, ni catalogue des Trois Suisses »*, répète-t-il, bien décidé à ne rien signer. *« Je suis bien payé, depuis longtemps, pour ne pas croire aux combines »*, confie-t-il.

Un tel parcours jusqu'ici n'a pas si mal réussi à l'ancien premier ministre, qui a pris dans les sondages quelques longueurs d'avance sur ses partenaires de l'opposition. Mais la route qui mène à 1986 et, 1988 n'a pas encore révélé toutes ses embûches.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.



Dessin de PLANTU.

(1) Paris, Lyon et Marseille ont des statuts municipaux qui sortent du droit commun. Elles disposent de mairies et de conseils d'arrondissements.

● *L'union RPR-UDF.* — Réuni mercredi après-midi 20 mars, le bureau politique de l'UDF a jugé que *« les Français viennent de confirmer, à l'occasion des élections cantonales, leur opposition à la politique socialiste. Ils comptent que les élections législatives de l'an prochain provoqueront un changement de majorité. Après ces élections législatives*, notent les membres du bureau, *seul un gouvernement d'union constitué par l'UDF et le RPR pourra assurer le redressement de la France »*. *« Pour atteindre cet objectif dans la clarté »*, le bureau politique de l'UDF a décidé *« d'arrêter ses propres orientations d'action politique »* et de *« se concerter avec le RPR pour définir de manière commune les priorités de l'alternance »*. M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, a précisé que la déclaration commune avec le RPR manifestant *« notre volonté de gouverner ensemble »* pourrait être signée *« sans délai »*.

L' « overdose majoritaire » et la désintoxication proportionnelle

I. — *Un débat faussé*

par OLIVIER DUHAMEL (*)

Est-il possible qu'ait lieu en France un débat digne de ce nom sur le mode de scrutin souhaitable pour élire les députés ? Rien n'est moins sûr, à voir l'accumulation de facteurs défavorables. Il faut en dresser la liste, ne serait-ce que pour conjurer ce qui peut l'être.

Le choix du moment échappe presque à l'entendement. Alors que rien n'empêchait les socialistes de voter avec force et tranquillité la réforme de leur choix en 1981 ou 1982, ils ont attendu la disgrâce, ils attendent encore que l'échéance soit vraiment toute proche pour proposer les nouvelles règles du jeu.

Certes, on l'a dit, les précédents ne manquent pas de semblables réformes votées à la dernière minute, mais elles le furent par des majorités nettement moins affaiblies. Autrement dit, il n'est pas illégitime en soi de changer le mode de scrutin peu de temps avant l'échéance, mais, vu l'état de la gauche, l'entreprendre revient à donner des verges pour se faire fouetter. A tout le moins eût-il été préférable de le faire avant les cantonales, dont les résultats, si étonnament conformes aux prévisions, n'ont rien apporté d'indispensable pour les calculs des stratèges, d'ailleurs toujours déjoués.

Pour tout dire, il n'est pas exclu que l'on assiste à une obstruction systématique de l'opposition, et l'on sait qu'au Sénat elle peut aller jusqu'à paralyser l'action législatrice.

On n'imagine certes pas un million de personnes descendant dans la rue pour défendre le scrutin majoritaire, la manière d'élire son député ne suscitant pas le même intérêt que le choix de l'école de ses enfants. Mais le terrain n'en est pas moins préparé pour un affrontement institutionnel où chacun aura eu sa part de responsabilité sans que la démocratie y gagne quoi que ce soit. Sauf à oser le risque absolu, le référendum.

Le référendum ne pose pas de problème constitutionnel : la loi électorale relève à l'évidence de l'article 11. Il est théoriquement gagnable : communistes, socialistes et lepénistes font, sur le papier, une majorité un peu monstrueuse, mais une majorité proportionnaliste. Il reste politiquement très dangereux, puisque les Français répondent au questionneur, non à la question.

Les motivations des acteurs politiques n'échappent pas à la trivialité, de règle en matière constitutionnelle. Chacun défend la position conjoncturellement la plus avantageuse, sans trop se soucier des grands principes. Tel ancien président de la République qui demandait hier un scrutin mixte ne veut plus que l'on touche au majoritaire pur et dur ; tel député socialiste de base qui a « travaillé » sa circonscription oublie les professions de foi proportionnalistes parce qu'il pense échapper au reflux ; tel autre, parisien et sûr d'être battu, veut un peu de proportionnelle pour sauver sa présence au Parlement. Le Front national, par ailleurs viscéralement attaché à tout ce qui renforcerait l'autorité d'une France supposée en perdition, ne craint pas l'affaiblissement de l'Etat par la proportionnelle, uniquement parce qu'elle lui donnerait quelques sièges.

Calculs

Quant au Parti communiste, s'il a le mérite de la constance dans la revendication proportionnaliste, érigeant même la proportionnelle en *« loi fondamentale de la démocratie »*, il ne va pas jusqu'à se l'appliquer à lui-même. Vive la proportionnelle si elle permet l'élection de députés communistes sans les obliger à se compromettre avec les socialistes, mais à bas la proportionnelle qui permettrait de faire vivre des tendances contradictoires au sein du *« parti de la classe ouvrière »*.

Il n'est jusqu'aux partisans de M. Mitterrand qui disent ou laissent dire que l'instillation de la proportionnelle n'est nécessaire que pour empêcher l'avènement d'une trop forte majorité de droite en 1986, c'est-à-dire que le scrutin majoritaire est bon lorsqu'il donne à un président socialiste une majorité pour gouverner, mais mauvais lorsqu'au terme de la législature il traduit clairement l'expression d'une volonté contraire. Reconnaissons qu'il est difficile de repérer dans tous ces calculs l'esquisse d'une vraie réforme, soucieuse seulement de perfectionner notre démocratie.

Les positions des politologues ne nous éloignent pas complètement de ces considérations stratégiques. Par un curieux paradoxe, les progrès de la science constitutionnelle ne favorisent pas toujours l'échange, pourtant nécessaire, de réflexions sur les valeurs démocratiques et les mécanismes les meilleurs pour les satisfaire. Probablement parce qu'il a fallu s'émanciper de mauvaises habitudes chez les juristes qui distinguaient parfois mal l'analyse des faits de l'expression de leurs préférences, certains positivistes récusent aujourd'hui l'expression d'une quelconque conviction. Et lorsque nous échappons à ce travers, c'est souvent pour tomber dans les vices de la prudente redite ou succomber au confort du conformisme ambiant.

Dans la France de 1985, il est à peu près impossible de trouver un politologue qui ne soit pas partisan du scrutin majoritaire. Lors du colloque du vingt-cinquième anniversaire de la Ve République, dont les débats viennent d'être publiés (1), nous fûmes tous antiproportionnalistes, implicitement, comme il se doit, mais dans une unanimité gênante pour la discussion. Ajoutons que les constitutionnalistes risquent toujours d'être trop... constitutionnalistes. Interrogez un spécialiste sur les effets de telle ou telle mesure, relevant de son domaine, sur le reste de la société, et il aura nécessairement tendance à le surestimer. Pour prendre un exemple, certes caricatural, celui qui sait que la République de Weimar combinait l'élection directe d'un président avec l'élection proportionnelle des députés risque d'en déduire un peu vite que la proportionnelle nous conduirait, *via* l'ingouvernabilité, au nazisme. Celui qui sait que la proportionnelle réduit à peu de chose la dissolution en déduira que nous en reviendrions à la IVe République, ce qui est vraiment aller vite en besogne et faire fi de l'élection du président par le peuple.

En vérité, comme les autres, et parfois plus que les autres, politologues et constitutionnalistes sont marqués par la culture politique de la Ve République. De ce nouveau système, ils ont découvert progressivement les mécanismes, en exagérant l'importance de chacun d'entre eux, à force de les expliquer.

Estimant probablement à juste titre que l'ensemble aboutissait à un régime plus efficace et plus démocratique que le parlementarisme d'antan, ayant usé leur voix et leur plume à tenter d'en convaincre de vrais démocrates marqués par le contexte putschiste de l'avènement de la Ve, ayant reçu une succession de preuves dans la survie du régime en 1969 et la réalisation de l'alternance en 1981, ils sont particulièrement fermés à toute réforme de peur de devoir tout recommencer.

Bref, la réforme électorale est présentée trop tard pour que nombre de Français y voient autre chose qu'une manœuvre, trop près de l'échéance pour que les acteurs politiques en discutent sereinement, trop confusément pour que les spécialistes y participent en se détachant de leurs idées reçues. Mais, malgré tous ces handicaps, elle mérite une vraie réflexion.

Prochain article :

A L'ALLEMANDE

(*) Professeur de droit public à l'université Paris X-Nanterre, directeur de la revue *Pouvoirs*.

(1) *La Constitution de la Ve République*, Presses de la FNSP, 1985, 78 F.

● *Pour la proportionnelle intégrale.* — Des personnalités politiques, syndicales et intellectuelles ont lancé une pétition demandant *« l'adoption de la représentation proportionnelle intégrale sans fixation d'un seuil minimum »*. Cette pétition a été signée notamment par MM. Didier Anger, Jean-Paul Aron, Pierre Bauby, Jacques de Bollardière, Claude Bourdet, Michel Butel, Yvan Dautin, Mme Marguerite Duras, MM. Jean-Pierre Faye, Gérard Fromanger, Félix Guattari, Alain Krivine, Matta, Daniel Richter, Paul Virilio.

* *Collectif pour la proportionnelle intégrale*, 9, rue de Condé, 75006 Paris. Chèques à l'ordre de M. Félix Guattari.



M. Fabius précise les priorités du gouvernement

● *Un plan de trois ans pour le développement de la recherche scientifique*

● *Modernisation de la police*

● *Des mesures pour améliorer la vie quotidienne des jeunes et des chômeurs en fin de droits*

Interrogé sur les résultats des élections cantonales, M. Laurent Fabius a estimé, mercredi soir 20 mars, au cours de sa causerie mensuelle sur TF 1 : « *Du côté de l'opposition c'est un succès, il faut le reconnaître, sans pour autant que ce soit un triomphe. Du côté de la majorité il y a, par rapport à 1979, un recul, mais ce n'est pas pour autant une déroute.* » Le premier ministre a ajouté : « *Il faut être prudent dans la projection des résultats. J'ai l'expérience de 1978 et 1981 : un an avant 1978 tout le monde disait que l'opposition allait gagner mais c'est la majorité qui a gagné ; tout le monde disait, un an avant 1981, que M. Giscard d'Estaing allait être réélu et c'est M. Mitterrand qui l'a été. Les choses sont difficiles* [aujourd'hui] *pour la majorité mais assez ouvertes.* »

Le chef du gouvernement a également indiqué quelles seront ses priorités au cours des prochains mois. « *Je ne veux pas qu'on tombe dans une espèce de paralysie électorale. Il faut que 1985 soit utile pour la France.* » Ces priorités sont au nombre de quatre, parmi lesquelles la « *démocratisation de la vie politique* », dans laquelle s'inscrivent le projet de réforme du mode de scrutin législatif *(lire page 8)* et l'organisation, en même temps que les prochaines législatives, des élections régionales au suffrage universel. M. Fabius veut « *continuer l'effort contre l'inflation et pour l'emploi* ». Il a notamment déclaré : « *En ce qui concerne, l'inflation les résultats du début de l'année sont mauvais mais je suis assez prudent ; je crains que le premier semestre ne soit pas extraordinaire. Je pense que le deuxième semestre sera bon et que sur l'ensemble de l'année on devrait avoir un résultat meilleur que l'an dernier. Mais cela demande, incontestablement, un effort. Quant aux résultats du commerce extérieur, ils se sont améliorés l'année dernière mais les deux premiers mois de cette année ne sont pas bons, il faut bien le reconnaître. Bien sûr, cela s'explique, en partie, par la facture pétrolière qui a augmenté avec le froid de l'hiver, mais cela veut dire que nos entreprises aient un moral de battant, soient performantes à l'exportation.* »

Autre priorité : le travail « à long terme ». Après avoir rappelé les nouvelles orientations dans le domaine de l'éducation nationale, le premier ministre a précisé que le gouvernement présentera au Parlement, au cours de la session de printemps, un plan de développement de la recherche scientifique « *sur trois ans, 1986, 1987, 1988* ». M. Fabius a aussi annoncé le dépôt, lors de cette même session, d'« *un plan, sur cinq ou dix ans, de modernisation de la police* ». « *Les Français ont le souci de la sécurité, ils ont raison,* a-t-il souligné. *On a fait, au cours des dernières années, un gros effort sur la gendarmerie, c'est-à-dire le milieu rural, mais il faut qu'on fasse le même effort dans les villes.* »

Enfin, le premier ministre a exprimé sa volonté de prendre des mesures pour « *l'amélioration de la vie quotidienne* ». Sera créée « *dans les semaines qui viennent* », pour faciliter la vie quotidienne des jeunes, dans le domaine des transports, notamment, « *une carte jeunes, comme il y a une carte vermeil pour d'autres usagers* », afin de faire bénéficier les jeunes « *de priorité et de tarifs réduits sur toute une série de prestations* ».

De même, le chef du gouvernement veut régler, conformément au souhait exprimé par le président de la République, le cas des chômeurs arrivés « *en fin de droits* ». « *Je me donne jusqu'à la fin de ce semestre pour proposer une solution,* a dit M. Fabius. Nous sommes limités par les problèmes financiers, mais il y a là une exigence de solidarité. »

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres au palais de l'Élysée, le mercredi 20 mars 1985. A l'issue du conseil, le service de presse de la présidence de la République a diffusé un communiqué dont voici les principaux extraits :

● CONVENTIONS INTERNATIONALES

Le ministre des relations extérieures a présenté au conseil des ministres quatre projets de loi autorisant l'approbation de quatre conventions internationales.

– **La convention franco-thaïlandaise sur la coopération en matière d'exécution des condamnations pénales**, signée à Bangkok le 26 mars 1983. Les ressortissants de chacun des deux pays condamnés dans l'autre à une peine privative de liberté qui auront accompli la durée minimale de la peine prévue par la loi de cet Etat auront désormais, sous certaines conditions, la possibilité d'être, avec leur consentement, transférés dans leur pays d'origine pour y effectuer le reste de leur peine. Ce texte permettra de résoudre certains problèmes humanitaires.

[Cette convention s'ajoute à trois textes de même nature, signés avec le Canada, les Etats-Unis et le Maroc et que l'Assemblée nationale a approuvés le 20 novembre dernier (*le Monde* du 22 novembre 1984).]

– **Le protocole sur les privilèges et immunités de l'Organisation internationale des télécommunications maritimes par satellites** (INMARSAT), signé à Londres le 1er décembre 1981. Ce protocole reconnaît à l'organisation les garanties habituellement réservées aux organisations internationales et à leur personnel, et nécessaires au bon exercice de sa mission.

– **Deux avenants aux conventions fiscales franco-américaine et franco-norvégienne**, signés respectivement le 17 janvier 1984 et le 14 novembre 1984. L'objet essentiel de ces deux avenants est d'introduire dans les conventions fiscales correspondantes les dispositions rendues nécessaires par l'institution en France de l'impôt sur les grandes fortunes à compter du 1er janvier 1982.

● LE BILAN DE LA CAMPAGNE « VIVRE ENSEMBLE »

Mme le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, porte-parole du gouvernement, a présenté au conseil des ministres, à la veille de la journée internationale de lutte contre le racisme décrétée par l'ONU, une communication sur le bilan de la campagne « Vivre ensemble » lancée par le gouvernement en mars 1984.

Cette campagne, qui doit se poursuivre jusqu'en juin 1985, vise à lever les incompréhensions susceptibles d'opposer entre elles les diverses communautés de notre société.

Les administrations, des élus, des partenaires sociaux et des associations se sont mobilisés pour promouvoir des actions permettant à ces communautés de mieux se connaître.

Les écoles et les enseignants, les associations de quartier et les animateurs culturels ont participé à cette mobilisation, qui a donné lieu à de nombreuses réalisations et expériences locales.

L'Agence pour le développement des relations interculturelles contribue, par les informations qu'elle diffuse auprès de la presse et des associations, au développement de cette campagne. (...)

● LES FEMMES D'ARTISANS ET DE COMMERÇANTS

Le ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme a présenté au conseil des ministres une communication sur la situation des conjoints d'artisans et de commerçants.

De nouvelles dispositions ont été retenues :

1) – Afin de faciliter l'accès au statut de conjoint collaborateur, la procédure d'inscription au registre du commerce et au répertoire des métiers sera allégée. L'initiative pourra être prise par le seul conjoint, l'accord du chef d'entreprise étant requis par la suite ;

2) – En vue de permettre à tout moment aux conjoints collaborateurs d'acquérir des droits à la retraite, la date limite du 31 décembre 1984 prévue pour le rachat des cotisations est supprimée. En outre, les cotisations versées à cet effet seront, sous certaines conditions, déductibles des bénéfices de l'entreprise.

Par ailleurs, le ministère du commerce, de l'artisanat et du tourisme et le ministère des droits de la femme engageront une nouvelle campagne d'information sur l'ensemble des possibilités offertes aux conjoints. (...)

● L'ACTION SOCIALE DE L'ADMINISTRATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Le secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et victimes de guerre a présenté au conseil des ministres une communication sur l'action sociale menée par son département.

Cette action s'adresse aux anciens combattants, ainsi qu'aux handicapés et invalides civils. Elle s'exerce notamment par :

– Les soins et l'hébergement assurés par l'Institution nationale des invalides, qui dispose d'équipes et de matériels performants, reconnus sur le plan international ;

– L'appareillage des quatre-vingt-dix mille malades accueillis chaque année dans cent treize centres au sein desquels ont lieu les consultations médico-techniques :

– Les recherches et les expériences menées par le centre d'études et de recherche sur l'appareillage des handicapés (CERAH), créé en novembre 1984 ; ce centre, à la gestion duquel les personnalités scientifiques et les usagers sont associés, doit notamment contribuer au développement de la production française en matière d'appareillage ;

– La formation et l'insertion professionnelle assurées par le service des emplois réservés et les écoles de rééducation de l'Office national des anciens combattants (ONAC) ; ces établissements obtiennent 75 % de réussite aux examens professionnels et modernisent constamment leur enseignement, notamment dans le domaine informatique.

MESURE D'ORDRE INDIVIDUEL

Le conseil des ministres a adopté la mesure individuelle suivante :

Sur proposition du premier ministre :

– **M. Bernard Dejean de la Bâtie**, ministre plénipotentiaire, est nommé secrétaire adjoint de la défense nationale en remplacement de M. Jacques Jessel, ministre plénipotentiaire, appelé à d'autres fonctions.

M. Monory devrait présider la région Poitou-Charentes

De notre correspondant

La Rochelle. – L'élection du nouveau président du conseil général de la Charente-Maritime, vendredi 22 mars, s'annonce sans surprise : M. François Blaizot (UDF-CDS) va remplacer à la tête du département M. Philippe Marchand (PS), député. Le groupe des trente-deux élus de la nouvelle majorité départementale s'est réuni à Rochefort sous la présidence de M. Jean-Noël de Lipkowski (RPR), député, pour arrêter sa stratégie et pour désigner ses représentants aux principaux postes du bureau de l'assemblée départementale et à l'assemblée régionale Poitou-Charentes, qui doit également changer de président lundi 25 mars.

Depuis que M. René Monory (UDF-CDS), président du conseil général et sénateur de la Vienne, s'est porté officiellement candidat à la présidence de la région, M. de Lipkowski s'est gardé de confirmer les intentions qui lui avaient été prêtées de briguer le même poste.

Le succès de M. Monory paraît donc assuré pour la présidence de la région.

M. G.

RECTIFICATIFS. – **Puy-de-Dôme** : dans le canton de Billom, M. Guillon, conseiller sortant réélu est PS.

Somme. – Dans le canton de Friville-Escarbotin, M. Mullesch, qui a obtenu 3 203 voix, était PC et non PS.

Var. – Les résultats du canton de Toulon-V ont été attribués au canton de Toulon-IX, et inversement. Par conséquent, dans le canton de Toulon-V, c'est M. Massi, conseiller sortant UDF-CDS, qui a été réélu avec 2 299 voix contre 1 403 à M. Mamy, du Front national. Dans le canton de Toulon-IX, c'est M. Orsini, conseiller sortant UDF-PR, qui a été réélu avec 2 794 voix contre 1 607 à M. Gaia, PS, et 1 367 à M. Garcin du Front national.

Hauts-de-Seine. – Dans le canton de Levallois-Perret-Nord, Mme de Coster, qui a été élue avec 6 721 voix, est RPR.

Isère. – Dans le canton de Eybens, M. Leonardi (RPR) a été élu, et non pas M. Guibbaud (PS), contrairement à ce que nous avons indiqué.

La composition du nouveau conseil général est la suivante : 9 PC, 14 PS, 1 app. PS, 3 UDF-CDS, 11 UDF-PR, 9 RPR, 9 div. opp. et 1 FAR.





société

RELIGION

LA THÉOLOGIE DE LA LIBÉRATION SUR LA SELLETTE

Rome condamne les thèses du Père Leonardo Boff

De notre correspondant

Cité du Vatican. — Les thèses du Père franciscain Leonardo Boff, l'un des plus lus parmi les théologiens de la libération, sont *« de nature à mettre en péril la saine doctrine de la foi »*. Dans un document de la Congrégation pour la doctrine de la foi (ex Saint-Office), approuvé par le pape et rendu public mercredi 20 mars, le Saint Siège s'est donc officiellement prononcé sur le cas de ce prêtre brésilien de quarante-sept ans, professeur de théologie à l'université Pétropolis (Brésil), qui avait été convoqué à Rome le 7 septembre 1984 pour défendre les thèses contenues dans son livre *Eglise, charisme et pauvres*.

« Ayant pris acte des bonnes intentions et des témoignages répétés de fidélité à l'Eglise et au magistère » du Père Boff, précise le texte de la Congrégation, les *« réserves émises à propos de cet ouvrage »* ne sont pas levées pour autant et la Congrégation a estimé nécessaire de rendre publics les *« points essentiels du contenu doctrinal »* des thèses incriminées, qualifiées d'*« insoutenables »*.

« Des options dangereuses »

Les « options » que le texte signé du cardinal Ratzinger juge *« dangereuses »* sont au nombre de quatre. Elles concernent : la structure de l'Eglise, le conception du dogme, l'exercice du *« pouvoir sacré »* et le *« rôle prophétique de l'Eglise »*.

Le Père Boff est accusé de faire à l'égard des structures de l'Eglise des *« critiques fondamentales »* lorsqu'il affirme que *« l'Eglise comme institution est étrangère à la pensée du Christ »*. Selon lui, poursuit le document, la hiérarchie est le *« résultat d'une nécessité d'institutionnalisation »*. Le théologien est en outre accusé d'avoir une *« vision relativiste »* de l'Eglise.

A propos du dogme, poursuit le document de la Congrégation, le Père Boff fait preuve du même relativisme, affirmant que le dogme n'est valable que *« pour un certain temps et pour certaines circonstances »* ; aussi, explique le document, *« l'authentique conception catholique du dogme se voit-elle condamnée comme dogmatisme »*.

Quant au *« pouvoir sacré »*, il relèverait, selon le Père Boff, d'une *« pathologie dans l'exercice hégémonique qu'en fait l'Eglise de Rome »*. Critiquant le prêtre brésilien pour avoir écrit que *« le pouvoir sacré a été l'objet d'un processus d'expropriation des moyens de production religieux de la part du clergé au détriment du peuple chrétien »*, le cardinal Ratzinger reconnaît cependant que les risques d'abus ont toujours existé mais qu'on ne peut interpréter la réalité des sacrements et de la vie de l'Eglise en termes *« de production et de consommation, de monopole, d'expropriation, de conflit avec un bloc hégémonique (...), sans courir le risque de détruire le sens authentique des sacrements »*.

Enfin, en ce qui concerne le *« prophétisme de l'Eglise »*, la Congrégation pour la doctrine de la foi affirme : *« Il ne fait pas de doute que tout le peuple de Dieu participe à l'action prophétique du Christ »*, mais il doit le faire *« dans le respect de la hiérarchie de l'Eglise »*, à qui il appartient de juger en dernier ressort de son authenticité.

PHILIPPE PONS.

L'objet du délit

L'objet du délit est un livre de 288 pages, qui vient de paraître en français sous le titre *Eglise, charisme et pouvoir* (1). Il s'agit d'un recueil d'essais qui traitent tout de l'Eglise catholique en tant qu'institution, structure et lieu de pouvoir.

Il faut reconnaître que le franciscain brésilien n'y vas pas de main morte. Il dissèque le « modèle romain » du christianisme sans complaisance. Rejetant une Eglise fermée sur elle-même, *« tournée exclusivement vers le dedans »*, essentiellement cléricale et hiérarchique, ou encore une Eglise *« maîtresse et mère »*, qui s'est *« rapprochée des classes dominantes qui contrôlent l'Etat »*, selon un *« pacte colonial »*, Leonardo Boff plaide pour une Eglise *« sacrement du salut »*, conforme à la théologie du concile Vatican II, et *surtout pour une nouveau modèle, « L'Eglise issue des pauvres »*.

Pour lui, la *« communauté ecclésiale de base »*, type de ce nouveau modèle, *« ne se définit plus seulement comme un simple instrument à travers lequel l'Eglise atteint le peuple et l'évangéliste. Elle est une façon nouvelle et originale de vivre la foi chrétienne, d'organiser la communauté autour de la Parole, des sacrements (quand cela est possible) et des nouveaux ministères exercés par des laïcs (hommes et femmes) »*.

L'essentiel du différend entre le Père Boff et les responsables romains est moins doctrinal — *encore qu'on lui reproche de relativiser le dogme et les sacrements* — que politique, au sens de l'exercice d'un pouvoir. Etablissant un parallèle entre le Vatican et le Parti communiste soviétique, le Père Boff décrit l'Eglise catholique *comme une structure de pouvoir autoritaire*, pyramidale et personnalisée, décalquée sur le système romain et féodal dont elle est issue. Ce que l'Eglise défend, estime-t-il, est moins l'autorité divine que la forme historique *dans laquelle celle-ci s'est coulée*.

« Je ne mets pas en doute l'autorité de l'Eglise, écrit-il, *mais la manière dont cette autorité a été organisée historiquement afin de réprimer toute liberté de pensée au sein de l'Eglise. »*

Ce livre n'est pas un traité de théologie ou d'ecclésiologie, mais un recueil d'articles. Il contient des exagérations et des raccourcis, l'auteur est le premier à le reconnaître. Mais il constitue aussi une interpellation du modèle centralisateur d'une Eglise, ébranlé un moment par Vatican II, et qui renaît de ses cendres.

ALAIN WOODROW.

(1) *Eglise, charisme et pouvoir*, par Leonardo Boff, éditions Lieu commun, 288 pages, 85 F.

Le témoignage du prêtre brésilien

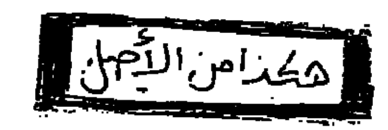
Le Père Leonardo Boff *explique* ci-dessous les circonstances dans lesquelles il avait été convoqué à Rome par le cardinal Ratzinger, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi (ex-Saint-Office), et comment s'est déroulé cet entretien.

Le 15 mai 1984, le cardinal Ratzinger m'envoyait une lettre de six pages sur mon livre *Eglise, charisme et pouvoir*, avec un certain nombre de critiques destinées à être publiées *« pour le bien du peuple de Dieu »*. Malgré cela, j'étais convoqué à Rome pour un *« colloque »* dont la fonction et la signification n'étaient plus très claires, puisque la lettre de critiques était déjà promise à la publication. Mes propres démarches et celles du cardinal Lorscheider, président de la Conférence épiscopale brésilienne, demandant au cardinal Ratzinger que le colloque puisse avoir lieu au Brésil, puisque nous y possédons une commission épiscopale de la doctrine bien structurée, restèrent sans effet. La rencontre devait avoir lieu à Rome, expliquait-on, parce que la procédure était engagée selon le règlement interne de l'ex-Saint-Office.

La pression des médias et la présence des deux cardinaux Lorscheider et Arns, qui m'accompagnaient, transformèrent ce « colloque » judiciaire en discussion d'éclaircissement à laquelle, dans un second temps, ils purent même assister dans l'enceinte du tribunal romain.

J'ai pu sentir un immense courant de solidarité à travers les milliers de pétitions envoyées par des chrétiens, tant de mon pays (le Brésil) que du monde entier, de la Pologne au Pakistan, depuis des cardinaux jusqu'à un groupe de prostituées. Cette solidarité s'adressait moins à moi qu'à notre cause elle-même : la valeur des Eglises locales, certaines options théologico-pastorales et la légitimité de la réflexion qui les accompagne. Il est absolument sans fondement de voir dans cette solidarité un rejet de la personne du pape. La présence des deux cardinaux constituait un fait inédit dans l'histoire de l'ex-Saint-Office. Il étaient là pour témoigner de l'orthodoxie ecclésiale de la théologie pratiquée au Brésil et en Amérique latine. On y trouvera peut-être des ambiguïtés et même des erreurs : les ambiguïtés pourront être éclaircies, et les erreurs corrigées, mais il n'en reste pas moins que cette théologie s'inscrit dans l'Eglise et pour le bien de cette Eglise.

Ma convocation à Rome a provoqué un immense processus de conscientisation et même d'évangélisation, grâce aux médias. Ce qui était parfaitement bien perçu, c'est que la question de l'oppression-libération dépasse les limites des Eglises et concerne la conscience éthique de l'humanité tout entière ; cela constitue un défi aux pratiques politiques à un niveau mondial. La théologie de la libération a cherché dans le domaine religieux des réponses pratiques et théoriques à ce problème crucial. Aux yeux de beaucoup, le christianisme y a gagné en crédibilité : il s'est fait le porteur du cri des opprimés, qui ont trouvé, dans le sein des Eglises, des espaces d'humanisation et de transformation sociale. Le christianisme peut ainsi être un véritable facteur de changement et de libération.



LETTE

Le témoignage
u prêtre brésilien





"Il y avait le "Michelin" ou le "Gault-Millau" pour les restaurants, le "Vidal" pour la pharmacie, voici le "TENDRON" pour les placements."

FRANÇOIS LABROUILLÈRE
Le Quotidien de Paris.

Que choisir en 1985? C'est à cette question notamment que répond le *Guide de votre argent 1985*, réalisé par René Tendron et l'équipe de Telpresse. Réponse complexe car elle est fonction de plusieurs facteurs.

Il est essentiel de savoir ce que l'on attend de son placement. Est-ce du revenu pour compléter les siens, de la future plus-value, ou encore un allègement de ses impôts grâce à une fiscalité quelquefois encore généreuse? Ici la réponse est personnelle et dépend aussi de son tempérament. De l'anxieux au jouisseur en passant par le conservateur, le dynamique, le joueur ou le rêveur, des menus sont proposés en fonction des sommes disponibles à investir, en précisant chaque fois le pourcentage que devrait représenter l'immobilier dans votre patrimoine.

Un exemple: pour 300000 F le *Guide de votre argent* conseille au conservateur des parts de S.C.P.I. et un appartement en bord de mer; au dynamique, une résidence secondaire selon les formules du type «nouvelle propriété»; au joueur, un appartement soumis à la loi de 1948, ou des murs de boutiques; à l'anxieux, un logement en centre-ville (Paris et grandes métropoles); au jouisseur, des semaines de multipropriété à la mer et à la montagne; au rêveur, un appartement en cours de réhabilitation.

Les menus étant établis, on trouve dans le guide une description détaillée et animée de plus de cinquante programmes immobiliers à travers la France, et des S.C.P.I. correspondant à son appétit et à ses goûts, ainsi que tous les autres placements (or, valeurs mobilières, assurances etc.) avec chaque fois un conseil précis et une appréciation (avec des étoiles comme dans un guide gastronomique) pour chacun des critères essentiels: sécurité, rendement, plus-value et liquidité. De quoi rassasier les plus affamés pour toute l'année 1985.

LE FIGARO MAGAZINE.

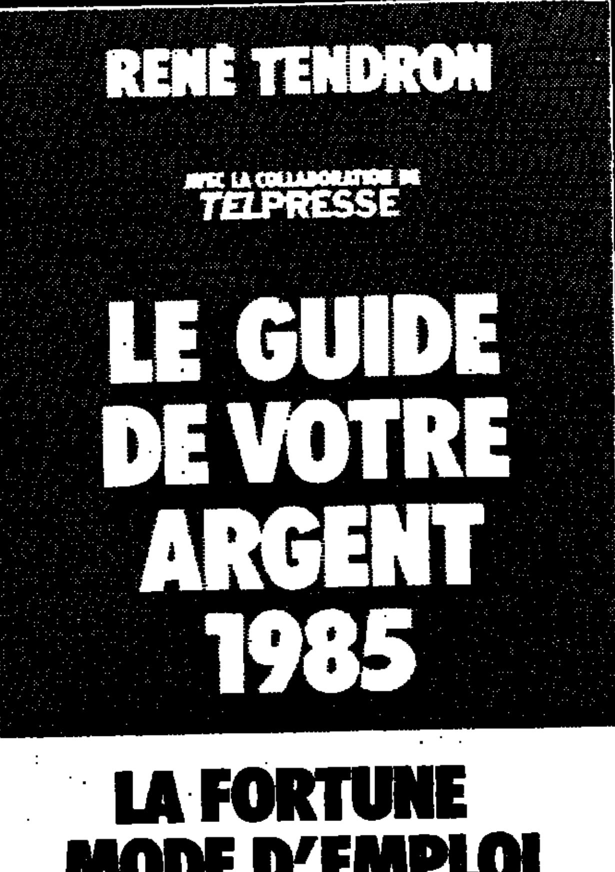
Voila sans doute le guide le plus complet et le plus intelligent qu'on puisse trouver sur le marché en matière de placements.

René Tendron et son équipe de Telpresse ne se contentent pas de fournir les données de base (de la pierre aux «placements de plaisir» en passant par la terre, la Bourse, les produits financiers...). Ils brossent aussi, pour chaque catégorie d'investissement, une série de «portraits». C'est-à-dire qu'ils examinent à la loupe une trentaine de programmes immobiliers, une douzaine d'investissements «terre et forêt», une centaine de valeurs boursières, etc.

En découvrant le deux-pièces à 30000 francs de la banlieue parisienne (ça existe!) et le studio à 700000 francs du Forum des Halles, le placement en vaches laitières — à partir de 15000 francs — ou en obligations à coupon zéro, le lecteur bénéficie d'une véritable «leçon de choses» et apprend à exercer son jugement. Il est également mis en garde contre les traquenards, les fausses bonnes affaires et les filons épuisés (conteneurs, peintures hyperréalistes...).

Enfin, si le placement comporte toujours une part de risque, les scénarios présentés pour 1985 donnent du moins la possibilité de mettre toutes les chances de son côté, en étayant ses choix sur les tendances probables de l'environnement économique. Bref, l'achat et la lecture de ce guide constituent un investissement modique, mais à coup sûr extrêmement rentable.

L'EXPANSION.



Ce livre qui passe en revue quelque 250 produits financiers vous donne aussi des conseils très précis sur les placements à privilégier cette année (notamment actions de sociétés françaises liées à la consommation, aux B.T.P., SII, Sicomi..., petit appartement ancien en centre-ville, napoléons, argenterie, pièces d'argent...), ceux qui peuvent mériter le détour (obligations à taux fixe à moins de trois ans, valeurs pétrolières, actions japonaises et certaines américaines; murs de boutiques; groupements forestiers, lingot, diamants de belle qualité...), et aussi ceux à éviter début 1985. Parmi ces derniers, les terres à blé, les conteneurs et wagons, les actions de sociétés françaises fortement exportatrices...

Pour chaque type de placement présenté, des critères comme la liquidité, la sécurité, la rentabilité et la plus-value, sont retenus et donnent droit à une «cote».

Un bon point: les nombreux renseignements concernant la fiscalité attachée à chaque placement.

Une centaine d'actions françaises et étrangères figurent dans la sélection. Après un bref portrait de la société, la conclusion fait souvent référence à la gastronomie: «On peut acheter sans faire la fine bouche», ou «la qualité de la table n'est plus ce qu'elle était».

Enfin, vous pourrez vous amuser à découvrir votre profil caché avec le jeu «quelle sorte de capitaliste êtes-vous?»: un conservateur, un dynamique, un joueur, un rêveur, un anxieux ou tout simplement un jouisseur. A chaque profil correspond un patrimoine type et des menus adaptés à vos revenus. Un guide qui mérite le détour.

LES ECHOS.

Publiscope





SOCIÉTÉ

ENSEIGNANTS, PARENTS, MÉDECINS, PSYCHOLOGUES

Qui décide de l'orientation des élèves ?

SUR cent élèves qui entrent en sixième, trente-quatre seulement parviennent en classe terminale. Entre-temps, un tri s'opère pour répartir les rescapés entre les multiples filières du système éducatif. C'est l'orientation, qui s'est organisée au fil des étapes de la démocratisation de l'enseignement.

La façon dont s'opère cette épreuve se pose avec d'autant plus d'acuité que la crise économique a accru l'angoisse des familles et des jeunes, mais en même temps leurs espoirs dans l'école. Ceux qui ont un diplôme en effet ont plus de chances que les autres d'avoir un emploi, inversement l'échec scolaire restreint les possibilités de choix.

Le tri se heurte à plusieurs difficultés. La première est de vouloir faire coïncider la sanction des résultats scolaires avec un avenir professionnel. La seconde tient au flou qui règne quant au responsable de la décision : le pouvoir est inégalement partagé entre parents et professeurs. Enfin les disparités régionales et socio-culturelles ne donnent pas à tous les possibilités de s'orienter au mieux de leurs capacités.

Selon les académies, le taux d'admission en classe de seconde varie de 46 % à 60 %, tandis que le taux de redoublement en première s'échelonne de 12 à 21 %. Si l'on compare les catégories socio-professionnelles, 85 % des enfants de cadres supérieurs et professions libérales accèdent à la classe de seconde contre seulement 25 % des enfants d'ouvriers.

Depuis 1981, la politique du ministère de l'éducation nationale vise à accroître les effectifs d'élèves dans l'enseignement long et en particulier dans les filières scientifiques et technologiques. Elle n'a pour l'instant que des effets limités. Une enquête menée auprès des services académiques d'information et d'orientation en 1983-1984 indique que le taux de passage en second cycle long est en légère baisse, surtout dans les secondes à option « technologies industrielles ».

CATHERINE ARDITTI
et PHILIPPE BERNARD.

Les voies officielles et les chemins secrets

L'ORIENTATION a ses règles. Mais aussi ses acteurs et surtout ses enjeux : l'avenir des jeunes et le pouvoir qu'ont les enseignants d'en décider.

D'après les textes, les professeurs ont le pouvoir d'orienter chaque élève en fonction de ses résultats scolaires ; les parents ont conquis le droit de contester ces décisions dans des limites bien définies. Jusqu'à la décision finale, d'autres partenaires interviennent : administration, conseiller d'orientation, médecin scolaire et assistante sociale. Mais le pouvoir des uns, le droit des autres, restent très diversement exercés.

Du côté des élèves, les règles du jeu sont claires : seuls les enfants en difficulté ou dont la situation scolaire est jugée tangente se posent, dès le collège, la question de l'« orientation ». A ce stade, le mot a même une signification aussi précise que fatale : l'exclusion des études longues. *« Si je continue à ne rien faire,* constate un élève de cinquième, *les profs vont m'orienter. »* Au collège, l'orientation est en général une menace que parents et surtout enseignants brandissent, à chaque fin de trimestre, pour inciter à l'effort la grande masse des élèves « moyens ». Les meilleurs n'ont pas de souci à se faire ; quant aux autres, ils savent que leur échec mène le plus souvent au lycée d'enseignement professionnel (LEP). Ce peut être une aubaine pour quelques-uns – tel Rodolphe, élève de cinquième qui *« en a marre du collège et souhaite apprendre un métier »*. Mais le plus souvent l'orientation est vécue comme une fatalité.

Les parents des milieux modestes sont généralement prêts à l'accepter.

Des parents compréhensifs

Dans ces cas-là, le dialogue avec les enseignants n'est souvent qu'une entreprise de persuasion. Un professeur de mathématiques du collège George-Sand à Paris l'admet à sa façon en évoquant ces *« parents compréhensifs qui acceptent un point de vue qu'ils n'avaient pas envisagé »*. C'est pourquoi il n'est pas étonnant que les décisions prononcées par le conseil de classe dans les zones les moins favorisées socialement correspondent exactement aux « vœux » exprimés par les parents pour l'orientation vers les LEP après la cinquième, comme on le constate au collège Colbert, à Châteauroux (Indre) situé en bordure de ZUP. *« Les familles ne contestent pas les notes,* explique Mme Josyane Mellier, principal du collège. *Mais elles raisonnent en fonction de critères affectifs : le LEP est mal perçu. Certains parents, parmi les plus défavorisés, ont encore des illusions à l'entrée en sixième ; pleins d'espoir pour l'avenir, ils comprennent mal quand survient le barrage de la cinquième. »*

Si certains parents nourrissent des ambitions démesurées pour leurs enfants, d'autres pèchent par excès de modestie et acceptent trop facilement le jugement de l'équipe pédagogique. Consentants pour l'enseignement professionnel – ne serait-ce que par leur silence – et peu batailleurs, ils pourront être victimes du principe selon lequel *« une demande d'orientation vers le technique ne se refuse pas »*. L'idée que *« ça ne sert plus à rien de continuer l'école »* fait des progrès chez certains parents, déplore Mme Inizan, conseillère d'orientation à Châteauroux : *« Quand ils ont déjà deux enfants au chômage, ils veulent trouver au plus vite un patron pour le troisième. Nous ramons souvent à contre-courant. »*

« Pas question de redoubler »

Mais pour les parents les mieux informés, ceux qui rencontrent régulièrement les professeurs et connaissent sur le bout du doigt les brochures de l'ONISEP, l'orientation ne peut pas être une fatalité. C'est *principalement le cas des enfants* de cadres supérieurs qui, pour 80 %, ont accès à l'enseignement secondaire, alors que seuls 43 % suivent la même voie chez les ouvriers.

Parmi les privilégiés de l'orientation, les enfants d'enseignants occupent le haut de tous les tableaux statistiques. Non seulement ils baignent dans un milieu culturel favorable, mais leurs parents sont capables de discuter d'égal à égal avec les professeurs et connaissent en principe les « trucs » du système. *« On voulait faire redoubler mon fils en troisième,* raconte, un professeur d'histoire de lycée. *J'ai fait savoir aux profs qu'il n'en était pas question, car redoubler la troisième ne sert plus à rien. Le véritable palier se trouve désormais en seconde. » « On induit parfois les parents en erreur* avoue un professeur de seconde, à propos du choix des options. Une autre enseignante reconnaît qu'elle *« ne choisirait jamais »* l'option musique si elle avait un enfant musicien, cette filière accueillant dans son établissement les élèves réputés médiocres.

Pour être utilisables, toutes ces informations doivent avoir été recueillies dès la troisième. C'est là, en effet, que s'échafaude une stratégie à moyen terme pour la première et le baccalauréat. Le choix des options pour la seconde dite *« de détermination »* conditionne en réalité l'itinéraire ultérieur. Impossible par exemple d'envisager un bac A si l'on abandonne la seconde langue vivante en seconde. La décision se complique encore parce qu'il existe, dans de nombreux lycées, une hiérarchie de fait entre les différentes options. Il faut ainsi conserver le latin, voire parfois commencer une troisième langue vivante en seconde (quitte à l'abandonner ensuite), pour avoir une chance de « passer en S ».

Ces pratiques sont tellement intégrées que les enseignants en tiennent compte dès la troisième. Un élève jugé tangent ne sera pas admis dans une seconde qui mène aux bacs C (maths-physique), B (économie), ou A1 (lettres-maths), mais son cas sera examiné avec plus d'indulgence s'il brigue un autre bac, en particulier de technicien. Il faut en tenir compte en sachant qu'un redoublement en seconde est généralement plus rentable qu'en troisième. Le fossé entre collège et lycée s'est accentué et il vaut mieux le franchir le plus rapidement possible, quitte à se donner du temps pour s'habituer aux méthodes de travail et à l'ambiance nouvelles de la seconde.

« Vers l'inconnu »

Mais les professeurs ne détiennent pas non plus toutes les informations. *« Nous ignorons tout du technique,* reconnaît un principal de collège. *Nous envoyons les élèves vers l'inconnu. »* Et un professeur de lycée de Châteauroux affirme qu'en treize années de fonction, il n'a rencontré *« qu'une seule fois ses collègues du « premier cycle »*.

Les décisions de fin d'année sont parfois douloureuses, et toujours lourdes de conséquences. C'est pourquoi chacun des acteurs, tout en revendiquant sa part de la décision, *tente de faire porter sur* son voisin la responsabilité d'éventuelles erreurs. Parents et élèves se tournent vers les professeurs et l'administration qui tentent à leur tour de minimiser l'étendue de leur pouvoir.

« Pouvoir ». Le mot fait presque scandale dans la salle des professeurs du collège Colbert. *« Le pouvoir des profs est un leurre,* affirme M. Jacques Reillat, professeur d'histoire-géographie. *Nous sommes prisonniers d'un système. Les gamins aussi. »* Au collège, les enseignants renvoient la balle aux instituteurs : *« comment voulez-vous orienter positivement des enfants qui ne savent pas lire ?* Demande l'un d'eux. *Nous sommes obligés de procéder par élimination. »* Et des professeurs de lycée s'en prennent à leurs collègues du collège : *« Ils sont trop optimistes, trop généreux et capitulent devant les parents. »* A cela, les accusés rétorquent qu'il est bien difficle de barrer définitivement l'avenir scolaire d'un jeune. *« Je n'ai pas de troisième et tant mieux,* confie Mlle Huguette Patailler, professeur de français au collège-lycée Jean-Jaurès de Montreuil (Seine-Saint-Denis). *Cela me délivre d'angoisses épouvantables »*.

Les parents, depuis que leur pouvoir a été renforcé dans les décisions d'orientation, fournissent parfois aux enseignants un autre bouc émissaire. Ils forment un contrepoids salutaire pour ceux des professeurs qui ne demandent qu'à partager leur responsabilité. Mais pour les autres, ils ne sont que des *« enquiquineurs qui remuent ciel et terre pour contester des décisions prises dans l'intérêt de leurs enfants »*, selon l'avis définitif d'un professeurs de lettres classiques qui ne cache pas ses préjugés à l'égard des élèves repêchés par la commission d'appel, qui *« censure nos décisions »*.

Le dernier facteur – essentiel – de l'orientation c'est la carte scolaire qui, en localisant les diverses filières dans certains établissements, limite terriblement les possibilités des élèves. Des collèges ruraux ne proposent encore aucun choix de langues vivantes. Les options *« technologiques industrielles »* sont assez rares. Il faut souvent être interne ou accepter de longs déplacements pour suivre une filière « pointue » en province et le déficit d'enseignements très demandés oblige des élèves à subir une « orientation » à contre-cœur qui ne favorise pas leur réussite.

Tous les acteurs de l'orientation peuvent dénoncer, en toute bonne foi, les terribles carences d'un système auquel ils participent. C'est sans doute que leur pouvoir est impossible à assumer, introuvable en quelque sorte. Comment, *en effet,* décider de l'avenir d'un adolescent au moment où précisément, il a le plus de mal à se projeter à l'âge adulte ? Les professeurs sont victimes de cette contradiction et *endossent souvent la* responsabilité des événements familiaux et sociaux. Mais est-ce bien le rôle de l'école de tracer précisément la voie de son avenir à chacun des élèves qu'elle accueille ? L'idéal passe sans doute par une véritable éducation au choix, qui se dessine çà et là timidement. Cette « nouvelle orientation » intégrée dans une pédagogie de projet, souple mais lucide, se heurtera inéluctablement aux réalités économiques, au chômage. Mais elle pourrait donner aux élèves, bien après la dernière classe, les outils pour construire leur avenir

Les filières, de la 6e au bac

BACCALAURÉAT D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL — BACCALAURÉAT DE TECHNICIEN — BEP — CAP

LYCÉE : Terminale A, B, C, D, E — Terminale F, G, H — 1re A, B, S, E — 1re F, G, H — 2e de détermination

LEP : 2e année — 1re année

APPRENTISSAGE

BREVET DES COLLÈGES — CAP

LEP : 3e année — 3e préparatoire — 4e préparatoire — CPA ou CPPN — Appr.

COLLÈGE : 3e — 4e — 5e — 6e

BREVET DES COLLÈGES : 3e — 4e — 5e — 6e

A : dominante littéraire.
B : économique et social.
S : scientifique.
C : maths-physique.
D : mathématiques et sciences de la nature.
E : mathématiques et technique.
F : technique secteur industriel.
G : technique secteur tertiaire.
H : informatique.
LEP : lycée d'enseignement professionnel.
CAP : certificat d'aptitude professionnelle.
BEP : brevet d'études professionnelles.
CPA : classe préparatoire à l'apprentissage.
CPPN : classe préprofessionnelle de niveau.

Principales étapes

Si le palier de la classe de cinquième a perdu de son importance, celui de la troisième reste central, ouvrant soit sur des études courantes (LEP), soit sur la voie « royale » du lycée. De nouveaux aiguillages sont apparus en fin de seconde et de première. En sixième et en quatrième, le redoublement ne peut se faire sans l'assentiment des familles.

La procédure d'orientation débute au premier trimestre par une phase d'information. Dès février, parents et élèves émettent leurs vœux provisoires, que le conseil de classe confronte aux résultats avant les vacances de printemps. Encouragées ou déçues par cette première indication, les familles dialoguent avec le professeur principal et le conseiller d'orientation. Elles expriment enfin leur vœu définitif. Puis le conseil de classe formule ses propositions, qui deviennent des décisions si la famille ne fait pas appel dans les huit jours.

Les possibilités d'appel

Le pouvoir des parents s'est accru depuis quelques années. *Des textes en préparation au* ministère de l'éducation nationale tendent à élargir leurs possibilités d'intervention au lycée en les alignant sur celles en vigueur dans les collèges. Elles devraient *entrer* en application dès la fin de l'année scolaire en cours.

En cas de désaccord avec les propositions du conseil de classe (redoublement, passage en LEP ou dans une section non demandée), les parents peuvent faire appel, soit devant une commission extérieure à l'établissement où siègent notamment des parents et des professeurs, soit en demandant le passage d'un examen spécial (sauf en première) où les chances de succès sont très faibles. Lorsque la famille n'obtient pas satisfaction, elle peut toujours exiger le redoublement, qui est un droit sauf lorsque l'enfant est déjà un redoublant.

L'orientation vers l'enseignement professionnel ne peut être prononcée contre l'avis des parents après les classes de cinquième, troisième et seconde. Si l'élève est orienté vers une section qui n'existe pas dans l'établissement où il se trouve – ce qui est fréquent, – son sort est entre les mains d'une commission départementale d'affectation. *Si le premier vœu de la* famille n'est pas réalisable, on examine son deuxième, voire son troisième choix. Les parents peuvent cependant maintenir leurs exigences jusqu'en septembre, lorsque la commission procède à d'éventuels ajustements, quitte à choisir finalement une solution de repli.

Les embûches du « technique court »

« S'il j'avais pu choisir, j'aurais aimé devenir boulanger. Mais il n'y avait plus de place, alors ma mère m'a dit : « Prends au hasard. »

A seize ans et demi, Christophe est en seconde année de préparation au CAP de « formiste-maquettiste » au LEP de la rue Tolbiac, à Paris. Le jour de sa première rentrée, il ne savait pas encore qu'il apprendrait à confectionner des emballages en carton. *« Je croyais qu'on faisait des modèles pour les avions, les voitures »*, explique-t-il. Mais il n'est pas déçu, car il est *« sûr de trouver un travail en sortant »*. Près de lui, Francine, dix-sept ans, qui n'était pas mieux informée, raconte : *« Je connaissais une fille qui était là et qui m'a dit que c'était pas mal. Mais cela ne correspond pas à ce que j'attendais. »*

Même s'ils ont su très tôt – parce qu'ils n'étaient *« pas bons »* ou parce qu'ils n'en avaient *« pas envie »* – qu'ils ne feraient pas d'études longues, bien des élèves de LEP *se sont trouvés, comme eux,* « orientés » vers des voies qu'ils n'avaient pas choisies faute d'information ou d'aide. La nécessité d'aller au plus près, les faiblesses de la carte scolaire dans certaines régions, contribuent à l'orientation par l'échec dès qu'il s'agit d'enseignement professionnel court.

Rares sont ceux qui, comme cette élève de CAP de reliure, dont la mère exerce la profession de relieuse, ont pu décider *« naturellement »* et en connaissance de cause leur futur métier. La réalité des professions est aujourd'hui en effet bien cachée derrière les murs des entreprises. Souvent les jeunes collégiens ignorent ce que font leurs parents à l'usine ou au bureau.

On ne saurait trop recommander à ceux qui vont s'engager vers une formation professionnelle – surtout en cycle court – de prendre le temps de se renseigner à plusieurs sources. Après avoir consulté un conseiller d'orientation et les brochures de l'ONISEP (1), il ne faut pas hésiter à rencontrer des professionnels, et des membres de l'équipe éducative du LEP d'accueil. De plus en plus de LEP organisent les premières rencontres au cours de journées portes ouvertes ou de petits stages.

Au-delà du goût pour une activité, les débouchés prévisibles à court terme et les activités d'accueil des établissements font partie des informations indispensables. Modes *et idées reçues* peuvent en ce domaine provoquer bien des déceptions. Les filles veulent aujourd'hui être esthéticiennes ou coiffeuses, alors que les événements du Larzac avaient, il y a quelques années, fait naître des *vocations* de bergère. Les garçons restent attirés par l'hôtellerie et la cuisine. Or les débouchés, comme les places en formation, sont limités. Il est donc raisonnable de préparer sérieusement une ou deux solutions de remplacement. A titre d'exemple, le taux d'« encombrement » (c'est-à-dire les candidatures par rapport aux places disponibles) atteint dans les formations en deux ans (après la troisième) 1110 % en esthétique, 914 % en prothèse-dentaire, 897 % en dessin publicitaire, et, dans les formations en trois ans (après la cinquième), 550 % en coiffure, 516 % en cuisine, 380 % en électricité d'équipement.

L'informatique n'offre que peu de débouchés en deçà du brevet de technicien supérieur (deux années après le baccalauréat). Certaines formations conduisent à des métiers en voie sinon de disparition du moins de bouleversement. Ainsi la préparation du BEP sanitaire et social devait fournir le personnel destiné aux milliers de crèches autrefois inscrites dans un ambitieux programme... qui n'a jamais été mis en œuvre. Les employés techniques de collectivité sont aujourd'hui largement remplacés par des machines. Même évolution dans l'habillement.

On prend, en revanche, peut de risque à s'orienter vers un BEP *d'électronique. Cette technologie* est, en effet, à la base de bien des métiers en cours de transformation (dépannage de matériel électronique grand public, installations de sécurité...)

Certains métiers présentent des débouchés (CAP métaux en feuille, forge-estampage, par exemple), mais pas nécessairement dans la région où ils sont enseignés. Il faut donc s'attendre à devoir quitter sa région à l'issue de la formation.

Dans les préparations du secteur industriel, une visite médicale permettra de vérifier qu'il n'y a pas incapacité à pratiquer le métier envisagé.

Quelle que soit la voie choisie, il est bon de se renseigner sur les possibilités – qui ne sont plus rarissimes – de reprendre des études. Les regrets peuvent naître, en effet, un ou deux ans après le fatidique palier d'orientation, qui se situe à un âge où l'on n'a pas encore bien conscience d'engager, à travers les études, une partie de son avenir.

(1) Office national d'information sur les enseignements et les professions *dont les brochures peuvent être consultées* dans les centres d'information et d'orientation (CIO) locaux et les centres de documentation et d'information (CDI) des établissements. Les brochures peuvent aussi être commandées à ONISEP 75635 Paris Cedex 13.

Le passage privé-public

Des conditions strictes sont posées aux élèves qui désirent passer de l'enseignement privé sous contrat à l'enseignement public. Après la cinquième et la troisième, l'élève doit avoir été autorisé dans son établissement à passer dans la classe supérieure ; sa famille doit demander *l'homologation de cette* décision par une commission. Si elle est refusée, l'élève sera autorisé à redoubler dans l'enseignement public si ses parents le souhaitent.

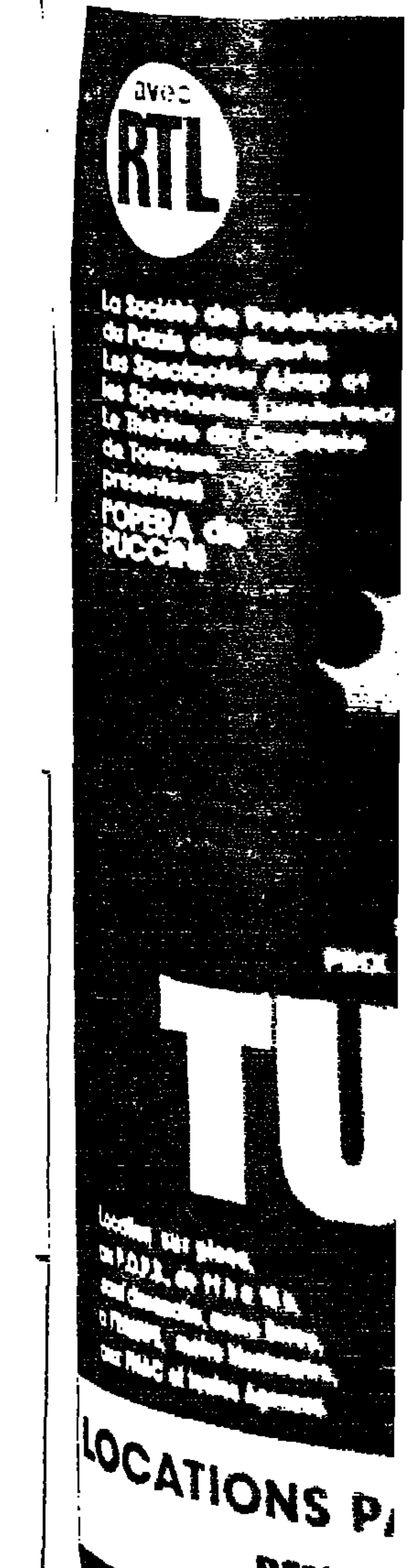
Après la sixième, la troisième et la seconde, le passage d'un examen est exigé sauf si l'homologation avait été accordée (et non utilisée) l'année précédente. Après la première, l'élève doit se soumettre à un examen organisé par l'inspecteur d'académie. Le passage du public au privé sous contrat, quant à lui, doit respecter les décisions d'orientation de l'établissement d'origine.

Les stratégies des lycées

Si les choix d'orientation sont censés s'appuyer sur les résultats et les capacités des élèves, ils traduisent aussi, mais on le sait moins, les stratégies des établissements. Ainsi, les succès au baccalauréat résultent en grande partie de la manière dont les établissements y amènent les élèves.

Le numéro spécial du *Monde de l'éducation* consacré aux résultats des lycées, publics et privés, au baccalauréat 1984, décrit les stratégies par filières et analyse leurs pratiques.

★ « Bac 84 : les résultats lycée par lycée ». *Le Monde de l'éducation*, numéro spécial, avril 1985 En vente dès le 25 mars.





culture

CINÉMA

« SAC DE NŒUDS » de Josiane Balasko

Ballade pour trois paumés

Auteur comique confirmé (scénarios, théâtre), Josiane Balasko passe à la réalisation cinématographique. Après Gérard Jugnot et Michel Blanc, les amis du Splendid. Tout le monde l'attend au tournant. Elle a travaillé son histoire avec Jacques Audiard, elle est partie à l'assaut.

Le résultat est étrange. Anita, une fille misérable et fringuée comme Charlot (Josiane Balasko) va se suicider lorsque Rose-Marie (Isabelle Huppert) épouse d'un flic qui la bat, se réfugie chez elle. Cascade d'événements. Les deux femmes, amenées à fuir ensemble, ramassent en route Rico (Farid Chopel), *truand* en cavale malgré lui. Le film abonde en *gags, en poursuites,* en dialogues qui font pouffer de rire.

Mais le personnage d'Anita traîne un vieux drame, et il semble que Josiane Balasko se soit retenue, pour un premier film, de trop pousser dans cette direction. Les clowns sont parfois tristes et il revient à Isabelle Huppert, *transformée en Marilyn de* HLM, de déployer une fantaisie que n'a pas sa partenaire.

Les deux paumées se complètent très bien, leur amitié folingue devient *sérieuse.* Rico, lui, n'a pas de chance. Et tout ce qui touche *au pouvoir sexuel* des hommes, à leurs obsessions en ce domaine est d'une telle vulgarité, sinon d'une telle noirceur, qu'il faut bien voir là une intention satirique, une revanche sur le monde masculin tel que le représente Coluche, venu en invité de marque. Or, Jean Carmet, pharmacien de province protégeant le trio de la police, est d'une humanité prodigieuse. Sous les apparences d'un divertissement burlesque et gaulois, *Sac de nœuds* ouvre des tiroirs secrets qui intriguent.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

A PROPOS DE « LA NUIT PORTE-JARRETELLES »

Virginie Thévenet croque son époque

Une fille fait des sondages sur les comportements sexuels, suit des cours d'« art drama », est amoureuse d'un publiciste, s'ennuie un peu, dîne avec des copains, soulève un coquin. Ce n'est pas le grand amour, c'est un jeu de piste dans les circuits de l'amour commercialisé, « *deux types de réactions devant l'agression innombrable des images de sexe* ». C'est *la Nuit porte-jarretelles*, un film charmant, drôle, désinvolte, un premier film à l'image de son auteur : Virginie Thévenet.

Virginie Thévenet a vingt-huit ans, l'œil noir et le cheveu aussi, coiffé en pâtre. Elle porte une mini-jupe en daim caramel et des collants noirs, avec ceinture et bracelet de cuir clouté, mais plus chic que punk. Elle a des amis dans la mode, aime la mode et « *se mettre en scène par le vêtement* ». Elle n'a pas besoin d'affirmer agressivement sa modernité, ell vit pleinement son temps, sans plan de carrière à horizons lointains.

Comme dans les romans du siècle dernier, elle a été élève dans une école religieuse. Elle imaginait des histoires, les racontait autour d'elle. Vers les quinze ans, elle est présentée à Moshé Mizrahi, qui, pour les *Stances à Sophie,* cherchait une adolescente blonde aux yeux bleus. Il l'engage. Hasard et illogisme ouvrent à Virginie Thévenet les portes du cinéma. Suivent *les Zozos* et *la Surprise du chef* avec Pascal Thomas, *l'Argent de poche* avec Truffaut, entre autres.

Etre comédienne amuse Virginie Thévenet, sans plus, elle ne trouve pas là le rôle de sa vie. Elle découvre la peinture et le chinois : « *Apprendre un langage conceptuel, une mentalité en même temps qu'une écriture, ça me plaisait.* » Il ne faudrait pas croire qu'elle se disperse. Elle exerce ses dons multiples dans le milieu qui lui convient, qui est devenu le sien. Monde de gens dans le coup, qui entraînent des mouvements, mais demeurent indépendants. Le dessin la ramène au cinéma. Ses illustrations sont exposées, plaisent à Eric Rohmer. Il lui demande la bande dessinée de *Perceval le Gallois,* et Truffaut lui propose de participer aux décors de *l'Amour en fuite.*

Truffaut est son dieu, bien qu'elle n'aime *pas tous ses films.* Truffaut, Godard, Hitchcock, Lubitsch, Cocteau, Renoir, Guitry, les Japonais, les péplums... « *J'aime,* dit-elle, *les grandes histoires d'amour, les histoires de famille.* ». Seulement, à force d'hésiter sur sa carrière de comédienne, on ne lui propose plus rien. Ne plus rien avoir à refuser lui manque. *Elle* reprend l'écriture, écrit un scénario. Truffaut l'encourage, la commission d'avance sur recettes reste de marbre. Elle développe le synopsis de *la Nuit porte-jarretelles.*

« Je savais que je pouvais le réaliser sans trop de moyens. La première version, c'étaient deux personnes qui se racontent leurs aventures libertines, sans que jamais on ne les voit au lit. En tant que comédienne, je sais que le « faire semblant » du sexe est l'imposture la plus grande. Mon film, je ne le voulais ni porno ni intello, juste un croquis de mon époque, à travers le flirt avec le sexe. En parler est une façon de ne pas nommer les sentiments, une forme de pudeur. »

Pour la seconde fois, la commission d'avance sur recettes fait la sourde oreille. Virginie Thévenet rassemble ses amis et fonce. *Réaliser* un film sans moyens, ça veut dire : gratter ses fonds de tiroir, tourner dans des appartements prêtés, avec une équipe qui travaille en participation, avec un matériel apporté par l'opérateur. Trouver des crédits-labo, faire ami-ami avec les patrons de café chez qui on est allé prendre des pots, et qui acceptent de laisser tirer l'électricité chez eux, car les extérieurs sont de nuit et un groupe électrogène coûte trop cher. *Mais* pour le montage il fallait de l'argent frais. Forum Distribution s'intéresse, apporte son aide.



Virginie Thévenet, réalisatrice.

Le premier film de Virginie Thévenet lui aura appris qu'elle est capable de dormir peu pour aller jusqu'au bout d'un projet. Elle connaissait les « *écarts possibles entre ce qui se passe sur le plateau et ce qui arrive sur l'écran* ». Elle a appris à trouver des solutions. Etre comédienne l'a aidée à diriger : « *Je me suis souvenue de ce qui me manquait quand je jouais.* »

A réaliser et à diriger, Virginie Thévenet a appris qu'elle aimait bien « *l'idée de manipuler et d'être manipulée* ».

COLETTE GODARD.

★ Voir les films nouveaux.



THÉATRE

CONTEURS DU MONDE ENTIER

Les paroles vives qui coulent de source

Il était autrefois, en Tunisie, une petite ou grande sœur de notre lanterne magique : elle était appelée la « boîte *aux merveilles* ».

C'était une caisse, couverte sur toutes ses faces de peintures vives figurant des plantes, des animaux, et posée sur de petits tréteaux.

Sur l'un des côtés, des trous étaient creusés dans le bois, à hauteur de visages d'enfants. A l'intérieur de la caisse se déroulaient *des images, sur un cylindre* que le conteur faisait tourner, de *dehors, avec une manivelle. Des* bougies, allumées dans le noir de la caisse, éclairaient les images.

Les enfants, pressés contre la caisse, mettaient un œil aux trous, le conteur recouvrait les enfants d'une grande étoffe rouge, pour couper les bruits et les lumières du village, car la « boîte aux *merveilles* » était installée en plein vent, à la belle étoile. *Les images défilaient,* le conteur racontait, et un musicien, assis tout près, jouait du luth.

Ces contes de la « boîte aux merveilles », qu'étaient-ils ? Les mêmes que toujours, que partout, des *histoires* d'eau, de soleil, de forêts et de déserts, de lions, *de dieux et de diables, de* fées... Mais la façon de dire et la façon de penser appartenaient au pays, la Tunisie.

Façon de dire, façon de penser, partage de la parole avec les grands ou les petits, autant de *choses qui ne vont pas de soi,* aujourd'hui, pour un écrivain, en Tunisie comme *dans* d'autres pays du monde. Parce que les poésies et les contes tunisiens, qui étaient très vivants autrefois, disparurent, à partir du jour où les gens d'ailleurs, venus là, prirent la parole.

*Un écrivain de Tunisie, à pré*sent, peut, s'il veut, ranimer les textes anciens, qui n'ont pas été perdus ou brûlés, qui sont strictement tunisiens, mais, ce faisant, à qui donc s'adresserait-il ? Juste à quelques érudits. Car *c'est la nuit des temps,* d'*autres* lois, d'autres coutumes, d'autres objets usuels, même, tout simplement.

Il pourrait, cet écrivain actuel, écrire comme sont écrits les livres qui existent maintenant, *qui paraissent, c'est-à-dire, les* livres écrits en Europe, en Amérique, ou bien il pourrait raconter ces histoires de dynasties familiales qui sont diffusées, dans les villages de Tunisie, par l'entremise de la « boîte aux horreurs » *qui a remplacé la « boîte aux* merveilles ». Non, il ne va pas faire ça.

Mais comment ne pas écrire ? Un pays sans conteurs, sans auditeurs et sans liseurs devient un pays malade, un pays qui tombe : il n'a plus de *mémoire,* plus de conscience, plus d'*oreille,* plus d'*histoire, plus* d'avenir, il est comme un sourd-*muet qui chancelle dans un vide.* La parole partagée, c'est comme *l'eau partagée, ou* l'air, c'est la vie.

Une vie éternelle

Shams Nadir, écrivain de Tunisie, a ouvert une troisième voie : *ce sont des histoires de la vie* tunisienne, d'aujourd'hui, et aussi d'hier et de demain, toute une vie éternelle du pays, et la façon de dire et de penser sont comme les petites filles de celles d'autrefois, on entend les mêmes inflexions, une même âme, une voix parente, mais toutes jeunes.

Shams *Nadir,* par exemple, rajeunit le conte de Samarkande, qui était devenu tunisien, il y a des siècles. Mais il raconte aussi la disparition de la « boîte aux *merveilles* », dans les villages de son pays, et son éviction par la *nouvelle boîte, celle qui a une* antenne au lieu d'une manivelle. De cela, il a fait un conte.

Un acteur de Tunis, Mohammed Kouka, et un musicien avec son luth tunisien, Khmaïs Hanafi, nous donnent les contes de Shams Nadir, et *c'est une* vraie fête, une eau vive de la Tunisie bien portante.

Chaque pays, là et ailleurs, a le reflexe de maintenir son souffle, *de faire courir son sang,* de survivre, voilà tout, par l'eau claire des contes, par les paroles dites et chantées. La troisième rencontre des Conteurs du monde nous permet d'entendre les magiciens de cette survie, venus de toutes les pointes de la rose des vents. Deux jours encore, *jeudi 21 mars,* c'est le Vietnam et la Chine , le vendredi 22, c'est l'Irlande et la Finlande.

MICHEL COURNOT.

★ Conteurs du monde, Maison des cultures du monde, 14 h 30 et 20 h 30, 101, boulevard Raspail, 75006 Paris.

ROCK

AU REX CLUB

Le retour au blues d'Eric Burdon

Il y a juste vingt ans, les Animals étaient les égaux des Rolling Stones. Comme Mick Jagger, Keith Richard et leurs compagnons, les cinq musiciens des Animals avaient adopté le blues, repris les vieux *thèmes de John Lee Hooker et de* Bo Diddley et déployaient une énergie extraordinaire, imposaient une ambiance chaude. Dans d'autres compositions, le fondateur du groupe, Eric Burdon, originaire de Newcastle, métropole nordiste d'une des régions les plus âpres de Grande-Bretagne, chantait des complaintes *portées par le réalisme* de la classe ouvrière anglaise, les cris infinis des sans-espoirs.

Le grand succès des Animals fut un hurlement tragique : *The house of the rising sun (la Maison du soleil levant),* un air traditionnel arrangé par l'organiste Alan Price. Ce dernier quitta bientôt la formation, dont les bases étaient sans doute trop fragiles. Burdon commença par réunir un nouveau groupe sous le même label. Puis, à l'exemple d'autres rock-stars de *l'époque, Eric Burdon, peu expansif,* secret même, a subi la loi de son exigence, de son désir d'approfondissement et d'élargissement permanent, de sa versatilité aussi.

En cavalier solitaire, il a emprunté des chemins chaotiques, tumultueux. Il a multiplié les expériences (rythm and blues, « Flower power », acid rock, jazz) et les ivresses et les rêves. Il s'est éloigné plusieurs fois de la scène, a fait des pauses, *des retraites avant de se* revitaliser dans le blues, son terrain de prédilection. Son beau phrasé noir exerce alors toute sa séduction, la voix est ample, plaintive, exacerbée, légèrement rocailleuse. Burdon donne une étonnante densité physique à chaque chanson, son art vocal est incomparable.

Ces dernières années, *Eric* Burdon a semblé perdre le contact avec la réalité. Depuis son dernier album paru il y a un an et demi, il n'a signé aucun contrat avec une firme discographique. Il poursuit son aventure d'une manière discrète, sans grands moyens, travaillant surtout en Allemagne fédérale et en Hollande, se produisant accompagné de quatre bons musiciens dans des salles de *capacité moyenne* (1 000 à 2 000 places), avec un répertoire qui raconte un peu toute sa carrière. Eric Burdon est à Paris, au Rex Club, pour deux soirs.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Jeudi 21 et vendredi 22 mars à 20 heures.

PETITES NOUVELLES

■ **PRIX JEAN-VIGO.** — Le prix Jean-Vigo a été décerné à *Thé au harem,* premier long métrage réalisé par un « beur » de trente-trois ans, Mahdi Charef, et produit par Michèle Ray-Gavras. Ancien mécanicien affûteur, Mahdi Charef avait d'abord écrit un livre paru au Mercure de France d'où est tiré le film.

Le jury, composé de journalistes, de cinéastes et d'écrivains, a attribué le prix du court métrage à *Eponine,* de Michel Chion. Signalons qu'une rétrospective des lauréats du prix Jean-Vigo est actuellement organisée au Studio 43 (43, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris).

■ **MARIVAUX ET XAVIER DE COURVILLE.** — Mme Georges Bellvaire, fille de Xavier de Courville, nous écrit pour nous rappeler que les deux œuvres de Marivaux, *la Double Inconstance* et *le Triomphe de l'amour,* qui n'avaient pas été reprises depuis le dix-huitième siècle ont été pour la première fois mises en scène de notre temps par son père, Xavier de Courville, la première en 1925, la seconde en 1912, et non pas seulement en 1934 par la Comédie-Française et en 1956 par le TNP, comme nous l'avons écrit dans l'article sur Marivaux paru dans *le Monde* du 14 mars.

Trois circulaires précisent les conditions de financement des écoles privées

Trois circulaires destinées à préciser les nouvelles règles qui définissent les rapports entre l'Etat, les collectivités territoriales et l'enseignement privé, sont publiées au *Bulletin officiel de l'éducation nationale* du 21 mars.

Elles découlent d'une part de la loi de finances pour 1985, d'autre part de la loi de décentralisation de l'enseignement public et privé du 25 janvier 1985. Ainsi entre clairement dans les textes le caractère « limitatif » – déjà mis en œuvre depuis trois ans – des crédits destinés à la rémunération par l'Etat des enseignants du privé. Calculés à partir d'une comparaison rigoureuse avec les critères et les contraintes de l'enseignement public (effectifs, accueil des élèves étrangers, handicapés), ils ne pourront en aucun cas être dépassés.

La loi de décentralisation rétablit les termes de la loi Debré de 1959 modifiés par la loi Guermeur de 1977. Ainsi est-il précisé que les maîtres sont nommés par le recteur *« non plus sur proposition mais en accord avec la direction de l'établissement »*. Une procédure de concertation sera fixée par décret. L'ambiguïté créée par la loi Guermeur sur la prise en charge des dépenses de fonctionnement des classes sous contrat d'association est levée. Ces dépenses reviendront obligatoirement aux communes pour les écoles primaires, aux départements pour les collèges, aux régions pour les lycées.

Il est ainsi mis fin aux litiges qui opposaient des écoles primaires à des municipalités qui refusaient de payer. D'autant que *« la prise en charge des élèves qui ne résident pas dans la commune siège de l'école n'est pas obligatoire ni pour cette dernière ni pour les communes de résidence »* mais doit faire l'objet d'accords amiables. D'autre part, la *« règle du forfait d'externat, introduite en 1977, est abrogée »*. Les communes peuvent verser soit des subventions soit des prestations en nature (fuel...) dans la limite de ce qu'elles accordent aux écoles publiques.

Le « besoin scolaire »

Pour les écoles primaires, la possibilité de contrat simple, qui n'entraîne aucune obligation pour les communes (elles sont libres de payer ou non), est maintenue. Ce contrat devait notamment servir de recours aux écoles pour lesquelles la commune n'avait pas donné son accord à un contrat d'association, mais le Conseil constitutionnel avait refusé cette intervention de la commune dans la conclusion du contrat. L'avis de la municipalité sera cependant sollicité et la circulaire précise aux responsables locaux : *« Seules des raisons impérieuses au regard des critères du besoin scolaire pourraient vous amener à placer ces classes sous contrat d'association en cas d'avis défavorable de la commune. »*

La notion de *« besoin scolaire reconnu »* est d'autre part précisée. Entrent en ligne de compte *« le choix des familles guidé par le caractère propre de l'établissement », « l'efficacité pédagogique de l'établissement »* estimé sur le *« niveau atteint par les élèves »* et les résultats aux examens et, pour l'enseignement secondaire, la conformité avec les schémas prévisionnels de formation.

Ces textes devraient être bien accueillis par les responsables de l'enseignement catholique, davantage inquiets des décrets en préparation sur la nomination des maîtres et les futures instances de concertation. A l'intention des laïques, M. Chevènement recommande à ceux qui instruiront les demandes de contrats de classes privées : *« Vous procéderez à l'instruction de la demande avec une particulière vigilance lorsque, alors même que la situation locale exigerait l'ouverture d'une école publique, l'absence d'une telle école sur le territoire de la commune concernée vous interdit d'apprécier le besoin scolaire dans des conditions normales. »*

C.A.

Education « civique » ou « morale » ?

M. Jean-Pierre Chevènement a apparemment visé juste en décidant de relancer l'instruction civique à l'école élémentaire : 84 % des Français jugent cette mesure *« indispensable »*, à en croire un sondage réalisé par Estel et publié dans le numéro d'avril de *Parents* (1).

Ce consensus – qui fait voler en éclat les clivages politiques – a de quoi surprendre, alors qu'on entend souvent déplorer la dépolitisation des Français – et que fort peu de voix s'étaient élevées pour regretter la disparition de cette matière qui figurait pourtant toujours dans les programmes officiels.

Les autres questions apportent quelques réponses à ces interrogations. Il apparaît en effet que les parents pensent davantage à l'enseignement des valeurs morales traditionnelles – le respect du bien d'autrui, du travail, de l'hygiène, de la politesse... – qu'à la formation du citoyen ou à l'apprentissage de la démocratie ou de la vie en société (sans parler du patriotisme, qui vient bon dernier dans les préoccupations des familles). Par « éducation civique », les parents entendent surtout « bonne éducation » (laquelle est, comme l'on sait, l'atout principal de l'enseignement privé). Il n'est pas sûr que ce soit la conception qu'en a M. Chevènement...

Dernière difficulté : l'éducation civique a disparu des classes en raison du manque d'enthousiasme des maîtres. Or la moitié seulement des parents estiment que ceux-ci sont *« aptes »* à l'assurer. S'ils ne le sont pas – et si, comme le pensent plus d'un tiers des parents, les *« risques d'endoctrinement des enfants »* existent, – qui donc le fera ?

F. G.

(1) Sondage réalisé entre le 13 et le 15 février auprès de huit cent neuf personnes.

M. Maire (CFDT) : le service public ne relève pas nécessairement d'un monopole d'Etat

De notre correspondant

Nantes. – La Fédération de l'enseignement privé – qui regroupe 30% des personnels enseignants et qui est l'une des grandes perdantes du retrait de la loi Savary – a tenu un congrès extraordinaire à Nantes. Pour M. Michel Villeminot, secrétaire général, *« 1984 marquera dans le débat scolaire une date historique, parce que la gauche, qui avait combattu la loi Debré comme antilaïque, présente aujourd'hui le retour aux sources de cette loi comme parée de toutes les vertus et lui donne donc la pérennité »*.

Face à cette réalité, la Fédération doit redéfinir sa stratégie et se battre pour obtenir un statut donnant des garanties pour les mutations et les nominations des enseignants du privé.

M. Edmond Maire a, lui aussi, fait un constat d'échec : *« Nous n'avons pas réussi à placer au centre du débat la question fondamentale de la transformation des systèmes éducatifs. » « Quand une orientation syndicale se heurte à une opposition massive de l'opinion publique, nous refusons de nous boucher les yeux et de rassasser nos certitudes dans l'amertume. »*

Le secrétaire général de la CFDT a donné des indications sur les nouvelles orientations proposées par la Confédération : *« Nous partons d'un constat réaliste*, a-t-il déclaré : *rien dans les mesures retenues par le gouvernement n'est susceptible de faire évoluer l'enseignement privé. Toute évolution est donc soumise à l'action des acteurs, donc à la vôtre. Pour mener cette action, nous proposons non plus une perspective d'unification juridique, mais une conception renouvelée et pluraliste du service public d'éducation, ce service unique comprenant et le secteur public de l'éducation nationale et le secteur privé recevant des fonds publics et lié à l'Etat par des obligations de service public. »*

Pour M. Maire, le service public de l'enseignement – comme celui de la santé – ne doit pas nécessairement relever d'un monopole d'Etat et peut relever à la fois du public et du privé. *« Il revient à l'Etat de définir les finalités du service public d'éducation et de garantir à tous l'accès à l'enseignement. Il lui revient d'organiser en conséquence le secteur public d'éducation et d'y associer par convention et contrat d'autres acteurs d'origine associative ou privée, lesquels, recevant des fonds publics, doivent eux-mêmes concourir de façon diversifiée à la réalisation des missions du service public d'éducation. »*

Y. R.

● *Des élèves du technique à l'Elysée.* – Le président de la République a remis, mercredi 20 mars, les prix du premier « concours productique » organisé par le ministère de l'éducation nationale. Ce concours récompense des étudiants préparant un brevet de technicien supérieur (BTS) qui ont réalisé dans le cadre normal de leur scolarité et pour le compte d'entreprises des objets ou systèmes automatisés permettant d'améliorer la production et, dans certains cas, la productivité. Le travail de six équipes d'enseignants et d'élèves a été retenu par un jury composé de représentants de l'industrie et de plusieurs administrations. Le premier prix est allé à une section du lycée Pierre-Caraminot d'Egletons (Corrèze) pour un système de fabrication destiné à l'entreprise Legrand de Limoges (matériel électrique).

A LA CONFÉRENCE DU CONSEIL DE L'EUROPE

Procréation artificielle : M. Badinter est partisan de la tolérance

De notre envoyé spécial

Vienne. – Premier membre du gouvernement à adopter une attitude aussi nette sur la procréation artificielle, M. Robert Badinter, garde des sceaux, est partisan d'un grand libéralisme dans ce domaine. Il ne s'en est pas caché, mercredi 20 mars, dans la capitale autrichienne, où il participait à une conférence ministérielle des pays membres du Conseil de l'Europe *(nos dernières éditions du 21 mars)*.

Après une longue période de réflexion, le garde des sceaux, qui a dû prendre de court ses collègues de la santé et de la recherche, a fixé le cadre dans lequel cette question doit, selon lui, être tranchée.

L'insémination artificielle, estime-t-il, doit préserver *« l'anonymat des donneurs »*, sinon on assisterait à leur *« raréfaction »*. Les donneurs doivent-ils être rémunérés ? M. Badinter n'est ni pour ni contre. Il pense que cela relève de leur *« choix moral »*.

Doit-on seulement considérer la procréation artificielle comme un remède à la stérilité ou laisser toute femme désireuse d'avoir un enfant y recourir ? Sur cette question très controversée, M. Badinter se montre extrêmement tolérant. Il lui semble que le droit à la vie et le droit à l'intimité, inscrits dans la Convention européenne des droits de l'homme, interdisent... tout interdit. N'importe quelle femme, y compris par conséquent, une femme célibataire, doit pouvoir, selon lui, bénéficier d'une insémination artificielle et d'un transfert d'ovocytes.

L'intérêt de l'enfant

Le garde des sceaux perçoit bien les objections qui lui seront opposées. L'intérêt de l'enfant, tout d'abord, à avoir un vrai père et une vraie mère. *« Certes*, répond-il, *deux parents valent mieux qu'un. Mais que pèse cette sage observation dans nos sociétés où le divorce est commun, où la mère peut être célibataire et vouloir tout ignorer de son partenaire ?* (...) *Et il y a sans doute quelque paradoxe à invoquer l'intérêt de l'enfant pour lui interdire de naître. »*

M. Badinter soupçonne, en réalité, ceux qui jugent alarmant le développement de la procréation artificielle de manquer de franchise. Leurs vraies raisons seraient moins nobles qu'ils veulent bien l'avouer. *« Laisser à tout être humain la liberté d'user des techniques artificielles de procréations*, explique-t-il, *c'est faire apparaître que si, pour procréer, l'homme a besoin de la femme, la femme, elle, pourrait ne plus avoir besoin d'homme ! A cette évocation, les réticences sont vives.* (...) *Mais comme il n'est pas aisé de déplorer publiquement cette limitation, même virtuelle, du pouvoir de l'homme et cette liberté accrue de la femme, les critiques avouées avancent plutôt un autre thème : la défense de l'intérêt de l'enfant. »*

Cette très grande tolérance, le garde des sceaux entend qu'elle bénéficie également aux mères porteuses. Il juge, certes, cette pratique condamnable s'il y a trafic et commercialisation, mais tolérable dans les autres cas, car cette méthode s'apparente, selon lui, à *« une simple adoption par anticipation »*. Tout au plus est-il partisan de *« réserver à la femme porteuse, pendant la grossesse et probablement après la naissance pendant un bref délai, un droit de repentir. En tout cas*, affirme-t-il, *il n'est pas question de faire de la mère de substitution et des parents qui ont ainsi passé commande d'un enfant des délinquants »*.

Cette conception est bien dans la manière de M. Badinter, qui, plus généralement, est opposé à la prolifération des textes pénaux et à la multiplication des interdits. Le gouvernement et le Parlement doivent, selon lui, repousser la tentation de *« codifier toute la diversité des comportements des hommes, dès lors qu'ils ne heurtent pas un impératif catégorique de nos sociétés civiles »*. Certes, de nouveaux textes sont parfois nécessaires, mais seulement sur des points précis, par exemple pour établir la filiation d'un enfant né d'une insémination artificielle *post-mortem*, ou pour préserver *« l'intangibilité de la personne humaine »*.

Le rôle du législateur

Les idées avancées, mercredi à Vienne, par M. Badinter pourraient provoquer des remous, à la mesure des inquiétudes et des interrogations que suscitent les nouvelles techniques de procréation.

Le discours de M. Badinter se veut d'abord une mise au point. Après la période de réflexion marquée par le colloque « Génétique, procréation et droit » organisé à Paris au début de l'année (*le Monde* du 18 janvier) (1), le garde des sceaux juge maintenant qu'il est temps, pour le pouvoir politique, de se déterminer. Il le fait en affirmant que des organismes de réflexion comme le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences et la vie ne peuvent *« se substituer au législateur »*.

Cette volonté d'affirmer la prééminence du pouvoir politique est particulièrement nette à propos des mères de substitution, une pratique que le Comité national d'éthique condamne et que le garde des sceaux admet. Ce choix est d'autant plus notable que la location d'utérus tombe actuellement sous le coup du code pénal. Aucune poursuite n'a pourtant jamais été engagée et M. Badinter dit clairement qu'il n'y en aura pas.

Le garde des sceaux se démarque aussi du code de bonne conduite que se sont donnés les CECOS (Centres d'études et de conservation du sperme), code nourri par une expérience de dix années. Pour les CECOS, l'insémination artificielle est un don de couple à couple. Ils refusent pour cette raison, au nom d'une certaine idée de la famille et de l'intérêt de l'enfant, d'en faire bénéficier les femmes célibataires. M. Badinter n'est pas de cet avis et pense qu'il est temps de le faire savoir.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Le compte rendu intégral de ces travaux vient de paraître sous le titre *Actes du colloque génétique, procréation et droit* aux Éditions Actes sud, passage du Méjan, 13200 Arles (tél. : 90-49-86-91). 570 p., 195 F.

Le Comité national d'éthique souhaite un assouplissement du secret médical

Le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé a rendu public, le jeudi 21 mars, un avis concernant la difficile question des registres médicaux informatisés. Il propose notamment de modifier l'article 378 du code pénal relatif au secret médical. Ce secret – clef de voûte de la pratique médicale – pourrait alors être partagé entre le médecin traitant et d'autres praticiens. Le comité d'éthique n'envisage néanmoins cette modification des textes législatifs qu'accompagnée d'une clause très restrictive : *« l'accord du malade informé »*.

Les progrès de l'épidémiologie et l'explosion actuelle des techniques informatiques conduisent à s'interroger sur la nature du secret médical et la conception multi-séculaire du médecin-confident. La question est la suivante : peut-on légitimement collecter des données médicales nominatives sur un thème donné (le cancer, les maladies cardio-vasculaires, les aberrations chromosomiques, les maladies sexuelles transmissibles, par exemple) et les stocker sous forme de mémoire informatisée, pour les utiliser ensuite à des fins médicales (recherche de l'origine de certaines maladies, meilleure conduite à tenir par les responsables de la santé publique, etc.) ?

« C'est, d'un côté, l'ouverture de nouvelles possibilités, presque infinies, pour la médecine praticienne et la mise en œuvre des politiques de santé en général, explique-t-on au comité national d'éthique. *C'est, d'un autre côté, le risque d'enfermer les personnes concernées par les renseignements accumulés et traités dans leur passé personnel et familial. Et de menacer ainsi leur liberté individuelle. »*

Modifier le code pénal

Saisi par le président de la commission nationale des cancers – plusieurs responsables de « registres du cancer » s'inquiètent depuis plusieurs mois du caractère illégal de leurs travaux – le Comité national d'éthique a étudié cette question en contact étroit avec la commission nationale de l'informatique et des libertés, et avec le Conseil national de l'ordre des médecins. Sans répondre favorablement au souhait de nombreux épidémiologistes, le Comité d'éthique se prononce néanmoins pour une modification de la notion de secret médical, qui devrait, selon lui, être entendue dans un sens moins strict.

Un « partage » de ce secret devrait être possible entre les médecins traitants et les médecins épidémiologistes, tenus eux aussi au secret. Or l'article 378 du code pénal interdit un tel partage. *« En l'absence de jurisprudence formelle*, estime dans son rapport le Comité, *il serait prudent de faire consacrer la règle par une disposition législative. »* Cette disposition prendrait la forme d'un addendum à l'article 378. L'« ouverture » en est néanmoins limitée par les dispositions de la loi sur l'informatique du 6 janvier 1978. Il en résulte que l'accord du malade informé est, aux yeux du comité, une condition indispensable à l'informatisation des données médicales le concernant.

Cette situation met l'épidémiologie dans une véritable impasse et ne règle en aucune manière la question de la légalité des nombreux registres informatisés (sur le cancer mais aussi sur les malformations congénitales, les maladies cardio-vasculaires ou l'anatomie pathologique) qui se mettent progressivement en place en France.

JEAN-YVES NAU.

La grève nationale des internes est très largement suivie

La grève des soins de trois jours entamée le mercredi 20 mars par les internes des CHU est très largement suivie dans toute la France. Elle l'a été à Paris entre 70 et 80 % selon la direction de l'Assistance publique, qui indique que les soins d'urgence et les gardes ont été assurées malgré le refus de nombreux internes de répondre aux convocations des directeurs des hôpitaux. A Toulouse, Poitiers, Strasbourg et Rouen, le taux de participation a atteint 90 %, et 95 % à Lille et Dijon. La situation était analogue à Brest (80 %), Nancy et Besançon. Dans cette dernière ville, le directeur de l'hôpital a réquisitionné une trentaine d'internes. A Tours, onze internes ont été assignés au travail pour les urgences et les cent autres ont respecté le mot d'ordre de grève. A Caen, Montpellier, Marseille et Nice, la grève a été totale.

La réunion organisée le 20 mars entre les responsables du mouvement et les représentants de Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, n'a pas permis de déboucher sur un accord. Les internes contestent notamment aujourd'hui le texte de l'arrêté fixant à 92 % des internes le quota de recrutement des chefs de clinique. *« Nous sommes dans une situation cocasse*, nous a déclaré le docteur Bruno Silberman, président de l'intersyndicale des internes de CHU. *Cet arrêté est paru au* Journal officiel *le matin même du jour où nous devions négocier, avant même que nous le lisions. Nous demandons la modification de l'article 3 concernant la composition des commissions paritaires. D'autre part, nous n'avons aucunement avancé en ce qui concerne les salaires, aucun chiffre n'ayant été prononcé. »* Une nouvelle réunion a été fixée au vendredi 22 mars. Si le mouvement de grève était reconduit pour la semaine prochaine, les chefs de clinique pourraient s'y associer, ce qui perturberait considérablement l'activité hospitalière.

J.-Y. N.

DROITS DE L'HOMME ET PEINE DE MORT

(De notre envoyé spécial.)

Vienne. – La première conférence ministérielle du Conseil de l'Europe sur les droits de l'homme s'est achevée, mercredi 20 mars, dans la capitale autrichienne, par l'adoption d'une « Déclaration sur les droits de l'homme dans le monde » par les vingt et une délégations des pays de l'Europe occidentale.

Dans cette déclaration, les pays membres *« expriment l'espoir que tous les Etats participant à la réunion d'experts de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe sur les droits de l'homme, qui s'ouvrira à Ottawa le 7 mai 1985, apporteront une contribution substantielle au développement concret des droits de l'homme »*.

Ils demandent que soit mise à l'étude la création d'un poste de haut commissaire des Nations unies pour les droits de l'homme et suggèrent *« l'élaboration d'un protocole facultatif au Pacte international sur les droits civils et politiques – de l'ONU – en vue de restreindre l'application de la peine de mort »*. – B. L. G.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

MUSICA MUSICA : Rond-Point (256-70-80), 20 h 30.
L'ENTRÉE EN MATIÈRE : Lucernaire (222-26-50), 18 h.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Félicité.

☞ CHAILLOT (727-81-15), Grand théâtre 20 h : Hernani ; Théâtre Gémier 20 30 : Hôtel de l'homme sauvage.

ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : l'Heureux Stratagème.

PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : la Donna et Olympe Dort.

☞ TEP (364-80-80) Théâtre 19 h : les Mémoires d'un Bounhoumme ; 21 h 15 : L'Engeance.

BEAUBOURG (277-12-33), Débats-Rencontres : 21 h : Pulsations ; 18 h 30 : le nouveau musée d'art contemporain de Saint-Etienne ; 18 h 30 : Poésie d'aujourd'hui, poésie visuelle, poésie sonore ; Concerts/animations : 18 h 30 : musique de chambre avec les solistes de l'EIC (Holliger, Berg, Stockhausen, Bartok) ; Cinéma-Vidéo : Nouveaux films Bpi, 16 h : l'Envers de la forme : Nicolas de Staël, de P. Samson ; 19 h : Beyrouth : à défaut d'être mort, de T. Rached ; Le mois du livre à la Bpi. Ecrits en images, 16 h : Italo Calvino, de D. Pettigrew et G. di Caro ; 19 h : Anthony Burgess, de K. Scheidstager et Th. Filliard ; Hommage à « Apostrophes » : 17 h : M. Yourcenar ; 18 h 30 : Méditerranée, de J.-D. Pollet ; 19 h 30 : le Musée imaginaire, de P. Sollers ; Cinéma africain (renseignements en téléphonant au Centre).

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : Volpone, de Jules Romains ; 18 h 30 : M. Portal, M. Dalberto et le Quatuor Hagen.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : la Milliardaire.

Les autres salles

☞ A DEJAZET (887-97-34), 20 h : la Poussière de soleils ; 22 h 30 : Brecht opéra.

☞ AMANDIERS (366-42-17), 20 h 30 : Folies burlesques internationales.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.

☞ ARCANE (338-19-70), 20 h 30 : le Terrier.

☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : la Vie unanime.

☞ ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : l'Amour en visite.

ATHÉNÉE (742-67-27), Salle L.-Jouvet, 20 h 30 : Roméo et Juliette ; Salle C.-Bérard, 20 h 30 : Impasse-Privé.

☞ BASTILLE (357-42-14), 19 h 30 : Othello III, 3.

☞ BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), 20 h : la Maison de Bernarda Alba.

☞ Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : les Incurables ; Chaudron (328-97-04), 20 h 30 : Lulu.

CINQ DIAMANTS 20 h 30 : les Femmes fatales.

☞ CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Galerie 20 h 30 : Le plus heureux des trois.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : le Baiser d'amour.

☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 21 h 15 : Messieurs les ronds-de-cuir.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

☞ DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Colette dame seule ; 21 h : Tokyo, un bar, un hôtel.

☞ DIX-HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Repas de famille ; 22 h : Scènes de ménage.

☞ EDEN-THÉATRE (356-64-37), 21 h : Relax.

ÉDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.

☞ ÉPICERIE (724-14-16), 20 h 30 : Big Bang dans l'île de Callisto.

☞ ESPACE-GAITÉ (321-56-05), 20 h 30 : Morpioni's palace.

☞ ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : la Parenthèse de sang ; 22 h 15 : Adam et Eve.

☞ ESPACE *MARAIS* (271-10-19), 18 h 30 : les Hivernants.

☞ ESSAION (278-46-42), I. 17 h 45 : le Chant profond du Yiddishland ; 20 h 30 : Un habit d'homme. II. 19 h et 21 h : le Combat de Tancrède et de Clorinde ; mer. 17 h : Chant dans la nuit.

☞ FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (707-77-75), 21 h : Un homme véritablement sans qualité.

☞ FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : Orphée aux enfers.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Love.

☞ GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Pink Thunderbird.

☞ GRAND HALL MONTORGUEIL (296-94-06), 20 h 30 : Atlantide ma mort.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (225-92-92), 21 h : Orfeo 2.

Jeudi 21 mars

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Guérison américaine.

☞ LIERRE-THÉATRE (586-55-83), 20 h 30 : l'Opéra nomade.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34). I. 18 h : l'Ombre d'Edgar ; 20 h : Enfantillages ; 21 h 45 : Le pupille veut être tuteur. II. 18 h : l'entrée en matière ; 20 h : *Orgasme adulte échappé du zoo.*

LYCÉE V.-DURUY (607-91-51), 20 h 30 : Macbeth.

☞ LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 21 h : Lou Andreas-Salomé.

☞ MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : l'Ouest, le vrai.

☞ MARIE-STUART (508-17-80), 22 h : Savage Love ; 20 h 30 : la Porte - la Crise ; 19 h : l'Air du large.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Berlue.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle 21 h : Duo pour une soliste. Petite salle 21 h : Tchekov Tchekova.

MUSÉE GUIMET 15 h et 20 h 30 : le Banquet.

☞ NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99), 20 h 45 : Micropera.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment *devenir une mère juive en dix leçons.*

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

PETIT THÉATRE (874-44-30), 20 h 30 : Scènes d'amours perdues.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 30 : Ma femme.

☞ PORTE DE GENTILLY (580-20-20), 20 h 30 : Mademoiselle Julie.

☞ PORTE - SAINT - MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.

POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Double foyer.

RANELAGH (288-64-44), 20 h 30 : Ondine.

RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39), 21 h : Une clé pour deux.

☞ SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

SPLENDID-SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Tous aux abris.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

☞ TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. 20 h 30 : l'Ecume des jours. II. 20 h 30 : Huis clos ; 22 h 15 : Et si Beauregard n'était pas mort.

☞ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), 20 h 30 : Astro Folies Show.

☞ THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Androclès et le Lion.

☞ THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : le Rôdeur.

☞ THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h 45 : les Nuits et les Jours.

THÉATRE 347 (874-44-30), 20 h 30 : Une conspiration en 1537.

☞ THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : la Madeleine Proust en forme.

☞ THÉATRE DU TEMPS (355-10-88) 21 h : Lysistrata.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16) I. 20 h : le Petrel fulmar ; 22 h : Ce qui est bon dans la tarte ; 20 h 30 : 12 m² de théâtre politique. – II. 22 h : l'Ascenseur.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, 20 h 30 : Musica Musica ; Petite salle 20 h 30 : l'Arbre des tropiques.

☞ THÉATRE DE L'UNION (246-20-83), 18 h 30 : le Journal d'un fou ; 20 h 45 : Dis à la lune qu'elle vienne.

TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30, sam. 16 h : Tac ; 20 h 30 : Haut comme la table ; 22 h 30 : Carmen Cru.

☞ VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h : 2 000 moins 15 ; 21 h 15 : Baby or not Baby ; 22 h 30 : Chants d'elles.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle !

BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y en a marr...ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

NOUVEAU THÉATRE DE COLETTE (631-13-62), à 20 h 30 : G. Pothier.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Des Gratte-cul dans la crème fraîche ; 22 h 15 : Viola volat.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 18 h 30 : Reste avec nous ; 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips.

TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : la Voix humaine.

Les chansonniers

☞ CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : la Gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26), 21 h : Les zéros sont fatigués.

La danse

☞ BASTILLE (357-42-14), 21 h, Trahisons-Men.

☞ CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : K. Karunakaran.

☞ PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Cie A. Germain.

☞ THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Jeune ballet de France.

☞ THÉATRE DE LA PLAINE (250-15-65), 20 h 30 : Cie A. Dreyfus.

☞ TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : Cie N. Ledain, Cie Limbes.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h : Rapatrié monégasque.

☞ ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : Ph. Val ; 22 h 15 : P. Font.

FORUM DES HALLES (297-53-47), 21 h : Mannick.

GYMNASE (246-79-79), 21 h : Thierry Le Luron.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h 30 : A. Aufenche.

☞ MAISON DES CULTURES DU MONDE (544-41-42), 20 h 30 : conteurs du Vietnam et de Chine.

☞ MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Bye-Bye Show-Biz.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : E. Macias.

PALAIS DES CONGRÈS (758-14-04), 21 h : M. Sardou.

☞ STUDIO BERTRAND (783-64-66), 19 h 30 et 22 h : L'ouvreuse était presque parfaite.

ZENITH (200-22-24), 20 h 30 : Sheila.

Les concerts

☞ Lucernaire 20 h : Horizons sonores XXI (Bosseur, Diederichs, Holstein).

Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 20 h 30 : Los Calchakis, A.M. Miranda, Ensemble vocal de La Celle-Saint-Cloud, dir : M. Rousseau.

Salle Pleyel, 20 h 30 · Orchestre de Paris, Dir. A. Oldham (Bruckner, Listz).

Radio-France, Auditorium 106, 19 h : Ensemble A Sei Voci (de Leeuw, de Lassus) ; Grand Auditorium, 20 h : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : Y. Prin (Essyad).

Salle A. Marchal, 20 h 45 : Orchestre J.-F. Paillard (Bach).

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : Cl. Chailly (Mozart).

☞ Salle Gaveau 20 h : R. Serkin ; 22 h 30 : P. Tortelier (Bach).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 45 : Ensemble Perceval, dir. : G. Robert.

Salle Cortot, 20 h 30 : Ch. Chanel (Bach).

Eglise réformée de l'Annonciation, 20 h 30 : M. Leclerc (Bach).

Salle Rossini, 20 h 30 : S. Couture, E. Magnan, A. Pareuil, A. Perez-Jolivet, J. Charles, Y. Chiffoleau, Daniel-Lesur, B. Fauchet (Brenet, Daniel-Lesur, Nigg).

CC canadien, 20 h 30 : P. Hannan (Hannan, Fox, Zimmermann. .)

Th. Tristan-Bernard, 20 h 30 : F. Kitt, H. Ossberger (Beethoven, Schewertsik, Lampersberg...)

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : R. Falcinelli (orgue) (Bach...)

Théâtre 3 sur 4 (327-09-16), 18 h 30 : Célébration du jour de la naissance de J.-S. Bach (intégrale des suites pour violoncelle seul par Ina Joost).

En région parisienne

☞ BANOLET ATEM (364-77-18) 21 h : Conversations.

☞ BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44), 20 h 30 : Le soleil n'est plus aussi chaud qu'avant ; Auditorium 20 h 30 : concert du Printemps.

☞ CHATILLON, CCC (657-22-11), 21 h : *Paradis Graffitti.*

COLOMBES, église Saint-Pierre, 20 h 30 : Musique de la Police nationale (Haendel, Rimski-Korsakov, Bach).

☞ GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), 20 h 30 : l'Ecole des femmes.

MALAKOFF, Th. 71 (655-43-45), 20 h 30 : l'Ecole des femmes.

NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), 20 h 30 : la Fausse Suivante.

☞ RIS-ORANGIS, (906-72-72), MJC (906-30-95), 21 h 30 : J. Treese, L. Angrand, Shaman.

VERSAILLES, Th. Montansier (950-71-18), 21 h : Grand-Père ; le 21 à 21 h : Orchestre de chambre de Versailles, dir. : B. Wahl (Bach).

☞ VINCENNES, Th. D. Sorano (374-73-74), 21 h : Arsenic et vieilles dentelles.





SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

16 h : le Barbier de Séville, de H. Bourlon et J. Kemm ; 19 h : 70 ans d'Universal : Colossus : The forbin project, de J. Sargent ; 21 h : cinéma japonais (E. Yamamoto) : Un tableau éphémère, de T. Kinugasa.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Classiques du cinéma mondial : Le pied qui étreint, de J. Feyder ; 17 h : 20 ans du Festival de Pesaro : Reed, de P. Leduc ; 19 h 15 : Rétrospective Judit Elek : Rendez-vous en 1972.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE GARBO (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-32).

ALPHABET CITY (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Escurial, 13e (707-28-04). — V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

LES AMANTS TERRIBLES (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

L'AMOUR BRAQUE (Fr.) (*) : UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

L'AMOUR EN DOUCE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

APRÈS LA RÉPÉTITION (Sue., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.), Grand Pavois (Hsp), 15e (554-46-85).

AU-DESSOUS DU VOLCAN *(A., v.o.)* : Templiers, 3e (272-94-56).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; *Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Mistral,* 14e (539-52-43) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Images, 18e (522-47-94).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : *George-V, 8e (562-41-46) ; Mistral, 14e* (539-52-43) ; Grand Pavois, 15e. (554-46-85).

BODY DOUBLE, VOUS N'EN CROI-*REZ PAS VOS YEUX* (A., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; *V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).*

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65)

BRAZIL (Brit., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Miramar, 14e (v.f.)/Richelieu, 2e (233-56-70).

ÇA N'ARRIVE QU'A MOI (Fr.) : Gaîté-Boulevard, 9e (233-67-06).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

C.H.U.D. (A., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LA COMPAGNIE DES LOUPS (Ang., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

COTTON CLUB (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40). — V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).

LA DÉCHIRURE (A.,v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; *Gaumont Sud, 14e* (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

DUNE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Studios Galande, 5e (354-72-71).

EL NORTE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

LES FAVORIS DE LA LUNE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

GREMLINS (A., v.o.) : Paramount *Opéra, 9e (742-56-31).*

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LES GRIFFES DE LA NUIT *(A., v.o.)* : George V, 8e (562-41-46). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; *Montparnasse Pathé, 14e* (320-12-06).

GWEN, LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21). — V.f. : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

HOLLYWOOD GRAFFITI (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Christine, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Calypso, 17e (380-03-11).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LOUISE L'INSOUMISE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; George V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Images, 18e (522-47-94).

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; George-V, 8e (562-41-46).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

MEURTRE DANS UN JARDIN **ANGLAIS** (Brit., v.o.) : Saint-Ambroise (Hsp), 11e (700-89-16).

LES NANAS (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

O AMULETO DE OGUM (v.o.) *: Latina,* 4e (278-47-86) ; Républic Cinéma, 11e (805-51-33) ; Denfert, 14e (321-41-01).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; *UGC Biarritz, 8e* (562-20-40). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LA PART DES CHOSES (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; *UGC Danton, 6e* (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; *14 Juillet* Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Images, 18e (522-47-94).

LA PETITE FILLE AU TAMBOUR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Georges V, 8e (562-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; *Paramount* Montparnasse, 14e (335-30-40).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (Hsp.), 15e (554-46-85).

PURPLE RAIN *(A., v.o.) : UGC Ermitage,* 8e (563-16-16) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

RAS LES PROFS (A., v.o.) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (526-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC *Ermitage, 8e (563-16-16)* ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA RIVIÈRE (A., V.O.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (757-79-79). — V.f. : UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LES ROIS DU GAG (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Publicis -Saint-Germain, 6e (222-72-80) ;Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, *18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e* (636-10-96).

LES SAISONS DU CŒUR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; *UGC Danton, 6e (225-10-30)* ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; *v.f. : Gaumont Berlitz, 2e* (742-60-33).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City. 8e (562-45-76).

SOLDIER'S STORY (A., v.o.) : Forum Orient express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-*21-21). — V.f. : Impérial, 2e* (742-72-52) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; "Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; *Passy, 16e* (288-62-34) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Images, 18e (522-47-94).

SOS FANTOMES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e *(296-62-56).*

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ;Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e *(343-01-59) : Fauvette, 13e (331-*56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) : Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

STALINE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e *(633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-36)* ; PArnassiens, 14e (335-21-21).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE *CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR* DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., *v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e* (326-48-18).

LE THÉ A LA MENTHE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; *Ciné Beaubourg, 3e* (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Gaîté Rochechouart, 9e *(878-81-77)* ; Tourelles, 20e (364-57-98).

TRAIN D'ENFER (Fr.) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Bienvenue Montparnasse, *15e (544-25-02).*

TRANCHES DE VIE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

URGENCE (Fr.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

VARIETY *(A., v.o.) : Action Christine* Bis, 6e (329-11-30) ; Denfert, 14e (321-41-01).

LA VIE DE FAMILLE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (330-30-19).

VOYAGE A CYTHERE (Grec, v.o.) : 14 Juillet Montparnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (561-10-60).

LES FILMS NOUVEAUX

ANTARCTICA, film japonais de Koreyoshi Kurahara : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) : Bretagne, 6e (222-57-97) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) : *Paramount Gobelins,* 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) : Images, 18e (522-47-94).

LE COW-BOY, film français de Georges Lautner : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Berlitz, 2e *(742-60-33)* ; Richelieu, 2e *(233-56-70)* ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) : Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA JUIF : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

MISSION NINJA (v.o.) (*), film américain de Mats Helge : Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) : Paramount Orléans, 14e (540-45-91) : Convention Saint Charles, 15e (579-33-00).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (*), film français de Virginie Thevenet : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint André des Arts, 6e (326-48-18) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

PASOLINI, LA LANGUE DU DÉSIR, film français de Ludwig Trovato : Studio 43, 9e (770-63-40).

PIANOFORTE (*), film italien de Francesca Comencini (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). — *V.f. : Français, 9e (770-33-88)* ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

ROMANCE DU FRONT, film soviétique de Piotr Todorovski (v.o.) : *Épée de Bois, 5e (337-57-47)* ; Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

SAC DE NŒUDS, film français de Josiane Balasko : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Rex, 2e (326-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) : UGC *Danton*, 6e (225-10-30) : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; *UGC Biarritz, 8e* (562-20-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : Fauvette, 13e (331-56-86) ; *Miramar, 14e (320-89-52)* ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; *Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wepler, 18e* (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 21 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 30 Droit de réplique.
MM. J.-C Gaudin, président du groupe UDF, Jean Poperen (PS) et Georges Hage (PC) répondent à M. Fabius.

21 h Série : Au nom de tous les miens.
D'après le livre de M. Gallo et M. Gray. Réal. R. Enrico, avec J. Penot, M. Meril, H. Hugues...
S'estimant trahi, Martin sent sa foi envers ses libérateurs se fissurer, d'autant que son seul ami le quitte pour rejoindre le secteur américain.

22 h Infovision.
Magazine d'A. Denvers, R. Pic, M. Albert, J. Decornoy.
Au sommaire : Guyane, l'ancien territoire des bagnards est squattérisé par des Haïtiens sans logis ; Construire autrement : concevoir des logements sans promoteur ; Colorado-Spring : la base américaine de la « guerre des étoiles » ; Tsukuba, l'exposition futuriste de Tokyo ; le Chasseur français *a cent ans.*

23 h 20 Journal.

23 h 40 Etoiles à la une.
Mon Dieu, que va dire Marfel ?, *court métrage de Laurence Arcadias ; Chantal de Crissey, peintre animalier.*

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Le mur de la haine.
D'après J. Hersey, de M. Lampell et R. Markowitz. Avec E. Wallach, T. Conti, L. Eichhorn...
Octobre 1940... Le ghetto de Varsovie est muré par les Allemands. Aucun juif ne peut en sortir. L'histoire romancée de la lutte des combattants de Varsovie, et non celle de l'holocauste. S'inspirant du récit de John Hersey, Millard Lampell a rencontré des survivants de l'insurrection vivant en Israël, et cherché à reconstituer cet enfer. Premier épisode d'une coproduction américano-polonaise avec des comédiens américains et britanniques.

21 h 30 Alain Decaux, l'histoire en question.
Mermoz le conquérant.
La grande aventure de l'aviateur qui traversa l'Atlantique sud, en 1930, avec l'Arc-en-ciel, pour créer « la ligne » et disparut en 1936 après avoir décollé de Dakar.

22 h 55 Spécial coupes d'Europe.
Extraits des rencontres de coupes d'Europe.

23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma sans visa.
Emission de J.-C. Guillebaud et J. Lacouture.

20 h 40 Cinéma : Tu écraseras le serpent.
Film turc de T. Soray (1982), avec T. Soray, T. Bulut, M. Cevher, A. Rona, Y. Okay, E. Demiroz (v.o. sous-titrée).
Dans un village turc, une jeune femme est rendue responsable de la mort de son mari (qu'elle n'a jamais aimé), tué par un rival. Ce film, réalisé et interprété par une comédienne célèbre du cinéma turc, peint, de façon tragique, la condition féminine écrasée par les traditions et un code strict de l'honneur.

22 h 10 Témoignages.
Avec Artung Unsal, correspondant du Monde *à Ankara, Leila Vekilli, journaliste, Altan Gokalp, ethnologue, Pascal Bruckner, écrivain.*

22 h 40 Journal.

23 h 5 Série : Allegoria.
Raphaël : l'École d'Athènes.

23 h 10 Prélude à la nuit.
Festival de Prades 84 : Wiener Streich Sextett, *sextuor à cordes d'Anton Dvorak.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Oum le dauphin ; 17 h 12, Alan Stivell ; 18 h 5, *Dynastie ; 18 h 50,* Atout PIC : 19 h, Feuilleton : Janique Aimée ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

20 h 30, le Beau Mariage, film d'E. Rohmer ; 22 h 10, **l'Alchimiste,** film de C. Band ; 23 h 35, **Tout le monde peut se tromper,** film de J. Couturier ; 1 h, Série : Colette ; 2 h 40, Top 50.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Deux textes de François de Volboc : « la Fin de pépé » ; « le Responsable ».

21 h 30 Musique : « Voculyse », opéra 85.

22 h 30 Nuits magnétiques : En direct du Salon du livre au Grand Palais.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (saison internationale des concerts de l'UER) : *l'Art de la fugue*, de Bach, interprété par les orchestres des radios suivantes : RIAS (Berlin), RNE (Madrid), DDR (Berlin), JRT (Belgrade), Radio-France (Paris), CRT (Prague), ORF (Vienne), WFMT (Chicago), RAI (Rome), YLE (Helsinki), RTBF et BRT (Bruxelles), DR (Copenhague), RTE (Dublin), KOL (Jérusalem), HR (Francfort), CBC (Toronto), SR (Stockholm).

22 h 30 Les soirées de France-Musique : J.-S. Bach.

Vendredi 22 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.

11 h 45 La Une chez vous.

12 h Feuilleton : Cap sur l'aventure.

12 h 30 La bouteille à la mer.

13 h Journal.

13 h 45 A pleine vie.

17 h 30 La chance aux chansons.

18 h Nounours.

18 h 5 Le village dans les nuages.

18 h 20 Mini-journal pour les jeunes.

18 h 40 Série : Huit, ça suffit.

19 h 15 Jeux : Anagram.

19 h 40 Feuilleton : Les Bargeot.

20 h Journal.

20 h 35 Variétés : Julien Clerc.
Emission de Béatrice Soulé, Nicole Courtois-Higelin, réal. J.-P. Jaud et R. Réa.
Une émission à surprise. On y verra Julien Clerc en tournée en Afrique puis en Angleterre. On y découvrira un étonnant percussionniste, Doudou N'Dioye Rose, et ses cent élèves au Sénégal. Et Gainsbourg, et Youssou N'Dour... A recommander d'avance.

21 h 45 Multifoot.
Emission du service des sports, avec des variétés.
C'est Claude Brasseur qui prend le micro pour commenter auprès de Thierry Rolland les extraits de matches Bordeaux-Auxerre, Toulouse-Laval, Nantes-Sochaux, Nancy-Strasbourg.

23 h 15 Journal.

23 h 35 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin (à 8 h 30, feuilleton : Trois sans toit).

10 h 30 ANTIOPE.

12 h Journal et météo.

12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.

12 h 45 Journal.

13 h 30 Feuilleton : Les amours des années folles.

13 h 45 Aujourd'hui la vie.
Les jeunes poètes.

14 h 50 Série : Fachoda (la mission Marchand).

15 h 40 La télévision des téléspectateurs.

16 h Reprise : L'histoire en question.

17 h 20 Itinéraires.
De Sophie Richard. *Bhoutan : les archers du ciel.*

17 h 45 Récré A 2.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Le théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Châteauvallon.
De P. Planchon et S. Friedman. Avec P. Hatet, G. Marchal, L. Mereuda, C. Nobel.
Le mystère s'épaissit autour de la mort de Quentin. La police retient la thèse du suicide mais un mystérieux informateur interpelle Travers dans un parking et lui conseille d'y regarder de plus près en ce qui concerne l'arme...

21 h 30 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Pourquoi écrivez-vous ? », sont invités : Christine de Rivoyre (Reine-Mère), *William Boyd* (Comme neige au soleil), *Kazimierz Brandys* (Carnets de Varsovie), *Edouard Glissant* (Pays rêvé, pays réel), *Michel Tremblay* (la Duchesse et le Roturier) *et Daniel Rondeau (pour* Pourquoi écrivez-vous ?, *numéro spécial de* Libération).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club : le Petit Théâtre de Jean Renoir.
Film français de J. Renoir (1969), avec N. Fornicola, M. Monti, M. Cassan, P. Olaf, J. Moreau, F. Sardou, F. Arnoul, Andrex.
Le dernier réveillon de deux clochards, les maléfices d'une cireuse électrique, une chanson 1900, la manière dont, au soleil de provence, un mari trompé s'accommode de son infortune. Les tableaux de cette dernière œuvre de Renoir résument ses thèses, son univers, sa création artistique.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.

19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.

20 h 5 Les jeux.

20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).

20 h 35 Histoire d'un jour : mai 68.
Emission de P. Alfonsi et M. Dugowson.
C'est loin. Le pouvoir était dans la rue. Images, débats autour de trois thèmes : La violence (avec J.-P. Rey, alors photographe de presse, et Robert Voisin, policier) ; Le dialogue impossible (avec Fr. Missoffe, alors ministre de la jeunesse et des sports et R. Goupil, responsable d'un comité d'action lycéen) ; L'incapacité à gouverner (avec M. Jobert, alors directeur de cabinet de M. Georges Pompidou, et M. Grimaud, préfet de police).

22 h 10 Journal.

22 h 30 Laissez passer la chanson.
Emission de Pascal Sevran.
Un spécial Georgette Lemaire, dans le décor très kitch du Balajo, temple des années musette et du tango.

23 h 25 Une drôle d'école c'est une école drôle.
A l'occasion de la journée de la poésie. La poésie sort de la bouche des enfants.

23 h 35 Série : Allegoria.
Wirbel : Réminiscences africaines.

23 h 45 Prélude à la nuit.
Barcarolle, *de Tchaïkovski, par C. Katsaris, piano.*

CANAL PLUS

7 h, 7/9 ; 9 h, **Celles qu'on n'a pas eues,** film de P. Thomas ; *10 h 50,* **les Filles de Grenoble,** film de J. Le Moigne ; 12 h 25, Cabou Cadin (Sherlock Holmes) ; 13 h, Rue Carnot ; 14 h, **Un justicier dans la ville,** film de M. Winner ; 15 h 35, **la Palombière,** film de J.-P. Denis ; 17 h 5, Cabou Cadin (les quatre Filles du docteur March) ; 18 h, Jeu : TLC ; 18 h 40, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 19 h 10, Zénith ; 19 h 45, Tout s'achète ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 25, Football ; 22 h 20, **Dementia 13,** film de F.-F. Coppola ; 23 h 45, **l'Alchimiste,** *film* de C. Band ; 1 h 5, Boxe ; 2 h 5, **Prénom Carmen,** film de J.-L. Godard ; 3 h 25, **les Désirs de Melody in love,** film de H. Frank ; 5 h, Top 50 ; 6 h 25, Batman.

FRANCE-CULTURE

0 h, **Les nuits de France-Culture** ; 7 h, **Le goût du jour** ; 8 h 15, **Les enjeux internationaux** ; 8 h 30, **Les chemins de la connaissance** : *une histoire de l'infirmité (et à 10 h 50 :* Uwe Johnson) ; 9 h 5, **Matinée du temps qui change** : la machinerie de l'Etat aux XIXe et XXe siècles ; 10 h 30, **Musique** : Miroirs (et à 17 h) ; 11 h 10, **L'école hors les murs** : l'histoire en baskets ; 11 h 30, **Feuilleton** : Le paysan parvenu ; 12 h, **Panorama** : en direct du Salon du livre ; 13 h 40, **On commence** : le théâtre au Salon du livre ; 14 h, **Un livre, des voix** : Christine Jacquet : « Angle mort » ; 14 h 30, **Sélection Prix Italia** : « Epithalame » (1957) ; *15 h 30,* ***L'échappée belle*** (en direct du Salon du livre) : le livre d'aventures et de voyage ; 17 h 10, **Le pays d'ici,** en direct de Blaye ; 18 h, **Subjectif** : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue ; à 19 h 15, Rétro : à 19 h 25, Jazz à l'ancienne ; 19 h 30, ***Les grandes avenues de la science moderne :*** Synthèse et reconnaissance de la parole ; 20 h, **Musique, mode d'emploi** : le violon de Delacroix.

20 h 30 Le grand débat : La décentralisation, portrait de l'Arlésienne. Avec P. Gremion, sociologue, E. Dupoirier, chargée de recherches à la Fondation nationale des sciences politiques, et J.-C. Thoeing, du CNRS.

21 h 30 Musique : Black and Blue, les cinquante ans du Jazz Hot.

22 h 30 Nuits magnétiques. Reportages : *côté* cœur, c'est le pied (jogging).

FRANCE-MUSIQUE

2 h, **Les nuits de France-Musique** : La ville ; œuvres de Haydn, Bartok, R. Schumann, Respighi... ; 7 h 10, **L'imprévu** ; 9 h 8, **Le matin des musiciens** : Carl-Maria Von Weber - la virtuosité : question de fond, ou question de forme ? ; 12 h 5, **Le temps du jazz** : feuilleton Gil Evans ; 12 h 30, Concert (les Provinciales) : Radio Côte d'Azur propose un récital Alexandra Nomidou, pianiste, qui interprète des œuvres de R. Schumann et Chopin ; 14 h 2, **Repères contemporains** ; 14 h 30, *Les enfants d'Orphée* : école classique ; 15 h, **Verveine-Scotch** ; 17 h, **Histoire de la musique** ; 18 h 2, **Les chants de la terre** ; 18 h 30 **Jazz d'aujourd'hui** : dernière édition ; 19 h 15, **Les muses en dialogue** ; 20 h 4, **Avant-concert.**

20 h 30 Concert : *Requiem*, de Verdi ; par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. M.-W. Chung, sol. Edda Moser, D. Soffel, M. Jung, S. Nimsgerm.

22 h 20 Les soirées de France-Musique : Les pêcheurs de perles (hommage à Monique de la Bruchollerie) ; à 24 h, Musique traditionnelle.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 22 MARS

— *M. Roger-Gérard Schwartzenberg*, secrétaire d'État chargé des universités, est l'invité de l'émission « Télématin », d'Antenne 2, à partir de 7 heures.

— *M. Charles Hernu*, ministre de la défense, participe à l'émission « Inter-Matin », de France-Inter, à 7 h 40.

Le Monde des livres

Le « Robert » nouveau est arrivé

Neuf volumes, au lieu de six (dans l'édition de 1964), ou de sept (si l'on compte le supplément de 1970) : le nouveau Grand Robert *de la langue française est arrivé. Il a demandé six ans de travail à la petite équipe réunie autour d'Alain Rey. Il sera présenté au Salon du livre, du 22 au 27 mars, et les neuf volumes, dans leur totalité, seront disponibles en avril.*

Fidèle au principe de Paul Robert – « le premier objet d'un dictionnaire, c'est l'usage contemporain », *– cette nouvelle édition se veut le reflet de l'évolution du vocabulaire, mais aussi la description d'une image culturelle. Un dictionnaire ne doit être, dit Alain Rey, ni* « un magnétophone qui se contente d'enregistrer le réel » *ni le simple recensement d'emplois parfaits – mais fictifs.*

Cette attention à la mobilité de la langue et aux diversifications technologiques et culturelles aboutit non à une seconde édition – revue et augmentée – du Grand Robert, *mais à un ouvrage neuf, certes ancré dans la tradition, mais porteur de sa propre cohérence.*

Le résultat ne se mesure pas uniquement en chiffres. Ceux-ci, cependant, sont significatifs : 9 440 pages, 90 millions de signes, 80 000 entrées, 250 000 citations, 1 246 textes d'auteurs, des classiques aux plus contemporains, plus de 1 million de renvois analogiques.

En deux mots, une entreprise folle pour un ouvrage d'un absolu sérieux.

★ CAGNAT

S'IL est besoin de redéfinir quelque chose dans le nouveau *Grand Robert*, c'est bien son titre. Dans la première édition, le nom du dictionnaire était celui de son maître d'œuvre, Paul Robert. Désormais « Robert » est, comme Larousse, un signe de reconnaissance. L'ouvrage qui sort aujourd'hui est un « Rey », puisqu'il est entièrement conçu par Alain Rey. Directeur littéraire des dictionnaires Robert, il fut l'un des premiers collaborateurs de Paul Robert dans les années 50.

Les mots-clés de son projet ont été cohérence et homogénéité – nécessités premières moins évidentes qu'il n'y paraît quand il s'agit d'un dictionnaire, c'est-à-dire d'un travail de très vaste envergure. Le *Robert* première version, comme son ancêtre le *Littré*, est disproportionné, succint en son début, disert sur la fin, à l'inverse du Trésor de la langue française – en cours de rédaction, – qui consacre trois volumes à la lettre A, mais devient plus bref par la suite. Alain Rey a, dès le départ, fixé à neuf le nombre des volumes.

« Il fallait, dit-il, *donner à la base sur laquelle repose la pyramide des dictionnaires Robert des pieds de hauteur égale. La parution des six volumes de la première édition s'était étalée entre 1951 et 1964, ce qui explique bien des lacunes et des disproportions. Nous avons un dictionnaire hétérogène, manquant parfois de rigueur, d'efficacité, ce qu'on avait essayé de corriger dans le* Petit Robert *dès 1967. Cela dit, le* Grand Robert *présentait des caractéristiques très neuves. Outre qu'il était le premier dictionnaire de la langue depuis le dix-neuvième siècle, il compensait l'arbitraire alphabétique par les rapprochements analogiques. C'était une structure d'accueil très souple, à partir de laquelle il était aisé de travailler. »*

Lacan et Derrida

Les dictionnaires de langue ne vieillissent pas aussi vite que certains l'affirment, et les réajustements annuels ne sont pas de mise. Mais entre les années 50 et les années 80, il est évident que le lexique a considérablement évolué. Il fallait naturellement en tenir compte.

« Pour ce qui concerne les citations, estime Alain Rey, *on ne pouvait plus ignorer les auteurs contemporains. Robbe-Grillet et Le Clézio pas plus que Lévi-Strauss, Leroi-Gourhan, Lacan, Derrida, Foucault, et bien d'autres. Il s'agissait de donner une image, non seulement de la littérature, mais de l'ensemble de la culture française. »*

Mais avant même de se préoccuper des auteurs ou des termes nouveaux, il fallait travailler sur les soixante mille entrées de la précédente édition en se référant à toutes les études accessibles (1). Ainsi les informations sur l'étymologie et la datation prennent-elles en compte les hypothèses les plus récentes. A certains mots simples, il convenait d'ajouter leurs composés contemporains – à carte, carte de crédit et carte magnétique ; à chaîne, chaîne hi-fi. A tous s'appliquait ce principe : *« la longueur du traitement d'un mot doit correspondre à sa fréquence d'emploi dans la langue ».*

Pour les nouvelles entrées, le mode de sélection ne peut éviter une part d'arbitraire. *« Pour choisir,* précise Alain Rey, *nous cherchons la preuve que le signe linguistique considéré a une circulation significative. Une émission de radio, un article isolé sont des indices intéressants, mais insuffisants : la multiplicité des sources est indispensable. »*

Dans son souci d'homogénéité, Alain Rey n'a fait appel qu'à une quinzaine de rédacteurs pour les 9 440 pages de ce dictionnaire. Lui-même a rédigé certains articles, notamment la préposition « à » – près de sept pages, – ce qui lui a valu les félicitations de Claude Lévi-Strauss... Chaque rédacteur avait à sa disposition, pour chaque entrée, l'article de l'ancienne édition, tous les dictionnaires parus depuis et toute la documentation réunie par les membres de l'équipe depuis des années. Toutes les propositions étaient remises à Alain Rey : *« Les adaptations de détail, je les faisais ; mais pour les graves divergences, on se réunissait. En cas de conflit, ma décision prévalait. »*

Ce dictionnaire est donc bien le « Rey », le projet d'un individu. *« Pas tout à fait,* précise Alain Rey ; *c'est le témoignage d'un esprit collectif, d'un point de vue sur la langue, accepté par cette collectivité, mais unifié par une personne. »*

Cette méthode de travail, qui accueille la diversité mais l'unifie, est conforme aux principes lexicographiques d'Alain Rey. Se donner comme objet principal l'usage contemporain, c'est refuser l'abstraction figée d'un français unique qui s'érigerait vite en norme répressive. Ouvert aux différences, le *Grand Robert* récuse tout jacobinisme lexical. Il considère l'espace entier de la francophonie, offre les régionalismes à la dégustation, et traite les emprunts étrangers comme autant de témoignages de la mobilité des emprises – ou des vogues – culturelles : les anglicismes restent majoritaires, mais on assiste à une entrée significative des « japonismes ».

« Zazou » et « branché »

La notion d'usage contemporain va pourtant moins de soi qu'il n'y paraît. Elle suppose que la nomenclature comprenne la totalité des mots de la conversation et de l'information courantes, mais elle se doit d'inclure les mots qui, sans être parlés, sont lus ou entendus même s'ils n'appartiennent qu'au passé : on lit Marivaux, on écoute Racine – leur langue doit être répertoriée.

En outre, l'usage contemporain est par définition voué à être, dans quelques décennies, un usage dépassé : comment statuer sur l'éphémère ? Alain Rey considère que, du moment qu'un mot a connu une large diffusion, qu'il a été un témoin culturel, il faut le garder : ainsi « branché » apparaît dans le nouveau *Grand Robert*, mais « zazou », vieilli, y figure aussi : la lecture du dictionnaire peut être nostalgique pour certains...

JOSYANE SAVIGNEAU.

(Lire la suite page 26.)

(1) Il existe maintenant à Nancy un Institut national de la langue française.

Chemin faisant

L'USAGER du *Grand Robert* se trouve dans ce dictionnaire comme s'il se promenait dans un phalanstère de Fourier. Il s'est fixé un but, mais il fait en chemin tant de rencontres passionnantes qu'il y parvient rarement. Aussi se réjouit-il, avec un rien *d'inquiétude*, lorsqu'il découvre que la nouvelle édition du « Big Bob » comporte neuf volumes : trois de plus que l'édition de 1964... Voilà trop d'encouragements pour la flânerie.

Nous avons donc flâné. Dans le premier volume de cette nouvelle édition, qui va seulement jusqu'au mot *biotypologiste* – alors que le premier volume de la précédente édition allait jusqu'aux mots *Czar, czarevitch, czarine,* – nous nous sommes arrêté, précisément, aux termes *dérivés de bios* (vie). *Beaucoup de* nouveautés dans ce domaine : *bioluminescence, biomagnétique, biomathématicien, biomédecine, biométéorologie, biopsychologie, biorythme, biosynthèse,* etc., avec des citations de Jacques Monod, ce qui est naturel, et d'Emmanuel Berl; ce qui surprend davantage, mais retient l'attention. *« Ainsi,* dit cet auteur, *peut-on espérer que la biologie nous détourne des excès que permet la technocratie et qu'exercent les tyrannies. Elles veulent ployer la nature plutôt que composer avec elle; la biologie sait bien qu'elles ne peuvent y parvenir* [...] » Puissent les espoirs d'Emmanuel Berl n'être pas démentis !

Du corps, nous sommes passé à l'âme, du moins à ce mot. Ici, rien de très nouveau par rapport à ce qu'offrait l'édition de 1964, sinon la présence de Le Clézio, de Jean Genet, de Claude Simon, de Sade, et surtout de Beckett, avec cette phrase tirée de *Molloy* : *« Je me rappelle à ce propos une vieille blague sur l'âme des femmes. Question : Les femmes ont-elles une âme ? Réponse : Oui. Question : Pourquoi ? Réponse : Afin qu'elles puissent être damnées. Très amusant. »*

Le Styx et le Bosphore

Chemin faisant, nous apprendrons, grâce au *Robert 1985*, que les *« âmes en peine »* ne sont pas seulement les défunts qui traversent le Styx, mais que ce sont aussi des oiseaux. Théophile Gautier les aperçut, un jour, sur le Bosphore. Ils semblaient agités par une *« inquiétude perpétuelle ».*

Soucieux d'en savoir davantage, nous sommes allé jeter un regard du côté de la psychanalyse, non sans remarquer, au passage, qu'on avait précisé, dans cette nouvelle édition, l'étymologie de *besoin*. De la même famille que *besogne*, le mot vient du francique *bisunni, bi* voulant *dire auprès,* et *sunni* voulant dire *soin*...

Mais voilà que je m'égare. Hâtons-nous vers le mot *psychanalyse*. Le *Grand Robert 1985* y donne la liste, impressionnante, des termes dont les analystes font usage. *« Comment ne pas guérir la détresse avec un tel vocabulaire ? »,* se demande le profane. Cependant, son respect devant une pareille abondance est tempéré par le jugement que portent Deleuze et Guattari dans la présente édition du « Big Bob » : *« La psychanalyse, c'est comme la révolution russe, on ne sait pas quand ça commence à mal tourner* [...] » Parmi les dérivés du grec *psukhê* (âme), tout un cortège de nouveaux venus témoigne peut-être moins des progrès de la médecine mentale que des efforts de notre époque pour conjurer son désarroi avec des mots.

Retournant à la lettre A, nous voyons apparaître *amertumer* dans l'édition de 1985, avec une citation de Léon Bloy : *« Amertumer les regrets ».* Quant au mot *amertume*, il s'enrichit, notamment, de cette définition : *« Maladie des vins qui les rend amers. »*

Mais je me disperse encore, puisque je voulais faire l'inventaire des mots formés avec le préfixe *anti*. Là aussi, les nouveautés sont nombreuses : *antiallemand, antiaméricain, antibolchévique, antibourgeois, anticapitaliste, anticatholique, anticolonialiste, anticommuniste, antidémoniaque, antifasciste, antiféministe, antifrançais, antigouvernemental, antihumain, antilibéral, antimarxiste, antimonarchiste, antipsychiatre, antiraciste,* etc. En consultant cette liste, Candide pourrait croire que notre *société se compose, presque entièrement,* de frondeurs résolus à ne s'enrôler dans aucune idéologie. S'il le croyait vraiment, Candide risquerait de *« s'amertumer »* assez vite...

FRANÇOIS BOTT.

A LA VITRINE

• RÉÉDITION

Brasillach, un étrange prière d'insérer

LA CONQUÉRANTE, le sixième des sept romans de Robert Brasillach, écrit en 1942 et publié en 1943, vient d'être *réédité chez Plon. Cette édition ne comporte ni préface ni* notes. Pour présenter Robert Brasillach, fusillé à la Libération pour faits de collaboration, on s'est contenté d'un prière d'insérer singulièrement elliptique consacré à une apologie simplificatrice, où l'on évoque notamment *« le destin tragique de Robert Brasillach, victime à trente-cinq ans d'un des drames de l'épuration »*.

Si l'on ne cache pas qu'il prit en 1939 *« la tête de l'hebdomadaire parisien* Je suis partout, *qui continua à paraître sous l'occupation »*, on ne dit rien de la nature de ce journal, la feuille d'extrême droite la plus violemment antisémite de l'époque. Bref, une introduction particulièrement pédagogique...

Dans le souci de montrer aux jeunes générations « le goût de la tendresse, de l'amitié, le courage devant la vie, la poésie des êtres et des sentiments » que l'on prête dans ce texte à Robert Brasillach, on aurait pu citer, peut-être, quelques-uns de ses propos dans *Je suis partout* (dont il était le rédacteur en chef, responsable, outre de ses propres articles, de tout ce qu'il décidait de publier).

Le 31 mars 1939, dans un éditorial intitulé *« La question singe »*, Robert Brasillach écrivait : *« Ne dit-on pas que des unions contre nature entre Français et guenons, entre Françaises et singes auraient déjà donné naissance à une race hybride, heureusement peu nombreuse ? Il nous faut organiser un « antisimiétisme » (veuillez bien lire je vous prie !) de raison et d'Etat. »*

Le 3 février 1942, il dénonçait *« la conjuration antifasciste au service du juif »*, et concluait : *« En finira-t-on avec les relents de pourriture parfumée qu'exhale encore la vieille putain agonisante, la garce vérolée fleurant le patchouli et la perte blanche, la République toujours debout sur son trottoir. »*

Jo. S.

★ **LA CONQUÉRANTE, de Robert Brasillach. Plon, *361 p., 80 F.***

Les détresses diffuses de Benoît Duteurtre

A la mort de sa mère, un jeune homme issu d'une famille bourgeoise se retrouve seul, égaré dans Paris. Impassible, il observe la *« variété de l'espèce humaine »*, espérant que l'animation qui règne alentour aura raison de sa morosité. Il s'essaye à la littérature comme d'autres à la plomberie, frôle l'amour, oscille entre la vie mondaine et la faune punky des Halles, le cacao et la cocaïne, avant de s'installer dans un pessimisme de *surface étayé de* vagues considérations politiques.

Roman d'une initiation aux malaises de l'époque, chronique de la *« génération foutue »*, *Sommeil perdu* cherche à exprimer des détresses diffuses que Benoît Duteurtre, dont c'est le premier ouvrage, a toutes les peines du monde à cerner. Son personnage tâtonne dans le vide et attrape au vol ce qui passe à portée de sa plume. Il rôde dans les cuisines éditoriales, s'encanaille mollement dans les basfonds, atterrit dans les milieux snobs d'Etretat. Il se défend bien *d'y puiser un quelconque intérêt*, mais cultive prudemment un éclectisme de bon aloi. Ce ne serait rien *encore s'il ne prétendait « parler au nom de tous ceux de sa génération » :* mais comment croire à ce personnage inconsistant, héritier d'une famille aisée, qui s'embauche comme manutentionnaire pour *« connaître enfin des plaisirs simples » ?* Comment ne pas s'irriter de cette autobiographie confinée, factice, décousue ? Reproches que l'auteur prend bien soin de s'adresser d'abord à lui-même : manœuvre habile, suprême hypocrisie qui ne fait oublier ni la sûreté du style, ni la vacuité de ce roman dressé à la mémoire de l'ennui. – V. L.

★ **SOMMEIL PERDU, de Benoît Duteurtre. Grasset, 190 p., 65 F.**

Une statue pour deux symboles

La plus grande statue du monde au sommet du puy de Dôme ; en bronze, 30 mètres, œuvre de Zénodore. Voilà qui sent son romanesque et n'est guère surprenant de la part d'un auteur qui ne manque pas d'imagination. Pourtant, cette gigantesque représentation de Mer*cure a bien dominé* la *campagne* d'Auvergne pendant trois siècles, son créateur s'appelle bien Zénodore, et nous savons aussi qu'elle a coûté 400 000 sesterces et dix ans de travail. Pline l'Ancien nous le dit. Guère plus, mais c'est assez pour que l'imagination et l'érudition de Michel Peyramaure se conjuguent pour nous donner l'histoire de cette statue et la biographie de ce sculpteur aussi génial que bon vivant. Il nous donne aussi un reportage sur la société arverne, qui copie en tout la Rome de Néron, *alors que* les forêts sont le refuge d'irréductibles et authentiques Astérix qui font de la *résistance*. *Et puis*, il y a les femmes, ces Gauloises déjà rencontrées dans *les Portes de Gergovie*, que l'auteur affectionne particulièrement et dont il fait des portraits que ne renieraient pas nos contemporaines – la tendresse, l'indépendance et la passion dans un univers où règnent la cruauté et le vice : la chair et le bronze, deux symboles, *deux cultes*.

Intrigues amoureuses et politiques, chantier où l'on souffre et pa*lais où l'on s'enivre avant le stupre*, notables autochtones collaborateurs et esclaves sacrifiés à la prodigieuse érection... Le roman de la statue est à la fois la fresque d'un temps et le reflet des vices, vertus et présomptions des fins d'époque : car voici déjà que *« toute l'étendue du plateau pue le suint barbare des hordes venues du nord »* et que tombe le dieu de bronze. – P.-R. L.

★ **LA CHAIR ET LE BRONZE, de Michel Peyramaure. Robert Laffont, 320 pages, 78 F.**

ROMANS

Un dandy bien conformiste

Pour se consoler de ses jeunes années qu'il juge *« insignifiantes et sans joie »*, le narrateur de *Un vampire de bonne famille* se révolte contre le conformisme familial et l'éducation qu'il reçoit dans un col*lège religieux. Le jeune homme* apprendra, le même jour, avec soulagement, la mort accidentelle de ses parents et son renvoi de l'établissement scolaire.

Que faire, en 1905, lorsque l'on *hérite d'une confortable fortune* et que l'on refuse de côtoyer le *« grand nombre anonyme »* ? Le narrateur, du haut de ses quinze ans, croit le savoir mais accepte néanmoins les conseils d'un oncle débauché : *« Les femmes par désœuvrement, la paresse comme divertissement, le snobisme par indifférence »*.

Les cinquante premières pages du roman de Jean-Yves Proverbio séduisent par leur cynisme et leur brio. L'auteur a le sens de la formule qui sonne juste et ne se prive pas d'en user. Malheureusement, le reste du récit n'est pas à l'avenant. L'histoire se perd dans des conventions très début de siècle. Le Paris de la Belle Époque séduit le narrateur, ce dandy en quête de libertinage... dont le cynisme se transforme en suffisance. L'auteur se reprend un peu dans les deux derniers chapitres et la chute de son roman est plaisante. Quel dommage qu'il n'ait pas cru devoir prendre de la distance avec un milieu social qui, apparemment, *le fascine ! Son* texte y aurait gagné en force ce qu'il aurait perdu en clichés. – P. D.

★ **UN VAMPIRE DE BONNE FAMILLE, de Jean-Yves Proverbio. Lattès, *263 p., 119 F.***

BIOGRAPHIE

Louise Labé, poète et amoureuse

Il y a un mystère Louise Labé, et un mythe. Elle ressemble en cela à François Villon. Scandaleuse, libre, limpide, sa vie, comme celle du grand poète, ne pouvait qu'inspirer de nouveaux biographes.

François Pédron a voulu à la fois raconter, expliquer et faire aimer la Belle Cordelière. Il donne donc une version romancée, et enthousiaste, de l'enquête qu'il a menée pour lever les zones d'ombre qui demeurent encore dans la vie de son héroïne. *Il conte avec talent une* enfance tout à fait exceptionnelle dans les années 1530 : *un père qui apprend à sa fille le latin, le* luth et le cheval. Et Montaigne n'est pas encore né ! C'est le portrait d'une bourgeoise lyonnaise qui est aussi une courtisane amie de tout ce que les lettres de son époque comptent d'important. Le récit des malheurs amoureux de Louise Labé est plus décevant : l'auteur, emporté par son sujet, brode à l'excès et s'empêtre. Il n'était pas facile de traiter à la fois le contexte historique et culturel de cette belle histoire et de la faire vivre *« de l'intérieur »* ; le pari n'est pas tenu.

Il n'empêche, cela donne envie de relire les poèmes de Louise Labé, celle qui disait : *« Le plus grand plaisir qui soit après amour, c'est d'en parler. »* – G. B.

★ **LOUISE LABÉ, LA FEMME D'AMOUR, de François Pédron. Fayard, 272 p., 75 F.**

• DERNIÈRES LIVRAISONS

• UNE BIOGRAPHIE D'ALPHONSE DAUDET, par Marc Andry, dont le précédent ouvrage, *Chère Colette*, a été couronné par l'Académie française. On y retrouve la bohème et les amours de celui qui disait : *« Il me semble que j'ai rêvé ma vie. »* Du Second Empire à la Belle Epoque, sa vie mondaine et ses amis artistes, de *Mistral* à *Bizet*, de Flaubert à Renoir, mais aussi sa vérité, Fontvieille et la Provence. (Marc Andry : *Alphonse Daudet, la bohème et l'amour.* Presses de la Cité, 214 p., 65 F.)

• CÉCIL SAINT-LAURENT, auteur de la série des *Caroline chérie*, publie dans la même veine un roman d'amour et d'aventures, *Clotilde Jolivet*, avec en sous-titre *le Hasard des rencontres, 1940-1944.* Les amours sur fond de guerre... une source inépuisable. Avec une préface du célèbre double de Cécil Saint-*Laurent, Jacques Laurent* pour illustrer sans vergogne le vieil adage : on n'est jamais aussi bien servi que par soi-même. (Cécil Saint-Laurent : *Clotilde Jolivet. Le Pré aux Clercs,* 513 p., 95 F.)

• MARC BLANCPAIN, *dans le Mardi de Rocroi,* retrace cinquante années d'histoire espagnole et française avant de décrire et d'interpréter la *« resplendissante »* matinée de la bataille de Rocroi (19 mai 1643), une demi-journée qui ouvrit le Grand Siècle, imposa la victoire d'une nouvelle conception de l'Etat, laïque et national, inaugura les temps modernes. Marc Blancpain est l'auteur de nombreux ouvrages, notamment historiques, parmi lesquels une *Vie quotidienne dans la France du Nord sous les occupations* (Hachette). Il est aussi président de l'Alliance française. (Marc Blancpain : *le Mardi de Rocroi.* Hachette, 215 p., 72 F.)

• PAULA HYMAN, dans *De Dreyfus à Vichy* analyse les transformations et les luttes internes de la communauté juive de France, de *l'affaire Dreyfus, qui vit se cristalliser en* France l'antisémitisme à l'instauration du régime de Vichy qui allait livrer avec empressement les juifs aux camps nazis. Entre 1906 et 1939, la France a accueilli de nombreux immigrants juifs d'Europe orientale. Forte de sa culture, de sa langue, cette communauté s'opposa, dans le climat de xénophobie de l'époque, de plus en plus violent, aux juifs français, qui au nom de l'intégration réussie se *disaient citoyens français de confession israélite.* Professeur d'histoire, Paula Hyman est présidente du centre de théologie juive à l'université Columbia de New-York (Paula Hyman : *De Dreyfus à Vichy,* traduit de l'anglais par Sabine Boulongne. Fayard, 484 p., 120 F).

• DES LETTRES D'UNE QUARANTAINE DE RÉSISTANTS COMMUNISTES, fusillés pendant la seconde guerre mondiale, ont *été* réunies par Etienne Fajon et sont publiées par les éditions Messidor. De 1941 à 1944, de Guy Môquet, Jean-Pierre Timbaud et Gabriel Péri à Danielle Casanova et Missak Manouchian. (*Lettres de fusillés,* Messidor, 122 p. 90 F.)

• *CITOYEN AUJOURD'HUI* est un guide d'instruction civique *réalisé par* Martine Fell, *journaliste, et Dominique Bossuyt, professeur* d'histoire et de géographie, conseiller municipal d'une commune rurale. Un bon outil pour *les enfants qui vont redécouvrir l'instruction* civique à l'école, et peut-être aussi pour les parents, s'ils veulent être sûrs de pouvoir répondre aux questions (*Citoyen aujourd'hui,* Hachette, 287 p., 48 F).

• HONORÉ GÉVAUDAN, qui était directeur adjoint de la police judiciaire au moment *de la Bataille de la french connection,* relate la lutte patiente qui, dans les années 60, aboutit au démantèlement complet d'une redoutable filière de drogue : celle de l'héroïne, fabriquée *en France le plus souvent par des truands* marseillais, à partir de la morphine base importée du Moyen-Orient, et qui était expédiée aux Etats-Unis. Un réseau de drogue qui ternit, pendant quelque temps, les relations entre la France et les Etats-Unis. (Honoré Gévaudan : *la Bataille de la french connection.* Lattès, 261 p., 78 F.)

• LES IMPERTINENCES DE SOULAS, le *dessinateur vedette de Libération,* sont désormais réunies dans un recueil, *Comment rire en poussant un cri déchirant tout en restant beau...,* Des dessins classés par ordre alphabétique, dans un livre thérapeutique. (Soulas : *Comment vivre en poussant un cri déchirant tout en restant beau...,* dessins parus dans *Libération.* Le Cherche-Midi, 178 p., 72 F.)

• DOUZIÈME VOLUME DU JOURNAL DU PEINTRE MICHEL CIRY, *le Temps des faux dieux* couvre les années 1983 et 1984. Michel Ciry, redoutable polémiste, se moque *au fil des jours du snobisme et de l'opportu*nisme de ses contemporains, et dit sa souffrance de vivre dans un univers où l'on bafoue *ce qui devrait être honoré.* (*Michel Ciry : le Temps des faux dieux.* Plon, 345 p., 110 F.)

• DANS *L'ESPACE LOGIQUE DE L'INTERLOCUTION,* Francis Jacques analyse les conditions de possibilité et d'efficacité de la *communication au travers de tout ce qui pos*tule l'échange : le dialogue interpersonnel, mais aussi la confrontion des espaces scientifiques de recherche ou les *stratégies médiati*ques. Se référant à Galilée comme à Borges, à Platon comme à Putnam, cet *« éloge de la relation » ne s'adresse pas aux seuls philoso*phes mais à tous ceux qu'intéresse le rapport problématique qui unit des interlocuteurs. (Francis Jacques : *l'Espace logique de l'interlocution,* PUF, collection « Philosophie d'aujourd'hui », 640 p., 240 F.)

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

• ROMANS POLICIERS

Le triomphe de Léo Malet

● Après *Vénus privée* ou *les Enfants du massacre*, 10/18 publie un autre livre de Giorgio Scerbanenco, le Simenon milanais. Dans ce recueil de nouvelles, Scerbanenco parle *« de crimes ou de délits majeurs et mineurs, réussis ou manqués, humains ou inhumains »* (Oreste del Buono). Son art, qui ressemble parfois à celui du Bukowski des *Contes de la folie ordinaire*, a une sécheresse lyrique qui sonne juste, toujours. Un braquage, une jeunesse qui soulève un rupin, un bellâtre donné par sa maîtresse... Scerbanenco sonde les reins et les cœurs, efficace, désespérant. (*Profession salopard*, de Giorgio Scerbanenco, traduit de l'italien par R. Stragliati. 10/18, nº 1689, série « Grands détectives », 248 p., 24 F.)

● Delacorta a raconté les aventures d'Alba et de Gorodish, la nymphette et l'aventurier, dans quatre romans que les éditions Mazarine reprennent en un seul volume : *Diva, Nana, Luna* et *Lola*. Il récidive avec *Vida*. Le couple s'y retrouve à Los Angeles. Horace Perceval III, un bambin surdoué, vit dans une pyramide de verre. Il brasse des milliards. Son père, un architecte génial, a construit une pyramide pour chacun de ses enfants, tous exceptionnels. Une tueuse folle de jazz, Vida, doit liquider un mafioso cubain. Sur des airs de rumba et de tango, cette salade chic est secouée au point qu'on y perd la boule. Delacorta surfe habilement sur les modes, les tics, la surface lisse des choses. Pour ceux qui croient que *City*, le journal branché, c'est le fin du fin. (*Diva, Nana, Luna, Lola*, de Delacorta. Mazarine, 416 p., 69 F. – *Vida*. Mazarine, 190 p., 59 F.)

● Roger Bonniot, auteur d'*Emile Gaboriau ou la naissance du roman policier* (Vrin), préface une réédition attendue du *Crime d'Orcival*. Emile Gaboriau envoie Lecocq, le policier sagace, enquêter sur le meurtre horrible de la comtesse de Trémorel. Le comte a disparu sans que l'on découvre son cadavre. Ce « roman judiciaire », même s'il a pris une certaine patine, frappe encore en faisant de tous les aspects de la recherche d'un criminel la trame même de la fiction. Le romancier et le policier, qui ont partie liée, scrutent les visages, examinent les indices, multiplient les hypothèses. Le lecteur-témoin applaudit. (*Le Crime d'Orcival*, d'Emile Gaboriau. Encre, coll. « Etiquette noire », 398 p., 58 F.)

● Léo Malet, en attendant la Pléiade, entre dans la collection « Bouquins », avec Nestor Burma, son *« détective de choc »*, un enfant du surréalisme et du polar, le héros de trente-quatre enquêtes. Un premier tome en rassemble douze. Certaines font partie du cycle inachevé des *Nouveaux Mystères de Paris*. On se réjouit de voir *120, rue de la Gare, Fièvre au Marais* ou *la Nuit de Saint-Germain-des-Prés*, traités comme il se doit, universitairement, par Francis Lacassin, responsable de ce triomphe. Des documents, une chronologie, une bibliographie et une filmographie combleront les burmaphiles de tous les pays. (*Les Enquêtes de Nestor Burma* et *les Nouveaux Mystères de Paris*, de Léo Malet. Robert Laffont, collection « Bouquins », 1 110 p., 95 F.)

RAPHAËL SORIN.

HISTOIRE

Une Constantinople imaginaire

Il n'y avait plus que trente mille à cinquante mille habitants, après les crises des septième et huitième siècles, dans celle qui fut jadis la plus grande ville du monde : Constantinople. C'est à ce moment-là qu'on éprouva le besoin d'inventorier les monuments porteurs de mémoire, « d'inventer » leurs origines, de les écrire. Le résultat est une collection de textes de pères mal connus, recopiés et transformés de génération en génération, qui font apparaître une cité aussi réelle qu'imaginaire : la Constantinople des Constantinopolitains.

Ce ne sont pas des éloges de la « Nouvelle Rome » ou de la « Nouvelle Jérusalem », mais des textes en marge de l'idéologie savante et officielle. L'Empire et la religion de Constantin sont trop présents et trop pesants pour susciter la curiosité et faire rêver. Les auteurs de *« patria »* – c'est ainsi qu'on désigne ces récits – flânent entre histoire et topographie urbaine, imaginant des temples et faisant parler des philosophes dans la langue rocailleuse et à peine correcte de quelque écrivain public du dixième siècle. Les statues, l'hippodrome ou la grande église de Sainte-Sophie sont autant de monuments/documents d'une histoire à mi-chemin entre culture savante et folklore, tradition orale et tradition écrite.

Mais c'est bien l'espace de la ville qui est premier. Les empereurs ne sont là que pour donner une armature chronologique et dater les monuments : ils sont en quelque sorte prisonniers de la ville. A travers ces lieux de mémoire, Gilbert Dagron est un guide savant qui établit l'archéologie des textes avec une discrète élégance. – M. S.

★ **CONSTANTINOPLE IMAGINAIRE, de Gilbert Dagron. PUF, 358 p., 250 F.**

La vertueuse Charlotte

Au marquis de Sade, qui s'étonnait : *« Sexe timide et doux, comment se peut-il que vos mains délicates aient saisi le poignard que la séduction aiguisait ? »*, Marie-Anne-Charlotte de Corday d'Armont, meurtrière de Marat, aurait pu rétorquer : *« Ce qu'un homme est trop lâche pour accomplir, une simple femme peut le faire. »* Une vierge, en vérité, dont le corps fut examiné, après son exécution, sous l'œil soupçonneux du peintre David : elle était *« vertueuse de la vertu des femmes »*.

Avec un grand bonheur d'écriture, Catherine Decours nous brosse le portrait séduisant d'une jeune Française de la fin du dix-huitième, énergique, résolue et indépendante, même en amour. *« Si j'entendais avoir un époux qui commandât, je ne voulais pas, moi, être commandée. »* L'auteur fait parler son héroïne à la première personne, comme si celle-ci avait rédigé du fond de sa prison des mémoires adressés à une certaine Alexandrine.

Issue d'une famille noble du Calvados apparentée à Pierre Corneille, Marie-Anne-Charlotte raconte comment elle passait *« aisément de la volaille à plumer aux révérences sur le parquet »*, de Plutarque aux travaux de dentellière, puis de la Sainte Trinité à l'enthousiasme pour l'idéal républicain. Marat, ce *« nabot contrefait, rongé de haine et de gale »* devint pour elle synonyme d'erreurs et de crimes ; il fallait donc pour sauver la Révolution tuer « l'Ami du Peuple ».

Sait-on que le crâne de Charlotte Corday, passant de main en main, se retrouva dans celles de Marie Bonaparte, cette princesse de Grèce passionnée de crimes et de psychanalyse qui confiait un jour à un ami : *« Quand pourrai-je moi-même analyser – j'allais écrire assassiner – des êtres vivants ? »* – L. F.

★ **LA LETTRE A ALEXANDRINE, de Catherine Decours. Olivier Orban, 529 p., 98 F.**

ALBUMS

Images normandes

Le quatrième tome de l'*Histoire de Rouen par la photographie*, de Guy Pessiot, vient de paraître. Avec mille documents, il raconte l'histoire de cette cité, de 1958 à 1983. Le visage de Rouen – ville en partie rasée pendant la guerre – change. *« Capitale des voies piétonnes »*, filmée par Truffaut ou Deville, Rouen a survécu, tant bien que mal, à la stratégie de la table rase.

François de Malherbe (1555-1628) est né à Caen. A partir de documents rares et de témoignages inédits, Gilbert Henry raconte la vie du *« gentilhomme et poète »*, célébré par Francis Ponge. Il eut une jeunesse marquée par les guerres de religion. Echevin de Caen, reçu à la cour d'Henri IV, pensionné par Marie de Médicis, il finit tristement : ses quatre enfants étaient morts, sa femme loin de lui... Il survit grâce à *« la majesté de ses vers »*. – R. S.

★ **HISTOIRE DE ROUEN, 1958-1983, de Guy Pessiot. Ed. du P'tit Normand (4, rue de l'Ecole, 76000 Rouen), 336 p., 280 F.**

★ **FRANÇOIS DE MALHERBE, de Gilbert Henry, Diffusion normande du livre (B.P. 63, 14120 Mondeville), 136 p., illustrations noir et blanc.**

SOUVENIRS

L'esprit d'Arletty

Confident de Jouhandeau, Chaval et Céline, Pierre Monnier a écouté Arletty et reproduit, dans un livre écrit à la hâte, *« sa phrase, sa diction, ses intonations »*. Il faut le lire en ayant présente à l'oreille la voix unique qui fit scintiller les dialogues de tant de films, navets compris. Pour elle, on ira revoir des nanars signés par Léo Joannon ou Maurice Cloche.

Arletty a lu, assure Monnier, Tallemant des Réaux, Rivarol, Baudelaire, Chamfort et Vialatte. Elle a fréquenté Céline, qui esquissa pour elle un scénario, *Arletty, jeune fille dauphinoise*, que Monnier a aussi publié, et préfacé. C'est donc une autodidacte qui entretient son esprit et sait faire un mot, juste, vachard, quand il le faut.

L'accent parigot, jamais acide, désinvolte et aiguë, Arletty ressemble à Garance. On sait qu'elle fut l'amie de Pierre Laval. Une anecdote, digne de Paraz, lui vient de celui qu'elle appelait le *« petit taureau »*. Laval rentrait de Montoire : *« Otto Abetz m'avait dit : « Venez, il va y avoir une rencontre importante. » Je ne savais pas quel personnage je devais rencontrer. Goering ? Goebbels ? Hitler ? Je n'ai rien su jusqu'au dernier moment... et que vois-je ? Adolf. Je ne peux m'empêcher de dire : « Aïe ! Hitler. » Il me regarde, me reconnaît et me répond : « Chalut ! »* – R. S.

★ **ARLETTY, JEUNE FILLE DAUPHINOISE, de L.-F. Céline, La Flûte de Pan, 55, rue de Rome, 75008 Paris, 40 p., 42 F.**

★ **ARLETTY, de Pierre Monnier, Stock, 152 p., 75 F.**

Ont collaboré à cette rubrique : Geneviève Brisac, Pierre Drachline, Lydia Flem, Vincent Landel, Pierre-Robert Leclercq, Josyane Savigneau, Raphaël Sorin et Michel Sot.

POÉSIE

Les cyclones de Jean Métellus

Poète et romancier haïtien, Jean Métellus écrit pour se ressouvenir d'une terre qu'il chante sur tous les tons de l'exil. *Voyance*, son nouveau recueil de poèmes, est traversé de couleurs et de parfums ensorceleurs. Un homme y ouvre son cœur pour que la liberté s'y engouffre et bouleverse enfin l'ordre des saisons.

Le lyrisme de Jean Métellus n'accorde aucun répit au lecteur. Il faut se laisser porter par cette parole qui ne respecte aucune convenance et dénonce l'hypocrisie, l'hystérie, la haine et la veulerie. Cette poésie engagée porte, dans ses plaies, les cyclones qui, par une belle aube, emmèneront au loin les dictatures et l'incommensurable bêtise qui cloue les paupières.

Jean Métellus n'appartient à aucune chapelle poétique, et sa rage le met à l'abri des modes. Ses poèmes ressemblent aux histoires qui se chuchotent lors des veillées en Haïti. *« La nostalgie reprise mes rêves »*, avoue ce poète, qui couvre les barbelés de mots d'amour fou pour que ses frères des Caraïbes se rapprochent de la lumière. – P. D.

★ **VOYANCE, de Jean Métellus, Hatier, collection « Monde noir poche », 124 p., 23 F.**

L'échiquier de Marie Redonnet

Le Mort et Cie est un échiquier sur lequel Marie Redonnet a placé ses poèmes au gré de son désir de vaincre un adversaire couleur d'encre. Les pièces maîtresses ont pour nom : le chinois, le roi, le fou, l'homme de loi, le pendu, le sourd, le maître, le potier, et le mort, qui, seul, connaît le destin des autres acteurs de cette partie d'échecs qui n'est qu'une suite de mouvements sismiques.

« Le dernier trait du pinceau défait le paysage », observe Marie Redonnet, qui, habilement, glisse un peu d'air pur entre deux poèmes aussi glacés qu'une sentence. Ce livre déroutant où il fait bon se perdre laisse des cicatrices dans la mémoire du lecteur, car, insidieusement, il réveille des questions que l'on croyait éteintes.

Marie Redonnet écrit sèchement comme l'on sort d'une pièce où l'on se sent de trop. Une fois l'échiquier débarrassé de ses figurants, le mort tangue comme un homme ivre de ses désillusions. Derrière les masques de l'écriture, Marie Redonnet se démaquille devant nous et expose l'envers de sa peau où se réfugient, entre deux combats, le fou, le pendu et tous les personnages de la pitoyable comédie que nous nous jouons. – P. D.

★ **LE MORT ET CIE, de Marie Redonnet, POL, 110 pages, 59 F.**

• EN POCHE

● PATRICK MODIANO a publié *Une jeunesse*, qui paraît en Folio, en 1981 (Gallimard). On y retrouve le Modiano écrivain de la ville, le meilleur et le plus émouvant. Dans un Paris où ils sont livrés à eux-mêmes, deux très jeunes gens, Odile et Louis, font *« l'apprentissage de la ville »* et d'une vie de hasards et d'aventures.

● LE PREMIER ROMAN DE PHILIPPE SOLLERS, *Une curieuse solitude*, paraît dans la collection Points. C'est le récit d'une étrange éducation sentimentale, où il est plus question de sensation que de sentiment. Un adolescent, la province, une femme de trente ans... Un livre qui, en 1958 (Philippe Sollers avait vingt-deux ans), fut salué à la fois par François Mauriac et Louis Aragon.

● « FRÈRE FRANÇOIS », la biographie de saint François d'Assise, par Julien Green, parue au Seuil en 1983, est disponible dans la collection « Points ». Cette biographie du « Fou de Dieu » explore le monde du treizième siècle, dans les bouleversements d'une Europe qui grandit, où se mêlent luttes pour le pouvoir temporel et « chasse spirituelle ».

● UN GROS OUVRAGE DE POCHE POUR UNE ANALYSE TRÈS FOUILLÉE de *la Constitution de la Vᵉ République*, sous la direction d'Olivier Duhamel et de Jean-Luc Parodi, publiée dans la collection « Références » des Presses de la Fondation nationale des sciences politiques. Un prix assez peu « édition de poche » : 78 F.

● « LE PARI FRANÇAIS », DE MICHEL ALBERT, est publié dans la collection « Points-Politique » du Seuil dans une édition revue et augmentée, mise à jour *« dans une optique nettement internationale »*, précise l'éditeur. *« A ceux qui entendent pénétrer la tragédie du chômage au-delà de l'anathème, je conseillerai de ne pas ménager le temps qu'ils consacreront à cette œuvre magistrale »*, écrivait Alfred Sauvy au moment de la parution de cet essai en 1982.

LA VIE LITTÉRAIRE

Les dix ans de la revue « Autrement »

Pour une morale de l'ambiguïté.

« AMBIGU » : c'est le reproche adressé à *Autrement* depuis l'origine par ceux qui se disent *« rigoureux »* et que les adeptes de la revue taxent de *« dogmatisme »*. Pour Henry Dougier, l'inventeur d'*Autrement*, qui croit aux *« vertus créatrices »* de l'ambiguïté, cette réserve est un compliment.

C'est de son amour du mouvement, du changement, des idées, de l'air du temps, de l'échange, qu'est née cette revue *« dont le titre*, dit-il, *colle parfaitement à ce que nous avons voulu faire : un lieu d'observation très indépendant, centré sur le contemporain.* Autrement *est le mot exact pour symboliser ce désir d'être en dehors des appareils »*.

En 1974, Henry Dougier commençait à s'ennuyer, après dix ans passés dans le milieu des affaires, de l'ESSEC au groupe Shell puis au groupe Express. Certes, il s'occupait de publications, mais dans un milieu qui ne l'intéressait guère, et *« pour un public un peu sec »*. *« Ce que je voulais, moi*, raconte-t-il, *c'était poser des questions sur ce qui bougeait, en France et dans le monde entier, en architecture, dans la psychiatrie, à l'école, dans la famille, etc. »*

Comme il n'est pas de ceux pour qui vouloir est un synonyme de rêver, le premier numéro de la revue *Autrement, Jeunesse en rupture* a paru en mars 1975. Le principe de ce trimestriel était *« de ressembler à un livre, d'avoir une diffusion librairie plutôt que kiosque, d'être très pluraliste, mêlant universitaires et journalistes, s'abstenant de prendre pour collaborateurs des gens trop connus.* Autrement *s'est aussi toujours refusé à être le porte-parole attitré d'une certaine marginalité culturelle et a, au contraire, affirmé sa volonté d'être « professionnel » et de partir des faits, du concret »*.

Le succès n'a pas tardé. Dès la fin de 1975, le numéro *Fini la famille* se vendait à six mille exemplaires. Aujourd'hui *Autrement* annonce des ventes se situant entre quinze et vingt mille exemplaires par numéro, et possède cinq mille abonnés. Trimestrielle de 1975 à 1980, la revue est passée à six numéros par an, puis huit, puis dix, auxquels s'ajoutent depuis trois ans cinq numéros annuels de la série « Monde », consacrés à un pays, une région ou une ville. Plus qu'une revue au sens classique du terme, chaque exemplaire d'*Autrement* constitue un ouvrage thématique, collectif, élaboré en un an environ sous la direction d'une personne à laquelle a été confiée l'entière responsabilité du numéro.

Le tournant des années 80

Sa souplesse a permis à *Autrement* de prendre sans trop de déchirements — mais pas sans conflit sur les rapports du politique et du culturel — *le tournant* des années 80, de choisir des thèmes nouveaux, plus intimistes parfois, de s'intéresser aux nouvelles technologies, à *« l'individu créateur »*, etc., ainsi que de diversifier ses activités. Henry Dougier et son équipe — désormais une vingtaine de personnes — ont organisé de multiples colloques, ouvert des boutiques de gestion, proposé des stages d'initiation à l'informatique.

« Mais nous devrions être beaucoup plus un lieu d'action, estime Dougier, *et beaucoup plus multimédias. »* Il n'a encore créé ni radio ni télévision *Autrement* mais a déjà diversifié le secteur édition. *Autrement* publie des albums (l'an dernier, le très beau Bilal-Christin sur Los Angeles), et si Henry Dougier a mis « en sommeil » pour cause de faible rentabilité les livres d'art, la collection « A ciel ouvert » qu'anime Jules Chancel trouve, elle, après deux ans d'existence, son rythme avec sept ou huit titres par an et un tirage moyen de sept mille exemplaires par titre. Son plus gros succès a été *Un regard noir* — les Français vus par les Africains — de Blaise N'Djehaya et Messaer Diallo, publié en 1984.

Bien que le public d'*Autrement* soit plus friand de documents que de littérature, « A ciel ouvert » va bientôt proposer de la fiction. C'est toutefois sur un essai que Jules Chancel fonde ses espoirs pour toucher un plus large public : une étude sur les juifs ashkénazes et les juifs sépharades, d'Alexander Adler et Bernard Cohen, à paraître dans les prochains mois.

Malgré cette cascade de réussites depuis dix ans, Henry Dougier et son équipe ne se sentent pas « arrivés » : « Autrement *est un bon témoin et un bon acteur dans la société de son temps. Impliqué mais pas totalement engagé »*, disent-ils. Dougier a réussi le pari de sa morale de l'ambiguïté — *« le seul moteur de l'action, car on se met en cause tous les matins »*, — et de la cohérence, mais il s'interroge. *« Si l'on publie quelque chose en quoi on ne croit pas, on est foutu, mais peut-on tenir financièrement sans faire des coups ? Dix ans... c'est une charnière. Il faut trouver des solutions pour l'horizon 87. »*

Pour continuer, pour progresser, la difficulté n'est certes pas, pour Henry Dougier, de trouver des idées, mais de choisir entre les *trois ou quatre qu'il a tous les* quarts d'heure.

Jo. S.

Ecrire aujourd'hui

« LA fin du siècle est une belle période pour la littérature », dit Annie Mignard, qui a dirigé le numéro de la revue *Autrement* Ecrire aujourd'hui. *« Lorsqu'on écrit, il y a deux nécessités : faire et vendre. Autrefois faire était le plus important. Maintenant, ce qui prime c'est vendre et se faire connaître. Faire vient ensuite.* Ecrire aujourd'hui *veut redonner son importance au faire. Parce que c'est ça le principal. Ce qu'on fait, à la source. »*

On peut regretter que le discours d'Annie Mignard sur la littérature et sur Ecrire aujourd'hui soit plus de l'ordre de la proclamation que de l'analyse, et l'on reste un peu sur sa faim à la lecture de ce qu'elle a suscité, rassemblé, des *interviews* qu'elle a réalisées.

La revue s'ouvre sur une lettre de J.-M. G. Le Clézio, dont la participation aux événements littéraires est assez rare pour être remarquée, et propose quelques textes vraiment intéressants, notamment ceux d'Annie Ernaux, de Paule Constant et d'Olivier Rolin, au milieu d'une foule d'*« autoportraits d'écrivains sur fond de siècle »*, dont certains sont franchement consternants.

Cela dit, Ecrire aujourd'hui est un bon « reflet » de la vie littéraire actuelle (y compris dans ce qu'elle a de médiocre), de la création au commerce, de l'édition à la critique, un « carrefour » pour une réflexion à venir.

★ « ÉCRIRE AUJOURD'HUI » — AUTOPORTRAITS D'ÉCRIVAINS SUR FOND DE SIÈCLE, dirigé par Annie Mignard, avec la collaboration de Catherine Rihoit et d'Henri Raczymow, illustré de photographies d'André Kertèsz, couverture par Eduardo Arroyo. *Autrement* nº 69, 256 p., 70 F ; présenté au Salon du livre, en librairie le 27 mars.

Le témoignage de Charlotte Delbo

A la suite de notre article sur la mort de Charlotte Delbo (*le Monde* du 5 mars), nous avons reçu cette lettre d'un lecteur, M. François Veilhan.

« La destinée de Charlotte Delbo veut que l'on assimile son œuvre à Auschwitz ; effectivement, c'est là que la plupart de ses livres ont puisé leur nécessité et leur matière. Cependant, imperceptiblement, à la lecture de chacun d'eux nous sentons cette *« mémoire d'Auschwitz »* se transmuer en une sorte de mémoire universelle — une mémoire de l'homme. Car, si tout ce que Charlotte Delbo a dit d'Auschwitz est rigoureusement exact, le sujet de sa trilogie, c'est l'humain : sa conscience (notre conscience), la souffrance de son corps, sa vie intérieure perdue, livrée [...]

» Née dans les prisons et à Auschwitz, [l'œuvre de Charlotte Delbo] se tourne vers l'« après » avec *Mesure de nos jours*, vers l'Espagne (1), la Grèce (2), l'Argentine (3), ou vers le rêve (4). Chaque texte semble jailli du choc du présent et de cette connaissance acquise, oubliée et réveillée comme la mémoire.

» Face aux crimes de la déportation, Charlotte Delbo se demandait ce que peut la poésie, et elle répondait : *« Seul le langage poétique peut donner la mesure de ce que nous avons vécu. »* Dans son œuvre, donner la mesure de la souffrance, c'est, comme chez Proust, donner la mesure du temps, d'un temps différent, démultiplié à l'infini, arrêté, incroyablement perceptible et douloureux. Ce temps, seule la prose poétique de Charlotte Delbo, avec son rythme, son cheminement si particuliers, pouvait nous le restituer, nous le donner à sentir. [...] »

« C'est le jour pour jusqu'à la fin du jour.
La faim. La fièvre. La soif.
C'est le jour pour jusqu'au soir.
Les reins sont un bloc de douleur.
C'est le jour pour jusqu'à la nuit.
Les mains glacées, les pieds glacés.
C'est le jour sur le marais où le soleil fait étinceler au loin des formes d'arbres dans leur suaire de givre.
C'est le jour pour toute une éternité. »

« Ensuite vous ferez ce que j'ai fait, moi. Vous serrerez vos poings pour desserrer vos gorges. Vous vous efforcerez à vivre. »

(1) *La Sentence*, P.-J. Oswald, 1972.
(2) *Kalavrita des mille Antigone*. Ed. L.M.P. (8, place de la République, Vanves). 1979.
(3) *La Mémoire et les jours*, 4e tome, inédit, d'*Auschwitz et après*.
(4) *Spectres, mes compagnons*. Ed. Maurice Bridel (rue de la Paix, Lausanne). 1977.

● EN BREF

● **LE 4e PRIX GEORGES-POMPIDOU — qui fonda le Haut-Comité de la langue française — a été décerné mercredi 20 mars au *Dictionnaire des littératures de langue française*, publié par Bordas. L'ouvrage, placé sous la direction de Jean-Pierre de Beaumarchais, Daniel Couty et Alain Rey, a été couronné *« pour sa contribution à la connaissance de la langue française, de la France et des pays et cultures francophones »*.**

● **LE PRIX LIBRE 1985 a été attribué à Philippe Djian pour son roman *Zone érogène*, paru en 1984 aux éditions Bernard Barrault. Cette année, Philippe Djian vient de publier *37°2 le matin*, toujours chez Bernard Barrault, un roman que vient d'adapter Jean-Jacques Beineix, le réalisateur de *Diva*, qui le tournera prochainement.**

● **LE PRIX HERMÈS a été attribué à Marc Baconnet pour son premier roman *Midi, la nuit* (Gallimard).**

● **LE PRIX FRANCE-BELGIQUE de l'Association des écrivains de langue française (ADELF) a été décerné à René Swennen pour *Palais royal* (Julliard).**

● **« DIFFÉRENCES, VALEURS, HIÉRARCHIE ». Cet hommage à l'anthropologue Louis Dumont réunit une vingtaine de chercheurs français et étrangers autour de Jean-Claude Galey. Les contributions sont groupées en trois grands chapitres : « L'œil intérieur et le miroir des choses », « Les trajectoires du moderne », « Relations d'ordre et langage des niveaux ». (Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 131, boulevard Saint-Michel, 75005 Paris, 520 p., 380 F.)**

● **LE CENTRE CULTUREL DE BOULOGNE-BILLANCOURT organise vendredi 22 mars, à 20 h 30, une rencontre avec Michel Tournier sur le thème « Un auteur et ses lecteurs » (22, rue de la Belle-Feuille, 92100 Boulogne-Billancourt).**

● **L'ASSOCIATION « LES AMIS DE TOLSTOI » organise le samedi 23 mars, à partir de 9 h 30, à l'Institut d'études slaves (9, rue Michelet, 75006 Paris), un colloque consacré à « Léon Tolstoï et la mort », avec la participation de Vladimir Troubetskoy, Michel Cadot, Nikita Struve, Georges Nivat.**

● **UN COLLOQUE CONSACRÉ A L'ŒUVRE DE ROBERT MUSIL aura lieu du 1er au 4 avril à l'abbaye de Royaumont. Organisé avec le concours de l'Institut autrichien de Paris, il réunira plusieurs participants français et étrangers appartenant à des horizons divers. Une exposition également consacrée à l'auteur de *l'Homme sans qualités* sera présentée pendant toute la durée du colloque. (Renseignements : Centre littéraire de la fondation Royaumont, 95270 Asnières-sur-Oise, tél. : 035-30-16 et 035-89-18.)**

● COLLOQUE

Sartre, « monstre polymorphe »

C'EST la première fois qu'une université française (Lyon-II) organisait un colloque sur Sartre (qui, par ailleurs, est commémoré ces jours-ci par un timbre qu'émettent, cinq ans après sa mort, les PTT). Le thème « Sartre lecteur, Sartre lu » avait été choisi par Claude Burgelin, Jeannette Colombel et Francis Marmande pour quatre journées de travail, qui ont commencé par un débat sur l'engagement. Les résultats d'une enquête menée auprès des étudiants y furent présentés. Il en ressort qu'une majorité lit Sartre, tout particulièrement *les Mots* et son théâtre, par plaisir et par curiosité plus que par devoir.

Si les étudiants tiennent compte du philosophe et de l'intellectuel engagé, l'image de Sartre qui domine est celle d'un *« monstre polymorphe »* : pour les uns, il incarne le mythe du penseur génial ; pour les autres, il est *« la preuve que tout le monde peut se tromper »*. Pour beaucoup, son influence est profonde, car elle touche la vie personnelle. Ceux qui ne le lisent pas voient en lui un des « dinosaures du siècle ».

La plupart des étudiants avouent une nostalgie des passions qu'il a suscitées et ont eux-mêmes une sorte d'indifférence à son égard. C'est ce qui apparut aussi dans le débat, où Sartre fut invoqué comme une *référence pour la nécessité* d'un engagement, sans qu'on pût définir lequel, ni, *post mortem*, enrôler le philosophe sous la bannière *« touche pas à mon pote »*.

Durant le colloque lui-même, où vingt communications furent mises en discussion, il apparut clairement qu'avec Sartre se manifeste la présence vivante d'un homme dans *tous les registres de* son écriture, y compris la philosophie, et qu'il est difficile de suivre Marguerite Duras lorsqu'elle affirme (à « Apostrophes ») que *« Sartre n'a pas écrit »*. Les rapports de l'écrivain et du critique avec Flaubert, Stendhal, Maupassant, Baudelaire, Proust, Gide, Freud, Brecht, Artaud, Bataille, Merleau-Ponty et, d'une façon plus inattendue, avec Margaret Kennedy, auteur de *la Nymphe au cœur fidèle* et de *l'Idiot de la famille* (évoquée avec une finesse toute britannique par Howard Davies), furent tour à tour analysés, de même que les comparaisons qui peuvent être faites entre lui et Foucault ou Barthes, ou l'inspiration qu'il a pu trouver dans la mélancolie et les voyages.

De ces communications qui attestaient pour la plupart le bon niveau atteint par la *critique — notablement par la critique française* — sur Sartre, les participants retinrent surtout celles de Philippe Lejeune sur les lectures d'enfance de Sartre, de Geneviève Idt sur les stratégies de Sartre lecteur, et *« bon lecteur »* plutôt que *« dévoreur »*, d'Alain Buisine sur *« les mots et les morts »* dans l'écriture sartrienne, et enfin la lecture percutante de Serge Doubrovsky à la recherche de la sexualité de Sartre, un *« Sartre lu aujourd'hui par moi »* qui opère une réelle avancée critique et passionna un auditoire nombreux.

Pour trancher la question *« Sartre mort ou vif »* qui avait lancé le débat, peut-être n'a-t-il manqué que la lecture — elle eût été savoureuse sous le bronze de Barbedienne qui pesait au-dessus des orateurs — du portrait tracé par Jean Cau de son ancien patron dans *Croquis de mémoire* avec une loyauté et un talent qui forcent — et Dieu sait pourtant ! — l'estime et l'admiration : au Voltaire de Houdon correspondra à jamais le Sartre de Cau, pétant la vie comme dans ses meilleurs livres.

MICHEL CONTAT.

L'informatique au service du livre ancien

M. Huret, qui dirige le département recherches de la librairie Le *Tour du monde* (9, rue de la Pompe, 75116 Paris ; tél. : 288-58-06), n'apprécie pas du tout que des *livres puissent être « détruits physiquement »*. A défaut de pouvoir lutter contre la pratique du *« pilon »* en vogue chez les éditeurs, ce libraire dynamique, qui a un stock de cent mille livres anciens et épuisés, propose à sa clientèle un service de prospection chez ses confrères. Toutes les semaines, une liste de quelque quatre cents titres en recherche est diffusée auprès de cent cinquante correspondants.

Bien que cette activité ne soit pas particulièrement rentable, M. Huret a investi 80 000 F pour informatiser, à compter de mai 1985, son service de recherches. Désormais, les ouvrages demandés seront classés dans un genre (histoire, religion, sciences, etc.) et les listes seront également envoyées à des spécialistes de chaque domaine.

M. Huret espère que son initiative sera bien accueillie par les libraires et les bibliothèques publiques et privées. L'informatique au service du livre ancien ? Bien des bibliophiles souriront. Pourtant, alors qu'il devient de plus en plus difficile de trouver des livres édités il y a seulement quelques années, une telle combativité mérite d'être saluée.

PIERRE DRACHLINE.

Une pornographie de bon aloi

La revue *Digraphe* consacre une part importante de sa dernière livraison (nº 35, 128 p., 60 F. ; distribution : Sodis) à un dossier sur la pornographie dans la poésie européenne du dix-septième siècle.

Serge Fauchereau a raison de préciser, en présentant son anthologie de poètes libertins, que *« l'anathème et le voile d'oubli qu'on a jetés sur eux vient de ce qu'ils attaquaient, plus gravement que la pudibonderie, des croyances religieuses et des pratiques sociales et politiques qu'ils jugeaient contestables ou erronées »*.

Les sonnets, quatrains, épigrammes et stances, que François de Malherbe, François de Maynard, Théophile de Vian, le marquis de Racan et quelques autres dédièrent *au culte de Priape, sont de purs* joyaux de l'esprit, tel ce quatrain de Methurin Régnier :

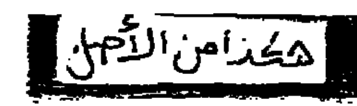
Le violet tant estimé
Entre vos couleurs singulières
Vous ne l'avez jamais aimé
Que pour les deux lettres
[premières ».

En annexe, Bernard Noël rappelle le contexte politique qui présida, en juillet 1973, à sa condamnation, pour outrage aux mœurs, comme auteur du *Château de Cène* publié sous le pseudonyme d'Urbain d'Orlhac trois ans auparavant. — P. D.

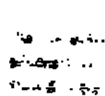
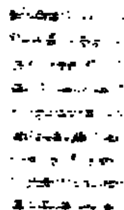
Le premier Cahier Ribemont-Dessaignes

L'association des Amis de Georges Ribemont-Dessaignes (c/o Jacques E. Moreau, BP 11, 06701, Saint-Laurent-du-Var, Cedex) publie, sans aucune subvention, le premier de ses *Cahiers*. La forme très artisanale (des photocopies) de la publication ne la rend que plus touchante. Le poète Jean-Pierre Bégot, qui se bat depuis plus de dix ans pour que les œuvres du *« fils unique de Dada »* soient rééditées, rend compte sobrement de la conférence sur Ribemont-Dessaignes à laquelle il participa, en novembre dernier, à l'Indiana University de Bloomington aux Etats-Unis.

Des témoignages de Jean Cassou et Philippe Soupault, un poème de Jacques Prévert et différentes communications complètent cette livraison qui comprend également un court extrait d'un roman inédit, *Mémoires et voyages imaginaires*. Le texte, précise une note, est à la disposition de tout éditeur intéressé. Avis aux amateurs ! — P. D.

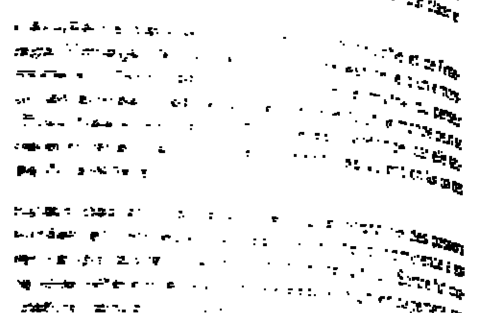
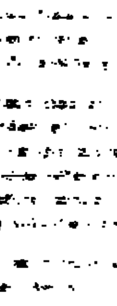
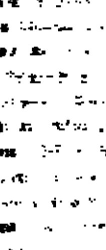
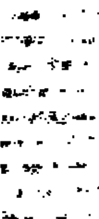


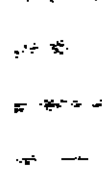
هكذا من الأصل

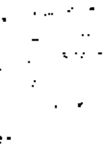
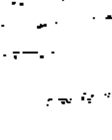
LOQUE

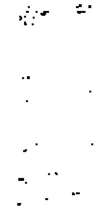
« monstre polymorphe »








● PORTRAIT

Maurice Pons, visionnaire du quotidien

L'auteur de* Rosa *et de* Mademoiselle B. *vient de publier* Douce amère, *un recueil de nouvelles. Dans sa retraite campagnarde, Maurice Pons nous a parlé de ses fascinations.

« *LA sœur de Jouve était trop belle. Nous ne le supportions pas.* » Au début de son premier court métrage, *les Mistons*, tiré des *Virginales* de Maurice Pons, Truffaut avait conservé le texte délicieux, acidulé, qui avait valu à ce recueil le Grand Prix de la nouvelle en 1955. Truffaut et Pons s'étaient connus au journal *Arts*, et devaient se retrouver au moulin d'Andé lors du tournage des *Quatre cents coups*.

Ce moulin sur la Seine – celui qu'on voit dans *Jules et Jim* – abrite une association culturelle : écrivains, cinéastes, musiciens peuvent y séjourner lorsqu'ils travaillent à une œuvre. Pérec, Dubillard, Adamov et bien d'autres en ont été des familiers. Maurice Pons, depuis que, il y a des années, Obaldia lui a fait découvrir cette demeure, en a fait son lieu d'élection, après avoir été un jeune écrivain plutôt mondain. C'est là qu'il vit, entouré de ses dictionnaires, dans une sorte de retraite studieuse.

Fils d'un universitaire, Emile Pons, qui était un « *grand swiftien* », Maurice Pons n'en a pas suivi les traces, même si avec toute sa famille, mère, sœur, frère, il a aidé son père à préparer l'édition de Swift dans « la Pléiade ». Comédien, journaliste, il a pendant un moment fait partie d'une maison d'édition. Mais depuis longtemps, il travaille comme un artisan, à domicile, et ses activités sont multiples. Très lié au monde du cinéma – ses amis sont Rappeneau, Cavalier, Enrico pour qui il a écrit le scénario de *la Belle Vie*, – Maurice Pons a lui-même réalisé un court métrage, *la Dormeuse*.

Auteur d'une jolie pièce, *Chto*, que montent actuellement les élèves de l'Ecole polytechnique, il a fait pour le théâtre l'adaptation française de *Je me souviens de deux lundis*, d'Arthur Miller, et de *la Danse du sergent Musgrave*, de John Arden. Maurice Pons est également le remarquable traducteur de Norman Mailer, Jerzy Kosinski et Tennessee Williams, un écrivain qu'il considère comme exemplaire. Il a traduit les scénarios de Bergman et, récemment, écrit les textes d'un livre consacré au peintre Patinir. En somme, il pourrait, comme il le suggérait ironiquement dans un de ses romans, ouvrir une échoppe rue Mouffetard avec cette enseigne : « Maurice Pons, écrivain public ».

Son œuvre à lui, il la distille, ne publiant que de loin en loin, quand il en éprouve véritablement la nécessité, et attendant chaque fois que le livre soit parfaitement mûri, abouti, accompli. Son grand succès, c'est *Rosa*, une fable qui, passant de la dérision joyeuse à la dérive lyrique, évoque une plantureuse tavernière, laquelle, pour leur plus grand bonheur, fait disparaître les hommes malheureux. Son livre le plus surprenant, à la fois insoutenable et merveilleux, c'est *les Saisons*, qui exprime mieux que tout autre sa hantise d'un « *autre monde* ». Le plus ironique, le plus désinvolte, c'est *Mademoiselle B.*, mélange de vraies et fausses confidences, dont Bernard Queysanne est en train de faire un film pour la télévision.



★ *Photo IRMELI JUNG*

« J'essaie d'apprivoiser l'horreur »

Le dernier livre de Maurice Pons, un recueil de nouvelles, *Douce amère*, vient de paraître, six ans après *la Maison des brasseurs*. Combien de temps lui a-t-il fallu pour l'écrire ? « *Moi, je dirais que j'ai mis cinquante ans* », propose-t-il, une lueur narquoise dans le regard. « *Ce que je veux dire, c'est qu'il faut toute une vie... Les phrases naissent d'images, de souvenirs. Le travail, ce n'est pas seulement le temps qu'on prend pour inscrire des phrases sur le papier...* » Le titre, *Douce amère*, est le nom d'« *une plante dont on fait des tisanes. C'est un mot très familier, que tout le monde connaît* ».

L'ambivalence du titre est aussi celle du livre : avec beaucoup de charme, de naturel et de tendresse, chaque nouvelle dérape insensiblement vers un dénouement redouté. Mort violente, accident, disparition, suicide, mêlent la beauté et l'horreur. « *On a l'impression que la beauté a des privilèges. En fait, elle n'en a pas, et la mort paraît alors plus terrible. J'essaie donc d'apprivoiser l'horreur. Les accidents me fascinent, peut-être simplement parce que je suis vivant et que j'ai vu mourir pas mal de gens autour de moi. Mais en même temps, il y a cet espoir d'une autre forme de vie, cette obsession, magique ou mystique : aller ailleurs, quitter ce que j'appelle le sac de peau, la dépouille terrestre...* »

Pourtant, rien de mieux ancré que ces nouvelles dans la simplicité quotidienne. Mais d'impalpables indices, d'infimes coïncidences, laissent pressentir des liens obscurs qui chargent de redoutables secrets les événements les plus ordinaires. « *Si l'on s'en tient aux données brutes, la vie n'est pas passionnante, à moins qu'on y rajoute une dose, même infime, d'irréel. Il faudrait être visionnaire, non pas inventer un autre monde, mais prendre celui-ci, et le tourmenter pour lui donner un sens, une dimension. La réalité, en fait, je ne sais pas ce que c'est : ce qui m'intéresse, c'est la façon dont je la vis, dont je la vois, dont je la repense. Si un jour j'écris mes Mémoires comme tout le monde, ce seront de faux Mémoires, parce que je sais d'avance que je ne pourrai pas m'empêcher de mentir, de tricher. Et ce sera beaucoup mieux comme ça.* »

MONIQUE PETILLON.

★ DOUCE AMÈRE, Denoël, 270 p., 74 F.

Bibliographie

Aux éditions Julliard :

– *Virginales*, suivi de *Métrobate*, Grand Prix de la nouvelle 1955 ; réédité par Ch. Bourgois en 1984.

– *Le Cordonnier Aristote*, 1958.

– *Le Passager de la nuit*, 1960.

– *Les Saisons*, 1965 ; réédité par Ch. Bourgois en 1976.

Chez Denoël :

– *Rosa*, 1967 ; repris par « Folio » en 1976.

– *La Passion de Sébastien N.*, 1968.

– *Mademoiselle B.*, 1973.

– *La Maison des brasseurs*, 1978.

● CHRONIQUE

Profession, insolent

« *COMMENT se faire des ennemis ?* » : la bande rouge qui enserre votre livre, cher Patrick Bresson, annonce la couleur. Eussiez-vous vécu au Grand Siècle, le sang aurait coulé assurément, entre vous-même et les victimes de vos *Insolences*.

Rendez-vous compte : ces chroniques matinales que, d'une voix neutre, vous avez *distillées sur les ondes de* France-Culture au cours de la saison littéraire 1983-1984, lors de l'émission de Roger Vrigny, elles ont pénétré dans bien des conduits auditifs et ravagé bien des esprits ! « *L'insolent en eût perdu la vie* », comme dit Don Diègue parlant du Comte qui l'a souffleté. Mais le code a changé. De nos jours, on pardonne à ces riens !

Des diverses valeurs qui sont liées au terme d'insolence, je retiens surtout, dans votre cas, celle qui lui vient directement de son étymologie et que rappelle un mot voisin : insolite. L'insolence rompt les habitudes de pensée, bouscule la paresse de notre parole quotidienne, oblige l'interlocuteur à affronter une situation neuve, qui exige de sa part une réponse inaccoutumée. Le moment de l'insolence est celui où circule un air frais, de sorte que l'esprit, mieux irrigué, tout d'un coup respire mieux.

Une délicieuse fable

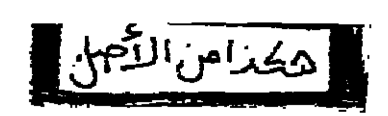
Il y a, dans nos lettres, une tradition de l'insolence. Parmi vos illustres ancêtres, on pourrait citer, ne rougissez pas, Voltaire. Ayant reçu de Rousseau un exemplaire du *Discours sur l'inégalité*, il lui répond, le 30 août 1755 : « *J'ai reçu, monsieur, votre nouveau livre contre le genre humain, je vous en remercie (...). On n'a jamais employé tant d'esprit à vouloir nous rendre bêtes ; il prend envie de marcher à quatre pattes quand on lit votre ouvrage.* »

Constatez-le, cher Patrick Bresson : l'apôtre de la tolérance ne manquait pas de *méchanceté* ; vous n'en êtes pas tout à fait dépourvu : je suppose, après lecture de ces chroniques, que ce sera l'opinion d'André Glucksmann, de Michèle Vasarely, de Tony Cartano, sur lesquels vous faites un sacré carton. Mais j'avoue préférer *les blessures mélancoliques* qu'inflige, au long de ces pages, l'examen de nos mentalités, de nos institutions, de nos mœurs. Académies, jurys, colloques, « *coquetèles* » (comme écrivait Queneau), sont des cibles commodes dont vous faites votre affaire en leur faisant leur affaire.

La lettre que vous adressez à votre chère maman, avec l'espoir qu'elle vous pardonnera d'avoir « *cette année encore (...) raté le Goncourt et le Renaudot* », est une délicieuse fable qui vaut la plus féroce des diatribes. La nécrophilie récurrente de la critique, si injuste soit-elle (il faut bien compenser la myopie de nos aînés, qui négligèrent tant de talents), trouve en vous un drôle de censeur : « *En ce début d'année, nous noterons surtout qu'il y a un grand avantage pour les écrivains à être morts. On le sait, l'écrivain vivant est un personnage assez peu estimable dans l'ensemble. Il paye son loyer avec trois semaines de retard (...). Il s'occupe mal de sa femme (...). Il ferait prendre la littérature en grippe à la terre entière si ses mauvaises actions n'étaient rattrapées par les écrivains morts (...). Personnellement, je ne me lasse pas de voir quel plaisir prennent les critiques à parler d'écrivains à qui ça ne fait plus du tout plaisir – et pour cause !* » Qui sait, Patrick Bresson, qui sait si votre petite âme immortelle (comme dit Queneau)...

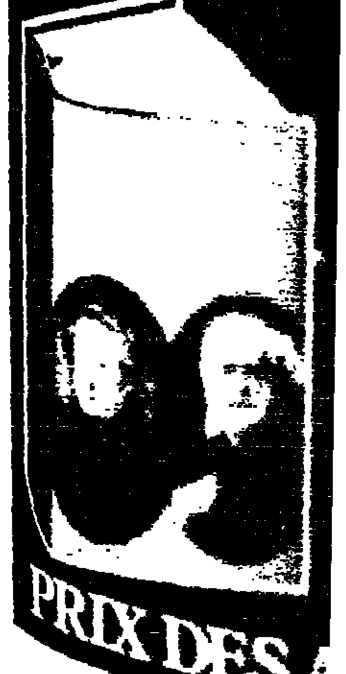
SERGE KOSTER.

★ INSOLENCES, de Patrick Bresson. Albin Michel, 150 p., 55 F.









● ESSAIS

François Dagognet ou la philosophie radieuse

Attentif aux techniques de pointe, un penseur sans préjugés se réjouit de leur pouvoir libérateur.



★ *BÉRÉNICE CLEEVE.*

IMAGINEZ un peu : un philosophe qui regarde autour de lui, qui connaît scanners et magnétoscopes, banques de *données et mégalopoles*, biochimie et disque compact... et qui ne s'effraie pas de ce bouillonnement, qui ne se réfugie pas en hâte dans sa tour d'ivoire pour parler d'autre chose et scruter des vérités éternelles. Un philosophe qui, au lieu de maugréer contre la modernité et de faire sécession, tente de penser, avec une réelle jubilation, la force des tourbillons actuels et leurs enjeux à venir. Existe-t-il ? Oui. Il s'appelle François Dagognet.

Estimé de ses pairs, mal connu du grand public, il a suivi un itinéraire qui, au premier regard, a de quoi surprendre. Durant près de vingt ans, on a pu voir en lui l'un des meilleurs spécialistes de la *Philosophie biologique* (PUF, 1955), un épistémologue réfléchissant, dans la lignée de ses maîtres – Gaston Bachelard, Georges Canguilhem, – sur la connaissance du vivant, ses méthodes, ses impasses et ses progrès.

La Raison et les Remèdes (1964), *Méthode et doctrine dans l'œuvre de Pasteur* (1967), *le Catalogue de la vie* (1970) – tous trois publiés dans la collection « Galien » aux Presses universitaires de France – marquent les étapes principales de cette recherche savante.

Depuis une dizaine d'années, ses travaux, désormais publiés chez Vrin, paraissent avoir suivi d'autres chemins. Plus curieux, moins orthodoxes, voire carrément étranges pour un observateur superficiel. Sous des titres peu parlants (*Pour une théorie générale des formes*, 1975 ; *Mémoires pour l'avenir*, 1979 ; *Faces, surfaces, interfaces*, 1983), on voit François Dagognet s'intéresser à des domaines pour le moins hétéroclites. Citons, pêle-mêle, l'agronomie, les découpages administratifs, la graphologie, le dessin au dix-huitième siècle, l'architecture, la criminologie, etc.

Bric-à-brac

Dans ses livres les plus récents, on croise, au fil des pages, la mouche drosophile et une peinture de François-Auguste Ravier, des églises modernes et le LSD, la mesure des fonds marins et les musées classiques... par exemple. On sait bien que le philosophe fait son miel de toute connaissance, mais celui-là n'est-il pas une abeille dispersée, amateur de capharnaüm et collectionneur de bric-à-brac ? Erreur. L'abeille multiplie ses rayons, ordonnés, cohérents, pour prendre dans leur réseau multiplicateur le foisonnement singulier du réel.

Car il n'y a pas de rupture dans l'œuvre de François Dagognet, mais élargissement continuel d'une réflexion toujours axée sur la même intention : saisir la réalité en ses formes, ses liaisons, ses agencements complexes, au lieu de l'esquiver en s'évadant dans les arrière-mondes, de l'écraser en la réduisant à quelques principes premiers aussi transparents qu'imaginaires.

Ainsi la première partie de son œuvre lui a-t-elle enseigné, pour aller vite, que la médecine moderne doit son existence, son efficacité et ses progrès à l'hôpital. Sans un lieu où rassembler les malades, comparer les cas, tester les thérapeutiques, disséquer les cadavres... elle ne serait rien. C'est dire que le catalogue, la répartition, l'ensemble synoptique (dont la salle d'hôpital illustre bien l'« espace concret ») sont déterminants pour la constitution et l'essor d'un savoir positif.

Ces effets qualitatifs produits par *le nombre et le lieu* – titre de son dernier livre, – François Dagognet les retrouve à l'œuvre *dans toute notre société, l'état civil*, qui impose nom et domicile ; la ville, qui rassemble et enclôt ; la bibliothèque, qui conserve et réunit... indiquent chacun combien la culture lutte contre la dispersion, la fuite et la dilution. Elle est mémoire qui vainc le temps et concentration qui vainc l'espace. Et la philosophie, elle aussi, a constamment privilégié le stable, le solide, les enceintes et les remparts, sur le mouvant, l'insituable et l'invisible.

L'originalité de François Dagognet est d'insister sur les conséquences fructueuses de telles accumulations. Ni l'espace urbain *ni les bibliothèques ne sont* de simples entassements. On y circule. Des échanges incessants s'y opèrent. Des trajectoires hétérogènes s'y croisent et s'enrichissent de leurs rencontres. Loin de figer la pensée, les classements et fichiers, à l'hôpital ou ailleurs, permettent et suscitent des confrontations inédites et des découvertes.

Non au romantisme de l'errance ! *Tel est le mot d'ordre de* François Dagognet. C'est pourquoi il s'oppose farouchement à Rousseau – le seul philosophe qui fut l'ennemi radical de la ville comme de l'*Encyclopédie*, – tout comme il refuse les analyses de Michel Foucault : musée, asile, prison, archives sont moins, à ses yeux, des ensembles répressifs à combattre que des agencements indispensables, à comprendre, à assouplir, à utiliser au mieux. Ordre et progrès iraient finalement ensemble...

L'image s'envole

Adversaire du nomadisme, François Dagognet n'est pas pour autant un conservateur amoureux du figé. Pour preuve, sa *Philosophie de l'image*, parue en même temps que *le Nombre et le Lieu*, qui oppose la tradition métaphysique immobile et les mutations techniques et scientifiques. En effet, de Platon à Sartre, l'image a été globalement dévalorisée. A des titres divers, double, copie, reflets, simulacres, sont dénigrés ou délaissés par la pensée philosophique au profit de l'authentique, du vrai, du modèle et de l'essence.

L'image a pris son essor à l'insu des philosophes. Elle s'est progressivement libérée de ce qu'elle représente. Les techniques actuelles conservent, synthétisent, transforment les images. Elles ne sont plus un reflet amoindri du réel, une source d'égarement et d'illusion. Un monde prend son essor, où les apparences se multiplient et s'engendrent, dans une fête sans fin, un tourbillon créatif qui se rit des anathèmes des métaphysiciens.

Pas de doute : François Dagognet est bien un positiviste heureux. Il ne s'attache qu'aux surfaces, au visible, aux connexions, sans se préoccuper d'une réalité tapie en dessous ou au-delà. Auguste Comte : dépoussiéré. Et aussi Diderot (auquel il consacre un bel article dans la revue *Milieux*). Il y a de l'encyclopédiste dans cet agrégé de philosophie et ce docteur en médecine qui arpente les champs du savoir pour en discerner les lignes de forces, les points de fuite et les ravins. Pour le plaisir ? C'est visible. Mais aussi pour faire des propositions concrètes et qui ont une portée pratique. Tous ceux qui s'intéressent à l'urbanisme, aux techniques de communication, à la politique culturelle, devraient faire un bout de chemin en compagnie de ce philosophe descendu des nuées.

J'avoue ne pas partager ses options. La retraite des ermites me paraît préférable aux illusions conviviales des grands ensembles. Mais je ne saurais faire l'apologie du grincheux. Et l'œuvre considérable de François Dagognet, dans la clarté de son style et la netteté de sa *parole*, est *stimulante et*, finalement, radieuse.

ROGER-POL DROIT.

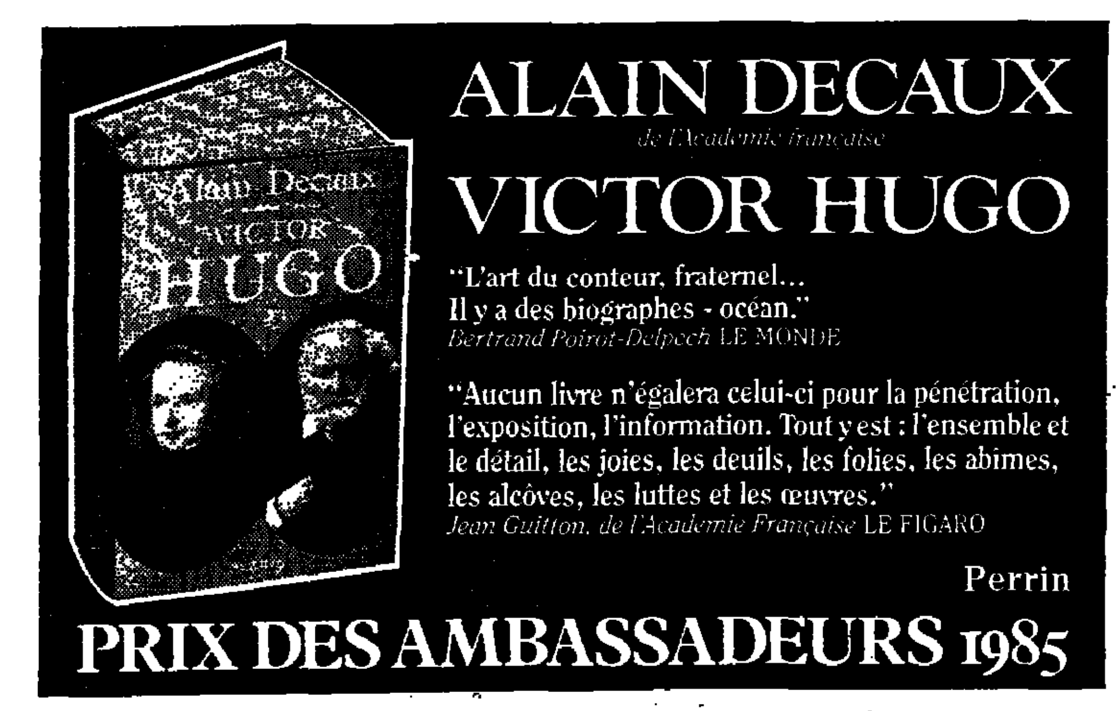
★ **LE NOMBRE ET LE LIEU, de François Dagognet. Librairie philosophique Vrin, 214 p., 99 F.**

★ **PHILOSOPHIE DE L'IMAGE Vrin, 256 p., 150 F.**

★ **LE MUSÉE SANS FIN. Editions Champ Vallon, collection « Milieux », diffusion PUF, 174 p., 89 F.**

★ **ANATOMIE D'UN ÉPISTÉMOLOGUE : FRANÇOIS DAGOGNET, actes d'une journée d'étude organisée le 14 mai 1983 à l'initiative de Georges Canguilhem, suivis d'un épilogue de F. Dagognet *exposant ses objections et ses* réponses. Vrin, 130 p., 72 F.**

★ **MILIEUX, n°s 19-20 : « L'Encyclopédie ou la mécanique dans le boudoir », octobre 1984-janvier 1985. Diffusion PUF, 150 p., 90 F.**







● LETTRES ÉTRANGÈRES

L'année de l'Inde

Décidée par le président François Mitterrand en 1982, lors de sa visite à Indira Gandhi, l'Année de l'Inde, « Festival de l'Inde en France », sera inaugurée le 7 juin par une grande fête en plein air sur l'esplanade du Trocadéro et sur la Seine, en présence de M. Rajiv Gandhi.

Un grand programme de manifestations musicales, chorégraphiques et théâtrales est prévu, notamment dans le cadre de la Maison des cultures du monde, du Festival d'automne et du Festival d'Avignon, où Peter Brook créera, début juillet, le Mahabharata *dans l'adaptation de Jean-Claude Carrière (qui sera publiée chez Flammarion). Par ailleurs, des troupes indiennes présenteront des pièces traditionnelles et modernes. Plusieurs expositions sont également prévues, notamment sur « L'art classique de l'Inde » (Grand Palais, février-avril 1986).*

En ce qui concerne la littérature, signalons d'ores et déjà un « Panorama des littératures indiennes d'aujourd'hui » (Centre Pompidou, octobre), des soirées consacrées à Tagore et à Aurobindo et à des poètes contemporains, une manifestation sur les échanges littéraires entre la France et l'Inde, et un vaste programme de publications chez les éditeurs.

Tout un continent – avec ses 130 langues et ses 800 idiomes – à découvrir.



★ Lord Disraeli - Aladin, offrant à la reine Victoria la couronne d'impératrice des Indes.
(D'après Sir John Tenniel dans « Punch ».)

Le « Quatuor indien » ou la chute de l'Empire

Le premier tome d'une grande saga de l'écrivain anglais Paul Scott.

QUI se souvient encore des cinq comptoirs de l'Inde ? Pondichéry, Chandernagor, Yanaon, Karikal, Mahé... Ces bribes d'un empire que Dupleix et La Bourdonnais n'avaient pas su constituer restèrent pendant longtemps l'objet d'un attachement romantique, *noms merveilleux* qui dessinaient comme en pointillé les limites d'un pays de rêve... Pour les Anglais, en revanche, l'histoire de l'Empire est une chose bien *réelle*, indissociable de la puissance victorienne. Il a été considéré longtemps dans la mémoire collective comme un jardin d'Eden fructifère et odorant, contrepartie lumineuse et tiède de la brumeuse Albion.

Une bonne partie de la littérature anglaise depuis cent ans, et plus récemment du cinéma, témoigne de la force du sentiment indien chez les Britanniques, Kipling – prix Nobel 1907 – a autant fait rêver les enfants que les adultes sur les splendeurs de l'Orient, Louis Bromfield, avec l'énorme succès populaire de *la Mousson*, fut instantanément célèbre. E.-M. Forster, avec *la Route des Indes* en 1924, choqua et passionna tout à la fois l'Angleterre en soulevant, avec une superbe acuité, le problème de la haine mortelle des hindous contre l'impérialisme britannique. Et le film que David Lean en a tiré est déjà considéré comme l'événement de l'année 1985...

C'est un fait que le rapport que la Grande-Bretagne continue d'entretenir avec ses anciens colonisés de l'Inde est tout à fait spécifique, si l'on pense que, jusqu'à maintenant, les grands écrivains indiens ont souvent *préféré écrire* en anglais, et vivre en Angleterre, ce qui leur a valu la désapprobation de leurs concitoyens, mais aussi les plus grandes consécrations britanniques. Parmi ces écrivains, citons Salman Rushdie, V.S. Naipaul ou R.-K. Narayan, découvert par Graham Greene et dont les Editions Acropole viennent de publier un nouveau titre, écrit dans les années 30, sur l'histoire savoureuse d'un Indien qui voulait être professeur et que l'amour fera bifurquer (1).

Très nombreux sont aussi les écrivains anglais fascinés par l'Inde et qui lui ont consacré leur vie. Tel est le cas de Paul Scott, l'auteur du *Joyau de la Couronne*, publié il y a près de vingt ans en Angleterre, premier tome d'une « saga » indienne en quatre volumes qu'on a pu comparer au *Quatuor d'Alexandrie* de Lawrence Durrell et qui conte, en quelque 2 000 pages, l'histoire des années qui ont mené l'Inde britannique à l'indépendance, puis à la partition avec le Pakistan. Le titre anglais *The Raj Quartet* (2) – évocation directe de ce que l'on appelait *The British Raj,* l'Empire britannique (Raj étant de la même famille que le mot « Rajah ») – avait en lui toutes les résonances de l'Empire perdu.

Le livre reçut en 1977 le plus grand prix littéraire anglais, le Books Prize, mais l'auteur mourut en 1978 à cinquante-huit ans au moment où l'on envisageait de tourner son *Quatuor indien* pour la télévision (3).

Né en 1920, Paul Scott, engagé en 1940, avait été envoyé aux Indes en 1942. Il y demeura comme officier jusqu'en 1946. Revenu dans son pays, il fut un temps critique pour le *Times* et le *Times Literary Supplement.* Il retournera, en 1964, pour la première fois dans l'Inde indépendante et décidera d'écrire afin de comprendre pourquoi la présence britannique, qui aurait pu se transformer en association bénéfique, s'était terminée dans le sang et la division.

Il faudra plus de dix ans à Paul Scott pour achever ce *Raj Quartet*, une fresque sans nababs et sans maharadjahs, où il n'existe pas d'avenir commun entre deux peuples, liés par l'amour-haine qui ne peut que les déchirer.

« *Cette histoire est l'histoire d'un viol, des évènements qui y ont abouti et qui l'ont suivi, et l'histoire de l'endroit où il s'est passé*, prévient Paul Scott dès le troisième paragraphe. *Il y a l'acte, les acteurs, le décor : tout est lié, mais l'ensemble ne s'éclaire que sur une scène beaucoup plus vaste.* » Tout est dit d'emblée, mais c'est à partir de là que commence le plaisir de lire, de suivre une série de personnages, bien réels, bien complexes, bien campés. L'auteur nous fait entrer, chaque fois, à l'intérieur des esprits comme à l'intérieur des demeures, des temples ou des « clubs » pour nous faire sentir, sans jamais prendre parti, une situation dramatique. L'action des quatre volumes commence en 1942 quand les Japonais menacent l'Inde, et va jusqu'à la conquête de l'indépendance par le mahatma Gandhi, et les massacres entre hindous et musulmans, d'où naîtra le Pakistan en 1947.

La narration se déroule comme une spirale, puisque tous les événements et les personnages importants nous sont donnés dès le départ : Edwina Crane, la missionnaire anglaise qui voit, sans comprendre, son collègue indien assassiné près d'elle et qui ôtera de sa chambre le portrait du « traître » Gandhi, pour laisser tout de même cette allégorie semi-historique, intitulée *le Joyau de la Couronne*, où la vieille reine Victoria était représentée au milieu de personnages typiques de l'Empire des Indes... Près d'elle, « *M. Disraeli, le doigt pointé sur une carte de l'Inde, l'air à la fois humble et fier* ».

Elle meurt trop tôt, miss Crane, *mais à partir de cette pâle* demoiselle dont personne ne se souvient vraiment, nous plongeons plus profond dans les sociétés de Mayapore, dans la « *ville noire* » des *indigènes* comme dans la « ville blanche » des Anglais, auprès de Lady Chatterjee, noble rajpoute qu'on n'admet qu'avec peine chez les Britanniques, auprès de la famille de Hari Kumar, *alias* Harry Coomer, l'Indien élevé en Angleterre qui avait cru à l'intégration et à l'amour avec une lady, miss Daphne Manners... Une saga ne se raconte pas ; il faut la lire, la dévorer.

NICOLE ZAND.

★ LE JOYAU DE LA COURONNE, de Paul Scott, traduit de l'anglais par Maud Sissung, Sylvie Messinger, 452 p., 84 F (le second tome du *Quatuor indien* paraîtra en mai, le troisième en septembre).

(1) *Le Licencié ès lettres*, de R.-K. Narayan, traduit de l'anglais par Anne-Cécile Padoux. Acropole, 220 p., 89 F.

(2) La tétralogie de Paul Scott, *The Raj Quartet*, a été choisie en 1984 par un jury d'auteurs et de lecteurs comme un des « *douze meilleurs livres écrits en langue anglaise depuis la guerre* » (voir « le Monde des livres » du 11 novembre 1983).

(3) On a tourné une série de quinze émissions qui a été achetée par TF 1 et sera programmée à partir de septembre.

Une mode qui fait fureur à Londres

Notre correspondant a rencontré Mary Margaret Kaye, l'auteur des best-sellers* Pavillons lointains *et* l'Ombre de la lune. *Epouse, fille petite-fille d'officiers de l'armée des Indes...

VOILA l'Angleterre prise d'un mouvement de retour vers l'Inde. Il a commencé tout à la fin des années 70, affectant d'abord l'édition ; et, depuis, le cinéma, la télévision, la presse ne cessent de l'amplifier. Le phénomène n'a guère trait à l'actualité récente : le soulèvement des Sikhs, l'assassinat d'Indira Gandhi ou la catastrophe de Bhopal...

« *Je crois être un peu responsable de cette vogue* », avoue, avec un rien de fausse modestie teintée d'ironie, l'auteur de *Pavillons lointains*, Mary Margaret Kaye, une de ces vieilles dames anglaises telles que nous nous plaisons à les imaginer et qui nous font parfois le plaisir d'exister. Fille, petite-fille, épouse, d'officiers de l'armée des Indes...

La première royale du film *A Passage to India* a eu lieu à Londres le 19 mars. Après quinze ans de retraite, Sir David Lean – le réalisateur de *Brève Rencontre, le Pont de la rivière Kwaï, le Docteur Jivago* – fait une rentrée spectaculaire avec la mise en images du roman d'Edward M. Forster sur les Indes des années 20 (1). L'événement semble d'une importance comparable à celle donnée à la sortie du monumental *Gandhi*, en 1983, qui était aussi l'année de *Chaleur et poussière.*

Il y a quelques jours, les vitrines des libraires ont été envahies par les exemplaires de la biographie « *officielle* » de Mountbatten, dernier vice-roi des Indes, qui est présentée en feuilleton dans le *Sunday Times* et où est notamment, enfin, reconnue l'étonnante liaison entre Lady Mountbatten et Nehru est enfin reconnue. En 1984, pendant de longues semaines, les Anglais se sont repliés chez eux pour suivre avec passion la diffusion de la série télévisée tirée de *le Joyau de la couronne.*

Juste auparavant, les téléspectateurs d'Outre-Manche avaient vécu pendant un mois au rythme des épisodes de la fastueuse adaptation de *Pavillons lointains*, qui allait être peu après portée au grand écran (2). Le roman a été publié en 1978, pour devenir très vite un best-seller tant en Grande-Bretagne qu'aux Etats-Unis. Des centaines de milliers de lecteurs se sont laissé transporter au dix-neuvième siècle, dans les royaumes des maharadjahs, où un jeune officier anglais et une princesse indienne traversent tout le sous-continent dans un incroyable cortège de mariage qui n'est pas le leur.

En 1979, paraît *l'Ombre de la lune* : même époque, même décor, une histoire d'amour assez semblable, troublée cette fois par les massacres de la révolte des cipayes de 1857. Le succès est comparable. Mais dans ce cas il s'agit d'une réédition, car avec ce livre, écrit vingt-cinq ans plus tôt, Mary Kaye avait d'abord connu l'échec.

« *C'était trop tôt* », dit l'auteur, qui se souvient que son éditeur lui avait conseillé de ne plus jamais écrire sur l'Inde. « *Dans les années 50*, explique Mary Kaye, *les douleurs de la décolonisation étaient encore vives ; si le public anglais conservait pour l'Inde de l'intérêt, celui-ci était surtout de nature politique, tandis que désormais le caractère formidablement romanesque de ce pays peut d'imposer à nouveau.* »

N'y a-t-il pas d'autres raisons ? Un besoin d'évasion vers un territoire, à la fois exotique et familier, qui a toujours été propice aux rêves de multiples générations d'Anglais ? Mary Kaye souligne d'autre part que, le succès entraînant le succès, « *l'Inde est considérée comme un filon* ». Avec une malice nuancée d'un certain regret, elle ajoute : « *Il sera exploité jusqu'au bout, comme celui du fantastique extra-terrestre redécouvert après* la Guerre des étoiles. »

Le temps des crinolines sur les rives du Gange

Cependant, l'engouement actuel pour l'Inde d'autrefois comporte un aspect qui en limite quelque peu la dimension internationale, c'est celle d'une nostalgie particulière à l'Angleterre et assez étrangère à l'Inde elle-même. Le temps des crinolines sur les rives du Gange était celui des splendeurs d'une grande puissance qui n'est plus. Mais, pour l'auteur de *Pavillons lointains* et de *l'Ombre de la lune*, le décor de l'Inde demeure essentiel car il s'agit de *son* pays, et c'est sans doute pourquoi il est peint avec tant de force, à *tel* point que l'intrigue semble souvent n'être qu'un prétexte.

« *Quand je parle de* « *chez moi* », *je me surprends à penser d'abord à l'Inde* », dit Mary Kaye qui est née là-bas, au début du siècle, et n'a quitté le pays qu'au moment de l'indépendance en 1947. Pendant trois générations, sa famille, longue lignée d'officiers et de fonctionnaires, n'a cessé de servir en Inde. Quant à son mari, aujourd'hui général en retraite, il fut le dernier commandant du célèbre régiment des guides, auquel est dédié *Pavillons lointains.* C'est pourquoi, à Londres, Mary Kaye peut recevoir, à l'heure du thé, dans le salon des dames du club Army and Navy dont le portier est pakistanais !

Mary Kaye ne renie pas le colonialisme, même si elle fait dire à l'un de ses héros que la révolte des cipayes sera un jour considérée, comme la « *première guerre d'indépendance* », et si elle a admis comme « *inévitable* » et « *normale* » la fin de la domination britannique. « *Dès ma plus tendre enfance*, raconte-t-elle, *mon père m'a appris que les officiers britanniques de l'armée des Indes devaient préparer leur relève en formant de jeunes Indiens.* » Mais Mary Kaye dénonce la complaisance avec laquelle certains Britanniques se livrent à une « *autocritique malsaine et excessive* » en évoquant la période impériale. « *Dans* Routes des Indes, le Joyau de la couronne *ou* Gandhi, *la plupart des Anglais sont stupides et brutaux* », dit-elle en faisant remarquer que s'il en avait été ainsi les Indiens n'auraient pas manqué de « *mettre les Britanniques à la porte bien avant 1947* ».

Pour reconstituer les événements de la révolte des cipayes, dans *l'Ombre de la lune*, Mary Kaye fait appel autant à son goût pour l'histoire qu'à ses souvenirs. « *Un jour, peu avant l'indépendance*, se souvient-elle, *ma fille est venue me dire qu'une vieille femme lui avait raconté comment elle avait vu de ses propres yeux passer au fil de l'eau, sous les remparts de Delhi, les cadavres des Anglais massacrés au cours du soulèvement de 1857. Je ne voulais pas croire que puissent encore exister des témoins. Mais c'était vrai ; presque centenaire, la femme avait six ans au moment des faits et s'en rappelait très bien.* »

FRANCIS CORNU.

★ L'OMBRE DE LA LUNE, de Mary Margaret Kaye, traduit de l'anglais par Henriette Rain. Albin Michel, 492 p., 89 F.

(1) *Route des Indes*, d'E. M. Forster, 10/18.

(2) Voir « le Monde des livres » du 19 juin 1981.

● DU COTÉ DES ÉDITEURS FRANÇAIS, on annonce une *Méthode de hindi à l'usage des francophones* (Presses orientalistes de France, POF), une *Anthologie de la poésie tamoule contemporaine* (Editions Saint-Germain-des-Près), des œuvres d'Anita Desai (Stock), une réédition des écrits de Tagore (Bourgois), des poèmes du poète hindi Lokenath Bhattacharya (Fata Morgana), un album de photos de Robert Burnier sur l'Inde médiévale (Hermann), un numéro spécial de la revue *Autrement*, un « classique » publié en 1882 à Calcutta : *le Monastère de la félicité* (POF), une anthologie des écrits de Nehru (Maison des sciences de l'homme).

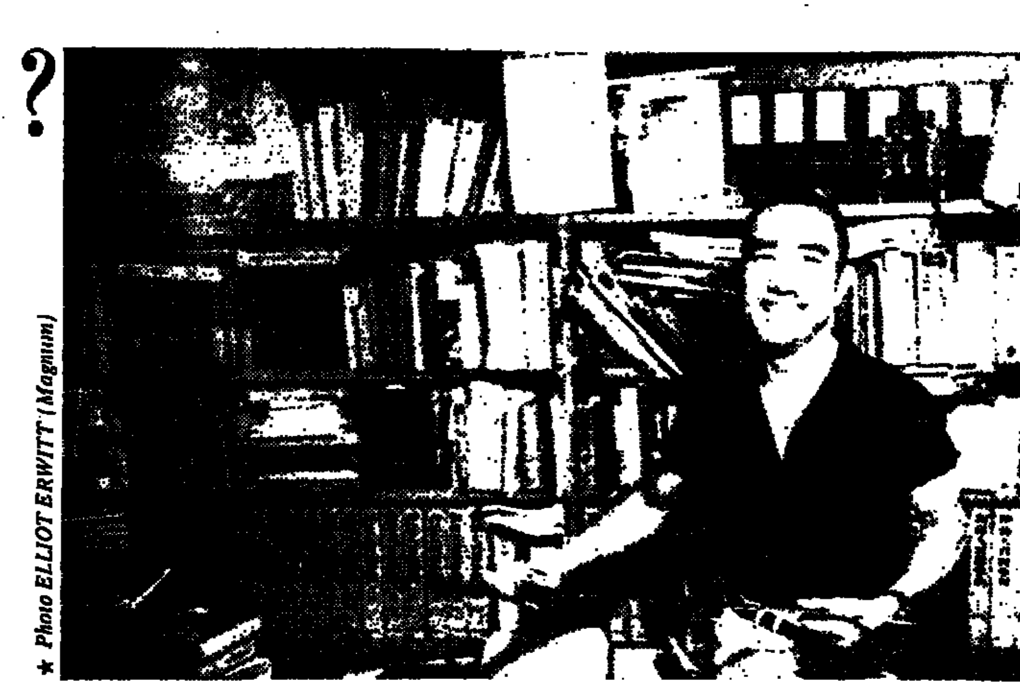




● A TRAVERS LE MONDE

Mishima est-il tabou au Japon ?

Alors qu'on attend le film « Mishima », tourné l'an dernier à Tokyo par le réalisateur américain Paul Schrader, grâce à Francis Ford Coppola, paraît enfin en français la biographie du plus célèbre écrivain japonais de sa génération. Due à Henry Scott-Stokes, un journaliste anglais qui fut correspondant au Japon du « London Times » puis du « New York Times » et du magazine « Fortune » et qui a bien connu Yukio Mishima, cette biographie, considérée comme la meilleure, tente de donner une explication de ce personnage singulier et provocant que les Japonais préfèrent oublier... Notre correspondant à Tokyo, Roland-Pierre Paringaux, a rencontré Henry Scott-Stokes, qui prépare un second livre sur Mishima. Il dit des choses troublantes sur les rapports de l'écrivain avec les hommes politiques de son pays.



★ Photo ELLIOT ERWITT (Magnum)

« Quinze ans après sa mort, alors que votre livre sort en France et que Hollywood vient de terminer un film sur lui, quel est l'héritage littéraire et politique de Yukio Mishima au Japon ?

– Il y a quinze ans, sa mort a causé un choc énorme. Pendant quarante jours, on n'a parlé que de cela. Mais les Japonais ont un proverbe qui dit qu'*« après quarante jours, on est vraiment mort »*... C'est vrai que depuis on a bien peu parlé de Mishima. Le film qui lui est consacré va peut-être changer cela et ressusciter ces graves questions : Pour quelles idées Mishima est-il mort ? Quel était ce Japon d'après guerre dans lequel il a grandi ? Quel est le Japon d'aujourd'hui ?

» Sur le plan littéraire, son génie fut précoce et la qualité de son style exceptionnelle. Selon moi, il n'a pas atteint le niveau des grands maîtres de la littérature japonaise de ce siècle ; mais d'autres considèrent Mishima comme le grand écrivain japonais d'après guerre... Ce qui m'intéresse le plus chez lui, comme chez Soljenitsyne ou Dostoïevski, ce sont les thèmes qu'il développe au-delà du domaine propre à la littérature : certains jugements sur le Japon, à la fin de sa vie, par exemple, et que l'on ne trouve pas avant dans son œuvre littéraire. Dans son dernier livre, *la Chute d'un ange*, il a une vision tragique du Japon, il donne le sentiment que la nation est maudite, vouée au désastre. C'est ainsi que Mishima parlait à la fin de sa vie, c'est cela qui m'intéresse.

– Cette malédiction est-elle inhérente au sens japonais du tragique ou au glissement de l'empire dans le monde des marchands ?

– Mishima disait que le Japon était devenu une société de commerçants orientée vers les progrès économiques, mais que le vrai progrès était ailleurs. Il était profondément nationaliste. A partir de 1960, il a vécu une tragédie face à ce qu'il percevait comme *l'effondrement des valeurs nationales*. Il avait le sentiment d'un désastre. Les Japonais, avec leur sens aigu, peut-être exagéré, de la destinée de leur pays, ont des réactions spectaculaires face aux transformations.

» Avant sa mort, je n'arrivais pas à prendre Mishima très au sérieux. Chaque jour m'apportait des preuves de l'extraordinaire redressement économique du Japon et, pour moi, il était un de ces intellectuels qui, de Natsume Soseki à Kenzaburo Oé, souffrent d'un pessimisme endémique. Je pensais qu'il passait à côté de la réalité. Maintenant, quinze ans après, je crois que Mishima, en fait, avait raison. Cela paraît incroyable compte tenu du formidable progrès économique, du niveau des exportations de capitaux et de tout ce que vous voudrez... mais la réalité est incroyablement triste !

» Lors de la mort de Mishima les arts fleurissaient encore plus ou moins, et l'on sait la place qu'ils ont toujours occupée dans la tradition du Japon. Aujourd'hui ils sont morts. La littérature et le cinéma sont des zones sinistrées. Le profit commercial domine tellement cette société que les gens ne pensent plus à rien d'autre. L'art est écrasé.

– Mishima conserve-t-il une influence littéraire, artistique au Japon ?

– Son principal éditeur vous dirait qu'une réédition des essais de Mishima se vend environ à 90 000 exemplaires. Mais on a pratiquement cessé de réimprimer ses romans. Va-t-on assister à une résurrection de l'intérêt, pour cet écrivain, après quinze ans pendant lesquels Mishima est resté plutôt tabou ? Je crois que oui, bien que mon livre n'ait toujours pas été publié au Japon. Mes amis japonais préfèrent parler d'autre chose. Les Japonais refusent de visionner le film sur Mishima en vue de sa distribution au Japon alors que l'un des producteurs est Japonais.

Le culte de l'empereur

– Quelle est l'origine de ce tabou ? Le nationalisme de Mishima, ses relations avec des politiciens en vue ?

– C'est tout simplement qu'il a dit des vérités que le Japon ne veut pas entendre. La Bible aujourd'hui, c'est le progrès économique : nous sommes les meilleurs, hourra ! un point c'est tout. Lui, il a mis, d'un coup, tout cela en question. Les Japonais ont de mauvais souvenirs, ils ont fait des sacrifices, ils baignent dans le matérialisme, ils ne veulent pas se poser de questions.

» En fait, il y a plusieurs tabous; mais surtout celui-ci : Mishima s'est fait hara-kiri. Dans la tradition japonaise c'est un droit, une cérémonie sacrée, une prière. Mais quelle prière ? Bien que Mishima soit la seule personnalité à s'être fait hara-kiri depuis la guerre, les gens préfèrent ne pas savoir.

– Parce que, au fond, le geste est lié à l'empereur ?

– Exactement. Il m'a fallu longtemps pour bien comprendre la gravité de l'acte de Mishima. C'est un acte de protestation adressé à l'empereur Hirohito, pour deux raisons. D'abord, dans une certaine mesure, parce qu'il a imposé la réédition du Japon en 1945 ; mais, surtout, pour la fameuse déclaration de janvier 1946 dans laquelle l'empereur affirme qu'il est un être humain et non pas un être divin. C'est cela que les ultranationalistes n'ont jamais digéré.

» Mishima a grandi dans le culte de l'empereur, il était de la génération qui, à vingt ans, en 1945, était prête à mourir pour l'empereur comme kamikaze ou dans les jungles des Philippines. Et puis, tout à coup, voilà que l'idole, à la requête des Américains et sur l'ordre de MacArthur déclare : *« Eh bien ! Messieurs, tout cela était une mystification, ça n'a jamais existé, vous êtes morts pour une illusion. »* Le texte le plus fort qu'ait écrit Mishima s'intitule *la Voix des morts héroïques*. Il dit l'avoir écrit en trois jours et trois nuits dans une sorte de transe et c'est un véritable cri de rage contre l'empereur. C'est en touchant à l'empereur, le tabou des tabous dans cette société, que Mishima lui-même est devenu tabou.

– Pourtant vous pressentez un regain d'intérêt à son égard ?

– Il est trop tôt pour savoir. Mishima attire certains jeunes, surtout pour ce sens de l'esthétique très japonais qui fait de la mort l'ultime beauté. C'est très wagnérien, et Mishima était un romantique. Cela peut être rattaché, ou pas, au culte de l'empereur. Cela peut conduire des jeunes à se poser des questions sur la nature du Japon, sur ses traditions.

L'archange et la droite

– Vous y croyez vraiment ?

– Les jeunes sont politiquement apathiques, c'est vrai. Mais Mishima reste l'archange de la droite, un grand symbole. Il a sacrifié sa vie, sa réputation, sa famille ; il a été disgracié, il est mort dans la réprobation... Mais au Japon tout cela tombe en plein dans la tradition héroïque de l'échec. Le culte du héros vaincu, mais plus noble que son vainqueur.

» Alors, même s'il faut du temps pour en prendre conscience, même si les réticences sont grandes, cela ne fait pas plaisir de voir Hollywood – encore l'Amérique – se saisir du sensationnel, du sang et des penchants homosexuels, pour les exploiter. Si les distributeurs ne veulent même pas voir la copie du film, c'est que l'extrême droite a menacé de brûler les cinémas qui le programmeraient. Cela ne fait certainement pas plaisir non plus de voir la biographie de Mishima écrite par un étranger...

– Mishima serait-il satisfait aujourd'hui de voir le premier ministre, dont il fut proche, prendre des positions nationalistes ?

– Certainement pas. Vers la fin, Mishima était déçu par les *politiciens en général et par* M. Nakasone en particulier. Certains aspects de ses relations politiques n'ont jamais été exploités publiquement, c'est dire la force des tabous. Par exemple, j'ai appris récemment que la milice de Mishima *(les tatenokai)* était financée par le premier ministre du Japon de l'époque : M. Eisaku Sato, prix Nobel de la paix !... Mes sources sont impeccables. Des dizaines de journalistes japonais savent cela depuis longtemps, mais pas un seul mot n'a été écrit dans la presse. C'est très révélateur du fonctionnement de cette société.

» Oui, Mishima est allé voir Sato et lui a demandé de l'aider à financer sa milice. Sato a accepté. Son chef de cabinet a servi de relais. Vous aviez ainsi le parti dirigeant du Japon, financé par le grand patronat *(Keidanren)*, qui finançait une armée privée, et le ministre de l'époque, M. Nakasone, aujourd'hui premier ministre, lui permettait de s'entraîner avec les forces nationales. Les idées de Mishima plaisaient aux gens du pouvoir. Mais quand l'écrivain a été jusqu'au bout de sa logique, ils lui ont tourné le dos. L'histoire de la trahison de Mishima par Sato et par Nakasone, qui l'ont poussé à l'extrême limite et l'ont regardé sauter, puis qui lui ont craché dessus en disant : *« Dommage, il était fou ! »* ; c'est pourtant une histoire propre à faire de lui un héros. Les Japonais adorent le genre.

– Mais savent-ils ?

– Pas le grand public. C'est de la dynamite politique.

– C'est publiable ?

– Oui. Mais c'est encore loin de représenter toute l'histoire des relations de l'écrivain avec le pouvoir. »

Propos recueillis par
ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

L'ultime évidence d'une vie

Il y a des personnages qui vous obsèdent. Ceux dont la mort vous paraît une trahison. Trahison de l'ami qui a choisi de disparaître ; trahison de soi-même, peut-être parce qu'on n'a pas su percer la solitude de celui qui savait qu'il allait mourir. Mishima fut de ceux-là pour Henry Scott-Stokes, précisément peut-être parce qu'il était lié à Mishima par une amitié qui, comme c'est souvent le cas avec les Japonais, se joue autant sur le non-dit que sur le formulé.

Henry Scott-Stokes a écrit son livre comme un exorcisme. Pendant trois ans, après le spectaculaire *seppuku* de Mishima, le *25 novembre 1970, au quartier général des forces d'autodéfense* (l'armée japonaise) à Tokyo, Henry Scott-Stokes a essayé de renouer les fils d'une vie. *«L'explication de la mort de Mishima se trouve dans sa vie entière»*, écrit-il dans les dernières pages.

Ce livre est une biographie minutieuse, mais surtout attachante. Elle mêle en effet la précision d'un grand journaliste et la finesse d'un connaisseur des choses japonaises, à ce frémissement d'émotion contenue qui s'attache à un souvenir, à un mot, à un regard, à un moment. Une sensibilité qui n'entame en rien la lucidité : la «bouffonnerie» de certains aspects des fantasmes de Mishima (qui culminera dans sa volonté de se faire photographier à moitié nu en saint Sébastien) n'échappant pas à l'auteur. Mishima, d'ailleurs, était lucide et ironique sur lui-même : *«J'entre en scène, bien décidé à faire pleurer le public; au lieu de quoi il éclate de rire»*, dit-il un jour, comme s'il était conscient de l'effet que produirait quelques années plus tard sa harangue avant de mourir.

Henry Scott-Stokes a relu l'œuvre de Mishima à la lumière d'une mort qui a suscité au Japon malaise et émotion diffuse, car elle s'inscrivait au cœur des résistances au processus de démocratisation entrepris depuis 1945. Ce n'est pas le moindre mérite de ce livre que de souligner ce contexte.

L'auteur fréquenta régulièrement Mishima au cours des deux dernières années de sa vie. Il dîna avec lui pour la dernière fois treize jours avant son suicide. *«Charmant comme toujours, mais manifestant une grande agitation»*, nota Henry Scott-Stokes dans son journal. «Le dernier jour», premier chapitre du livre, est une reconstitution minutieuse de l'événement, à partir des témoignages et des actes du procès intenté aux compagnons du coup de force de Mishima. Puis l'auteur déroule l'écheveau d'une vie : une adolescence et les premiers éveils de l'homosexualité et d'un sens de la beauté qui obsédera l'écrivain et nourrira ce qu'il nomme lui-même les *«quatre fleuves»* de sa vie : l'écriture, le théâtre, le corps, l'action.

La célébrité et les voyages, les étranges rapports qu'entretenait Mishima avec les milieux homosexuels de Tokyo, les rendez-vous secrets avec ses compagnons du «complot» et son amant Morita, qui se suicidera avec lui, revivant ce *«radieux moment»* du suicide d'amoureux de l'époque Edo (du dix-septième au dix-neuvième siècle) qu'a immortalisé le Kabuki... Henry Scott-Stokes mène une véritable enquête sur la vie de Mishima, racontant des épisodes peu ou mal connus – comme l'entraînement de son armée privée sur les pentes du mont Fuji (1).

Quel biographe peut se vanter d'avoir si bien su percer les secrets d'une vie qu'il est en mesure de dire : *«Voilà la raison pour laquelle un homme choisit la mort ?»* Henry Scott-Stokes ne donne pas un motif à la mort de Mishima : il en fait avec justesse l'ultime évidence de sa vie.

PHILIPPE PONS.

★ MORT ET VIE DE MISHIMA, de Henry Scott-Stokes, traduit de l'anglais par Léo Dilé. Balland, 450 p., 120 F.

(1) On peut se demander pourquoi le traducteur s'est obstiné à accoler au nom «Fuji» le vocable «yama», ce que, évidemment, l'auteur ne fait pas : le Fuji n'a jamais été «yama» que pour les étrangers : on dit «Fuji-San» (lecture chinoise du caractère yama : montagne) ou mont Fuji.

● DICTIONNAIRES

Le « Robert » nouveau

(Suite de la page 17.)

L'élaboration d'un tel ouvrage ne peut se tenir à l'écart des faits de société. Et si, dans sa préface, Alain Rey se déclare résolument *« antisexiste »*, il doit reconnaître que, dans l'usage, pour les métiers maintenant exercés par des femmes, le terme masculin subsiste à côté du terme féminisé – *« docteur »* à côté de *« doctoresse »*. Le dictionnaire décrira les deux possibilités, et commentera l'emploi de ces mots.

L'usage, ce sont aussi les usages, ou les mœurs. Rien n'est plus difficile pour un étranger, même averti, que de percevoir en français les niveaux de langue, les argots admis, les jurons bénins ou grossiers. De ce point de vue, le *Grand Robert* a très judicieusement modifié les marques d'usage en substituant au *« populaire »* des anciennes éditions, un *« familier »* ; c'est dire que telle expression n'est pas liée à une catégorie de personnes, mais qu'elle dépend d'une situation de parole – celle d'un propos sans contrainte qui ne préjuge en rien les appartenances sociales.

Le *Grand Robert* ne veut donc pas distribuer aux mots des certificats de bonne conduite. Ses choix *« ne sont pas des jugements de valeur hiérarchique mais la proposition d'un étalon neutre et partout acceptable »*. Prudemment, le mot *« norme »* est évité.

Mais nul dictionnaire n'échappe à certaines contradictions : les usages sont engagés à la fois dans des conflits et des processus de normalisation. Et quand il s'agit de la prononciation, par exemple, le dictionnaire, tout ouvert qu'il soit à la variété, note *« l'usage urbain cultivé de l'Ile-de-France »*. Le respect de la singularité ne peut l'emporter sur les valeurs de communauté.

Une grande balade à travers les mots

Subtilement, parce qu'elle est valeur communément admise, c'est la littérature qui sera chargée de faire prévaloir l'image de la multiplicité des emplois. Le *Grand Robert* se veut un *« florilège »* de citations qui s'étalent sur cinq siècles et vont jusqu'à l'année de parution de l'ouvrage. L'estampille *« littéraire »* dispense de toute censure normative : Victor Hugo avait mis un bonnet rouge au vieux dictionnaire, *Queneau, Céline* l'ont joyeusement ou vigoureusement cabossé. Qu'importe, tous ont droit de cité – c'est-à-dire de citation.

Ni délibérément frondeur, ni *tristement compassé*, le *Grand Robert* propose une grande balade à travers les mots, où chacun peut choisir ses bifurcations, tracer ses itinéraires, céder au démon de l'analogie. C'est un monument dédié non à l'essence des choses mais à leur moment.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **GRAND ROBERT, 9 volumes, prix de lancement : 3 600 F dans la version courtage, 3 510 F dans la version libraire.**

Trente ans d'aventures lexicographiques

ALAIN REY *n'a pas l'érudition triste. Gourmet et amateur de* bons vins, il apprécie les plaisirs de la table comme ceux de la conversation. Expert en considérations gastronomiques autant qu'en digressions savantes, ce quinquagénaire tranquille semble être un dégustateur plus qu'un boulimique, un flâneur plus *qu'un marathonien. « Pourtant, dit-il, je suis comme Simone de Beauvoir, qui, dans ses* Mémoires, *raconte qu'à chaque voyage elle voulait tout voir des villes où elle passait, au grand dam de Sartre. Moi, j'ai le fantasme encyclopédique, je veux faire le tour de tout, combler toutes les lacunes. »*

Lecteur de Derrida et de bandes dessinées, passionné d'art du Moyen Age et de psychanalyse, diplômé en philosophie, en histoire *de l'art, en sciences politiques et en anglais notamment, spécialiste* de lexicologie, de linguistique, de sémiotique, auteur de nombreux ouvrages, Alain Rey est curieux de tout. *« Mais le délire lexicographique est prioritaire »*, précise-t-il.

En 1950, comme il commençait d'en avoir *« marre de traîner »* et d'accumuler les diplômes universitaires dans diverses disciplines, il répondit à une annonce du *Monde* qui cherchait des *« collaborateurs pour travaux para-littéraires »*. Il fut sélectionné et se retrouva à Alger, au côté de Paul Robert, qui, tout seul, avait déjà rédigé le fascicule A de son dictionnaire. *« J'étais enthousiasmé par ce travail,* se souvient Alain Rey. *Le vocabulaire était moderne, les citations allaient jusqu'à Valéry. J'étais séduit par la folie sympathique de Paul Robert, fils d'une famille de pieds-noirs qui, à trente-cinq ans, avait abandonné la plantation d'orangers familiale et pris sa part d'héritage en disant : je veux faire un dictionnaire. »* Alain Rey n'a plus cessé de travailler avec Paul Robert, jusqu'à la mort de celui-ci, à soixante-dix ans, en 1980.

Le Grand Robert en six volumes – publié entre 1951 et 1964 – était une aventure dont les chances d'aboutir paraissaient bien faibles, quand Paul Robert et ses deux ou trois rédacteurs se transportaient d'Alger à Casablanca, puis à Paris, après la sortie du premier volume. Bien accueilli, sauf par les linguistes professionnels, *il fut soutenu par des gloires du milieu littéraire de* l'époque : Emile Henriot, Daniel-Rops, Jules Romains, Georges Duhamel.

C'est seulement après l'achèvement du *Grand Robert* que l'artisanat a fait place à une véritable entreprise maintenant dirigée *par Charles Albert de Waziers, Alain Rey occupant les fonctions de* directeur littéraire. En 1967 paraissait le *Petit Robert*, conçu par Josette Rey-Debove, Alain Rey et Henri Cottez, *« le premier dictionnaire de la langue en un seul volume depuis le XVIIe siècle »* (en 1984, il en a été vendu deux cent mille exemplaires). Dans les *années 70 la diversification s'est étendue. La société publie* aujourd'hui quelque vingt-cinq ouvrages, parmi lesquels des dictionnaires bilingues (l'excellent *Robert et Collins* pour l'anglais).

On est loin des orangers algériens, dans cette PME de quatre-vingt-cinq salariés, où les dictionnaires font l'objet d'une mise en *mémoire informatique* qui va permettre de constituer une vaste banque de données de la langue française. Mais on est loin aussi de la grande maison du type Larousse, et si Alain Rey a eu l'appui de la gestion et de la technique qui faisaient défaut à Paul Robert trente ans auparavant, son aventure est de même nature, celle d'une *folie* lexicographique *individuelle*.

Jo. S.

L'« Encyclopaedia universalis »

Dix ans après la parution du dernier volume de l'édition originale, la plus cotée des encyclopédies francophones est entièrement remaniée, sous la direction littéraire de Jacques Bersani.

L'*UNIVERSALIS* est devenue une institution. Elle figure parmi les usuels de presque toutes nos bibliothèques publiques ou scolaires. Depuis 1968, elle s'est imposée, au fil des ans, dans un domaine où la concurrence est vive, comme un irremplaçable outil de réflexion. Son succès commercial en témoigne : pas loin de 300 000 collections vendues, soit près de cinq millions de volumes diffusés ! Pour quiconque veut approfondir ou diversifier sa culture, faire le tour d'une question ou se promener en curieux dans les allées du savoir, l'*Universalis* est devenue un ouvrage de référence majeur.

Pourtant, cette star n'a que dix-sept ans – presque une gamine, comparée à la *Britannica*, sa marraine, née en 1771. Il est vrai qu'avec 26 500 pages, 4 000 auteurs, et une audience internationale, cette jeune fille n'est pas tout à fait une adolescente comme les autres. On ne compte plus, parmi ses parrains, les prix Nobel, les académiciens, les savants et écrivains illustres, au point de croire que toutes les compétences de la francophonie veillent à sa croissance...

Un événement

En atteignant l'âge où viennent les premières rides – surtout quand on a le visage de son temps – cette enfant de Diderot et des années 60, qui entend vivre en symbiose avec la communauté savante, a décidé de faire peau neuve. C'est un événement.

Nous avons demandé à Jacques Bersani, conseiller éditorial de l'*Encyclopaedia* depuis 1980, selon quels axes ses collaborateurs et lui-même ont entrepris de *« redessiner l'ensemble du paysage »*, comme le dit sa préface. Nous l'avons fait parler de la diva, dont on dit parfois qu'elle est austère, voire d'un abord pas commode, sous son air bon chic bon genre. Il fallait en savoir plus.

« Quelle intention a présidé à cette nouvelle édition ? S'agit-il simplement d'une actualisation, intégrant les données historiques, géographiques, ou scientifiques de la décennie écoulée depuis la parution du dernier volume de l'édition originale ?

– Il nous fallait bien sûr tenir compte des innombrables événements politiques, culturels et scientifiques survenus depuis 1974. Ainsi, plus de la moitié des articles consacrés à des thèmes scientifiques ou techniques ont-ils été entièrement refaits ou revus – par exemple l'astronomie, les ressources énergétiques terrestres, la biologie, etc. Nous les avons accompagnés de quelque 3 500 nouvelles cartes ou photos, qui constituent une part importante et suivie de notre travail, et comme l'équivalent des volumes de planches de l'Encyclopédie *de Diderot.*

» Mais nous avons voulu également actualiser le regard porté sur les connaissances ou les œuvres. Ainsi les articles consacrés à Mallarmé ou à Proust ont-ils été, eux aussi, refaits. Parce que la publication de la correspondance de l'un, les inédits de l'autre désormais accessibles à la Nationale renouvelaient notre approche de leur création.

L'école et la culture

L'« Encyclopaedia universalis » a demandé à la SOFRES de faire un sondage sur les Français et la culture générale. En voici les résultats.

EST-CE à l'école qu'on acquiert *« l'essentiel de sa culture générale »* ou dans la vie, avec *« l'expérience et une certaine maturité »* ? Les Français penchent massivement (75 % d'entre eux) pour la deuxième hypothèse. On constate que la méfiance à l'égard de l'école augmente régulièrement selon le niveau d'instruction – c'est-à-dire selon le temps que l'on a soi-même passé dans cette même école. Alors que 32 % des Français qui ont un niveau d'instruction primaire pensent que la culture s'acquiert à l'école, la proportion n'est plus que de 13 % pour ceux qui ont fait des études supérieures. Ce sont les artisans et petits commerçants qui font le plus souvent confiance à l'école (40 %), et les cadres supérieurs et professions libérales le moins (13 %).

Cette distinction se retrouve lorsqu'on demande aux Français où les jeunes *« trouvent aujourd'hui les éléments de leur culture générale »*. Si plus de la moitié (56 %) pensent que c'est à l'école, la proportion passe à plus de 60 % chez les agriculteurs et les ouvriers. L'autre source de culture est évidemment la télévision (50 %). Mais les jeunes, eux, insistent davantage sur le rôle des livres, des amis, des journaux, des radios, des concerts et des expositions.

Les domaines dans lesquels les Français souhaiteraient acquérir *« davantage de connaissances »* sont surtout les langues (33 %) et l'informatique (29 %), la littérature (25 %), l'histoire (24 %) et la médecine (22 %). Les différences sociales apparaissent dans les choix culturels : les classes supérieures s'intéressent davantage aux domaines littéraires (littérature, histoire, langues) ainsi qu'aux technologies de pointe et à l'économie ; les agriculteurs et les ouvriers à la mécanique ; les cadres moyens et employés à l'informatique et à la psychologie. Les jeunes de dix-huit à vingt-quatre ans sont surtout attirés par l'informatique, les langues et le cinéma.

La majorité de nos compatriotes (61 %) pensent que c'est sur les *« connaissances de base »* qu'il faut insister si l'on veut *« aider les Français à développer leur culture générale »*. Cette opinion est particulièrement forte chez les cadres supérieurs et les personnes ayant fait des études supérieures.

Enfin, comme on demandait aux personnes interrogées de choisir sur une liste de disciplines enseignées à l'école les trois qu'elles choisiraient de supprimer si cela était nécessaire, la réponse a été nette : les sacrifiés seraient le dessin, la musique et la philosophie...

F. G.

● POLÉMIQUE

Un « coup de gueule » de Jacques Brenner

JACQUES BRENNER, pour qui *« l'alliance entre homme et chien remonte à la nuit des temps »*, met dans *Une humeur de chien* son talent et sa mauvaise humeur au service exclusif de ses amis canins. L'ouvrage mêle agréablement des extraits d'un journal intime inédit, des textes parus dans des journaux et le célèbre *Plaidoyer pour les chiens* (1), dans lequel l'auteur magnifie Olaf, un cocker dont il fut le compagnon dévoué.

Jacques Brenner s'en prend à tous les hommes qui, de près ou de loin, ne partagent pas sa ferveur, et il cloue allégrement au pilori ceux qui entravent la liberté des chiens : les policiers, les militaires, les gardiens de parcs – qualifiés de rescapés *de l'armée coloniale*, – mais aussi le règne du « Veau d'or » de la société capitaliste et le ministère de la culture, où un « Attila » sans flair a décidé, en 1984, d'interdire le jardin des Tuileries aux animaux.

Ce jeu de massacre emporte la sympathie malgré la propension de l'auteur à comparer la situation infligée aux chiens à la condition faite aux juifs pendant l'Occupation. Mais cet écrivain, dont la vindicte est toujours tempérée d'humour, réserve ses traits les plus affûtés à l'espèce humaine, dont il relève avec délectation toutes les petitesses. Dans sa diatribe contre les « Dupont-Lajoie » qui, selon lui, peuplent la planète, ce polémiste travesti en anthropologue détecte en chaque personne un *anthropophage aux aguets*.

Pour que sa démonstration soit parfaite, Jacques Brenner parsème son livre de citations d'écrivains. Dans ce florilège où brillent Bernard Shaw, Georges Simenon et Georges Bataille, une phrase de Paul Léautaud bouleverse : *« Les bêtes ne savent pas que nous sommes vieux et que nous sommes laids. »* Le misanthrope avait d'ailleurs demandé, dans son *Journal*, que ses animaux familiers fussent piqués à sa mort et incinérés avec lui.

Jacques Brenner s'amuse aussi à rendre hommage à ses *« chiens littéraires »* préférés. Le Scipio de *Madame Thérèse*, d'Erckmann-Chatrian, le Capi de *Sans famille*, d'Hector Malot, et Argos, le chien d'Ulysse, dans *l'Odyssée*, figurent en bonne place dans cette bibliothèque canine.

Les outrances de l'écrivain n'arrivent pas à dissimuler la tendresse dont il est capable. *Humaniste contrarié, il évoque* avec nostalgie les journées de mai 1968, où Paris s'humanisait et où Jacques Brenner pouvait partager avec son chien Olaf cet air de liberté.

« Les maniaques de la propreté sont toujours des graines de fanatiques », note justement ce piéton qui se sent déplacé dans une ville où les hommes ne savent plus caresser que leurs automobiles, et où les interdictions fleurissent comme autant de fleurs vénéneuses. *« L'homme n'est plus gibier que pour l'homme. Qu'on le tue dans des guerres ou dans des rixes, qu'on l'enferme dans des goulags ou le torture avec raffinement »*, écrit encore Jacques Brenner, qui, *« dans le grand vide de ce monde »* cher à Kafka, se laisse promener par des chiens fraternels.

P. D.

★ **UNE HUMEUR DE CHIEN, *de Jacques Brenner*. Olivier Orban, 256 p., 79 F.**

(1) Julliard, collection « Idée fixe ».



● DICTIONNAIRES

fait peau neuve

– C'est ainsi qu'il y a même deux articles consacrés au seul Samuel Beckett !

– En effet. On avait dans les années 60 une certaine image du théâtre de Beckett, lié à une philosophie existentielle désespérée, dont l'article de Jean Onimus se faisait l'écho. Nous ne voyons plus aujourd'hui ses pièces avec les mêmes yeux. Au nom de quoi allions-nous supprimer la vision précédente et privilégier l'actuelle ? Nous avons préféré juxtaposer les deux.

» Permettez-moi une anecdote. Dans les années 30, l'Encylopaedia britannica *a demandé à Freud lui-même de rédiger l'article « Psychanalyse ». Dans les éditions suivantes, l'article de Freud a été remplacé par celui de X, Y ou Z. Nous ne voulions pas commettre ce genre d'erreur. C'est pourquoi, quand ils appartiennent à l'histoire de notre culture, nous avons gardé certains articles, quitte à les compléter par un autre. Ainsi Roland Barthes avait-il écrit l'article « Texte (théorie du) », qu'il aurait sans doute refait ou remanié s'il était encore parmi nous. Nous avons conservé ce texte. »*

Voilà ce que c'est, à peine majeure, d'appartenir à l'histoire... Restant fidèle à elle-même, l'*Universalis* a changé en profondeur. Pour ceux qui ne la fréquentent jamais, ou rarement, il convient de rappeler son anatomie, qui a subi aussi quelques transformations.

Trois volumes de *Thesaurus-Index* fournissent les premières informations et guident la recherche. Placés désormais en tête de la série, ils renvoient aux articles de fond du corpus, par des appels qui ont été doublés et réorganisés. Au lieu de trouver, en cherchant à « Littérature française », quelque deux cents références non hiérarchisées, on n'en aperçoit plus qu'une dizaine, qui regroupent, comme autant de têtes de chapitre, les divers sous-ensembles.

Les 18 volumes du corpus, qui rassemblent 6 500 articles de fond, sont le cœur de l'ouvrage. Chaque texte a la même présentation : un sommaire indiquant les titres et sous-titres, une « prise de vue » résumant le contenu en quelques paragraphes. Les auteurs signent désormais de leur nom et plus de leurs seules initiales. Quant aux précieuses bibliographies qui suivent chaque article (plus de 80 000 titres !), elles ont été mises à jour et augmentées.

Enfin, le *Symposium* couronne l'ensemble. Ce vingt-deuxième et dernier volume constitue l'innovation la plus marquante de cette nouvelle édition.

« Cet ouvrage mis à part, tous ces remaniements formels, qui ont demandé un travail considérable, n'offrent rien de très spectaculaire. Alors, dans quel but ?

– Nous avons voulu rendre la consultation plus facile, en améliorant l'accès du lecteur à l'information. Il reste évident que le savoir exige et exigera toujours un effort de la part de celui qui veut y accéder. Faire croire au public qu'il pourra faire le point sur la biologie moléculaire ou l'informatique aussi aisément qu'il lit un compte rendu de France-Irlande revient à le tromper. Même rédigés avec la plus grande clarté et à l'intention d'un public non spécialisé, beaucoup d'articles restent nécessairement difficiles.

» Mais il ne faut pas confondre facilité de lecture et facilité de consultation. Il faut que le lecteur trouve aisément où faire porter son effort – et qu'il n'ouvre pas dix portes avant de trouver la bonne. Surtout quand il ne sait pas exactement ce qu'il cherche ! Notre effort a donc porté sur l'accessibilité, pour que chacun trouve plus aisément les réponses qu'il attend.

Avec et sans Diderot

– En 1968, Claude Grégory, le directeur d'alors, se réclamait de Diderot comme d'un modèle. Dans la physionomie remodelée de notre *prima donna*, peut-on encore discerner les traits de son ancêtre ?

*– Vous savez que le projet de Diderot est né d'une tentative abandonnée pour traduire et adapter une encyclopédie anglaise, celle de Chambers. De même l'*Universalis *est née d'une tentative pour traduire, en l'adaptant,* l'Encyclopaedia britannica. *Réaction francophone... mais non « gallocentrisme » !*

» Je crois que nous devons avant tout à Diderot l'idée d'une encyclopédie francophone véritablement universelle, accordant une large place aux cultures qui nous sont mal connues et qui soit aussi une encyclopédie d'auteurs, qui s'engagent et signent, et non une simple compilation de données.

» Si nous espérons être fidèles à son modèle et à sa méthode, nous sommes loin de lui par d'autres traits : nous n'avons pas de projet d'ensemble politique ou polémique, explicite ou implicite, et nous n'avons plus la même foi naïve et militante dans les vertus libératrices de la connaissance.

– Il me vient une mauvaise pensée. Et si tant d'efforts étaient déployés pour rien ? On aurait fait appel aux plus prestigieux savants, aux spécialistes les plus éminents, on aurait trié, balisé, confronté, illustré, démarché, vendu enfin... et l'encyclopédie resterait la Belle au bois dormant. Elle aurait des acquéreurs, très rassurés de la voir trôner au salon, mais pas de lecteurs. En fait, comme toutes les idoles, personne ne la fréquenterait vraiment. J'exagère ?

– Oui, je crois que vous exagérez. Car si l'acquisition d'une encyclopédie est bien un investissement symbolique autant que financier, sa fréquentation est imprévisible. C'est un livre pour plusieurs. Sa présence dans un foyer ou un centre de documentation laisse toujours possibles des rencontres inattendues, des découvertes insolites. On peut y chercher une information ponctuelle, un exposé de fond, ou bien pratiquer une lecture rêveuse, en se laissant dériver, à l'aventure. »

Oh oui ! Si le paradis est une bibliothèque, l'*Universalis* en est une des plus merveilleuses voies d'accès. Comment ne pas se laisser aller au charme baroque des proximités alphabétiques, qui vous font glisser des Baléares à Bali, des Balkans au ballet, ou de Bismarck à bismuth ? Comment résister aux spirales infinies qui vous renvoient de la Chine aux droits de l'homme, du bouddhisme chinois au taoïsme, et de là je ne sais où ?

On pourrait, bien sûr, chipoter sur pas mal de détails. « *Nobody's perfect* », comme dirait la marraine. Et la petite a du temps devant elle. Mais l'essentiel est indiscutable : nous avons là l'une des meilleures encyclopédies du monde.

ROGER-POL DROIT.

★ ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS. Par correspondance : le Club français du livre, 6, rue Galilée, 75782 Paris Cedex 16. Vente directe : Encyclopaedia britannica, 33, avenue du Maine, 75755 Paris Cedex 15. 7 676 F les 22 volumes.

Une nouveauté réussie : le « Symposium »

UNE encyclopédie rend compte de son temps, évidemment. Mais, comme toute utopie, elle est fascinée par l'éternité, et toujours guettée par la tentation de tenir sur le monde un discours définitif, inaltérable et sans date. Jacques Bersani et ses collaborateurs, pour déjouer ce piège, ont choisi exactement le chemin inverse : ils ont pris le parti de faire dresser le portrait de l'époque – ses doutes et ses tensions, ses espoirs, ses illusions peut-être – par cent cinquante intellectuels de 1984, qu'il faudrait pouvoir tous citer.

La forme du « Symposium » est originale – ni exposé didactique ni dossier, mais bien cent cinquante véritables petits essais, qui se répondent et s'entrecroisent pour dessiner le visage complexe, et perplexe, de notre temps. Ces réflexions sont inévitablement inégales, mais la réussite de l'ensemble me paraît totale. Voilà un livre qui met véritablement en question nos savoirs et nos sociétés, qui constitue un tout autonome et neuf, interrogeant pratiquement tous les aspects du monde contemporain.

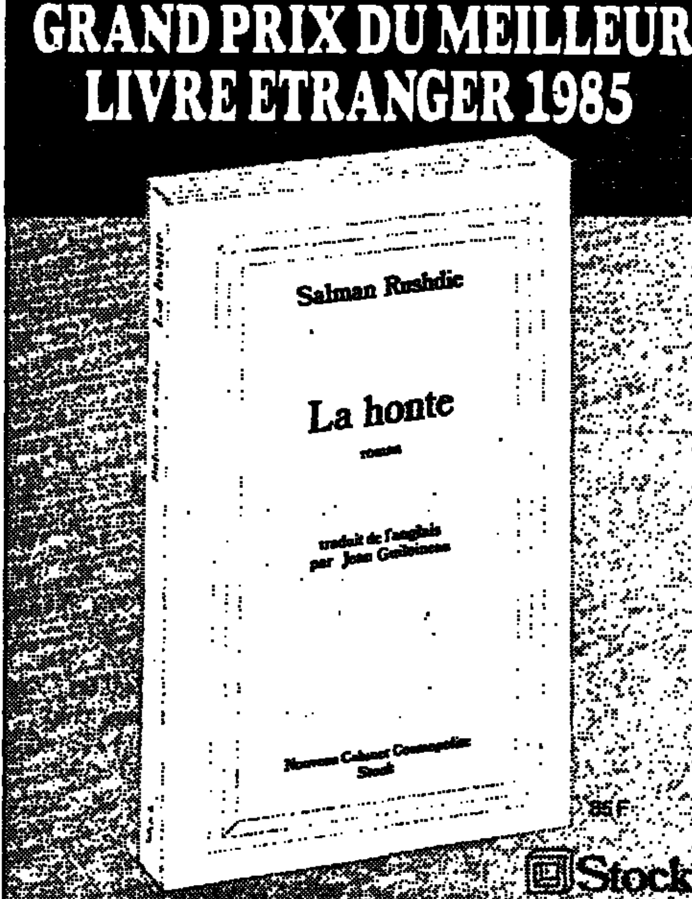
De la Kolyma à l'intelligence artificielle, du théâtre à la nature de l'univers, du nucléaire à la crise, de la désinformation aux relations Est-Ouest, c'est l'ensemble des problèmes éthiques, scientifiques, sociaux et géopolitiques d'aujourd'hui qui se trouvent abordés et mis en perspective. Il faudrait des pages pour rendre compte de la richesse de ce volume, de sa diversité et de sa finesse. A lui seul, il justifierait toute l'entreprise.

R.-P. D.

Des chiffres

Quantité n'implique pas qualité. Les chiffres qui suivent donnent malgré tout idée de l'ampleur de l'entreprise. L'*Universalis*, c'est :

- 50 collaborateurs permanents, dont dix responsables éditoriaux ;
- 26 500 pages (229 millions de signes, soit l'équivalent de 300 volumes ordinaires) ;
- 21 600 articles et notices (dont 6 500 articles de fond) ;
- Plus de 4 000 auteurs ;
- 12 000 photos, dont plus de 3 000 en couleurs ;
- 13 000 cartes, graphiques et dessins ;
- 47 000 entrées ;
- Plus de 80 000 titres référencés en bibliographie.





Le Monde des livres

● LE FEUILLETON

« Croquis de mémoire », de Jean Cau

A la dérobée

Par Bertrand POIROT-DELPECH

LE philosophe Adorno estime que les écrits biographiques sont des produits de décomposition de la forme romanesque. Si Adorno dit juste, le roman français grouille d'asticots et il faut en faire son deuil. En une semaine ont paru une vingtaine de Vies, Journaux et autres Souvenirs. Une vingtaine !

Croquis de mémoire est du nombre. L'auteur, Jean Cau, prévient qu'il ne s'agit pas d'autobiographie, genre auquel il se refuse *« par pudeur »* et par *« manque de grand souffle menteur »*. Mais toute littérature, selon lui, distille les aveux, et se reconnaît à ce que ces aveux sonnent *« juste »*.

Les portraits qui composent l'essentiel du livre vérifient ce préambule. L'auteur s'y dépeint autant qu'il croque les autres, et la confidence a l'élégance de la justesse. Une réussite qui fait froid dans le dos, car elle tend à prouver que l'art du portrait exigerait parfois, pour donner tout son acide, voyeurisme dégoûté et sous-entendus écœurants.

LES anecdotes, d'abord, telles qu'en laissent trente ans de journalisme et que les savoure le public, en attendant les historiens. Saviez-vous que Pompidou tenait pour rien la *« nouvelle société »* de Chaban-Delmas ? Que M. Giscard d'Estaing croyait encore, quinze jours avant le 10 mai 1981, au *« triomphe de la raison »* ?

Il faut croire que Jean Cau aime mieux être agacé qu'attendri, littérairement s'entend. Il multiplie en effet les portraits de politiciens, gent qu'il abhorre, au lieu de se réserver pour les écrivains à qui, visiblement, vont ses complaisances. C'est avec une pointe de douceur, d'autant plus notable que ce sentiment ne l'étouffe pas d'ordinaire, qu'il rapporte certaines scènes tordantes : Lacan sollicitant d'urgence un rendez-vous avec Sartre pour s'assurer qu'en jouant à marcher dans ses souliers, trop grands pour elle, sa fille avait bien l'intention de tuer papa...

Drôle encore, et sans trop de méchanceté : Gide sortant de la salle où on projette *Citizen Kane* parce qu'il voit en Orson Welles *« du diable »* ; Chaplin éclipsant Picasso par ses mimes au cours d'une rencontre au sommet arbitrée par Sartre ; ce dernier saluant d'un *« il l'a pas volé »* le Nobel de Camus ; Genet repérant le manège d'un petit voleur de restaurant. Plus perfide déjà : Berl, qu'on croyait moins pesteux, expliquant Aragon par un masochisme à trois bourreaux — Elsa, PC, Breton, — ou reprochant à Malraux la nullité de *la Condition humaine* et sa manie, payante, de crier à son propre génie.

L'ART du portrait suppose avéré que les hommes, à force, méritent leur tête et sont donc racontés par elle, sinon trahis. Selon les lois du genre, Jean Cau mêle ressemblance physique et analyse intellectuelle ou morale. Pour attester la filiation mauriacienne de François Mitterrand, et signant la sienne propre du même coup, il a cette formule assassine : *« la lippe en attente de l'hostie ou du baiser qui damne »*. (En général, la religion excite sa verve à proportion de son dédain de laïque jamais effleuré par ces choses.)

L'auteur s'implique forcément dans ses croquis, par ressemblance ou différence. Pompidou est crédité de n'avoir, comme lui-même, aucun *« complexe de gauche »*. En revanche, Servan-Schreiber est moqué de vouloir, à vie, éblouir papa-maman, ce qui ne fut pas son cas. Camus et Giscard d'Estaing ne lui paraîtraient pas aussi *« propres »*, souliers compris, traduisez : trop propres, si Cau n'avait l'habitude, c'est lui qui le dit, de ne se laver *« que le soir »*.

Chacun ses préférences. J'ai un faible pour les portraits où physique et moral sont le moins confondus : Cocteau, au *« nez piqué sur le visage comme un nez de gisant »*, Montherlant, dont *« une seule détonation »* a pulvérisé tous les *« mensonges »*, d'une bravoure de *toro* de caste, comme souvent les grands homosexuels : Lawrence, Mishima. J'aurais ajouté Pasolini !

ENTENDONS-NOUS sur l'utilisation du physique des gens. Il y a une apparence que chacun doit assumer, surtout ceux qui font profession et commerce de se donner en spectacle. Cau estime équitable et salutaire d'y ajouter des détails surpris à la dérobée. La gloire ne l'intimide pas, ni ne l'attire, mais elle déclenche chez lui ce qu'il appelle une curiosité *« furieuse »*, au *« laser »*, pour ce que les grands croient nous cacher. A force d'acuité vacharde, il compte percer un trou dans la digue des glorieux, s'y *« engouffrer »*, capter leur *« secret »*.

Cela porte un nom qu'en bon connaisseur de la langue et conscient de se trahir — *« le choix d'une phrase a dû te dénoncer tout entier »* (p. 71) — il s'applique plusieurs fois, y compris à propos de paquebots entrant dans Venise : *« je suis le voyeur de ces crimes délicieux »* (p. 111).

Pourquoi faut-il — c'est une question générale et sans connotation morale — que le voyeurisme littéraire, comme l'autre, s'occupe du subalterne pisseux qui ne prend sens que dans les rapports de basse police et renseigne plus sur le fileur que sur le filé ? Déjà, dans *Une nuit à Saint-Germain-des-Prés*, l'écrivain déduisait d'un regard de drugstore une marque de vaseline. Ici encore, il tient pour un exploit hautement révélateur d'on ne sait quoi d'avoir épié le chef de l'Etat sans être vu, un soir, dans la rue.

De tel personnage qui se trouve petit, on suppose, il repère les talonnettes. Chez Gaston Gallimard, qui pourtant le passionne et l'émeut, il ne peut s'empêcher de signaler les pellicules sur les épaules. De Malraux, *« n'oublions pas »*, comme disait volontiers le modèle, les *« cheveux teints »* et le *« râtelier mal arrimé »*. Très important, les dents, pour alimenter le dégoût ou la pitié de l'auteur. Mauriac est crédité d'une prothèse toute neuve ; Sartre, le pauvre, est plaint pour ses chicots...

Autre tare pendable : le manque de fermeté et la pâleur des chairs. Barthes et Lacan, aperçus par Cau dans une salle de gym, sachez qu'ils peinaient à dessiner en vain des muscles sous leur peau laiteuse. Welles, n'en parlons pas : il n'est que graisse et blancheur, rachetées par son horreur du *« chic »*. J'oubliais : les cheveux. Qu'ils manquent, et voilà l'homme jugé. Foucault réduit à une *« boule d'escalier »* et à un rire de *« scout prédateur »* : qu'ajouter à cela ? Et comment ne pas saluer la saillie ?

A ce compte, l'auteur mériterait d'être typé par les efforts qu'il déploie sûrement, comme tout le monde, pour combattre les atteintes du temps. Pour l'heure, il peut se flatter d'avoir le ventre moins mou que Barthes, les jambes moins blêmes que Sartre. Mais quand viendra son tour des peaux qui pendent, des calvities incamouflables et des bridges, que pèseront les sarcasmes d'aujourd'hui ? N'est-il pas louche de s'y cramponner comme à une différence durable, et n'est-ce pas à lui-même, par avance, que son dégoût s'adresse ?

L'injustice — autre remarque générale sans connotation morale ni personnelle, — c'est que les révélations et les sous-entendus de ce niveau, indéniablement, flattent la plume. Pour sembler avoir du jus, pour en avoir vraiment, mieux vaut surprendre à la dérobée les fausses dents d'un grand homme que de rédiger un rapport sur la faim en Erythrée pour le Secours catholique. C'est ainsi ; et qu'y faire ?

Croquis de mémoire en fournit l'exemple. Les portraits à l'acide viennent mieux que les redites sur l'itinéraire politique de l'auteur. On savait que ses *« rudes origines »* l'ont préservé des *« sacristies »* de la gauche et de ses curetons. Qu'il se retrouve *« au ban » de l'intelligentsia, tiré à vue et seule « plume non prostituée »*, on en est moins sûr ; mais si, de le dire, l'aide à le croire, à détendre un peu son regard et son maxillaire, allons tant mieux !

PAR chance pour la générosité dont rêvent encore, pauvres pommes, les belles âmes de sacristies, le livre témoigne que l'absence de vacherie paie aussi. Exemples : les souvenirs d'enfance qui complètent les admirables *Nouvelles du Paradis* ; l'éloge de Giono, qui a permis au fils de paysans de glorifier sa naissance ; l'évocation de professeurs comme Pons ou Hyppolite et son mégot (évocation juste, je le sais, je les ai *« eus »*, même qu'Hyppolite s'écrit avec un y au début, tant pis pour le cheval dont, Fernandel hépatique, il avait la tête !).

Encore plus prenantes : les déclarations d'amour à la langue française, qui font suite à *Proust, le chat et moi*. Si l'image d'un Cau solitaire et traqué manque de vraisemblance, il est patent que, à l'inverse de Malraux et, aujourd'hui, d'un nombre croissant de bluffeurs sans vergogne ni sens du ridicule, il fait partie des très rares écrivains vivants qui ne supportent pas d'évoquer *« leur œuvre »*, ni seulement qu'on emploie ce mot à leur sujet. Pour lui, le rapport avec l'écriture et la langue française est une affaire trop grave pour se prêter à des effets de tribune. A l'occasion d'une visite à Jünger, il parle de cette passion en allergique à la culture germanique mais aussi avec l'ardeur intraitable d'un amant, d'un père, d'un frère.

IL arrive même que l'ancien secrétaire de Sartre consente aux confidences de fils indocile qu'on attendait. C'est plus fort que lui : Cau a quand même remarqué la peau blafarde et les caries, mais Sartre est sauvé à ses yeux par ses dégaines de boxeur, de forcené et de forçat de l'écriture. Sur l'argent qu'il sème, les hommes qui l'ennuient, les femmes qui l'amusent et lui apprennent toujours quelque chose, le témoin des années 50 confirme notamment la grande interview des soixante-dix ans par Michel Contat, dans *l'Observateur*.

C'est vrai, l'entourage combinait bizarrement l'irrespect pour la fonction de Sartre et le fanatisme pour l'homme, sans compter le ridicule, ou l'odieux, des *« cris »* qu'on le persuadait, sans mal, de pousser. Cau a évité ces contradictions et ces entraînements. La solitude est bonne conseillère. Et elle ne tue pas le cœur, ni le cœur le talent : voilà la bonne nouvelle !

★ **CROQUIS DE MÉMOIRE, de Jean Cau. Julliard, 260 p., 75 F.**

● VOYAGES

Sur les traces de Jean Mistler et de Julien Green

Deux écrivains flâneurs qui tracent la « géographie du rêve ».

L'ÉTÉ approche à pas de loup et, les coudes appuyés sur votre bureau, vous rêvez nonchalamment, cher lecteur, à la route d'évasion qui s'offre à vous, un peu provocante, un peu romantique, un peu aventureuse, parfois dangereuse... souvent décevante. Transformez-vous donc en voyageur sans bagages, sans destination, sans caprice, sans guide bleu, pour explorer, aux côtés de *« l'invisible compagnon »* fidèle et discret, le romancier voyageur, cette contrée semée d'embûches mais qui jamais ne trompera votre attente : la *« géographie du rêve »* des écrivains infatigables.



Jean Mistler, dans *Villes et frontières*, et Julien Green, dans *Villes*, arpentent les cités mythiques de notre imaginaire romanesque et vagabond pour nous donner, à travers de sublimes pages-paysages, les dernières nouvelles du monde...

« La méthode qui consiste à ne faire appel aux souvenirs de voyage qu'après être rentré assure aux relations plus d'humaine vérité, dût le pittoresque en souffrir », écrit Jean Mistler dont le projet diffère de celui de Julien Green, inlassable défenseur du journal de voyage.

Les déambulations de Jean Mistler dans les années 30 le mènent jusqu'à Vienne. Dix années auparavant, la ville impériale exhibait ses hardes et exhalait une odeur pestilentielle de misère. Les *« mendiants avec des dents en or et des redingotes »* encombraient les rues et les *« cercueils des petits pauvres portés sous le bras par les croque-morts, comme des étuis à violon »*, défilaient nuit et jour dans un cortège macabre.

En 1931, Vienne a recommencé à vivre au rythme des pâtisseries de la Kärntnerstrasse, des cafés et des journaux. Mais cette atmosphère de liesse se déroulait sous un ciel plombé où l'orage menaçait : l'Anschluss planait comme l'épée de Damoclès sur le sort de Vienne.

Venise, la fleur du mal où s'épanouissent aussi les chemises noires engendrées par les dictatures commet, en outre, le péché de la prostitution en se vendant au rabais, à la vulgaire industrie touristique : *« Une Venise pour gens pressés, pour voyages de noces à forfait, remplace celle où Wagner, au balcon du palais Giustiniani, écoutait un soir de tempête les flots du Grand Canal battant les marches de marbre blanc... »*

Engloutie par les foules de voyageurs et par ses eaux troubles, Venise acquiert de plus en plus le charme d'une vieille courtisane trônant sur ses immondices. *« Sa beauté a quelque chose qui m'horrifie*, écrit Julien Green, *et l'amour qu'on lui porte m'a toujours semblé un amour de nécrophile. »*

Les cités sont comme des personnes

Pour cet écrivain qui, pendant plus d'un demi-siècle, a dévisagé les façades des villes, erré à travers leurs ruelles, scruté le moindre recoin de leurs jardins, fréquenté chacune de leurs bibliothèques réputées, admiré les chefs-d'œuvre de leurs musées, apprécié les vitraux de leurs églises, les cités sont comme des personnes : *« On a pour elles les mêmes coups de foudre et les mêmes éloignements que pour les êtres humains. »*

Le passionné photographe Julien Green prend des clichés et le fébrile romancier capte avec sa plume des instantanés de villes... Dans un bar de Lisbonne, *« une jeune femme, femme très belle chante comme si elle rêvait debout »*. Dans un café à Vienne, un vieil homme chancelant traverse la salle avec *« une lenteur onirique, une tasse de thé trop pleine à la main »*. Les superbes arcades de Berne désolent l'écrivain — *« décor inutilisable dans un roman : trop beau »* — tandis que Munich en ruines, dans l'après-guerre, lui fait songer à la *« mémoire d'un homme qui vieillit »*.

Outre-Atlantique, des villes apparaissent et disparaissent comme des pans du passé. A Charlottesville, l'université, avec ses pelouses lisses et sa placide tranquillité, rappelle l'atmosphère trouble et studieuse que le romancier évoqua dans *Moïra*. Les images de New-York défilent, comme dans un scénario de film noir, à une allure cauchemardesque : une soirée étrange dans l'atmosphère étouffante d'un appartement louche à Harlem ; le meurtre à Central Park d'une jeune fille qui, le jour précédent, avait noté dans son journal : *« Il ne m'arrive jamais rien. »*

Sur la carte imaginaire du romancier voyageur, une contrée attire notre regard comme un aimant : Savannah, une petite cité de Georgie, qui a vu naître la mère de Green. Savannah, au nom suave, est entrée dans la légende de ces mythes de l'enfance où se mêlent tendresse et sauvagerie, douceur, et férocité : *« Il me semble que, dans le Sud, une nature barbare et menaçante arrive presque au seuil des fragiles maisons à colonnes blanches... »*

Le romancier errant

Lorsque vous aurez arpenté, cher lecteur, toutes les ruelles inextricablement enchevêtrées de l'imaginaire romanesque, lorsque, sur les chemins cahoteux des promenades paisibles ou sur les routes bleues de l'aventure vous aurez croisé maintes fois le romancier errant, peut-être trouverez-vous l'enivrante tentation de voler de vos propres ailes, de vous lancer dans la quête vertigineuse d'une ville inconnue, *« la ville où l'on n'arrive, le soir, que pour une nuit »*... Le romancier vous suivra, qui a prévenu vos désirs : *« Enfants, nous avons tous rêvé de ces villes inconnues. Et nos voyages sont parfois guidés par le souvenir de ces noms qui nous enchantaient. »*

ROLAND JACCARD.

★ **VILLES, de Julien Green, avec 47 photos de l'auteur. Editions de la Différence/Birr. 249 p., 120 F.**

★ **VILLES ET FRONTIÈRES, de Jean Mistler. Editions du Rocher (28, rue Comte-Félix-Gastaldi, Monaco), 185 p., 65 F.**





Le Cameroun entre féodalité et modernisme

LE pari du président camerounais est ambitieux : faire sauter à son pays quelques-unes des étapes par où passent normalement les pays en développement. Seulement, l'ambition de M. Biya, transformer un pays conservateur et archaïque en un Etat moderne, se heurte à de multiples résistances (le Monde du vendredi 15 mars).

Moins d'un an après la tentative de coup d'Etat du 6 avril 1984, quelques incertitudes demeurent sur la liberté de manœuvre dont jouit M. Biya.

Cependant, le Cameroun, Etat pétrolier et puissance agricole qui s'enorgueillit volontiers de la prudence avec laquelle il gère ses affaires et de l'indéniable réputation flatteuse dont il est crédité hors de ses frontières, reste, au dire des investisseurs, « l'un des meilleurs risques en Afrique ».

Certaines organisations internationales vont même jusqu'à considérer qu'il est « un îlot de prospérité sur un continent dont les perspectives de développement sont fortement compromises par la crise internationale ».

Un îlot de prospérité... pétrolière

QUELQUES cargos, apparemment époumonnés, sont accostés le long des quais, et la rade est presque vide. Le spectacle qu'offre le port de Douala semble refléter un profond marasme économique. Cette vision-là est pourtant un peu caricaturale. Le Cameroun reste, au dire de plusieurs organisations internationales, *« un îlot de relative prospérité sur un continent dont les perspectives de développement sont fortement compromises par la crise internationale »*, et puisque telle est l'expression consacrée – *« l'un des meilleurs risques en Afrique »*. Cette réputation flatteuse et – globalement – méritée, ne saurait cependant cacher des faiblesses structurelles et l'apparition, depuis deux ans, de « clignotants » économiques inquiétants. Le Cameroun a su retarder les effets de la crise mondiale en faisant appel de plus en plus à ses revenus pétroliers pour pallier l'insuffisance d'autres secteurs. Dans les prochaines années, cette technique financière devra être abandonnée, au profit d'un rééquilibrage général de l'économie. Car pour conserver le plus longtemps possible le bénéfice de la « manne » pétrolière, il faudra limiter la production, en raison de la relative faiblesse des réserves du pays (environ 90 millions de tonnes).

Singulière évolution : en dépit du souci constamment manifesté par l'ancien président Ahmadou Ahidjo et par l'actuel chef de l'Etat, M. Paul Biya, d'éviter de créer les conditions d'une « nigérianisation » de l'économie, de faire en sorte que la population ne puisse croire à un « mirage » pétrolier, il semble que le Cameroun ait, insensiblement, pris l'habitude de vivre « au-dessus de ses moyens ».

Le volume et le rythme d'accroissement de l'endettement extérieur constituent à eux seuls un indicateur de cette tendance. Selon les données statistiques de diverses institutions financières, entre 1976 et 1982, la dette s'est accrue en moyenne d'environ 25 % par an (250 millions de dollars en moyenne depuis 1977). De 1982 à 1983, les engagements ont progressé de 60 % et l'encours de 45 %. Au début de l'année dernière, l'endettement extérieur global s'élevait à 3,3 milliards de dollars (soit 38 % du PIB) et le service de la dette atteignait 350 millions de dollars, ce qui représente de 19 à 23 % des exportations de biens et services. Ces chiffres, qui ne sont pas exagérement alarmants comparés à la situation financière de beaucoup d'autres pays du continent, doivent cependant être pris comme des avertissements, dès lors que les ressources du pays sont basées notamment sur des recettes d'exportation provenant du pétrole (66,3 % des ventes à l'étranger en 1983). Si celles-ci doivent diminuer dans l'avenir, il est probable que la balance commerciale, aujourd'hui excédentaire, deviendra déficitaire, faute d'une réduction drastique des importations, faute surtout d'une dynamisation systématique des secteurs susceptibles de procurer de nouvelles recettes (industrie et agriculture de rente notamment).

S'agissant du commerce extérieur, les résultats sont très différents selon que l'on se fie aux chiffres officiels ou à des statistiques extérieures, faisant entrer en ligne de compte un montant corrigé (et plus conforme à la réalité) des revenus pétroliers. La structure du commerce extérieur est, elle, très typique des pays dits « en voie de développement » : exportation de matières premières (pétrole et aluminium) et de produits agricoles (cacao, café, bois, coton, produits de palmes, bananes et tabac) et importation de produits finis et de biens d'équipement. Selon les chiffres du ministère du commerce et de l'industrie, la balance commerciale du Cameroun apparaît négative, de manière chronique, avec un solde déficitaire de 67 milliards de francs CFA (1) en 1982 et 105 milliards en 1983, et un taux de couverture des importations par les exportations passant d'une année sur l'autre de 82 à 77 %. En fait, corrigés des exportations pétrolières réelles, ces chiffres font apparaître un solde largement positif, d'environ 72 milliards en 1982 et 112 milliards en 1983. Le taux de couverture passe ainsi d'environ 115 à 120 %...

Dans le premier calcul (officiel), les exportations pétrolières s'élèvent à 163 milliards de francs CFA, dans le second à près de 380 milliards (plus de 400 milliards en 1984), sur un total d'exportations de 575 milliards. En quatre ans, la structure des exportations a sensiblement évolué : alors que les produits agricoles atteignaient 41 % du total des exportations en 1979, ils n'en représentaient plus que 21 % en 1983 et environ 16 % en 1984. L'affectation des recettes pétrolières constitue depuis plusieurs années une pomme de discorde entre les experts du Fonds monétaire international (FMI) et le gouvernement camerounais. Les premiers demandent que ces recettes soient inscrites au budget général de l'Etat, alors que la moitié de celles-ci sont affectées à un « compte hors budget », qui échappe à tout contrôle. Pour M. Tsama, ministre des finances, il ne s'agit que d'une *« querelle de doctrine financière »*. Il n'empêche que ce compte hors budget a mauvaise réputation. D'abord parce que c'est lui qui a servi à financer – notamment – le luxueux palais présidentiel de Yaoundé ; ensuite parce qu'il apparaît comme la caisse noire ou la « cassette » de la présidence de la République. En fait, ces recettes – dont une partie importante est déposée en dehors du système bancaire camerounais et périodiquement « rapatriée » en fonction des besoins de l'Etat – servent, pour l'essentiel, à compléter le financement de différents projets (de développement notamment), à éponger une partie du service de la dette extérieure, voire à acheter des matériels militaires.

Industrie textile
Industrie alimentaire
Métallurgie
Centrale électrique
Bauxite
Fer
Etain
Pétrole
Réserve de faune
Barrage

LAC TCHAD – N'DJAMENA – TCHAD – NIGÉRIA – YAOUNDÉ – CENTRAFR. – GUINÉE ÉQUATORIALE – GABON – CONGO – ATLANTIQUE

Rigueur et moralisation

Par définition, tout ce qui a trait, de près ou de loin, au pétrole est secret. Y compris le chiffre de la production pétrolière, qui est d'un peu plus de 7 millions de tonnes en 1984 (la consommation intérieure est de l'ordre de 1,5 million de tonnes), ce qui représente le double du niveau de production de l'exercice 1980-1981.

La bonne santé de l'économie camerounaise apparaît donc, pour une part, artificielle. Au-delà du pétrole, que voit-on en effet apparaître depuis deux ans ? La baisse des cours de plusieurs cultures de rente ; la perturbation des marchés d'exportation régionaux (fermeture des frontières nigérianes et persistance de l'état de guerre au Tchad) ; la baisse de production des cultures vivrières en raison de la sécheresse ; la stagnation des résultats de la pêche et de l'élevage ; le tassement de la production industrielle (– 6 % en 1982-1983 et – 3 % en 1983-1984) ; l'augmentation du taux d'inflation ; la baisse du taux de croissance ; enfin, la hausse du chômage.

Conscient de ces évolutions, le gouvernement camerounais a commencé à mettre en œuvre une politique de rigueur et de moralisation économique qui passe notamment par une réorganisation complète de la gestion des entreprises publiques et parapubliques et du système bancaire, une réforme de la fiscalité, une refonte du code des investissements, enfin – et surtout, – cette politique passe par une priorité accrue au secteur agricole.

(Lire la suite page 30.)

(1) 1 franc CFA vaut 0,02 franc.

Ce supplément a été réalisé par Laurent Zecchini.

La France, premier fournisseur et premier client

LA place de la France au Cameroun reste importante, en dépit de la politique menée depuis deux ans par les autorités de Yaoundé visant à diversifier systématiquement leurs fournisseurs. La France, dont 18 000 ressortissants sont établis dans ce pays, est le premier fournisseur du Cameroun. Elle détenait, en 1983, 47,1 % du marché, devant les États-Unis (8,1 %), la RFA (6,6 %) et le Japon (6,5 %). Depuis 1983, elle est redevenue son premier client (27,2 % du marché), devant les États-Unis (25,4 %) et les Pays-Bas (18,8 %). Ce renforcement des positions françaises s'explique par le très fort accroissement des ventes de pétrole brut camerounais à la France (+ 376 % en 1983, soit 945 000 tonnes pour 1,6 milliard de francs), qui représentent aujourd'hui plus de 50 % des importations françaises, suivies – de très loin – par le café, l'aluminium et le cacao.

En 1984, pour la troisième année consécutive, le Cameroun était le premier client de la France en Afrique francophone et son deuxième partenaire parmi les pays d'Afrique subsaharienne, derrière le Nigéria. Les exportations françaises se sont élevées au cours de la même année à 5,2 milliards de francs français (4,5 milliards en 1983) et les importations françaises à 4,2 milliards (3,3 milliards en 1983). Les échanges commerciaux entre les deux pays sont caractérisés par un net excédent en faveur de la France, mais ce déséquilibre a tendance à se redresser. Le taux de couverture des importations par les exportations est ainsi passé de 239 % en 1982 à 137 % en 1983 et 124 % en 1984.

En 1984, l'aide publique française au Cameroun s'est élevée à environ 785 millions de francs. Dans ce total, les engagements de la Caisse centrale de coopération économique (CCCE) ont atteint 456,8 millions de francs. Dans le domaine des subventions, on peut notamment distinguer : le personnel d'assistance technique civile (environ 186 millions de francs et un millier de coopérants) ; les engagements du Fonds d'action conjoncturel (FAC), pour un total de 39 millions de francs, répartis dans des domaines très divers (infrastructures routières et portuaires, projets agricoles, aide à la télévision, etc.) ; l'aide militaire (59 millions de francs, environ 80 coopérants militaires).

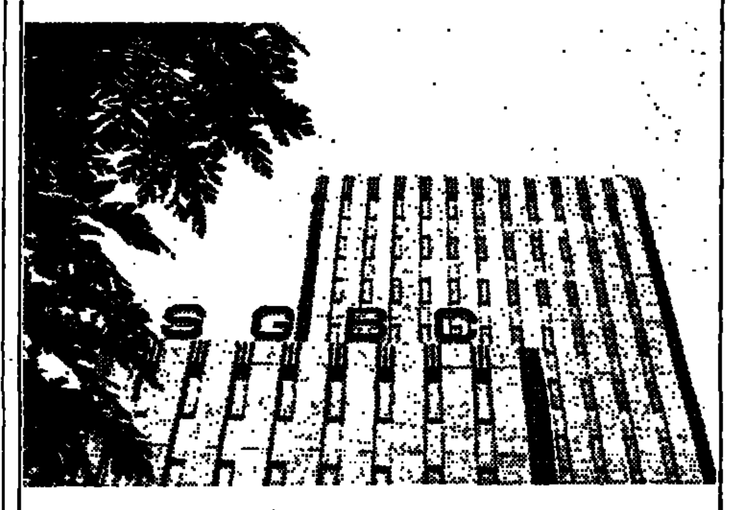
La régression des investissements

Ces indications concernant la coopération franco-camerounaise ne doivent pas faire illusion : les investissements français au Cameroun ont continuellement régressé depuis 1973. Globalement, les intérêts étrangers sont aujourd'hui minoritaires au sein de l'économie camerounaise : 39 % en 1983 (dont 26 % pour la France) contre environ 30 % en 1984. Or, en 1973, les capitaux français représentaient plus de 50 % des investissements totaux. Les autorités camerounaises obligent, d'autre part, de plus en plus les entreprises françaises installées au Cameroun à accélérer la « camerounisation » des emplois. Les patrons français éprouvent ainsi des difficultés grandissantes à obtenir le renouvellement des contrats de travail de leurs cadres expatriés. Paradoxalement, les autorités de Yaoundé souhaitent un accroissement (de l'ordre d'une vingtaine) du nombre des experts français de « haut niveau ». Lors de son séjour à Paris, en février dernier, le président Biya a longuement insisté sur ce dossier.

On peut donc craindre que la France ne continue à perdre des points sur le marché camerounais dans les prochaines années, faute notamment d'offrir des conditions financières compétitives. En ce qui concerne, par exemple, les grands projets d'investissements, nos partenaires accordent au Cameroun des conditions beaucoup plus intéressantes que les nôtres. Le Canada propose des prêts à cinquante ans, avec dix ans de « grâce » et à 0 % d'intérêts, et les Allemands prêtent à quarante ans et 0,75 % d'intérêts.

(Lire la suite page 33.)







Toujours la sécheresse

LE *secteur agricole occupe* 70 % de la population camerounaise. Ses caractéristiques sont analogues à celles de beaucoup d'autres pays africains, mais la situation du Cameroun est cependant atypique par la richesse et la diversité de son potentiel. Le monde rural souffre d'un exode important, qui se traduit par la *moyenne d'âge élevée des agriculteurs.* Cette propension des jeunes à fuir les campagnes peut se comprendre : 0,5 % de la population rurale seulement dispose de l'électricité, 6 % d'une maison bâtie en « dur » et 30 % d'un puits à proximité de leur domicile. La couverture sociale est, d'autre part, très médiocre : l'espérance de vie est *estimée à cinquante-six ans à* Yaoundé, contre quarante et un ans pour un paysan. On constate en outre une grande parcellisation des exploitations, un vieillissement des plantations et des sols, une non-mécanisation des cultures, une absence de formation des paysans, un recours insuffisant aux engrais et aux produits phytosanitaires, *enfin des coûts de production et de* transport élevés.

A ces handicaps, qui se tradui*sent par une baisse quantitative et* qualitative des productions, des prix de revient souvent peu concurrentiels et des difficultés d'écoulement, s'ajoutent parfois des pratiques économiques discutables, comme l'exemple du riz tend à le prouver. La production nationale est concurrencée par du riz en provenance du Sud-Est asiatique, notamment de Thaïlande, qui arrive sur le marché camerounais à des prix de dumping. Produit surtout dans le nord (région de Yagoua), le riz national revient à 150 francs CFA le kilo contre 90 francs CFA *pour le riz importé. Sur le marché,* le premier est vendu environ 200 francs CFA contre 165 francs CFA *pour le second.* Il va de soi que la remise en cause des licences d'importation du riz irait à l'encontre des intérêts de quelques riches hommes d'affaires (comme c'est le cas au Sénégal).

En 1984, des licences ont été accordées pour un total d'importations nettes de 44 000 tonnes en 1983.

Parallèlement, la production nationale — qui progresse régulièrement d'une année sur l'autre (+ 34 % au cours du dernier exercice), — a atteint en 1984 119 000 tonnes (de paddy), dont environ *40 000* tonnes ont *été* exportées au Nigéria, où le riz camerounais est largement compétitif... Apparemment, le Cameroun n'est pas décidé à mettre en œuvre une politique tendant à protéger cette culture nationale en supprimant les licences d'importation et en revalorisant les prix payés aux paysans.

*Globalement, la production agri*cole, qui reste le secteur économique le plus important, tout en étant devenue la deuxième source de recettes en devises après le pétrole (environ 15 %), a subi de graves déficits depuis deux ans, en raison *de la sécheresse. Outre du riz,* le Cameroun a ainsi importé de la farine de blé (plus de 150 000 tonnes) et, *en 1984, la CEE a fournit* une aide alimentaire de 3 500 tonnes de maïs pour la province de l'extrême-nord, où le déficit pluviométrique a été le plus important. Les autorités ont, d'autre part, demandé officiellement une aide internationale équivalant à 6 700 tonnes de céréales. Voilà qui nuance quelque peu — de façon *conjoncturelle, il est vrai, — l'affir*mation relative à l'autosuffisance alimentaire du Cameroun.



(Sur terre et sur mer, 1876).

La *production* des cultures vivrières et de rapport a chuté d'environ 3 % en 1982-1983 et de 2 % en 1983-1984. Dans la partie nord du pays, celle des mils et sorghos a baissé de 14 % au cours du dernier exercice, les arachides de 32 %, *alors que le maïs a pro*gressé d'environ 14 %. Dans le Sud, où le *déficit pluviométrique* a *été* beaucoup moins sensible, la dernière campagne a été relativement bonne. S'agissant des cultures d'exportation, le cacao, qui est surtout cultivé dans le Centre-Sud et qui fut pendant vingt ans la principale recette d'exportation du Cameroun (cinquième producteur mondial), connaît un déclin régulier depuis plusieurs années. Le *café a enregistré une baisse de* production d'environ 50 % au cours de la dernière campagne, et le coton, *qui est cultivé de manière* intensive dans le Nord, *s'est nette*ment redressé en 1983-1984, passant de 72 368 tonnes à environ 90 000 tonnes. La production de grumes, autre ressource traditionnelle d'exportation, est en constante régression (en raison notamment de l'effondrement du marché mondial), atteignant environ *1 850 000 mètres cubes en* 1983-1984. L'usine de pâte à papier de la Cellucam a fermé ses *portes* en janvier 1984, contribuant à accélérer le marasme que connaît ce secteur. En revanche, la production d'aluminium se porte relativement bien, ainsi que l'industrie cimentière.

Ces faiblesses sur le plan agricole, associées à un net fléchissement des secteurs industriel et commercial (l'activité commerciale *a subi une décélération en* 1983-1984 avec une progression du chiffre d'affaires limitée à 6 %), ont entraîné une baisse de la croissance, dont le taux se maintient cependant à environ 7 % (contre 9 à 10 % en 1980-1982). L'inflation se situe *officiellement à 14 %* en 1984, mais le chiffre réel est proche de 18 %, voire de 20 % dans certains *secteurs (habillement,* logement, transport, boissons et tabac et certaines denrées alimen*taires).*

La chute des investissements a entraîné des conséquences inévitables sur l'emploi : à la chute de l'emploi industriel (évalué à environ 7 % en 1983), s'ajoute un chômage « intellectuel » des diplômés de l'enseignement supérieur, en augmentation régulière.

La France, premier fournisseur et premier client

(Suite de la page 29.)

Les conditions offertes par le Japon, tout en étant plus strictes, sont largement plus favorables que celles proposées par la France, notamment par l'intermédiaire de la caisse centrale. Par le « premier guichet » de la CCCE, les Camerounais peuvent espérer, au mieux, des prêts à quinze ans et à 4 % ou 5 % d'inté*rêts. Le « deuxième guichet » offre,* lui, pratiquement les taux du marché, soit environ 14 %. Les Camerounais souhaitent évidemment obtenir davantage de « premier gui*chet » que de « second guichet »*, ce qui est contradictoire avec la « doctrine » française en la matière, puis*que les prêts du « premier guichet »* sont en principe réservés aux pays les plus pauvres (ce qui n'est pas le cas du Cameroun). Un autre exemple : la France va financer et construire le nouvel hôpital de Douala, et la Belgique prend en charge celui de Yaoundé. Les Français consentent des prêts à 9,5 % contre 6,5 % pour les Belges...

Yaoundé entretient, d'autre part, *un contentieux avec Paris en ce qui* concerne le projet d'exploitation du gaz de Kribi. Ce projet de construc*tion d'une usine de gaz naturel* liquéfié est évalué à 4 à 5 milliards de dollars. La France estime, pour *sa part,* qu'il s'agit d'un investissement anti-économique, compte tenu notamment de l'état du marché gazier mondial, et, en outre, elle est déjà engagée avec l'Union soviétique et l'Algérie. Les Camerounais soulignent de leur côté que la partie française s'est engagée officiellement dans *ce projet,* notamment en 1981, lorsqu'elle a demandé aux Camerounais de se prononcer en *faveur du procédé* français de liquéfaction (Technip), au détriment du procédé américain (Air Product).

*Les journées économiques franco-*camerounaises qui se sont tenues à Paris à la fin de l'année dernière ont *joué un rôle non* négligeable pour favoriser un rapprochement entre les deux capitales. Mais le « réchauffement » des relations politiques et diplomatiques ne s'accom*pagne pas nécessairement d'une évo*lution similaire sur le plan économique. Les hommes d'affaires camerounais n'ont aucune intention de faire des « cadeaux » à leurs homologues français. Un exemple de cette attitude, qui frise parfois le protectionnisme, est fourni par l'exemple du transport maritime. Pour importer ou exporter au Came*roun, les sociétés étrangères sont,* la plupart du temps, obligées d'utiliser les bateaux de la compagnie nationale, la Cameroon Shipping Lines. Comme celle-ci n'a pas la logistique *nécessaire pour assurer tout le trafic* de transport des marchandises, il s'ensuit des retards considérables à l'importation et à l'*exportation.* Cette pratique léonine, qui nuit aux intérêts des compagnies étrangères de transport maritime, devrait cependant cesser dans l'avenir si les progrès récemment enregistrés au cours des discussions entre armateurs et autorités camerounaises se confirment.





L'Ouest prospère... sous surveillance

LA profusion de terres cultivées ne laisse aucun doute : l'Ouest, province où la densité de population est la plus élevée du pays, est bien le grenier du Cameroun. Il y a sans doute un lien entre l'agencement en concessions des cultures et l'organisation sociale très structurée des deux peuples qui, pour l'essentiel, se partagent la province, les Bamilékés et les Bamouns. Les premiers sont plus nombreux, mais vivent sur un territoire moins riche et beaucoup plus restreint que celui des Bamouns. Cette première différence explique en partie l'expansionnisme bamiléké à travers tout le Cameroun et sans doute aussi leur étonnant dynamisme commercial : pour survivre, il fallait sortir du cadre géographique que l'histoire avait imparti à la communauté. Malgré sa dispersion, celle-ci n'en conserve pas moins une forte unité ethnique. Bien qu'ils soient essentiellement cultivateurs et sédentarisés, les Bamouns, musulmans, ont également cette caractéristique. Leurs efforts pour islamiser leurs puissants voisins Bamilékés (chrétiens et animistes) se sont révélés vains au cours des siècles : la rivière Noun demeure une frontière naturelle entre les deux peuples, qui vivent aujourd'hui en bon voisinage.

Tout individu (bamiléké ou bamoun) éprouve, de manière aiguë, un sentiment d'appartenance au groupe. La survie de la communauté en tant que telle étant étroitement dépendante de son unité, se rebeller contre une autorité administrative ou traditionnelle, manquer de respect envers les anciens, c'est dérégler la structure sociale de la collectivité et donc amoindrir son efficacité.

Cette spécificité ethnique impose des contraintes au pouvoir central, mais présente aussi des avantages. Les représentants du gouvernement, gouverneurs et préfets, doivent collaborer étroitement avec le sultan bamoun et les chefs traditionnels bamilékés et non tenter de leur imposer l'autorité de l'Etat. Dans l'ensemble, la chefferie traditionnelle a parfaitement admis de devenir dépendante du pouvoir politique pour tout ce qui concerne l'organisation administrative des provinces, notamment l'utilisation de la force publique. Les chefs des 1er et 2e degrés conservent, d'autre part, un droit de justice, dans le cadre des tribunaux coutumiers. Les relations entre les deux niveaux d'autorité sont facilitées dans la mesure où les chefs traditionnels cumulent souvent leur charge avec celle de maire de leur village.

L'état d'urgence reconduit

Cette relative symbiose entre la chefferie et les représentants de l'Etat explique la réputation selon laquelle les départements de l'Ouest sont les plus faciles à gouverner.

Paradoxalement, l'Ouest est la seule province du pays où l'état d'urgence a été constamment reconduit (tous les six mois) depuis l'indépendance. Cette région reste suspecte d'abriter des militants de l'UPC (Union des populations du Cameroun), alors même que ceux-ci – en tout cas les plus activistes d'entre eux – se sont réfugiés à l'étranger. Dans la pratique, l'état d'urgence n'est pas très perceptible. De Douala à Bafoussam, le chef-lieu de la province, on ne rencontre que sept barrages militaires. La traversée même de Koutaba, où est stationné le fameux régiment parachutiste qui contribua à « sauver » le régime civil lors de la tentative de coup d'Etat du 6 avril, s'effectue sans déclencher le moindre intérêt de la part des nombreux soldats qui circulent aux abords du camp et de la piste d'atterrissage.

Depuis la fin de l'année dernière, la surveillance des routes s'est nettement relâchée, sans pour autant être totalement abandonnée. L'armée capture parfois des suspects, pour le moins, anachroniques. Ainsi, comme nous l'explique, à Bafoussam, le gouverneur de la province, M. Conrad Eyoum Essombe, *« quatre individus qui rôdaient encore dans la brousse depuis la rébellion* [upéciste] *et qui étaient fichés »* ont été arrêtés il y a près de deux mois, dans le département du l'Haut Kam. Il est aujourd'hui très difficile de mesurer ce qui reste de l'influence de l'UPC dans l'Ouest, mais, de l'avis général, celle-ci est extrêmement limitée. *« Tous les écrits de l'UPC, les destinataires nous les apportent »*, précise le gouverneur. Et puis, pour les bamilékés de la dernière génération, ajoute M. Henri Fankam, directeur de l'UCCAO (Union centrale des coopératives agricoles de l'Ouest), *« l'UPC, c'est un problème ancien »*. Il n'empêche : le pouvoir politique reste très attentif au climat qui règne dans la province de l'Ouest. Le gouverneur envoie d'ailleurs au ministre de l'administration territoriale une *« synthèse mensuelle de l'opinion publique »*.

Marqué par la répression menée durant les années 60 contre l'UPC, le pays bamiléké ne semble pas très réceptif au concept de multipartisme. *« Cela foutrait la pagaille dans nos affaires »*, estime un banquier Bamiléké de Bafoussam. Les paysans ne s'intéressent à la vie politique que dans la mesure où leurs *« encadreurs »* (préfets, sous-préfets, chefs de district et de village) attirent leur attention sur tel ou tel problème, et à condition que la chefferie traditionnelle, dont le rôle est aussi d'*« animer le développement économique »* et d'*« aider le parti* [l'UNC, Union nationale camerounaise] *à se développer »*, joue sa fonction de relais du pouvoir politique auprès de la population. Le combat contre la corruption, la fraude, les pénuries fictives engendrées par la constitution de stocks spéculatifs, celui de la « moralisation économique », c'est d'abord l'affaire des élites. *« Cela doit entrer comme une philosophie morale dans la tête des gens »*, estime M. Fankam. *« Mais il faut du temps pour que les gens se pénètrent de cette philosophie »*, souligne le gouverneur. *« Il faut prêcher ; nous sommes en quelque sorte des prédicateurs »*, ajoute-t-il.

Confusément, en revanche, la population est en attente de « démocratisation ». Ne serait-ce qu'au travers du modèle constitué par les coopératives agricoles, les paysans savent très bien ce qu'un peu plus de « démocratie » apporterait dans la gestion des affaires publiques et dans la vie politique à l'échelon local. La chefferie traditionnelle de l'Ouest, moins conservatrice et moins féodale que celle du Nord, et donc moins contestée par la jeunesse, pourrait accepter une certaine « ouverture démocratique », mais *« tant que le gouvernement et le congrès* [de l'UNC] *ne l'ont pas définie*, note le gouverneur, *au niveau local, nous ne pouvons pas prendre position »*.

A la cour de Banjoun

NGNIE KAMGA JOSEPH était préfet quand son frère est mort, dans un accident de la route, il y a quatre mois. Dès lors, avait-il le choix ? Lorsque son père est décédé, en 1975, son frère a-t-il hésité ? Non, on n'hésite pas quand on est le fils d'un grand chef bamiléké. On devient chef, voilà tout. Ainsi le chef a voulu le « conseil des neuf » de Banjoun, le conseil des sages, qui siège dans la « case du peuple » ou « grande case des Bamilékés ». *« M. le préfet »* devenu *« Sa Majesté »* ou *« Excellence », « gère le peuple et ses biens », « règle tous les conflits »* de ses 100 000 sujets.

La chefferie de Banjoun est la plus importante du pays bamiléké, la plus riche aussi. Certes, comme toutes les chefferies traditionnelles du Cameroun, elle a perdu de sa puissance, puisque, si les conflits domaniaux relèvent bien de sa compétence (la chefferie est la « mémoire collective » de la communauté), les vols graves et les meurtres échappent au tribunal coutumier, pour être jugés par les tribunaux judiciaires, via la gendarmerie. Ses pouvoirs restent néanmoins considérables, ne serait-ce que par l'autorité naturelle qui émane de la personne du chef et par le respect et la superstition dont il est entouré. Son rôle consiste en fait à concilier les parties adverses, un peu comme les « juges de paix ». Mais ses décisions sont souveraines et sans appel. En théorie, seulement, les plaignants peuvent saisir les tribunaux sans passer par la chefferie.

Le chef Kamga, confortablement installé dans un canapé que jouxte un petit trône (qu'il occupe lorsqu'il est dans l'exercice de ses fonctions), interrompt un moment la conversation pour décrocher un téléphone rouge placé sur une petite table devant lui. Un serviteur se glisse lentement dans la pièce et dépose devant nous une bouteille de champagne dans un seau glacé. Trois hommes s'approchent ensuite du canapé : ils frappent à deux reprises dans leurs mains, portent celles-ci à leur bouche et soufflent de manière perceptible *(« on ne s'adresse pas au chef la bouche nue »)*.

Avant d'être chef, M. Ngnie Kamga Joseph était monogame et père de dix enfants, dont certains font des études supérieures en France. Ceux-là ne risquent pas de succéder à leur père : *« Ce sont les enfants que j'ai eus en tant que chef qui auront la priorité. »* Ayant hérité de la succession, l'ancien préfet a été *« obligé de devenir polygame »*. *« Les femmes de mon frère*, explique-t-il, *sont devenues mes femmes. Et mon frère m'a laissé une soixantaine de femmes. »* Le père du chef, lui, avait *« plus de cent femmes »*, toutes plus ou moins offertes en « cadeau » par les notables. Elles sont regroupées non loin du palais, dans une enceinte réservée et apparemment hermétique. Le chef Kamga fera comme son frère, son père, son grand-père.

« Un fidèle serviteur de la France »

Le chef Kamga, comme la plupart de ses frères et sœurs *(« au moins deux cent cinquante »)*, est *« profondément chrétien »*. Sur un mur de la pièce, un petit tableau représente le pape Jean-Paul II. C'est *« un certificat de bénédiction apostolique »*. N'y a-t-il pas quelque contradiction entre la religion catholique et la polygamie ? Le chef sourit doucement : *« Cela ne fait rien, on s'entend quand même. Les prêtres laissent tomber. Avant, c'est vrai, on était excommunié. De toute façon, la plupart de ceux qui financent la mission catholique sont polygames, alors... »*.

A la cour de Banjoun, une dizaine de collaborateurs vivent dans l'entourage permanent du chef. Désignés jeunes, ils rempliront cette charge honorifique jusqu'au moment où, ayant atteint l'âge adulte, ils recevront un terrain et des femmes, en cadeaux du chef. Celui-ci leur accordera aussi un titre de noblesse : dès lors, en fonction de leur rang, ils pourront ajouter à leur nom de famille les préfixes de *« Sop »*, *« Defo »* ou *« Tabue »*. Tant qu'ils vivent à la cour, ils sont pris en charge financièrement par la chefferie. Celle-ci n'a pas à proprement parler de budget, mais elle est propriétaire de nombreuses terres. Le chef lui-même dispose de plus de 200 hectares de café du côté de la rivière Noun. *« Mon père*, se rappelle-t-il, *passait pour le plus grand planteur de café de tout l'Ouest. »* Et puis, de temps en temps, la population *« aide »* le chef. C'est une *« contribution volontaire, et non pas un impôt »*.

Le chef Kamga a confiance dans la pérennité du système traditionnel qui régit la communauté. *« Avant, je croyais que la chefferie traditionnelle allait s'effacer de plus en plus. Or je m'aperçois que c'est l'inverse qui se produit. Sans cette tradition, nous vivrions dans l'anarchie. »* L'un des signes tangibles de cette survivance est sans doute le palais ultra-moderne qui, en cours de construction, est situé à une centaine de mètres de la « grande case des Bamilékés ». Ce palais, *« c'est l'œuvre de l'élite intérieure et extérieure, bourgeoise et intellectuelle. Ils ont voulu montrer clairement qu'ils n'étaient pas les fossoyeurs de la coutume »*.

L'« élite » n'a pas lésiné : avec sa piscine intérieure, le palais, qui devrait être inauguré en septembre prochain, coûtera 300 millions de francs CFA (1). Ce palais fait l'admiration des vieux du village, des plus de soixante-dix ans, qui ne connaissent pas un mot de français, mais qui parlent allemand couramment... Jusqu'à la fin de la colonisation allemande, en 1915, le père du chef Kamga était fonctionnaire allemand, avec le titre d'*« interprète-indigène »*. La chefferie s'entendait très bien avec l'occupant, tout comme elle noua les meilleures relations avec le colonisateur français. Devenu chef en 1926, le père de l'actuel chef de Banjoun était presque en trop bons termes avec l'administration française : *« Les gens du village le surnommaient « le colon »*. Mais, ajoute le chef Kamga, *« c'était un fidèle serviteur de la France. Et l'histoire ne lui a-t-elle pas donné raison ? »*

(1) 1 franc CFA vaut 0,02 franc français.





(Publicité)

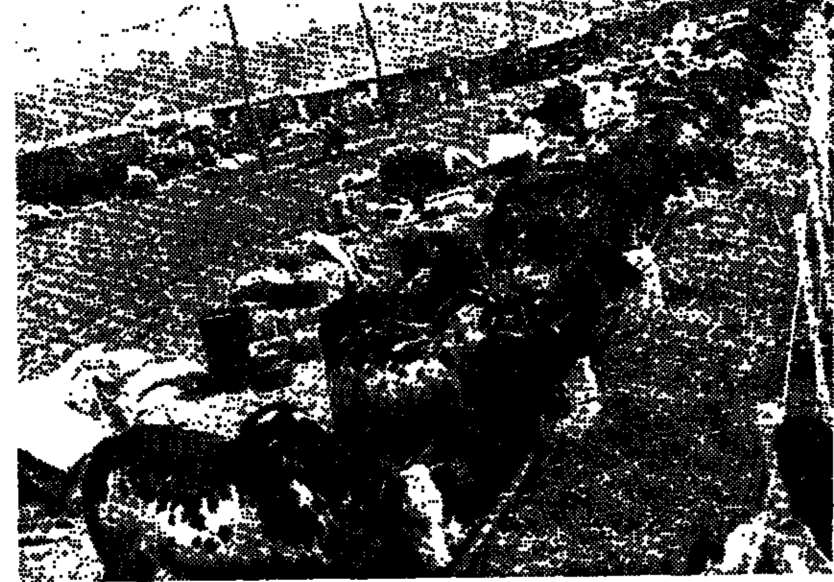
L'agriculture au Cameroun

Autosuffisance alimentaire

BAMENDA restera gravée dans les annales de l'agriculture camerounaise. Car la capitale de la province du Nord-Ouest a abrité, du 13 au 15 décembre dernier, le cinquième comice agropastoral. Grande fête du monde rural, l'événement a permis d'évaluer (et de célébrer) la bonne santé du Cameroun, qui jouit d'une autosuffisance alimentaire. Un tel état de fait mérite d'être souligné à l'heure où l'Afrique, cruellement touchée par la sécheresse, voit planer le spectre de la famine sur plus d'une vingtaine d'Etats.

Préservé de la terrible tragédie qui épuise le continent, le Cameroun est en mesure d'assurer *quantitativement* et qualitativement la subsistance de sa population. Le pays enregistre, en effet, une croissance de sa production alimentaire bien supérieure à celle de sa démographie. Ce qui permet au président, M. Paul Biya, d'affirmer : *« Non seulement on ne meurt pas de faim au Cameroun, mais on mange de plus en plus et de mieux en mieux. »*

Mais le succès de l'Etat ne s'arrête pas là : le pays parvient même, en cette période de pénurie africaine généralisée, à mettre à la disposition des consommateurs étrangers l'excédent de ses produits vivriers, pourtant cultivés sur 10 % de sa superficie arable.





Le salon de l'agriculture de Bamenda.

Pour remarquable qu'il soit, ce résultat n'est pas le fait du hasard. Il traduit concrètement la priorité accordée par le gouvernement du Renouveau au développement de l'agriculture et l'ardeur au travail de la paysannerie camerounaise.

Encadrement

EPINE dorsale de l'économie camerounaise, l'agriculture est au centre des préoccupations gouvernementales. Depuis 1973, année où fut lancée la « révolution verte », l'Etat ne cesse de dynamiser ce secteur, qui occupe plus de 70 % de la population et représente près de 30 % du PNB. Ainsi le quart des fonds alloués par le Ve plan quinquennal ont-ils été consacrés à l'agriculture dont M. Paul Biya rappelait encore le caractère prioritaire lorsqu'il présentait le budget 1983-1984.

L'autosuffisance alimentaire, qui fait aujourd'hui – et ce à juste titre – la fierté du Cameroun, ne s'explique pas par les seules richesses naturelles du pays. Les gigantesques efforts fournis par le pouvoir sont pour beaucoup dans les progrès réalisés ces dernières années.

Les multiples actions entreprises récemment s'appuient sur deux principes : l'encadrement et l'incitation.

Parmi les mesures d'encadrement, les innovations technologiques occupent une place de choix. Car l'expansion de l'agriculture exige que soient mis à la disposition des petits exploitants des informations, du matériel et des infrastructures susceptibles d'accroître la productivité. A cet égard, les interventions du Centre national d'études et d'expérimentation du machinisme agricole ont permis d'effectuer des progrès conséquents.

L'encadrement s'opère également à travers les coopératives, qui ont connu un grand essor, notamment dans les provinces de l'ouest, du centre et du sud du Cameroun. Relais privilégié entre les organismes de développement et les masses rurales, les coopératives aident fort bien l'agriculteur à passer de l'économie de subsistance et d'autoconsommation à une économie moderne. Et, si quelques échecs isolés ont contribué à ternir leur crédibilité, de telles structures restent un cadre privilégié de l'épanouissement du paysan.

Parallèlement aux services de l'agriculture proprement dite, plusieurs institutions travaillent au mieux-être de l'exploitant. Il en est ainsi de la SODECAO (Société de développement du cacao), qui apporte son concours tant à la *formation qu'à l'installation des jeunes* agriculteurs. Signalons à cet égard l'ouverture du centre de formation de Makob-Lagabako, que la SODECAO a mis en place dans la Sanaga maritime. On y dispense un enseignement aux jeunes de dix-huit à trente-cinq ans en les aidant à créer progressivement une plantation moderne de cacao d'au moins 1 hectare. Cette formation est complétée par la fourniture aux stagiaires de matériel (végétaux, engrais, machettes, plantoirs...).

Une lutte de longue haleine est par ailleurs engagée contre les ravageurs et les maladies animales telles que la peste bovine et la tripanosomiase. La recherche agricole, qui a bénéficié d'un véritable coup de fouet depuis 1982, met désormais un accent particulier sur les cultures vivrières longtemps négligées au *profit des produits d'exportation.* L'Institut de recherches agronomiques dirige des travaux visant à promouvoir des cultures de grande consommation et la MIDEVIV entretient un volet semencier dont les activités de recherche permettent *d'obtenir des semences d'élite distri*buées gratuitement aux paysans.

Une politique d'incitation

SEMBLABLES actions nécessitaient l'existence d'un organisme national de financement. Une loi de juillet 1977 a donc créé le FONADER (Fonds national de développement rural), qui est rapidement devenu « la banque des paysans ». Son caractère décentralisé (*nombre d'agences ont été installées* au cœur des provinces) lui permet d'œuvrer sur le terrain avec le concours des sociétés de développement, des coopératives et des services techniques de l'agriculture. Il suit ainsi l'action du gouvernement en milieu rural, gère les fonds destinés à la lutte contre les fléaux qui *détruisent certains produits de base* (cacao, café), approvisionne les paysans en engrais et permet notamment la régénération des plantations.

Instrument d'encadrement, le FONADER joue aussi un rôle d'incitation. Les facilités de crédit qu'il accorde sont là pour le prouver. En ce sens, le gouvernement a d'ailleurs pris des mesures dont il espère qu'elles contribueront à une transformation positive de la quantité et de la *qualité* de la production agropastorale du pays. Citons, entre autres, l'octroi de prix rémunérateurs aux exploitants, l'institution d'un concours de la plus belle plantation et du plus bel élevage ou encore les comices agro-pastoraux, puissants stimulateurs en la matière.

Outre ces diverses incitations, le gouvernement cherche à transformer l'environnement du paysan de manière à fixer la population sur son terroir. Le monde rural a ainsi bénéficié de plusieurs programmes tendant à étendre les routes de desserte et les pistes, à construire des écoles ou des centres de santé et à approvisionner en eau potable la plupart des villages, surtout dans le Nord et l'extrême Nord.

L'élevage : des progrès

L'ÉLEVAGE, relativement important au Cameroun puisqu'il représente un cheptel de 8 millions *d'animaux, n'a pas été négligé,* loin de là, par le gouvernement. Malgré les difficultés auxquelles il a été confronté ces trois dernières années, ce secteur a, en effet, progressé de façon sensible.

L'action présidentielle a surtout concerné l'exécution du plan viande. Ce dernier, dont les investissements *sur cinq ans se sont élevés de* 3,5 milliards de F CFA, s'articule autour de cinq axes : la création de trois ranches (Faro, Ndokayo, Dumbo) d'une capacité de 8 000 têtes de bovins, l'amélioration de l'élevage traditionnel grâce au Crédit agricole, la création de deux abattoirs modernes à Yaoundé et à Douala, le lancement d'un vaste programme d'éradication des glossines et la *formation de cadres compétents* pour assurer la relève des assistants techniques allemands. Les premiers résultats enregistrés dans la phase expérimentale permettent d'envisager la création d'un vaste complexe intégré dans le plan viande.



Bananeraie à Bamenda.

Enfin, l'on ne saurait oublier le secteur des pêches qui traverse une période un peu critique. Les activités de la Mission de développement de la pêche artisanale maritime, opérationnelle depuis deux ans, ont abouti à des résultats pourtant décisifs. Cet organisme a, en effet, réalisé six centres dans la région côtière tandis que la Caisse de développement de la pêche maritime réalisait, dans le même temps, dix postes de contrôle.

Des efforts à poursuivre

A Bamenda, le Cameroun a savouré les fruits d'une politique intelligente et rigoureuse. Le cinquième comice agro-pastoral lui a fourni l'occasion de mesurer l'ampleur de ses propres efforts en matière agricole et de donner au monde l'image d'une nation prospère. Mais le pays, que les observateurs occidentaux s'accordent à juger comme un Etat bien géré, sait qu'il ne doit pas s'endormir, selon l'expression consacrée, sur ses lauriers.

Ouvrant officiellement le comice de décembre dernier, M. Paul Biya a clairement déclaré : *« L'autosuffisance alimentaire n'est plus un rêve inaccessible. Je suis heureux d'affirmer que les réalisations effectuées dans le secteur agro-pastoral sont satisfaisantes... et doivent le demeurer. Notre ambition doit être de poursuivre sans relâche notre marche vers le progrès et de relever sans équivoque le défi d'un développement réel et continu. »*

La *volonté* politique du gouvernement de dynamiser l'agriculture pour améliorer l'état nutritionnel des populations et, qui sait ? faire du Cameroun le grenier de l'Afrique centrale, n'est donc plus à démontrer. Mais la sécurité alimentaire, comme la paix qu'elle sous-tend, n'est jamais définitivement acquise. *Le pouvoir mesure la distance qu'il* doit encore parcourir pour mettre le peuple à l'abri de toute calamité, même naturelle, susceptible de détruire le travail entrepris jusqu'ici. Il suffit, pour s'en convaincre, de mesurer l'impact que la sécheresse du Sahel a eu sur les marchés vivriers du Cameroun, où les prix des denrées de grande consommation ont brusquement flambé en 1982-1983.

Les dangers qui guettent le pays ne sont pas, de plus, liés à la seule conjoncture. L'accroissement rapide de la démographie, l'exode rural, le vieillissement d'une importante partie des actifs agricoles, le processus d'urbanisation, sont autant de facteurs qui risquent de perturber la situation camerounaise.

Afin de juguler semblables problèmes, le pays se fixe des objectifs précis. Conscient de l'importance du secteur traditionnel, sur lequel il devra encore s'appuyer dans les vingt ans à venir (tant la part du secteur moderne dans la production s'accroît lentement), le Cameroun tentera de soutenir la production vivrière de sorte qu'elle croisse d'au moins 3 % par an jusqu'à la fin du siècle.

Concrètement, l'Etat poursuivra son action pour accroître les capacités agricoles, contenir l'exode rural, faciliter l'accès au crédit des petits exploitants, éleveurs ou pêcheurs, et soutenir la recherche de manière à l'intégrer le plus étroitement possible dans l'appareil national de production. M. Paul Biya a ainsi exprimé à Bamenda son intention *de promouvoir un secteur inter*médiaire, constitué de plantations moyennes semi-industrielles *« susceptibles d'utiliser la technologie moderne sans avoir recours à des investissements considérables »* et d'organiser des activités qui attirent les jeunes en zone rurale.

Cadre idéal pour la diffusion de nouvelles méthodes de travail, le cinquième comice agro-pastoral *« qui entretient le rythme de la révolution verte à travers l'espace national »*, a donc permis au Cameroun de poser les jalons d'un développement toujours plus efficient.

LE PROJET SEMENCIER
Un outil efficace contre la faim

PARMI les actions entreprises par le gouvernement camerounais pour garantir l'autosuffisance alimentaire du pays, il est un dossier particulièrement intéressant : *le projet semencier.*

Il concerne d'abord la région du Nord-Cameroun, gravement touchée dans les années 1970-1975 par la sécheresse qui sévissait au Sahel. Alors en difficulté, les fermiers ont été obligés de vendre leurs stocks traditionnels de semences. Ainsi, au moment des semis, ils ont utilisé des mélanges de variétés.

Pour faire face à cette situation catastrophique, le gouvernement camerounais a signé, le 15 juin 1976, avec l'U.S. AID, une convention bilatérale visant à mettre sur pied une structure commune de multiplication et de distribution de semences améliorées d'arachide, de mil et de sorgho. Son exécution a été confiée à la MIDEVIV.

Encourageants, les premiers résultats montrent que 1 127 tonnes de semences améliorées d'arachides, 200 tonnes pour le sorgho et près de 300 tonnes pour le maïs ont été produites entre 1976 et 1982.

Dès 1980, la MIDEVIV, épaulée par la FAO, a voulu étendre cette action sur tout le territoire camerounais, C'est ainsi qu'est né le premier plan semencier national qui est aujourd'hui l'une des priorités du Ve Plan quinquennal de développement économique et social. Les centres semenciers de Mbanga et de Ndop sont donc venus s'ajouter à celui de Koundoung, près de Ntui, où ont débuté les premières diffusions semencières. D'ici la fin du Ve Plan, six autres centres devraient être créés à Bertoua, Batouri, Ebolowa, Ekona, Tonga et Sabale.

L'emploi des semences améliorées comporte plusieurs avantages. Si elle est adaptée à l'écologie du milieu, une variété améliorée permet ainsi d'accroître la productivité sans effort supplémentaire. Pour les céréales, les légumineuses et les tubercules, l'emploi de variétés améliorées augmente les rendements de 15 à 20 % justifiant de la sorte les investissements importants consentis par l'État.

Assurant la pureté de la variété, la semence améliorée offre un meilleur état sanitaire. Résultat : la récolte est plus avantageuse, tant en qualité qu'en quantité.

LE BRACONNAGE : UN FLÉAU DIFFICILE A JUGULER

DU fait de sa situation géographique, de la grande diversité de ses éléments naturels et de son climat, le Cameroun regorge d'espèces animales africaines. L'importance de son potentiel faunique, qui constitue une richesse scientifique, culturelle et économique, a poussé l'État à veiller, dès l'indépendance, à la protection, à la conservation des animaux.

Ainsi le Cameroun dispose-t-il aujourd'hui de près de 2 millions d'hectares d'aires classées soit sous forme de réserves soit comme parcs nationaux. Mais ces zones privilégiées sont minées par un mal qui inquiète fort les gouvernants : le braconnage.

Avec l'introduction des armes perfectionnées, des moyens modernes et de l'argent, la chasse, qui a longtemps été considérée comme une activité de subsistance, est devenue source de richesse. Et l'on assiste à une destruction massive, incontrôlée, des animaux sauvages, que l'homme pourchasse désormais à des fins lucratives.

Cette chasse illégale est perpétrée directement ou indirectement par des personnes munies d'armes ou par les paysans qui utilisent câbles d'acier ou produits toxiques pour tuer les animaux. Malgré la fermeture périodique de la chasse sur toute l'étendue du territoire, les braconniers sévissent ainsi toute l'année, provoquant des dégâts considérables.

Pour juguler ce mal, le gouvernement a confié en 1982 la gestion de la faune (autrefois assurée par le ministère de l'agriculture) à la délégation générale du tourisme. Les contrôles ont été renforcés, des mesures coercitives adoptées et une vaste campagne de sensibilisation lancée à travers le pays. Car le braconnage est l'affaire de tous les Camerounais, qui se doivent de respecter une faune dont ils ont bien des raisons d'être fiers.





Un îlot de prospérité... pétrolière

(Suite de la page 29.)

Dans ces différents domaines, l'action gouvernementale a pris la forme d'un interventionnisme accru, ce qui a eu pour premier effet de désorienter, puis d'inquiéter un certain nombre d'opérateurs économiques, peu habitués à voir l'administration exercer, si peu que ce soit, sa mission de contrôle. *« Au début,* raconte un banquier, *certains se sont dit » : « Biya va faire du socialisme. »*

Réalistes ou cyniques ? Les premiers, hommes d'affaires et commerçants, pensent que ceux d'entre eux qui ont des affaires saines s'en sortiront de toute façon. Les seconds (par expérience ?) expliquent qu'il faut laisser passer le *« vent de la moralisation »* et que le *« business »* reprendra bien vite ses droits. Certes, les crédits bancaires sont aujourd'hui accordés parcimonieusement, mais, contrairement aux promesses officielles, on ne peut vraiment pas dire que le crédit a été orienté en faveur des couches les plus défavorisées de la population.

Des motifs de satisfaction existent cependant. Par exemple dans le domaine de la lutte contre la fraude douanière (2). En un an, le port de Douala a perdu 25 % de son activité. Au cours de l'exercice 1983-1984, les importations ont accusé une baisse de 22,5 %, soit 337 000 tonnes par rapport à l'exercice précédent. La crise internationale explique en partie ces variations à la baisse, mais la politique de « moralisation douanière » aussi. Le non-paiement des droits de douane (50 % à 250 % de la valeur de la marchandise) était encore une pratique courante il y a moins d'un an. La fraude, au travers notamment du système des entrepôts fictifs, était si « lucrative » que, dans la fonction publique, l'administration des douanes était devenue très prisée : des cadres de niveau A et B repassaient les concours C et D pour pouvoir entrer dans ce corps prestigieux...

A Douala, où le champagne était vendu à un prix très inférieur à celui de Paris, chacun se souvient de ce fructueux trafic qui consistait à déclarer des containers de bouteilles sous l'appellation Perrier, alors qu'il s'agissait de champagne Laurent Perrier ! En 1983, le Cameroun aurait importé de France pour 232 millions de francs CFA de champagne, alors que les statistiques des douanes françaises avancent le chiffre de 32,2 millions de francs français, soit 1,6 milliard de francs CFA ! Les entrepôts fictifs, démantelés pour les vins et spiritueux et pour les denrées de luxe, ont été rétablis pour les produits de première nécessité. Pour les importateurs de ces marchandises, le système permet de procéder à la commercialisation et à la vente avant d'avoir acquitté les droits de douane ; ce qui a pour effet d'alléger *considérablement les trésoreries.*

Le système Pagode

La mise en place, en juillet dernier, du système Pagode (informatisation des procédures douanières), a plutôt assaini l'activité économique, mais a ralenti le dynamisme du négoce, sans pour autant apporter d'amélioration notable en ce qui concerne les délais des opérations de dédouanement. En outre, le problème du pillage et de l'insécurité portuaire, après une période d'accalmie en 1983-1984, s'est nettement aggravé depuis la fin de l'année dernière. Parallèlement, l'administration du ministère des finances a entrepris de lutter contre la fraude fiscale. Le système dit des impôts à « versement spontané » par lequel les entreprises doivent – théoriquement – reverser au fisc non seulement les impôts sur les bénéfices et le chiffre d'affaires, mais aussi l'impôt sur le revenu s'appliquant aux salariés (qui est retenu à la base sur le traitement de ceux-ci), a été *appliqué jusqu'à présent* avec beaucoup de laxisme.

Afin de frapper les esprits, de sensibiliser la population au thème de la « moralisation », quelques hauts fonctionnaires ont été traduits devant la cour de discipline budgétaire et plusieurs redressements fiscaux importants (jusqu'à 2 milliards de francs CFA) ont été ostensiblement opérés. *Mais,* la plupart du temps, comme le reconnaît un ministre, *« une négociation s'engage avec la direction des impôts et on coupe la poire en deux ».*

L'efficacité de ces mesures d'assainissement économique est cependant aléatoire, dans la mesure où il s'agit d'abord de trouver une parade contre la corruption. Vaste tâche ! Comme le dit prudemment un haut fonctionnaire de l'administration des finances : *« Je n'ai pas entendu parler d'une quelconque action de grande envergure dans ce domaine. »*

Peut-on prétendre que la politique de moralisation s'exerce surtout à l'encontre des Bamilékés et des riches Aladjis du Nord ? *« Sur cinq industriels,* indique ce même haut fonctionnaire, *il y a quatre Bamilékés, alors... » « Cette politique,* insiste M. Tsama, ministre des finances, *n'a pas été conçue et n'est pas dirigée contre un groupe ethnique en particulier. »*

D'autant que les Bamilékés occupent de nombreux postes dans l'administration des finances, et que le rythme avec lequel les adjudications et les licences d'importation leur sont accordées n'a pas sensiblement varié. Bien que la réussite financière de ceux qui sont appelés par certains les *« juifs du Cameroun »* ne soit pas niable, encore faut-il souligner que cette maestria est souvent sous-tendue par une morale commerciale « élastique » (factures impayées, etc).

Entre eux, les Bamilékés se livrent souvent à un étalage un peu dérisoire de leur fortune : tel homme d'affaires ou commerçant n'aura de cesse d'acheter sa propre usine de brasserie parce que les cinq ou six Bamilékés les plus riches de Douala ont chacun la leur ; tel autre fera en sorte de faire construire un immeuble avec au moins un étage de plus que celui de son concurrent...

Les agents économiques ont, dans l'ensemble, repris confiance, mais la doctrine économique du gouvernement n'est pas encore parfaitement comprise et admise, y compris par ceux qui sont censés l'appliquer. Le *« libéralisme planifié »* et le *« développement autocentré »* professés en haut lieu se traduisent trop souvent par un centralisme et un bureaucratisme paralysants, au niveau de la présidence de la République. C'est, d'une manière générale, l'Etat qui impulse le dynamisme économique, bien plus que l'initiative privée. Et c'est aussi la présidence qui « double » systématiquement tous les ministères techniques et réétudie toutes les décisions. Ce double travail est parfaitement inutile, d'autant que les collaborateurs du chef de l'État n'ont évidemment pas la logistique nécessaire pour l'effectuer efficacement. Il s'en suit un retard considérable au niveau des différents cabinets ministériels où les dossiers ne « redescendent » plus. Il est vrai qu'une fois entre les mains des 130 000 fonctionnaires, le sort de tous ces dossiers devient très incertain.

Désenclavement

Pourtant, dans certains domaines, des projets sont, depuis quelques mois, mystérieusement « bouclés » en un temps record. Il s'agit la plupart du temps de projets d'équipement dont le chef de l'Etat compte annoncer la réalisation dans le cadre du bilan politique qu'il dressera lors du prochain congrès de l'UNC, à Bamenda.

Il n'empêche, le président Paul Biya a incontestablement imprimé sa marque, une certaine volonté d'« ouverture » de l'économie camerounaise, qui passe par l'investissement et le désenclavement. La part du budget d'investissement dans le budget général de l'Etat (620 milliards pour l'exercice 1984-1985) représente ainsi 35 %, et le nouveau code des investissements favorise notamment les installations frontalières, par un système incitatif d'avantages fiscaux. Le choix de M. Ahidjo de ne pas désenclaver les principales villes du pays, notamment Yaoundé, était délibéré. Au-delà des justifications liées à la sécurité, il y avait chez ce conservateur une extrême prudence politique qui lui dictait de maintenir les campagnes dans un état de relatif sous-développement, les villes isolées, et le peuple dans l'ignorance.

A l'évidence, M. Biya fait montre d'une approche plus réformiste des choses, qui est en fait directement tirée de sa culture très occidentalisée. C'est un fait qu'il a fallu attendre son accession au pouvoir pour que le projet de reconstruction de la route Yaoundé-Douala voit le jour, ainsi que la construction des hôpitaux modernes des deux villes, destinés à remplacer les mouroirs actuels. Certes, pour ces derniers, la satisfaction se doit d'être tempérée, dans la mesure où ces deux projets (de 300 lits chacun) sont assez irréalistes. L'unité de Douala (coût : 14 milliards de francs), comme celle de Yaoundé seront des « hôpitaux-vitrines » dotés de services de pointe. De l'avis de la plupart des experts, il eût été préférable, compte tenu de l'état déplorable de la carte sanitaire du pays, d'implanter le plus possible de petites unités de soins à travers les régions.

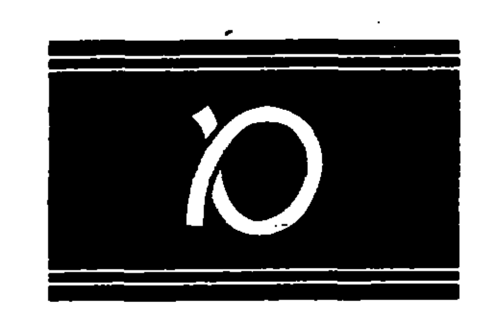
A terme, cette politique de désenclavement va profondément modifier le paysage sociologique du pays. Les routes conduisant à la ville vont-elles provoquer une aggravation de l'exode rural, déjà très préoccupant, ou contribuer à fixer les jeunes à la terre ? De même pour la télévision, que M. Ahidjo avait toujours refusée : celle-ci permettra-t-elle, dans le cadre de centres de télévision communautaire, d'éduquer la population, ne serait-ce qu'en favorisant la connaissance de nouvelles techniques agricoles et en promouvant l'éducation sanitaire ? Dans ce domaine aussi, le pari du modernisme peut provoquer des bouleversements inattendus. D'ores et déjà, la situation des prochaines années est préoccupante. Selon une récente étude (3), pour la période 1986-1991, le taux d'accroissement annuel de la population est estimé à 5,6 % dans les villes, contre 0,78 % dans les campagnes. Actuellement, à Yaoundé et à Douala, il est de 7 % par an. Selon ces mêmes projections, *on peut prévoir que, en 1991, 56,6 %* seulement de la population sera rurale, contre 67 % dix ans plus tôt. La population totale, elle, aura augmenté de 27,8 % (le taux d'accroissement moyen est actuellement de 2,47 %). D'autre part, la tendance actuelle est caractérisée par une baisse de la population dans les provinces du Nord, extrême-Nord et Nord-Ouest, une stabilisation à l'Ouest et au Sud-Ouest, et une croissance dans les provinces du Centre et du littoral.

Douala, avec ses faubourgs lépreux où s'entasse un prolétariat sans cesse croissant attiré par la ville, n'est pas sans rappeler, avec cinq ou dix ans d'avance, la métropole infernale qu'est devenue Lagos. Or ce phénomène de croissance *anarchique entraîne une spirale* bien connue : chômage, absence de logements, sous-équipements sociaux, carence d'éducation, délinquance, violence... Dans les campagnes, si la tendance actuelle se poursuit, on risque d'assister à un déséquilibre entre l'offre et la demande de produits vivriers.

Pétrole, agriculture, endettement... *Le Cameroun, un « îlot de relative prospérité économique » ?* Sans doute, mais pour combien de temps ?

(2) Selon une étude réalisée à la fin de l'année 1983, les douanes et le fisc auraient subi, au cours des vingt dernières années du régime de M. Ahidjo, un manque à gagner en raison des *fraudes estimé à environ 600 milliards* de francs CFA.

(3) « L'économie camerounaise ». Bilan de l'exercice 1983-1984. Document établi par le Gicam (Groupement interprofessionnel pour l'étude et la coordination des intérêts économiques au Cameroun).



(Publicité)

EUROPE-CAMEROUN*

	Lundi UY075	Mardi UY073	Jeudi UY077		Vendredi UY079	Samedi UY071
Validité	1er avril/29 sept.	27 mai/29 sept.	1er avril/26 mai	27 mai/29 sept.	27 mai/29 sept.	1er avril/29 sept.
Francfort					11.50+	
Londres		20.00+				
Gatewick						
Paris/Orly	22.30		12.00	12.30		12.30+
Genève		22.20+ mercredi 23.30				
Rome			14.00		13.30+	
	mardi		14.50		14.20+	
Douala	03.45	04.20	19.30	17.45	19.00	17.45

CAMEROUN-EUROPE*

	Mardi UY074		Mercredi UY072	Vendredi UY078	Vendredi UY076		Dimanche UY070
Validité	1er avril/26 mai	27 mai/29 sept.	27 mai/29 sept.	27 mai/29 sept.	1er avril/26 mai	27 mai/29 sept.	1er avril/29 sept.
Douala	10.00	09.00	10.00	00.15	10.00	23.59	10.00
Rome	16.40	15.40					
Genève	17.30	16.30+					
				07.05+ 07.55+		samedi	
Paris/Orly	19.30		17.15+		17.15	07.15+	17.15+
Londres		17.50					
Gatewick							
Francfort				09.10+			

* *A compter du 27 septembre, déduire une heure des arrivées et départs d'Europe (retour horaire hiver).*



JUSTICE

LE PROCÈS DES FRÈRES WILLOT

Un pour tous, tous pour un

Les Willot l'avaient dit, et redit : *« Nous sommes un groupe et nous avons toujours voulu maintenir l'unité autour des quatre frères. »* A l'heure des plaidoiries, il était donc logique que la défense soit une et indivisible. Autrement dit, il ne s'agissait pas pour leurs avocats de distinguer entre ce qu'a pu faire Jean-Pierre et ce que n'aurait pas fait Antoine. On a pu le mesurer, mercredi 20 mars, lorsque le tribunal a écouté successivement M[es] Charles Freyria, Bruno Boccara et le bâtonnier Roger Letartre.

Théoriquement, le premier parlait pour Antoine, et ses deux confrères pour Jean-Pierre. En fait, ils s'étaient réparti le dossier, le premier traitant le chapitre des abus de biens sociaux au détriment de Boussac-Saint Frères (BSF) ; le second, celui de l'opération américaine Korvettes, touchant Conforama et le Bon Marché ; le troisième, les cessions d'immeubles de la Belle Jardinière.

Pour chacun, il s'agissait de convaincre le tribunal que ces trois affaires ne conduisirent en aucune manière à des abus de biens sociaux, mais qu'elles furent menées dans le seul intérêt du groupe, les filiales les plus prospères étant naturellement conduites, par les lois de la solidarité, à venir en aide à celles moins bien loties, en proie aux difficultés de la conjoncture économique des années 1978-1980.

Mais avant d'en arriver à ces explications juridiques et techniques, M[e] Freyria avait été, dans son exorde, le porte-parole de tous en disant : *« Nous avons jusqu'à ce jour été tellement décriés, honnis, cloués au pilori que c'est pour nous, aujourd'hui, un soulagement de pouvoir enfin nous expliquer et nous justifier devant des juges indépendants. »*

Il devait ajouter, répliquant, là, directement aux allusions faites la veille par le substitut, M. Field, à des transferts d'argent des Galeries Anspach vers la Suisse : *« Lorsqu'une accusation mesure sa fragilité, elle s'efforce d'introduire le doute et de provoquer la surprise en lançant des pétards aux odeurs de soufre. Sur cette affaire belge qui fait l'objet d'une procédure à Bruxelles, nous nous expliquerons là-bas en temps opportun. Sachez seulement que, dans cette affaire nous avons été victimes d'escrocs internationaux qui ont bénéficié de protections pour faire effectivement passer la frontière à des titres et à des fonds. »*

Fardeau social

Sur le dossier lui-même, M[e] Freyria avait à répondre d'abord à l'accusation de prix excessifs imposés par Agache-Willot, la société mère, pour des mandats de services à ses filiales sous la forme de pourcentage sur les chiffres d'affaires. Ce pourcentage (1 %), la Commission des opérations de bourse l'avait jugé anormal et les Willot l'avaient alors abaissé à 0,50 %. Aveu de culpabilité ? Pas du tout, soutient M[e] Freyria, car les experts eux-mêmes se sont déclarés impuissants pour apprécier la valeur de ces services. C'est qu'une filiale bénéficie obligatoirement du renom et du parrainage que lui apporte la société mère. C'est en fonction de l'autorité, du prestige de cette dernière que le client se détermine. Et cela ne peut assurément pas être chiffré.

Référence à Creusot-Loire

Au sujet de BSF, M[e] Freyria fera valoir que les difficultés éprouvées ne furent pas dues à une mauvaise gestion, mais aux effets de la crise. *« On a beaucoup dit qu'Agache-Willot, en reprenant Boussac, faisait une bonne affaire qui ne lui coûtait rien dans l'immédiat, puisque les premiers versements ne devaient pas être effectués avant le 30 juin 1981. C'est oublier le fardeau social que prenaient alors à leur charge les frères Willot. Sur 10000 salariés de Boussac, ils en ont gardé 8800. Il leur aurait fallu davantage de temps pour réorganiser, restructurer, diversifier. En attendant, le recours aux filiales les plus prospères était indispensable. Au reste, depuis le dépôt de bilan, ceux qui ont succédé aux Willot dans le cadre de l'administration judiciaire n'ont pas fait mieux. Ils n'ont pas réussi à diminuer la masse salariale. En 1983, la perte a été de 246,7 millions de francs. »*

Solidarité du groupe, c'est ce qu'ont plaidé, eux aussi, M[e] Bruno Boccara et le bâtonnier Letartre. Le premier pour expliquer le concours apporté par Conforama et le Bon Marché à l'opération Korvettes, le second pour justifier les cessions d'immeubles de la Belle Jardinière.

On n'a pas manqué de faire référence, à ce sujet, aux déclarations de M. Fabius à propos de Creusot-Loire pour faire valoir qu'il n'était pas tolérable que, dans le groupe Empain-Schneider, les sociétés les plus prospères laissent les autres à l'abandon.

L'opération Korvettes a mal tourné, c'est vrai, mais pour les défenseurs, au moment où elle fut engagée, personne ne pouvait le prévoir, ni Agache-Willot, ni Conforama, ni le Bon Marché. En tout état de cause, les sommes remises, que ce soit à titre d'investissement ou de caution, n'ont jamais mis en péril les sociétés qui les versaient et dont les conseils de surveillance ou d'administration avaient, très régulièrement et librement, donné leur accord à ces opérations.

Comment oublier, de surcroît, que si Conforama comme le Bon Marché n'eurent pas à pâtir de l'aide fournie à Agache-Willot, c'est précisément parce que les Willot, qui pourtant les avaient reprises quasiment en faillite, étaient parvenus à leur redonner une enviable prospérité ?

Bref, pour la défense, en un mot comme en deux heures d'horloge, le groupe n'a jamais cessé de développer une stratégie d'ensemble dans un intérêt économique général et parfaitement cohérent. En d'autres termes, c'est la reprise de l'illustre « un pour tous, tous pour un » en faveur de quatre mousquetaires au bout de leur aventure. Suite et fin lundi 25 mars.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

L'association Sécurité et paix publique prépare un « grand projet pénal »

L'association Sécurité et paix publique, qui se situe résolument dans l'opposition, publie un deuxième manifeste. Le premier, lancé peu après sa fondation au début de l'année (*le Monde* du 24 janvier 1985), était adressé à dix mille hauts fonctionnaires plus spécialement concernés par les problèmes de sécurité ainsi qu'à des élus et à des universitaires et avocats.

Le nouveau manifeste est destiné à un public plus vaste et comporte une mise en garde au gouvernement ainsi rédigée : *« La provocation accrue lancée par la criminalité aux lois et aux hommes qui les appliquent, criminalité que le gouvernement socialiste paraît encore méconnaître, conduit logiquement le citoyen à réfléchir aux moyens adéquats de protection des siens et de lui-même. »*

Toutefois, le document redoute que les victimes se fassent justice elles-mêmes, c'est-à-dire se laissent aller à *« des réflexes, certes compréhensibles mais que condamnent formellement la justice et la loi morale »*. Il est donc licite d'exercer le droit d'association si des citoyens veulent suggérer des *« solutions novatrices »* dans le cadre d'une *« liberté essentielle »*. Les dirigeants de Sécurité et paix publique, MM. Roger Chaix, ancien préfet de police de Lyon, et André Mousset, veulent ainsi répondre aux critiques qui leur ont été adressées par la gauche de vouloir politiser l'administration et de détourner les hauts fonctionnaires de leur devoir de réserve. Ils précisent que *« tous les hommes et les femmes de toute provenance, du secteur privé comme du secteur public »* peuvent adhérer à une association *« dès lors qu'ils n'enfreignent pas la loi et la déontologie de leur profession »*.

Le nouveau manifeste annonce aussi un programme d'études que ses membres vont entreprendre en vue d'aboutir à un *« grand projet pénal »*, qu'ils comptent soumettre aux partis politiques de l'opposition avant les élections législatives de 1986.

Ce plan de travail concerne quatre secteurs : la grande délinquance, la petite et la moyenne, la réhabilitation de la notion de peine et, enfin, les institutions policières *« à reconstruire »*.

EN BREF

Quatre responsables présumés de l'ETA militaire arrêtés près de Dax

Deux hommes et deux femmes, responsables présumés de l'organisation indépendantiste basque, l'ETA politico-militaire « huitième assemblée », ont été arrêtés, mercredi 20 mars, à Habas, près de Dax (Landes) au cours d'une opération conjointe de la police et de la gendarmerie. Il s'agit de José Ignacio Rodriguez Munoa, Elena Barchena Argelles, José Ignacio Etcharte Urbieta et Maria Eguiguren Arasate. Tous quatre sont en garde à vue à Dax.

Dans une maison isolée de Habas, les enquêteurs ont découvert des armes, des détonateurs et des explosifs. L'opération de la police et de la gendarmerie avait été déclenchée après un attentat manqué, au mois de décembre dernier, à la frontière franco-espagnole. Un commando avait télécommandé, depuis le versant français des Pyrénées, une charge explosive visant un pont sur lequel devait passer une patrouille de la Garde civile espagnole. En fait, l'attentat n'avait pas fait de victimes car l'explosion ne s'était pas produite au moment voulu.

● *Grasse : le directeur du casino écroué pour banqueroute.* – M. Jean-Pierre Villoni, directeur et gérant de fait du casino municipal de Grasse, fermé depuis le 27 février (*le Monde* du 13 mars), a été inculpé, mercredi 20 mars, de banqueroute simple par M. Claude Bellanger, juge d'instruction à Grasse. M. Villoni a été écroué.

La grève des tribunaux administratifs largement suivie

Le Syndicat de la juridiction administrative, qui regroupe la majorité des membres des tribunaux administratifs, qui avait lancé un ordre de grève d'une heure pour mercredi 20 mars, estime que celle-ci a été *« très largement suivie et confirme la représentativité du syndicat autant que la sensibilité des problèmes soulevés »*. (Nos dernières éditions du 21 mars).

Ceux-ci voulaient ainsi protester contre le fait que le syndicat n'ait pas été associé à la réforme du Conseil d'Etat en cours d'élaboration (*le Monde* du 15 mars) et contre les retards mis par le gouvernement à élaborer un projet de statut des tribunaux administratifs.

● *Inculpation d'un député socialiste de Paris.* – M. Claude Estier, député socialiste de Paris, a été inculpé, mercredi 20 mars, d'injures publiques envers M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, ancien député, adjoint au maire et conseiller du dix-huitième arrondissement. En quittant le cabinet de M. Christian Pers, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris, M. Estier a indiqué que cette poursuite était consécutive à une plainte déposée par M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, en précisant : *« J'aurais tenu dans les couloirs de l'Assemblée nationale, le 13 novembre, devant les journalistes, des propos concernant son attitude sur place lors des assassinats de vieilles dames dans le dix-huitième arrondissement. »*

M. Estier a choisi pour avocat M[e] Christian Charrière-Bournazel.

● *Condamnation d'un élu du Front national pour haine raciale.* – M. Jean Roussel, élu à Marseille avec le soutien du Front national aux dernières élections cantonales, a été condamné, jeudi 21 mars, à 5 000 francs d'amende par le tribunal de grande instance de Marseille pour incitation à la haine raciale. Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) et la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) recevront le franc symbolique de dommages et intérêts. *« Le centre-ville ne peut plus supporter le trop grand nombre de Nord-Africains. Certains quartiers de notre cité sont, au dire même de la police, invivables pour les Français, le seuil de tolérance étant largement dépassé »*, avait écrit M[e] Jean Roussel, avocat au barreau de Marseille, dans un tract distribué fin octobre dans les boîtes aux lettres du centre-ville.

● *Deux journalistes condamnées pour diffamation.* – Deux journalistes, M[mes] Francine Buchi et M[me] Arlette Chabot, ont été condamnées, mercredi 20 mars, par la cour d'appel de Paris, pour diffamation. M[me] Francine Buchi devra verser 8 000 F de dommages-intérêts au Front national pour des propos jugés diffamatoires, prononcés au cours du journal télévisé de TF 1, à 20 heures, le 12 décembre 1983, à propos de l'élection municipale de Dreux. M[me] Arlette Chabot a été condamnée à verser 4 000 F de dommages-intérêts à la Confédération des syndicats libres (CSL) et autant au syndicat national des indépendants des travailleurs de Citroën (dépendant de la CSL) pour des propos jugés diffamatoires qu'elle avait prononcés le 18 mai 1982, à 7 h 30, au micro de France-Inter, à propos de la grève aux usines Citroën.

LE CARNET DU Monde

Naissances

– Sophie et Serge MOATI

sont heureux de faire part de la naissance de

Irène-Maya-Jeanne.

Paris, le 16 mars 1985.

Décès

– Gisèle Fabian
et ses filles Sophie, Madeleine, Camille,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Yvan FABIAN.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité le 20 mars 1985.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M[me] Sarah Handkan,
M. et M[me] Bernard Handkan
et leurs enfants,
M. et M[me] Lucien Kleinmann
et leurs enfants,
M. et M[me] Max Grosskopf
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père et grand-père,

Maurice HANDKAN,

survenu le 20 mars 1985.

L'inhumation aura lieu le 22 mars, à 14 h 15, au cimetière de Bagneux.

– Le Seigneur a rappelé à Lui

Philippe HENRY,
ingénieur ECL (promotion 1983),
au service de la coopération
à ELF-Gabon, Libreville,

décédé accidentellement à Mayoumba le dimanche 10 mars 1985.

Il venait d'avoir vingt-cinq ans.

De la part de
M. Guy Henry
et M[me], née Marie-Madeleine Jaouen,
ses parents,
Jean-Christophe, Béatrice, Frédéric,
ses frères et sœur,
M. Paul Henry,
Le colonel et M[me] Jacques Girand,
M[lle] Michèle Jaouen,
M[lle] Marie-Hélène Jaouen,
M. Jean Wilmet,
M[me] Y. Jossic,
M[me] S. de Saint-Jacques,
ses oncles, tantes, grands-oncles et grands-tantes, cousins et cousines,
De toute la famille,
Et de ses nombreux amis.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Louis de Brest, le vendredi 22 mars, à 14 h 30, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille à Landerneau.

Seigneur, que ta volonté soit faite !

Ni fleurs ni couronnes, des prières.

Des dons peuvent être adressés au foyer de charité d'Aledjo, par Brazila (Togo). Père Marcel, CCP 163489 D Lyon.

35, rue Voltaire,
29200 Brest.

– On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

M. Gustave LEMAIRE,
directeur honoraire
de la Banque de France,

survenu accidentellement, le 19 mars 1985, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 25 mars, à 9 heures, en l'église Sainte-Odile de la Croix-de-Berny à Antony, suivie de l'inhumation à Brinay (Cher).

De la part de
M[me] Gustave Lemaire,
son épouse,
M. et M[me] Yves Pascal,
M. et M[me] Jean-Paul Lemaire,
M. et M[me] Jean-Pierre Magnier,
ses enfants,
Ambroise, Tiphaine, Marie, Vincent, Rémy et Pierre,
ses petits-enfants,
M[lle] Carmen Goni,
18, avenue Pierre-Brossolette,
92160 Antony.

– Le 8 mars 1985, à Great-Bookham (Grande-Bretagne),

M[me] Robert LUC,
née *Jane Holt*,

s'est endormie dans la paix du Seigneur.

De la part de
M. Robert Luc,
M. et M[me] Richard Winckler
et leurs enfants,
M. et M[me] André Van Gaver
et leurs enfants,
Et les familles Barraud, Pécout, Luc et Curieque.

Une messe sera célébrée le samedi 23 mars, à 9 h 45, en l'église Saint-Roch, à Paris-1[er].

5, rue du 29-Juillet,
75001 Paris.

Anniversaires

– Il y a un an, le 10 mars 1984,

Alain BIDAUT,

nous quittait brutalement.

Gardons précieusement son souvenir.

– Pour le neuvième anniversaire de la mort de

Daniel PHILIPPOT,

M[me] Philippot et ses enfants

demandent à ceux qui l'ont connu et aimé une pensée particulière.

Messes anniversaires

– Pour le vingtième anniversaire de la mort de

M. Pierre COURANT,

ancien ministre et maire du Havre,

il est demandé à ceux qui l'ont connu et aimé de s'unir par la pensée et la prière à la messe qui sera célébrée à sa mémoire, le vendredi 22 mars 1985.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université Paris-X, Nanterre, vendredi 22 mars, à *9 h 30*, salle des Actes, M. Christian Gomez : « La consommation et l'épargne des ménages : faits, théories et nouvelles perspectives dans une approche héréditaire – Etats-Unis 1952-1978, – avec une analyse comparative de la période 1905-1941. »



SPORTS

BORDEAUX EN DEMI-FINALES DE LA COUPE D'EUROPE DES CLUBS CHAMPIONS

La victoire en shootant

Après le Stade de Reims (1956 et 1959) et l'Association sportive de Saint-Etienne (1976), les Girondins de Bordeaux sont la troisième équipe française qualifiée en demi-finales de la Coupe d'Europe des clubs champions de football. Comme lors des deux tours précédents à Bilbao et à Bucarest, les Bordelais se sont qualifiés, mercredi 20 mars, en obtenant un match nul (1 à 1 après prolongations et cinq coups de pied au but à trois) en déplacement contre les Soviétiques de Dniepropetrovsk à Krivoï-Rog (Ukraine). Les Girondins connaîtront, vendredi *22 mars, leurs adversaires pour les demi-finales* (10 et 24 avril), où ils rencontreront le Panathinaikos d'Athènes, le Football Club de Liverpool ou la Juventus de Turin.

« C'est dans la tête que se joue un match de Coupe d'Europe, estime Aimé Jacquet, l'entraîneur bordelais. *C'est dans la tête que nous avons laissé échapper la victoire au match aller. C'est avec la tête que nous devons assurer notre qualification. »* L'invraisemblable scénario du 6 mars, où les Girondins avaient dû se contenter d'un résultat nul (1 à 1) contre les Ukrainiens malgré... 36 tirs au but (dont 20 dans le cadre) contre 4 (1 dans le cadre) à leurs adversaires, avait sérieusement ébranlé la confiance et la sérénité affichées jusque-là par les champions de France. Leur élimination de la Coupe de France par Lille aussitôt après, puis une défaite inattendue à Tours en championnat l'avaient confirmé.

Quatre mois en hibernation

Les péripéties du déplacement à Krivoï-Rog, où ils sont arrivés moins de six heures avant le coup d'envoi, après deux jours de tergiversations à Kiev, où il fut même question de rentrer à Bordeaux sans jouer, ne devaient pas favoriser non plus leur concentration et leur préparation psychologique pour une rencontre de cette importance.

Avant même de retrouver leurs esprits et leurs marques sur le terrain, les Bordelais ont d'ailleurs été cueillis à froid par une percée de Gennati Litovchenko, dont le tir croisé a frôlé un poteau (deuxième minute) puis par un but d'Alexandre Lissenko, marqué de la tête sur corner (douzième minute). Les Soviétiques manifestaient alors un ascendant psychologique certain. Regroupés dans leur propre camp, ils pouvaient appliquer leur tactique favorite en lançant en contre-attaque leurs deux flèches, les rapides Oleg Taran et Protassov. Leur démonstration de force pour intimider un peu plus l'adversaire valait même des avertissements aux arrières centraux Ivan Vichnievski et Serguei Poutchkov.

Il faudra attendre la mi-temps et le retour aux vestiaires, propice aux mises au point, pour que les Bordelais repartent enfin du bon pied. *« Toutes les péripéties que nous avions connues nous ont plus motivés que la simple idée de n'être pas loin d'un rêve merveilleux : participer aux demi-finales de la Coupe des champions »,* disait Aimé Jacquet. C'est, en effet, en révoltés que les Girondins sont revenus sur le terrain. Le premier à s'en apercevoir fut le gardien de but Serguei Krakowski, obligé d'intervenir sur deux reprises à bout portant de Thierry Tusseau et de Dieter Muller.

A l'image de ce dernier, admirable à la pointe du combat après avoir été si malheureux au match aller, les Bordelais jetaient alors toutes leurs forces pour harceler une défense soviétique de plus en plus fébrile. Ils parviendront à leurs fins à l'amorce du dernier quart d'heure, sur un coup franc de Tusseau, tranchant comme un coup de dague. Les joueurs de Dniepr ne s'en relèveront pas.

Fatigués, manquant de rythme après quatre mois d'hibernation sans compétition, les Soviétiques paraissaient avoir les jambes d'autant plus lourdes qu'ils ne croyaient plus guère en leurs chances. A l'inverse, les Girondins redoublaient d'énergie en sentant leurs adversaires à leur merci. Maîtres du terrain, surtout après l'expulsion de Vichnievski, sanctionné d'un deuxième avertissement au début des prolongations, les Bordelais auraient dû conclure. Mais Patrick Battiston, puis Bernard Lacombe et Jean Tigana échoueront successivement dans leur face-à-face avec Krakowski, qui retardera l'échéance jusqu'aux coups de pied au but.

Cet exercice très éprouvant pour les nerfs réussit souvent à l'équipe la plus expérimentée ou la plus confiante en fin de match. Les Bordelais remplissaient ces deux conditions. Dès la première tentative soviétique, Litovchenko voyait son tir dévié sur le poteau par Dominique Dropsy. Les Girondins réussissaient leurs cinq tentatives, et la meilleure preuve de leur confiance retrouvée était apportée par le gaucher portugais Fernando Chalana, qui assurait la dernière en tirant... du pied droit.

GÉRARD ALBOUY.

LYSSENKO PAS MORT

De gouttelettes d'eau en suspension près du sol, chez les Soviétiques, le brouillard se transforme en trouvaille stalinienne, en atteinte à la liberté de circulation des footballeurs bordelais. Les trains, mode de transport idéal de nos chers bambins, sont d'« horribles wagons à bestiaux » dans lesquels on a voulu parquer nos pauvres Girondins.

Ils ont gagné. Dans l'ordre des urgences, la victoire française et le penalty réussi de Chalana ont pris le pas sur le récit détaillé du voyage au bout de l'enfer. Il reste que les commentaires vengeurs confirment a posteriori *les thèses de Lyssenko, sur la capacité de la science prolétarienne à fabriquer le brouillard.*

FRANÇOIS DIANI.

● HOCKEY SUR GLACE : *Championnat du monde C.* – La France a battu, mercredi 20 mars, à Megève, le Danemark 6-2, à l'occasion du cinquième tour du championnat du monde C de hockey sur glace. Avec 9 points elle est toujours en tête du classement provisoire. Les autres matches ont donné les résultats suivants : Yougoslavie b. Bulgarie 4-0 ; Chine b. Roumanie 6-4 ; Corée du Nord b. Espagne 8-1.

● SKI ALPIN : *Coupe du monde.* – Le Luxembourgeois Marc Girardelli a remporté, mercredi 20 mars, le slalom de Park City (Utah) comptant pour la Coupe du monde de ski alpin devant le Yougoslave Rok Petrovic. Le Suisse Pirmin Zurbriggen a été éliminé au terme de la première manche, au cours de laquelle il a manqué une porte. Girardelli a gagné d'ores et déjà la Coupe du monde.

MODE

AUTOMNE-HIVER 1985

Plus chic qu'extravagant

Pendant la Semaine du prêt-à-porter, à l'exception de quelques-uns qui présentent leur collection-boutique chez eux, les défilés organisés par la Chambre syndicale ont lieu dans trois chapiteaux installés aux Tuileries. Mais, chaque année, de nouveaux créateurs de mode arrivent sur le marché. La Semaine s'étire, les *chapiteaux saturent. D'ailleurs il* faut avoir les épaules et les moyens d'en assurer le coût et l'ampleur. Les professionnels moins confirmés se débrouillent off Tuileries. La Fédération en sélectionne *quelques-uns et leur* offre deux auditoriums au Palais de Tokyo, qui est trop grand, trop imposant, pas du tout adapté à l'ambiance de la mode, à son brillant, à son désordre nerveux. Le personnel cache mal son exaspération. *« C'est un groupe ? »,* demandait une visiteuse pour le musée devant un amas de journalistes attendant l'autorisation d'aller jusqu'à l'auditorium. *« Pire »,* a répondu une employée crispée.

Quoi qu'il en soit, chapiteau ou non, il s'agit de donner du spectacle et de vendre, de séduire la presse et les acheteurs. Il s'agit d'abord de définir son image singulière. La différence entre créateurs confirmés ou non est affaire de chiffres. Les modèles sont moins nombreux mais tout aussi luxueux. Il semble que la mode camelote ait fait son temps. Etienne Brunel (une femme, malgré son prénom) s'est lamentablement plantée avec des chiffons-gags caricaturalement imités de Jean-Paul Gaultier, qui, d'ailleurs, cette saison, promet un look « néo-bourgeois ».

Wolf Albrecht lui aussi a cherché le gag mais à tendance sexy : robes décousues sur les cuisses, bretelles géantes retenant au genou des minijupes. Simples plaisanteries pour étoffer une série de pulls mohair étincelants ou jacquard, très beaux, mais pour un défilé c'est bref.

Yuki Torii a donné à ses passages des titres en forme de jeux de mots débiles. Sa collection vaut quand même mieux, furieusement années pop-baby boom avec des brassières pastel rebrodées de fleurs blanches, des grosses fleurs criardes sur des blousons confortables portés par des mannequins sans maquillage, *genre chic fille sympa.*

Maille et cuir

Chez Betty Godard, l'inspiration serait plutôt new look. Simplicité sophistiquée, élan rectiligne des formes droites. De la maille et du cuir, du cuir et du daim en contraste avec des pulls fluides. Des dégradés et des assemblages de teintes tendres en contraste avec de grandes chaînes d'or et des bijoux exotiques. L'élégance.

D'une manière générale, on raffine sur le chic plus que sur l'extravagant. Frédéric Lucas joue sur les gammes sombres, l'asymétrie de ponchos relevés en jupes, de pantalons étroits avec un effet de tablier sur une seule jambe. Comme dans ces numéros de cabaret où le danseur se partage en deux, un côté homme, un côté femme, et danse avec lui-même. Mais c'est plus sobre. Frédéric Lucas, c'est la sobriété de longs cardigans, de tuniques droites, de satins discrètement chatoyants. Séduisant.

Chic encore avec France Hareva. Ses soies tourterelle, ses robes-chemisiers, ses plissés, ses voiles imprimés, ses vestes à capuche légères comme des toiles de parachute, elle les a présentés à la Coupole. C'est plus chaleureux et vivant qu'un musée. Une bonne idée. Il en faut toujours une pour un défilé. Junko Shimada en a eu deux. La première est un gadget, une tour Eiffel sous la neige à la façon des boules de verre. La seconde, c'est le final des ballerines sur pointe, en tutu romantique. La collection proprement dite ; des jupes droites, des cuirs fauves torsadés, des manteaux bon chic bon genre doublés de tigre, des robes-cheminée et un refus déprimant des couleurs.

On est *in* Tuileries et on enchaîne sur Chantal Thomass, et on se détend. Elle commence avec l'habillage d'une Eve en guêpière Pigalle qu'elle recouvre d'un chemisier strict, d'une jupe, de bottes, de fourrure. Jupes larges, robes ultra-moulantes, manteaux de jean doublés de fourrure, gilets safran sur des manteaux gris bourrus, marcheuses en couleurs chaudes de forêt, plissés qui partent des genoux, tweed et lurex... Chantal Thomass accorde seulement quelques clins d'œil à son style lingerie qu'elle réserve pour un final virginal : toutes les filles en collants blancs, balconnet, culotte à volants, et la mariée en tutu sur un caleçon long.

COLETTE GODARD.

Un modèle de Jean-Paul Gaultier



économie

REPÈRES

Commerce mondial : + 9 % en 1984

Le commerce mondial a progressé – en volume – de 9 % en 1984 (+ 2 % en 1983 et – 2 % en 1982). Selon le secrétariat du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), cette croissance, qui représente près de deux fois la hausse de la production mondiale (+ 5 %), *est la plus forte observée depuis huit* ans (+ 10 % en 1976). Les exportations de produits manufacturés ont augmenté de 12 %, celles de produits agricoles et minéraux de 5 %. En valeur, du fait de l'appréciation de la monnaie américaine, le commerce commercial s'est accru de 6,5 % pour représenter *1 955 millions de dollars.*

Réserves de change : les avoirs de la France en augmentation

Les avoirs de change de la France ont augmenté de 3 986 millions de francs en février. A la fin du mois dernier, ils atteignaient 462,2 milliards de francs, contre 428,9 milliards en février 1984 (+ 33,3 milliards de francs). Sur ce total, les avoirs en devises *représentent 115,1 milliards de francs et les avoirs en* or 257 milliards de francs. A ce total, s'ajoutent 71,7 milliards de francs d'avoirs en ECU et 18,3 milliards de créances sur le FMI.

Transports : hausse des tarifs RATP et SNCF

La RATP et la SNCF, sur son réseau de la banlieue parisienne, augmenteront, le 1er avril, leurs tarifs de 4,5 %. Le prix du billet de seconde classe, vendu en carnet de dix, passe de 2,55 F à 2,65 F. Le prix des cartes orange est également en hausse. Il passe de *130 F à 138 F pour les zones I et II, de 170 F à 176 F pour les* zones I à III, de 230 F à 241 F pour les zones I à IV et de 273 F à 288 F pour l'ensemble des cinq zones. La SNCF étendra à tout son réseau la même augmentation de 4,5 %, à partir du 15 avril.

Travail au noir : 30 milliards de recettes perdues pour l'Etat et la Sécurité sociale

Selon le Centre de documentation et d'information de l'assurance (CDIA), le travail au noir, en France, représente des milliers de chômeurs en plus et « au moins » 30 milliards de recettes perdues pour la Sécurité sociale et le fisc. *« Plus de huit cent mille personnes exercent, en effet, une activité clandestine et perçoivent chaque année, de la main à la main, quelque 10 milliards de francs sans payer ni impôts, ni TVA, ni cotisations sociales »*, indique le CDIA, qui explique ce phénomène par le chômage, la pression fiscale et *« le goût des Français pour le système D ».*

SOCIAL

EN DONNÉES CORRIGÉES ET EN DONNÉES BRUTES

Nette diminution du nombre de chômeurs en février

Sous l'effet des premiers TUC (travaux d'utilité collective), on s'attendait que les chiffres du chômage, pour le mois de février, enregistrent *une amélioration*. Rien, cependant, ne laissait prévoir qu'ils s'orienteraient aussi nettement à la baisse.

Avec cinq jours de retard sur le rendez-vous habituel, dûs à une grève de dix-huit personnes à l'ANPE, le ministère du travail a *enfin fait connaître les résultats*, le mercredi 20 mars. Ils tranchent sur une tendance longue, suivie depuis le franchissement du cap des 2 millions de chômeurs en novembre 1983. En données brutes, on comptait 2 484 900 demandeurs d'emploi, inscrits à l'ANPE à la fin du mois de *février*, soit *57 000* de moins que le mois précédent – ce qui est beaucoup – ou encore 2,2 % de moins. En données corrigées, on estimait leur nombre à 2 421 000, en recul de *11 000 sur la fin janvier (– 0,5 %)*. Dans les deux cas, l'augmentation en un an est de 10 %.

Hormis en février 1983, quand jouait à plein le « traitement social » du chômage, jamais une telle évolution n'avait été observée à ce moment de l'année, quand s'amorce pourtant une décrue saisonnière. Surtout, pareille inversion, dans son amplitude, n'avait pas été constatée depuis longtemps, si l'on excepte l'aberration statistique survenue en *mai 1984. Enfin*, en données corrigées, le retournement de février rompt avec une série longue de seize mois pendant laquelle l'évaluation traduisait soit une hausse, soit une stabilité précaire.

Le développement des TUC ne saurait seul expliquer ce phénomène. On estime à 40 000, environ, le nombre de jeunes qui ont effectivement été accueillis dans ce dispositif au mois de février mais, outre que tous n'étaient pas nécessairement inscrits à l'ANPE, cela ne représente pas toute la différence.

D'autres éléments sont intervenus. Certes, on constate une légère amélioration du côté des offres d'emploi – *44 800* offres en fin de mois en données brutes, soit 10,6 % de mieux en un mois ; 31 800 offres nouvelles déposées en un mois, soit 4,3 % de plus par rapport à janvier, – mais la maigreur des stocks ou des flux ne permet guère de croire à un effet aussi immédiat sur le chômage.

D'autres interprétations sont possibles fournies par les statistiques, dont certaines, si elles se vérifiaient à l'avenir, seraient prometteuses ou annonceraient un changement, *tandis que d'autres, plus contestables*, supporteraient mal l'épreuve du temps et le jugement des faits.

Du côté positif, il apparaît ainsi que les entrées en stage de formation progressent *très rapidement*. L'ANPE a placé 122,1 % de chômeurs supplémentaires en un an (+ *1,9 %* en un mois), et *165,3 %* de demandeurs d'emplois de plus ont fait la même démarche en un an (+ 1,1 % en un mois). Parallèlement, et cela peut être mis en relation avec le mouvement des offres d'emploi, les placements dans un nouvel emploi ou les annulations d'inscriptions à la suite d'une reprise d'activité ont augmenté : 27 380 chômeurs *ont été placés* (+ 4,8 % en un mois), 108 335 se sont trouvé un travail (+ 2 % en un mois, *+ 30,7 %* en un an).

Moins de licenciements économiques

En revanche, on peut s'interroger sur la signification réelle de la brusque diminution des nouvelles inscriptions en cours de mois si l'on se souvient, par ailleurs, que le mouvement de suppression d'emplois n'a pas paru se ralentir pendant la *même période. Or, 250 025* personnes seulement ont été intégrées dans les listes de l'ANPE, en données brutes, contre 318 034 au mois de janvier (– 21,4 %) et 264 031 en *février 1984 (– 5,3 %) ; l'évolution* étant moins sensible en données corrigées (+ 2,6 % en un mois, – 0,6 % en un an). Moins de salariés ont été licenciés pour raison économique (– 20,8 % en un mois, – 2,2 % *en* un an). Il en est de même pour les autres causes de licenciement (*– 16,6 %* en un mois, – *9,3 %* en un an) ainsi que, de façon plus logique, pour les chômeurs inscrits à la suite d'une démission (– 16,9 % en un mois, – 21,5 % en un an).

Plus curieusement encore, le nombre d'inscriptions à la fin d'un contrat de travail à durée déterminée, ou à la fin d'un intérim, a vertigineusement *chuté avec*, respectivement, des reculs de 36 % et de 25,5 % en un mois alors que ces emplois signifient, par définition, une précarité qui a tendance à se généraliser.

Quoi qu'il en soit, ces bouleversements perturbent les indices qui, d'ordinaire, permettent de mesurer l'évolution du chômage, par âge, sexe ou catégorie socio-professionnelle. Les mesures prises en faveur des jeunes entraînent une *diminution de 1,6 % en un mois, en* données corrigées, du nombre de chômeurs âgés de moins de vingt-cinq ans (+ 6,2 % en un an). Corrélativement, la montée du chômage enregistre un ralentissement (+ 0,4 % en un mois, + 14,7 % en un an) parmi les salariés âgés de *vingt-cinq à quarante-neuf* ans qui, du fait des restructurations, avaient été proportionnellement les plus touchés ces derniers mois. Pour les mêmes raisons, le chômage féminin est *stable tandis que* le chômage masculin diminue (– 0,9 % en un mois).

A l'évidence, il faudra observer avec une attention redoublée les résultats du mois de mars pour savoir si nous venons d'assister simplement à une embellie ou si la montée du chômage vient d'atteindre un palier. Déjà on fait remarquer, ici ou *là*, que les grosses cohortes de licenciements seraient derrière nous, les opérations les plus importantes de restructurations industrielles ayant été réalisées dans la construction navale, *la* sidérurgie et une partie dans l'automobile. Avant que n'arrivent à leur conclusion les dossiers de Renault, des équipementiers de l'automobile ou de la téléphonie, les vagues de suppression d'emploi seraient, espère-t-on, moins brutales *et auraient un* caractère plus diffus. Ce qui laisserait entrevoir une légère accalmie pour les prochains mois. A suivre, le président de la République ayant pronostiqué, rappelons-le, *une inversion de tendance* pour 1985.

ALAIN LEBAUBE.

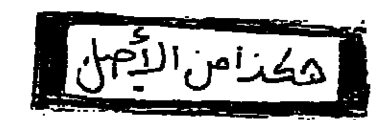
RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

M. Dominique Taddéï est chargé d'une mission par le premier ministre

Par une lettre en date du 18 mars, M. Fabius a confié une mission parlementaire à *M. Dominique Taddeï*, député socialiste du Vaucluse, qui avait déjà été chargé, par son groupe parlementaire, d'une étude sur la réduction du temps de travail (*le Monde* du 8 mars).

Centrée sur *« l'allongement de la durée d'utilisation des équipements »* dans l'industrie, comme contrepartie à une diminution de la durée hebdomadaire du travail, la recherche de M. Taddéï s'appuiera *sur les travaux du commissariat* général au Plan. Il devra, dans un délai de six mois, remettre un rapport *« précisant les modalités de mise ne œuvre »* d'une telle politique, indique la lettre du premier ministre.

Rattaché au *ministère* du redéploiement industriel et du commerce extérieur, M. Taddéï a déjà soumis ses projets à l'examen des partenaires sociaux, qui s'est achevé, le *20 mars*, par une *« discussion positive »* avec le CNPF. L'originalité de la démarche consiste à lier ce thème, cher à la gauche et aux organisations syndicales, avec les préoccupations des entreprises à la recherche de gains de productivité et d'une compétitivité accrue. La réorganisation du travail et l'aménagement du temps de travail pourraient, selon M. Taddéï, concilier des objectifs apparemment contradictoires.



CONJONCTURE

LE SEPTIÈME RAPPORT DU CONSEIL DES IMPOTS

Le maquis de l'impôt sur le revenu

Le rapport que vient de rendre public le conseil des impôts est le septième. La précédente étude, qui remonte à 1983, concernait la TVA. En 238 pages et 24 annexes, le Conseil est revenu cette année à l'impôt sur le revenu des personnes, sujet déjà abordé en 1972, 1974 et 1979. Ce retour aux sources explique que tous les thèmes traités ne contiennent par d'informations nouvelles. Certaines données ont été actualisées, certaines observations complétées. En revanche, quelques sujets sont complètement inédits, notamment l'étude consacrée aux revenus non salariaux : le conseil des impôts pose la question de savoir si l'institution, en 1974, de centres de gestion agréés et, en 1977, d'associations agréées – avec les avantages fiscaux qu'une adhésion à ces centres comporte pour les commerçants-artisans, professions libérales, – aura amélioré la connaissance des revenus. Le jugement porté par le conseil des impôts est très mitigé.

Le rapport comporte des développements fort intéressants sur les prélèvements obligatoires, la détermination de l'assiette de l'impôt sur le revenu, le calcul de cet impôt et le contentieux contribuables, – administration fiscale – qui, depuis quelques années, a nettement tendance à augmenter.

Dans la plupart des cas, le conseil des impôts développe – à titre de comparaison – les expériences étrangères.

Le rapport comporte quatre parties consacrées aux prélèvements obligatoires, à la structure de l'impôt sur le revenu, à la répartition de l'assiette et de l'impôt sur le revenu des personnes, au contrôle fiscal, aux sanctions, aux contentieux et enfin au recouvrement.

1) – PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES : la France au premier rang des grands pays industrialisés en 1982. – Le rapport met tout d'abord en garde contre *« le caractère conventionnel »* de la notion de prélèvements obligatoires (impôts, taxes, cotisations de Sécurité sociale...) qui a été tellement utilisée ces dernières années. C'est ainsi que les redevances versées aux PTT ne sont pas comptabilisées : *« Il y a lieu de se demander si cette exclusion pourra être maintenue, dès lors que les redevances comprennent une part de nature fiscale ou parafiscale réservée au budget général de l'Etat. »*

Ces conventions rendent *« les évaluations parfois approximatives »* et réduisent la portée des comparaisons internationales.

Quoi qu'il en soit, on constate que dans tous les pays de l'OCDE la part des prélèvements obligatoires a augmenté entre 1965 et 1982 passant de 26,9 % à 36,8 % du PNB et de 29,6 % à 40,6 % pour les seuls pays de la CEE. En RFA, par exemple, les prélèvements obligatoires, qui représentaient 31,6 % du PNB il y a vingt ans, atteignent 37,3 % en 1982 (37,2 % en 1983, selon des estimations provisoires). En Grande-Bretagne, les prélèvements obligatoires sont passés de 30,6 % en 1965 à 39,6 % en 1982 (38,3 % en 1983, selon les estimations provisoires).

Ce sont des pays comme la Belgique (46,6 % du PNB en 1982), le Danemark (44 %), les Pays-Bas (45,5 %), la Norvège (47,8 %), qui restent, comme il y vingt ans, les plus imposés, même si la croissance de leurs prélèvements s'est nettement ralentie.

La France demeure, comme en 1965, celui des grand pays industrialisés qui est le plus imposé : 43,7 % en 1982, 44,1 % et 1983. L'augmentation des prélèvements a été particulièrement forte au cours des dix années 1972-1982 (+ 8 points, contre + 5,4 points pour l'ensemble des pays de l'OCDE pendant la même période).

En France, la croissance des prélèvements obligatoires entre 1973 et 1983 a pour cause essentielle les cotisations sociales, dont le poids par rapport au PIB est passé de 13,4 % à 19,3 %. Les cotisations sociales pèsent maintenant plus lourd que les impôts d'Etat : 44,3 % en 1983 contre 42,3 % (les prélèvements fiscaux des collectivités locales entrant, quant à eux, pour 11,5 % du total).

Autre évaluation importante : le poids des impôts indirects (TVA) reste à peu près stable (9 % du PIB), alors que l'impôt sur le revenu s'alourdit nettement, passant de 4 % à 6,1 % du PIB, du fait à la fois de la modification des règles d'assiette et de taux mais aussi, jusqu'au plan de rigueur de 1982, à cause d'une progression des revenus des ménages plus rapide que la croissance de la richesse nationale.

Malgré cette évolution, la France reste celui des pays industrialisés où le poids relatif de l'impôt sur le revenu est le plus faible (rapporté au PIB). Mais, note le rapport, *« ce constat ne peut être dissocié d'un autre constat : la France est, à l'exception des Pays-Bas (21,2 %) le pays de l'OCDE où le poids des cotisations sociales est le plus élevé »* (19,3 % en 1983 contre 13,3 % en RFA, 6,9 % au Royaume-Uni et 9,2 % en moyenne dans les pays de l'OCDE en 1982).

II) – IMPOT SUR LE REVENU : assiette étroite et forte progressivité. – Le rapport insiste ensuite sur la complexité des règles qui président à l'établissement de l'assiette de l'impôt sur le revenu et sur l'étroitesse de cette assiette résultant de nombreuses évaluations forfaitaires, d'abattements, de déductions (le coût pour le trésor des seules déductions et abattements a été estimé à 62,2 milliards de francs en 1981 et à 69,5 milliards de francs en 1982).

Les règles s'appliquant à l'impôt sur le revenu procèdent de soucis différents : volonté d'unifier les régimes, notamment ceux des salariés et des non-salariés (si ces derniers adhèrent à des centres de gestion ou à des associations agréées) ; volonté de favoriser telle catégorie sociale ou telle activité ; volonté d'utiliser l'impôt comme moyen de politique économique et sociale.

Injustices et administration

« Cette complexité nuit à la bonne acceptation de l'impôt, car elle rend ses conditions d'établissement difficilement compréhensibles pour le contribuable, note le rapport. *Elle peut être source d'injustices, dans la mesure où elle favorise les initiés qui, mieux que les autres, peuvent démêmer l'écheveau de la réglementation fiscale. Elle est une source permanente de difficultés pour l'administration. »*

L'importance des évaluations forfaitaires, même si celles-ci ne cessent de diminuer, est une caractéristique du système fiscal français : 80 % des contribuables imposés au bénéfice agricole y ont recours, 50 % dans la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux, un peu plus de 40 % dans la catégorie des bénéfices non commerciaux.

La difficulté d'évaluer les revenus ou les charges explique l'existence de certaines évaluations forfaitaires. Mais c'est bien la volonté de développer l'épargne en France qui explique les abattements de 3 000 francs (Sur les revenus des actions) et de 5 000 francs (sur les revenus des obligations), dont bénéficient les valeurs mobilières, de même que la loi Monory de juillet 1978 (1). C'est également la volonté d'utiliser l'impôt à des fins économiques et sociales qui explique de nombreux abattements et déductions qui, jusqu'en 1983, pouvaient être pratiqués sur le revenu imposable : emprunt pour l'acquisition de l'habitation principale, ravalement des immeubles, économies d'énergie, assurance-vie, dons aux œuvres.

Les modifications apportées à la législation ces dernières années *« n'ont pas été l'occasion d'une simplification , bien au contraire »*, note le rapport. Le Conseil des impôts cite en exemple les acquisitions d'actions dont le régime s'est singulièrement compliqué.

La complexité est parfois telle que les règles deviennent très difficilement applicables. Il en est ainsi des avantages en espèces et en nature qui sont théoriquement imposables mais très difficiles à apprécier. Il en va de même des cotisations de retraite et de prévoyance (115 milliards de francs versés à ce titre en 1982) qui sont déductibles du revenu imposable (article 83 du code général des impôts). Certaines de ces règles ont d'ailleurs été déclarées illégales par le Conseil d'Etat.

« De par leur importance, ces déductions et abattements forfaitaires différencient profondément l'impôt sur le revenu des Français de ceux de la plupart des autres grands pays industriels (Etats-Unis, RFA, Royaume-Uni, Italie) dont l'assiette est plus large (...), note le rapport. *Ces réductions d'assiette ont pour effet de diminuer le nombre des foyers imposés, un certain nombre de contribuables franchissant, du seul fait du montant des déductions et abattements dont ils bénéficient le seuil de non-imposition. »*

ALAIN VERNHOLES

(1) Peuvent être déduites du revenu imposable les sommes consacrées à l'achat d'actions françaises (entre 1978 et 1982) dans la limite annuelle de 5 000 F, majorée de 500 F pour chacun des deux premiers enfants à charge et de 1 000 F par enfant à charge à compter du troisième. En 1982, le montant moyen effectivement déduit par les foyers ayant bénéficié de cette mesure a été de 4440 F. Le « Monory » a été remplacé par le compte d'épargne actions.

MIEUX VAUT ÊTRE CÉLIBATAIRE AUX ÉTATS-UNIS QU'EN FRANCE
(revenus salariaux de 1983)

SITUATION DE FAMILLE	CÉLIBATAIRE	MARIÉ 2 enfants	CÉLIBATAIRE	MARIÉ 2 enfants	CÉLIBATAIRE	MARIÉ 2 enfants	CÉLIBATAIRE	MARIÉ 2 enfants
France								
Revenus bruts (en francs)	100 000 (8 330 mensuel)		150 000 (12 500 mensuel)		250 000 (20 830 mensuel)		500 000 (41 667 mensuel)	
Impôt (en francs)	15 392	4 016	32 747	10 862	70 735	35 108	180 472	112 490
Taux (en pourcentage)	19,59	4,01	21,83	7,30	28,29	14,04	36,09	22,49
Etats-Unis								
Revenus bruts (en dollars)	12 121		18 181		30 303		60 606	
Impôt :								
En francs	10 799	4 809	21 507	12 597	51 430	33 866	159 027	114 312
En dollars	1 309	583	2 607	1 527	6 234	4 105	19 276	13 856
Taux (en pourcentage)	10,79	4,80	14,33	8,39	20,57	13,50	31,80	22,86
Royaume-Uni								
Revenus bruts (en livres sterling)	8 695		13 043		21 739		43 478	
Impôt :								
En francs	23 839	20 355	38 835	35 351	76 578	71 346	211 140	204 171
En livres sterling	2 073	1 770	3 377	3 074	6 659	6 204	18 360	17 754
Taux (en pourcentage)	23,84	20,35	25,89	23,56	30,63	28,53	42,22	40,83
République fédérale d'Allemagne								
Revenus bruts (en deutschemarks)	32 573		48 859		81 433		162 866	
Impôt :								
En francs	21 772	15 540	43 118	27 930	93 929	65 077	232 558	189 627
En deutschemarks	7 092	5 062	14 045	9 098	30 596	21 198	75 752	61 768
Taux (en pourcentage)	21,77	15,54	28,74	18,62	37,57	26,03	46,51	37,92

Source : Service de la législation fiscale.
Les taux de change retenus sont 8,25 F pour 1 dollar ; 11,50 F pour 1 livre sterling ; 3,07 F pour 1 DM.

Comment ont été calculés les impôts pour les différents pays ?

En France : application de la déduction forfaitaire de 10 % et de l'abattement de 20 %. L'impôt dû inclut la majoration exceptionnelle.

Aux Etats-Unis : application d'un abattement légal de 1 000 dollars par personne composant le foyer fiscal. (Il n'existe pas de déduction forfaitaire pour frais.)

Au Royaume-Uni : application d'un abattement personnel de 1 785 livres sterling pour un contribuable célibataire et de 2 795 livres sterling pour un contribuable marié. (Il n'existe pas de déduction forfaitaire pour frais.)

En République fédérale d'Allemagne : application d'un abattement forfaitaire de 480 deutschemarks et d'un abattement forfaitaire pour frais de 564 deutschemarks.

Pour tous les niveaux de revenus retenus, les taux moyens d'imposition des salariés français sont inférieurs à ceux des salariés britanniques ou allemands.

Dans tous les cas, les effets du quotient familial sur l'imposition des ménages français apparaissent clairement.

GÉNÉROSITÉ QUAND TU NOUS TIENS...

La Fondation de France déclare qu'en 1980 elle a touché 34 millions de francs, alors que les contribuables ont déclaré au fisc, au titre des « bonnes œuvres », des versements de 243 millions de francs.

Les sommes versées en 1980 pour l'ensemble des œuvres et organismes d'intérêt général (Fondation de France y compris) n'auraient pas dépassé 500 millions de francs, alors que les contribuables avaient déclaré au fisc 3,7 milliards de francs.

ÉTRANGER

L'ÉLARGISSEMENT DE LA CEE

La France suggère de dissocier les candidatures de l'Espagne et du Portugal

Bruxelles. – Après plus de trois jours de débats, l'écart entre les demandes espagnoles et les offres faites par les Dix demeurait, le 20 mars, important. Jeudi apparaissait comme la journée de la dernière chance pour *«boucler»* la série de dossiers examinés (fruits et légumes espagnols, produits agricoles dits continentaux : vin, huile d'olive et pêche).

De notre correspondant

M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, mettait l'accent sur la cohésion *«réconfortante»* des Dix qui, selon lui, *«faisaient preuve de bonne volonté». «L'espagne et le Portugal sont placés devant leurs responsabilités. En cas d'échec, dans six mois ce sera moins bon pour eux.»*. Au nom du réalisme, M. Roland Dumas suggérait, si cela était nécessaire, de séparer le sort des deux négociations, *« de donner un coup de pouce pour en terminer avec le Portugal »* même s'il faut remettre à la prochaine fois la conclusion du débat avec les Espagnols.

Comment se répartira entre les Dix le poids des dépenses de l'élargissement ? L'idée générale est que l'Espagne et le Portugal, pays moins riches que leurs futurs partenaires, ne doivent pas, pendant la période de transition, payer plus qu'ils ne reçoivent du budget européen. S'il est confirmé que le mécanisme de compensation, imaginé lors du conseil européen de Fontainebleau pour alléger la contribution budgétaire des *Britanniques, s'applique* aux dépenses relevant de l'adhésion de la même manière qu'aux autres dépenses communautaires (1), la *France paiera très sensiblement* plus que le Royaume-Uni, mais – contrairement à ce qui a été écrit dans *le Monde* du 20 mars, – moins que la RFA.

Dans une Communauté à douze, *la fraction de TVA à verser normalement* par le Royaume-Uni au budget européen est de l'ordre de 18 %. Compte tenu du système de correction décidé à Fontainebleau, cette part sera ramenée à environ 6,5 %. Ce sont les partenaires du Royaume-Uni qui prendront à leur charge la compensation ainsi accordée, mais la RFA, parce qu'elle contribue déjà de manière importante au budget européen, versera moins que les autres.

C'est la seule compensation britannique que la France supportera pour à peu près 35 %. Du fait de la correction ainsi accordée au Royaume-Uni, la contribution de la France dans les dépenses de l'élargissement passera d'environ 20 % (sa part normale de TVA dans une Communauté à douze) à 26 % ; celle de la RFA de 26 % à environ 30 %.

PHILIPPE LEMAITRE.

● ***Des téléviseurs Philips pour la Chine.*** – Philips vient de signer avec la République populaire de Chine un nouveau contrat, qui porte sur la fourniture, pour plus de 310 millions de francs, de téléviseurs couleur. La livraison des appareils s'effectuera entre le second semestre 1985 et la mi-1986. L'entreprise avait récemment signé un autre accord avec une usine de Chine populaire, Changchun TV, pour un équipement destiné à l'assemblage de *deux cent mille téléviseurs* par an. Une commande initiale avait, par ailleurs, été passée pour les composants nécessaires à cet assemblage.

TRANSPORTS

BUS, MÉTRO : PERTURBATION LE 22 MARS A PARIS ET EN PROVINCE

La CGT appelle à la grève dans les transports urbains (Paris et province) le 22 mars. Selon ce syndicat, le blocage des négociations salariales dans le secteur public comme dans le secteur privé des transports a conduit, *en 1984, à des pertes de* pouvoir d'achat de 3 à 8 %. La Fédération des transports CGT demande donc aux salariés d'observer des arrêts de travail de deux à vingt-quatre heures, le 22 mars, sur l'ensemble des réseaux de Paris et de province. A la RATP, la CGT ne représente que 35 % des conducteurs d'autobus et 28 % des conducteurs de métro.

● **Le personnel navigant d'Air France lève son préavis de grève.** – Le syndicat national du personnel navigant commercial (SNPNC) de la compagnie Air France a levé le préavis de grève qu'il avait déposé pour les 26, 27 et 28 mars. L'appel à la cessation du travail avait été provoqué par le projet de la compagnie de supprimer deux issues de secours sur les Boeing-747 « combinés », conformément à la réglementation en vigueur. Cette modification étant suspendue, le SNPNC a successivement annulé, reporté et, désormais, levé son préavis de grève.

AFFAIRES

DE LA « FRANCHISE » A LA « LICENCE »

La Semaine internationale du commerce attend 60 000 visiteurs

Six manifestations prennent place dans la Semaine internationale du commerce, qui se tient à Paris essentiellement au Parc des expositions de la Porte de Versailles (1).

Inaugurée par M. Jean-Marie Bockel, secrétaire d'Etat auprès du ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, elle ne durera en fait que cinq jours, du vendredi 22 au mardi 26 mars. Conçue pour les commerçants et pour les candidats commerçants, cette semaine internationale regroupe :

● **EQUIP'MAG,** qui depuis trente-deux ans offre la gamme complète des aménagements intérieurs du magasin, décoration, rangements, mais aussi outils de gestion électronique et informatique, de la caisse enregistreuse au « crayon lecteur » pour aboutir à la monétique...

● **Le IVe Salon international de la franchise.** – La « franchise », c'est une forme de commerce qui *associe par contrat un «franchisseur»*, société propriétaire d'une marque ou d'une enseigne à un ou plusieurs commerçants indépendants dits « franchisés » moyennant une redevance (comprenant souvent droits d'entrée et pourcentage du chiffre d'affaires), le premier apportant au second une enseigne, de la publicité nationale, une collection de produits ou de services, un savoir-faire, une assistance technique constante. Selon la Fédération française de la *franchise, cette forme de* commerce compte 500 réseaux, 25 000 magasins, qui réaliseraient 8 % du chiffre d'affaires du commerce en France. Le système de la franchise a, en quelques années, pénétré la plupart des branches du commerce et des services.

Quatre sur cinq des franchisés actuels sont de *« nouveaux commerçants »* (cadres ou épouses de membres de professions libérales, essentiellement) qui ont choisi de faire ainsi leurs premiers pas. Au salon, les candidats-commerçants rencontrent leurs éventuels *« franchiseurs »* mais trouvent également des conseils juridiques et financiers. Le CECOD, Centre d'études du commerce et de la distribution (2), édite à l'occasion de ces salons, son *troisième « Annuaire de la franchise »*.

● **Le IIe Salon du commerce associé.** – Coopératives de commerçants, chaînes volontaires, centrales et groupements d'achats, concessionnaires, ce sont les « ancêtres » de la franchise. Les chaînes volontaires regroupent 8 000 détaillants, pour un chiffre d'affaires au stade du gros, de 9 milliards de francs. Les coopératives de commerçants (5,6 % du commerce de détail) regroupent 62 sociétés, dont 28 alimentaires et 34 non-alimentaires pour un chiffre d'affaires de 57 milliards de francs.

● **Licence's Show.** – C'est le plus jeune (ce qui explique peut-être l'américanisme de son titre) et le plus original de ces salons : il rassemble *une cinquantaine d'exposants*, propriétaires ou exploitants de *« licences »* sur des personnages (Mickey, la Panthère rose...), des personnes (Marilyn Monroe, Mickael Jackson, Yannick Noah...), des marques et des griffes, des techniques industrielles (cartes magnétiques, code à barres).

En France, où les personnages de bandes dessinées ont déjà envahi la papeterie scolaire et certains vêtements, comme les tee-shirts, on n'a aucune idée précise du chiffre d'affaires que représentent les licences, car la profession est encore un peu jeune et surtout très dispersée.

Les partenaires

● **Le Carrefour des services du commerce.** – A côté de ces quatre salons, sont rassemblés les partenaires du commerce que sont les banques et les établissements de crédit, les conseils juridiques, les publicitaires, la presse professionnelle, les agents immobiliers, les assurances, les notaires, etc. C'est ainsi que les avocats du barreau de Paris tiendront, sur un stand, une permanence, faisant bénéficier de leurs conseils visiteurs et exposants.

● **Les IVe Assises nationales du commerce.** – Organisées tous les *trois ans par le Conseil national* du commerce (organisme membre du CNPF), ces assises se dérouleront les 25 et 26 mars, à l'hôtel Méridien de la porte Maillot, sur le thème *« Le commerce, point de convergence de l'économie de marché.*

Deux remarques enfin s'imposent, au *terme de cette énumération des* principales manifestations de la Semaine internationale du commerce, où l'on attend environ soixante mille visiteurs.

Les Banques populaires, qui viennent de créer une société de caution mutuelle à l'usage des franchiseurs et franchisés (*le Monde* du 20 mars) ont largement *« sponsorisé »*, c'est-à-dire financé, cette semaine internationale.

Ensuite, force est de constater l'absence presque totale du grand commerce, qu'il s'agisse des hypermarchés, des succursalistes, des grands magasins, de la vente par correspondance. *Quelques-uns* des responsables de ce commerce dit *« intégré »*, parce qu'il assume en même temps les fonctions de gros et de détail, prendront certes la parole lors de cette grand-messe que sont les assises, mais représentant ensemble 27,7 % en 1983 (dernier chiffre connu) des achats des ménages, ils n'ont pas jugé bon d'y occuper des stands. Pour ne pas exciter la grogne des petits *commerçants toujours* prompts à s'enflammer contre les « grandes surfaces » ? Ou plus simplement parce qu'ils ont pensé que ce genre de salon international n'était pas à leur taille ?

JOSÉE DOYÈRE.

(1) Ouvert au public *tous les jours*, de 9 heures à 19 heures.

(2) 19, rue de Calais, Paris (9e). 180 F.

Les mal-aimés

L'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie (APCCI) a demandé à son émanation, le Centre d'études du commerce et de la distribution (CECOD), une enquête sur « Le commerce et son image ». Le résultat de cette étude menée *d'une part auprès de commerçants*, d'autre part auprès d'un *« échantillon national de mille quatre cent trente-huit consommateurs représentatifs de la population française »*, est clair : les commerçants se sentent mal aimés, mal compris, alors que, en réalité, leurs clients les chérissent. En effet, 60 % des commerçants interrogés pensent que l'image du commerce est négative, tandis que 77,6 % des consommateurs la jugent positive. *C'est le malentendu fondamental*, impossible à dissiper. Lorsqu'on va plus avant dans les opinions des uns et des autres, le tableau se nuance, des contradictions apparaissent, sans cependant gommer l'incompréhension qui préside aux relations quotidiennes des uns avec les *autres*.

C'est ainsi qu'en province, on ne trouve qu'un commerçant sur cinq qui ait des rapports « tendus » avec certains clients, alors qu'à Paris c'est le cas de trois commerçants sur quatre. Agressivité et stress inhérents à la grande ville, de la part des commerçants comme des clients ? Plus grande exigence des consommateurs parisiens quant au prix et à la qualité des produits ?

Une majorité de commerçants pensent que le consommateur se dirige systématiquement vers le point de vente où les prix sont les plus bas. Et là, le diagnostic est sans appel : ce comportement est dû à l'ignorance à la fois des *mécanismes de formation des prix, des circuits de distribution et des réalités de la profession* commerciale. Un remède : il faut informer les consommateurs, et peut-être même les former.

Pourtant, ces « consommateurs ignorants » sont conscients des difficultés du métier de commerçant : c'est une profession *« qui implique une longue journée de travail »* (78,2 % des personnes interrogées) ; *« qui comporte beaucoup de risques, d'incertitude »* (68,8 %) ; *« qui demande des aptitudes particulières »* (58,3 %).

Cet hommage rendu au métier de commerçant n'est cependant pas exempt de critiques : les prix *les plus élevés, pour* des articles semblables, sont certes dus à des charges plus importantes, mais, aux yeux des consommateurs, sont surtout causés par le goût du lucre, *rarement par un* meilleur service, ou par l'incompétence dans la gestion. La vieille idée du marchand toujours un peu voleur est restée vivace, depuis la Grèce antique, où l'un et l'autre se partageaient les grâces du même dieu, Hermès. D'ailleurs, le commerce apparaît *comme improductif : « Il y a les créateurs, et ceux qui « bidouillent » autour : le commerce et les services »*. Le monde des créateurs, c'est celui de la production, agricole ou industrielle, qui *« contribue au développement du pays »* par opposition à l'univers de ceux qui *« profitent surtout du pays pour se développer »*, anathème, dans lequel l'administration rejoint le commerce et les services. De plus, si l'industrie, l'agriculture et le grand commerce se sont transformés depuis vingt ans, ce n'est pas le cas du petit commerce.

Le plaisir de « faire ses courses »

Tout cela n'empêche pas la sympathie, voire la tendresse. Le petit commerce, alimentaire ou non, c'est la relation personnelle, c'est le conseil ; les marchés, c'est la fête, l'endroit où on peut se distraire, se changer les idées, rencontrer du monde, tandis qu'on ne fréquente les grandes surfaces que pour acheter, sans faire attention aux autres. D'ailleurs, faire ses courses, c'est *« plutôt un plaisir »* (60,9 % des réponses) et 85,8 % des non-consommateurs interrogés sont satisfaits de leurs commerçants habituels.

Dernières notations : ce que les consommateurs apprécient le plus, c'est l'amabilité, bien avant la compétence et la compréhension rapide des besoins des clients ; ce qu'ils détestent le plus, c'est l'agressivité commerciale, bien plus que le manque de tact et même... la présentation négligée et malpropre ! Enfin, les consommateurs souhaitent que les commerçants jouent un rôle plus grand en face du producteur, en contrôlant la qualité des produits, en assurant la garantie, l'échange, la réparation des articles.

En conclusion de cette étude, le CECOD souligne combien les commerçants souhaitent une campagne d'information afin d'améliorer leur image de marque. Celle-ci n'étant en fin de compte pas si mauvaise que cela, peut-être suffirait-il, pour réconforter les commerçants... de leur donner connaissance des résultats de l'enquête du CECOD ?

J. D.

12 MARS 1985 : UN JOUR COMME LES AUTRES POUR HESTIA.

1301

OFFRES DE LOCATIONS ENTRE PARTICULIERS A PARIS ET DANS 34 VILLES DE FRANCE.

CONTROLÉES PAR HUISSIER

Hestia a été créé en 1974 pour promouvoir la location d'appartements entre particuliers.
En 10 ans, Hestia a fait de cette activité un véritable métier avec sa déontologie, et de ce nouveau mode de transaction immobilière, un secteur économique à part entière.
Hestia permet la rencontre directe entre propriétaires (elle gère un fichier de 55.000 bailleurs) et candidats locataires.
Fort de ses 10 années d'expérience, Hestia va encore plus loin avec les partenaires de la location :
- *pour les bailleurs, Hestia a créé le Club des Propriétaires, qui leur apporte une information régulière, "la lettre du propriétaire," et leur permet de bénéficier d'une assurance contre les loyers impayés;*
- *les locataires peuvent souscrire chez Hestia leur assurance multirisques habitation;*
- *Hestia a aussi conçu un "dossier de location" qui fait de la rédaction du bail un acte simple et sûr.*

Grâce à son réseau de franchisés, Hestia permet aux consommateurs de bénéficier de ses services dans toute la France.
Ainsi, le 12 Mars 1985, 1301 offres de location diffusées par Hestia ont pu être contrôlées par Maître V. Jean-Bordeau, huissier de justice à Paris.
Avec Hestia, la location d'appartements entre particuliers prend une autre dimension.

HESTIA

Le n° 1 de la location entre particuliers.

Au fait, le saviez-vous ? Hestia, dans la mythologie grecque, était la déesse du foyer.
Information au Siège Social, 33 avenue Mozart – 75116 Paris. Tél. : (1) 224.88.88.

RÉGION PARISIENNE : **Paris** (2e), 97 rue de Richelieu, tél. : 296.58.46. **Paris** (15e), 188 rue de Vaugirard, tél. : 306.09.10. **Versailles** (78), 8 rue Philippe de Dangeau, tél. : 950.36.70. **Argenteuil** (95), 43 bis rue Defresne Bast, tél. : 961.69.66.
PROVINCE : **Aix-en-Provence** (13), 62 rue Boulegon, tél. : 21.37.40. **Amiens** (80), 6 rue Emile Zola, tél. : 91.72.45. **Angers** (49), 9 rue de la Roë, tél. : 88.64.70. **Bordeaux** (33), 88 cours de l'Argonne, tél. : 91.37.47. **Brest** (29), 29 rue Emile Zola, tél. : 44.00.33. **Caen** (14), 1 rue des Fossés du Château, tél. : 93.15.50. **Cannes** (06), 67 bd Carnot, tél. : 39.50.69. **Clermont-Ferrand** (63), 54 rue Fontgiève, tél. : 30.80.73. **Dijon** (21), 39 rue Jeannin, tél. : 67.13.61. **Grenoble** (38), 46 bd du Maréchal Foch, tél. : 47.38.12. **Le Havre** (76), 153 rue Victor Hugo, tél. : 22.52.82. **Le Mans** (72), 17 avenue de la Libération, tél. : 23.08.60. **Lille** (59), 187 rue Nationale, tél. : 57.23.30. **Lyon 2e** (69), 5 rue Henri IV, tél. : 842.00.20. **Marseille** (13), 5 bd de la Libération, tél. : 62.02.19. **Metz** (57), 1 rue Ste-Glossinde, tél. : 774.46.44. **Montpellier** (34), 9 bd du Pr. Vialetton, tél. : 66.03.15. **Mulhouse** (68), 13 rue d'Illzach, tél. : 59.59.59. **Nancy** (54), 20 rue des 4 Eglises, tél. : 336.79.70. **Nantes** (44), 13 rue de l'Arche Sèche, tél. : 48.49.34. **Nice** (06), 20 bis rue Marceau, tél. : 80.11.51. **Orléans** (45), 40 rue de Bourgogne, tél. : 54.12.36. **Pau** (64), 13 rue Castetnau, tél. : 30.53.27. **Reims** (51), 192 rue de Vesle, tél. : 88.48.81. **Rennes** (35), 12 rue Paul Bert, tél. : 63.22.09. **Rouen** (76), 69 rue d'Amiens, tél. : 71.40.10. **St-Etienne** (42), 6 rue du 11 Novembre, tél. : 38.58.35. **Strasbourg** (67), 33 rue du Fg National, tél. : 22.53.33. **Toulon** (83), 2 place Hubac, tél. : 92.93.94. **Toulouse** (31), 19 rue Gabriel Péri, tél. : 62.77.30. **Tours** (37), 108 rue Colbert, tél. : 66.49.96. **Troyes** (10), 81 rue du Général de Gaulle, tél. : 73.56.05.

Hestia est présent au Salon de la Franchise – Stand C 29, allée C.

alliance

INFORMATIONS « SERVICES »

PARIS EN VISITES

SAMEDI 23 MARS

« Hôtels et passages du faubourg Saint-Honoré », 14 h 30, métro Madeleine, sortie Trois-Quartiers.

« Les salons de l'hôtel Potocki », 15 heures, 27, avenue de Friedland.

« Cités d'artistes et jardins de Montmartre », 15 heures, sortie métro Lamarck-Caulaincourt.

« L'appartement d'été d'Anne d'Autriche », 15 heures, métro Louvre.

« Promenade de Mouffetard au Panthéon », 15 heures, métro Monge, sortie place Monge.

« Les templiers et le quartier du Temple », 15 heures, métro Temple.

« L'Institut et l'Académie française, sous la coupole. Histoire et histoires ». 15 heures, 23, quai Conti.

« Cent tombeaux de femmes célèbres », 14 h 45, 10, avenue du Père-Lachaise (Vincent de Langlade).

« Dans les ateliers d'un grand restaurateur de meubles, expert près la cour d'appel », 15 h 30, devant l'église Saint-Julien-le-Pauvre (Alain de Lavalade).

« L'hôtel de Lassay », 15 h 30, 2, place du Palais-Bourbon ; 10 h 30, 128, rue de l'Université ou 14 h 30, 2, place du Palais-Bourbon.

« Le village Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, portail église Saint-Germain-des-Prés.

« Le réservoir de Ménilmontant inconnu », 15 heures, métro Saint-Fargeau.

« Le temple bouddhique du Bois de Vincennes : histoire du bouddhisme », 15 heures, métro Liberté, angle de l'avenue de Paris et de la rue de la Liberté.

« Un célèbre centre d'acupuncture », 15 heures, angle des rues d'Artois et de Berri.

« La Seine et ses ponts », 15 heures, place du Châtelet, devant la fontaine (Paris autrefois).

« La religion égyptienne », 14 heures, Louvre, devant *la Victoire de Samothrace*.

« L'étrange quartier Saint-Sulpice », 15 heures, métro Saint-Sulpice, sortie.

« Le Marais des précieuses », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine.

« Notre-Dame et l'alchimie », 14 h 30, parvis.

« Le théâtre de l'Odéon et son quartier », 14 h 30, entrée du théâtre.

« L'exposition Villes d'eaux », 15 heures, 11, quai Malaquais.

« L'hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine.

« Les cathares et les citadelles du vertige », 16 h 30, 62, rue Saint-Antoine.

« Le Grand-Orient de France, histoire et symbolique de la franc-maçonnerie », 15 heures, 16, rue Cadet.

« Hôtel de Seignelay », 14 h 30, 80, rue de Lille.

« L'exposition Lutèce au musée Carnavalet », 14 h 30, 23, rue de Sévigné.

CONFÉRENCES

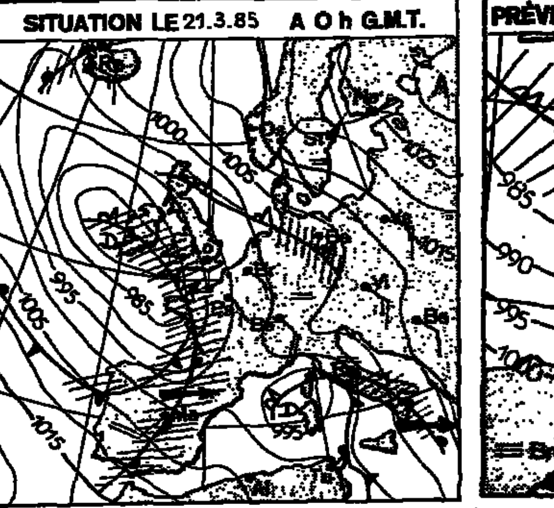
15 h 30, 12, rue Sainte-Anne, « Y a-t-il un consensus économique au Japon ? » (Anne Androuais ».

15 h 30, 21 *bis*, rue Notre-Dame-des-Victoires, « Filiation atlantide Egypte-France, selon les travaux d'Edgar Cayce » (Dorothée Keochlin de Bizemont).

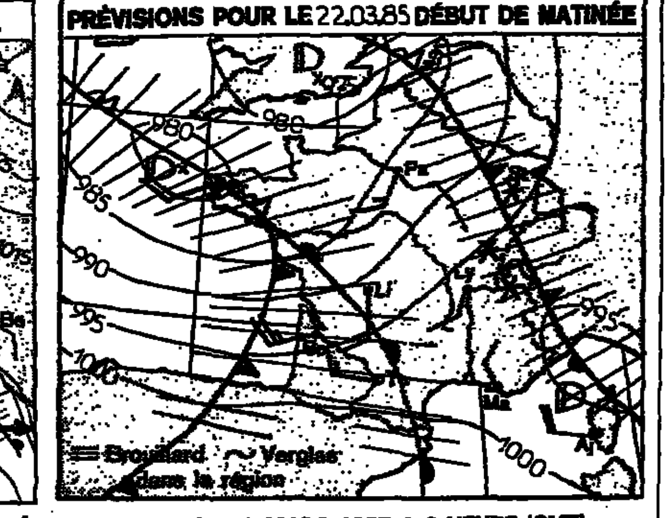
15 heures, 1, rue Malot, 93100 Montreuil, « Pour éviter la coupure de la France en deux, faut-il revoir les modes de scrutin pour l'élection des députés et du président de la République ? » (Michel Faraggi).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 21.3.85 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 22.03.85 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 21 mars à 0 heure et le vendredi 22 mars à 24 heures.

Vendredi matin, des résidus pluvieux sur l'Alsace, la Lorraine, les Alpes et la Corse. Une nouvelle zone de pluie recouvrira déjà la moitié ouest du pays et, entre ces deux zones, un ciel nuageux et brumeux. Seul l'extrême nord-est aura encore de faibles gelées, ailleurs 2 à 5 degrés au lever du jour et même 6 à 8 degrés en Aquitaine.

Au cours de la journée, le mauvais temps arrivé sur l'Ouest dans la matinée, traversera l'ensemble du pays.

Il neigera en montagne vers 800 à 1 000 mètres. Il faudra attendre la fin de l'après-midi pour avoir les premières éclaircies sur l'Ouest.

Les températures seront en légère hausse, 5 degrés dans l'Est, 7 à 9 degrés dans l'Ouest et 10 à 13 degrés de l'Aquitaine aux régions méditerranéennes.

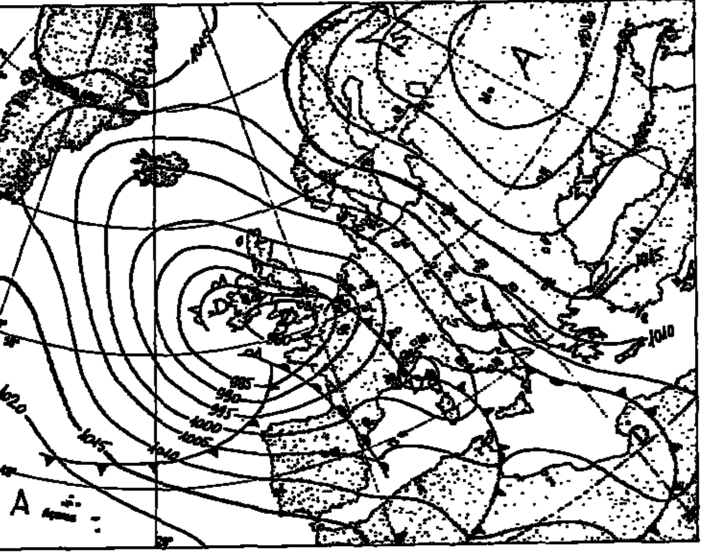
Neige en montagne ce week-end

Progressivement sur la France, le temps deviendra plus variable. Dans les Alpes, le Jura et les Vosges, après une journée de samedi encore très nuageuse et pluvieuse en plaine, neigeuse au-dessus de 800 à 1 000 mètres, l'amélioration va s'amorcer, d'abord sur le Jura, puis sur les Vosges.

Sur le Massif central et sur les Pyrénées, des averses de neige samedi et même, par place, des chutes assez abondantes. Dimanche, établissement d'un temps variable avec des éclaircies de plus en plus durables et une raréfaction des averses. L'après-midi, soleil en hauteur.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le jeudi 21 mars, à 7 heures, de 987,9 millibars, soit 741 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 22 MARS 1985 A 0 HEURE (GMT)



Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 mars ; le second, le minimum de la nuit du 20 au 21 mars) : Ajaccio, 11 et 7 degrés ; Biarritz, 11 et 8 ; Bordeaux, 11 et 4 ; Bourges, 7 et 0 ; Brest, 6 et 5 ; Caen, 5 et 0 ; Cherbourg, 5 et −1 ; Clermont-Ferrand, 8 et −1 ; Dijon, 6 et −4 ; Grenoble-St-M.-H., 9 et −2 ; Grenoble-St-Geoirs, 6 et −2 ; Lille, 3 et −1 ; Lyon, 6 et −2 ; Marseille-Marignane, 13 et 2 ; Nancy, 6 et −4 ; Nantes, 9 et 2 ; Nice-Côte d'Azur, 12 et 8 ; Paris-Montsouris, 6 et 0 ; Paris-Orly, 5 et −2 ; Pau, 11 et 5 ; Perpignan, 9 et 0 ; Rennes, 6 et 1 ; Strasbourg, 6 et −3 ; Tours, −4 et 0 ; Toulouse, 10 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 17.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 6 ; Amsterdam, 3 et −2 ; Athènes, 17 et 5 ; Berlin, 4 et 2 ; Bonn, 4 et −3 ; Bruxelles, 3 et −2 ; Le Caire, 22 et 12 ; îles Canaries, 22 et 16 ; Copenhague, 2 et 0 ; Dakar, 21 et 17 ; Djerba, 28 et 14 ; Genève, 6 et −5 ; Istanbul, 6 et 3 ; Jérusalem, 14 et 4 ; Lisbonne, 14 et 13 ; Londres, 5 et 0 ; Luxembourg, 1 et −4 ; Madrid, 14 et 8 ; Montréal, 5 et −8 ; Moscou, 2 et −7 ; Nairobi, 27 et 16 ; New-York, 16 et 0 ; Palma-de-Majorque, 10 et 1 ; Rio-de-Janeiro, 28 (maxi) ; Rome, 11 et 7 ; Stockholm, 0 et 0 ; Tozeur, 22 et 7 ; Tunis, 17 et 7.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du jeudi 21 mars :

DES DÉCRETS

● Pris pour l'application de l'article 14-VI de la loi du 22 juillet 1983 et fixant la liste des établissements d'enseignement dont la responsabilité et la charge incombent entièrement à l'Etat.

DES ARRÊTÉS

● Modifiant l'arrêté du 16 janvier 1980 fixant la liste des emplois d'officiers recrutés au titre de l'article 98-1 du statut général des militaires en vue d'exercer des fonctions à caractère scientifique, technique ou pédagogique

● Modifiant et complétant la liste des services formateurs accessibles aux internes en médecine nommés en application de l'article 51 de la loi du 12 novembre 1968 modifiée d'orientation de l'enseignement supérieur au titre de l'année universitaire 1984-1985.

● Relatif au comité de liaison pour le transport des personnes handicapées.

Parution du décret modifiant les conditions d'application des loyers libres

De nouvelles précisions sur les conditions dans lesquelles un logement jusqu'ici soumis à la loi de 1948 peut être désormais loué avec un loyer libre ont été données par un décret du 14 mars, publié au *Journal officiel* du 16 mars.

Le nouveau texte (*le Monde* du 9 mars) assouplit la réglementation édictée par le décret du 22 août 1978, dans le but d'empêcher les recours abusifs à la loi de 1948 : des locataires astucieux et juridiquement bien conseillés obtenaient en effet, après avoir signé le contrat de location et avoir emménagé, le bénéfice de la loi de 1948, c'est-à-dire un loyer minime à la surface corrigée et le maintien dans les lieux. Désormais, les définitions de la disposition et de l'équipement du logement correspondent mieux à la réalité du patrimoine construit avant 1948, et l'état de l'immeuble ne doit pas présenter de défaut d'entretien grave.

Enfin, le respect des conditions d'aménagement, d'entretien et d'équipement s'apprécie à la date de signature du contrat de location, et le propriétaire a la possibilité de mettre l'appartement en conformité avec la réglementation.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
1	571	tous signes	F. 400
	6 041	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	6 941	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	7 211	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	7 881	balance	12 000
		autres signes	7 200
2	252	tous signes	400
	0 162	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	7 442	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	08 862	cancer	50 000
		autres signes	5 000
	23 572	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
3	7 823	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	3 443	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	10 463	lion	50 000
		autres signes	5 000
	27 113	vierge	4 000 000
		autres signes	125 000
4	0 584	balance	10 000
		autres signes	1 000
	03 734	bélier	50 000
		autres signes	5 000
5	9 985	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	0 825	bélier	12 000
		autres signes	1 200
	3 085	taureau	12 000
		autres signes	1 200
	12 305	verseau	50 000
		autres signes	5 000
	23 645	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
6	08	tous signes	200
	88	tous signes	200
	3 306	gémeaux	10 200
		autres signes	1 200
	17 058	taureau	60 000
		autres signes	5 000
7	007	tous signes	400

TERMINAISON	FINALES et NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
7	4 757	lion	F. 10 000
		autres signes	1 000
	7 467	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	1 507	lion	12 000
		autres signes	1 200
8	08	tous signes	200
	18 648	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
	23 488	vierge	50 000
		autres signes	5 000
9	2 089	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	16 829	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
	23 309	balance	50 000
		autres signes	5 000
0	000	tous signes	400
	220	tous signes	400
	230	tous signes	400
	7 630	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	3 250	cancer	12 000
		autres signes	1 200
	5 490	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	7 550	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	7 930	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	8 880	verseau	12 000
		autres signes	1 200
	9 730	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	00 880	poissons	50 000
		autres signes	5 000

TOUS LES BILLETS NE BÉNÉFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : SAGITTAIRE, TAUREAU, SCORPION — GAGNENT 100,00 F

LOTO — N° 12 — TIRAGE DU MERCREDI 20 MARS 1985

9 — 14 — 33 — 37 — 39 — 41 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE : 44

PROCHAINS TIRAGES LES MERCREDI 27 MARS ET SAMEDI 30 MARS
VALIDATION : JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI POUR LES 2 TIRAGES

85 — TRANCHE DE MARS DES SIGNES DU ZODIAQUE — 24e
TIRAGE DU MERCREDI 20 MARS 1985

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/12/84)

Le numéro **469832** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille : 069832, 169832, 269832, 369832, 569832, 669832 gagnent 50 000,00 F

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
409832	460832	469032	469802	469830	
419832	461832	469132	469812	469831	
429832	462832	469232	469822	469833	
439832	463832	469332	469842	469834	
449832	464832	469432	469852	469835	10 000,00 F
459832	465832	469532	469862	469836	
479832	466832	469632	469872	469837	
489832	467832	469732	469882	469838	
499832	468832	469932	469892	469839	

Tous les billets se terminant par	gagnent
9832	5 000,00 F
832	1 000,00 F
32	200,00 F
2	100,00 F

85 — TACOTAC — TIRAGE DU MERCREDI 20 MARS 1985 — 25e

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3928

HORIZONTALEMENT

I. Peut s'appliquer à un mur trop vieux ou à un vieux trop mûr. — II. Ne marche souvent qu'avec un pied et une épaule. Négation. — III. Un malheureux qui voudrait bien se délivrer d'un mauvais pas. — IV. Peut se faire en un clin d'œil. Terme d'amitié. — V. Soupçon de lueur. Frais ou tout chaud. — VI. Sourd, il n'atteint que les oreilles fines. Filtre à eau non potable. — VII. Sigle abhorré ou adoré. Lame des poètes. — VIII. Mot qui, précédé d'un « S », répond à sa propre définition. — IX. Celui qui le fait en dernier bénéficie des règles de l'avantage. Mobile ou non, elle suscite des déplacements. — X. Père idolâtré par les anciens. *Pas approuvée pour autant*. — XI. Article. Miroir ou glace selon les saisons. Préposition.

VERTICALEMENT

1. Mettre un homme sur le pavé ou une femme sur le trottoir. — 2. Sécher au bachot. Peut faire divaguer un braque. — 3. Pince à feux. Trouve sa voie en partie en Savoie. — 4. Remercier l'amphitryon à la mode musulmane. Des planches à brûler. — 5. Mâcher ses mots. Possessif. — 6. Nuage ou grain. Démonstratif. Sa bastille n'a été prise que par les photographes. — 7. Auteur d'un ouvrage ne manquant pas de hauteur. — 8. Infus. Gardée secrète ou réduit définitivement au silence. — 9. Station lunaire. Marées humaines.

Solution du problème n° 3927

Horizontalement

I. Cinna. Aat. — II. Ino. Balle. — III. Voûte. Pet. — IV. Insultes. — V. ED. On. — VI. Rage. Asie. — VII. Etouffer. — VIII. Rais. — IX. Zoo. Icare. — X. On-dit. Mai. — XI. Elève.

Verticalement

1. Civière. Zoé. — 2. Inondation. — 3. Nous. Go. Ode. — 4. Tumeur. Il. — 5. Abel. Faîte. — 6. Trafic. — 7. Alpe. Sésame. — 8. Alésoir. Râ. — 9. Têt. Ne. Sein.

GUY BROUTY.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

20 mars

La ruée sur l'or

Tiré brutalement en arrière jusqu'à repasser au-dessous de la barre des 10 F à Paris, le dollar a permis à l'or de s'échapper, suivant en cela les indications fournies mardi après-midi par les grands marchés américains.

Réagissant avec quelque décalage sur le dernier épisode intervenu sur la scène financière, à savoir les difficultés des caisses d'épargne de l'Ohio, le billet vert » *était retombé à 9,90 F environ à New-York. Mercredi matin, le dollar accentuait – légèrement – son repli sur les places européennes avant de se reprendre un peu.*

A Paris, la monnaie américaine s'est finalement traitée à un cours officiel de 9,99 F, alors qu'il se situait encore à 10,0590 F la veille, revenant ainsi à son cours de février dernier. Mais le fait marquant a été la forte poussée exercée sur le métal fin.

Dans la City, le cours international a grimpé de 307,25 dollars (puis 316,75 au second « fixing » mardi) à 332,55 mercredi midi. Il est vrai qu'il s'était hissé à 347 dollars l'once mardi soir au Comex de New-York avec des contrats record de quelque 10 millions d'onces. A Paris, le lingot a gagné 5 500 F, à 104 750 F, le napoléon mettant 10 F à son actif, à 606 F.

Conséquence naturelle de cette ruée sur l'or, les emprunts indexés sont montés en flèche sur notre place. L'emprunt 7 % 1973 est passé à près de 8 290 F contre 7 960 F la veille, le 4 1/2 % 1973 progressant, dans le même temps, de 1 660 F à 1 690 F. Aux valeurs étrangères, les aurifères ont également eu le vent en poupe, notamment Free State, Gold Fields et President Brand avec des hausses limitées à 2 % ou 3 % cependant.

Les actions françaises ont globalement progressé de 0,1 %, Imétal et Thomson-CSF s'inscrivant à leur plus haut niveau de l'année.

Dollar-titre : 10,43/46 F contre 10,48/52 F.

NEW-YORK

Légère rechute

L'arrivée du printemps n'a pas eu, mercredi, un effet dopant sur Wall Street. Le marché, qui, la veille, avait fait un très bon parcours, a nettement relâché son effort. Des ventes bénéficiaires ont fait leur réapparition. Principalement dirigées sur les Blue Chips, elles ont creusé les écarts et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 265,23 (– 5,85 points).

Le bilan de la journée a été mitigé. Sur 1 999 valeurs traitées, 833 ont baissé, 693 ont monté et 473 n'ont pas varié.

Une fois encore, le dollar a dicté au marché sa conduite. Avec sa remontée, les espoirs ont commencé à s'amenuiser autour du Big Board de voir les résultats des multinationales s'améliorer.

D'autre part, deux informations de caractère domestique ont jeté un froid : la perte par General Motors d'une part du marché des Etats-Unis au profit des autres constructeurs, le premier échec commercial d'IBM, qui abandonne la vente de son micro-ordinateur, le PC Junior.

L'activité a un peu diminué, et 107,53 millions de titres ont changé de mains, contre 119,17 millions la veille.

VALEURS	Cours du 19 mars	Cours du 20 mars
Alcoa	34 5/8	34 3/4
A.T.T.	21 3/4	21 5/8
Boeing	61 3/4	62 1/8
Chase Manhattan Bank	51 1/2	51 3/8
Du Pont de Nemours	51 7/8	52 1/8
Eastman Kodak	68 3/4	68
Exxon	49 1/8	49 5/8
Ford	43 5/8	42 1/2
General Electric	62 7/8	62 3/8
General Foods	61 1/8	61 3/4
General Motors	76 3/4	73 7/8
Goodyear	26 7/8	26 5/8
I.B.M.	130 7/8	129 3/8
I.T.T.	31 7/8	33 3/8
Mobil Oil	29 1/4	29 3/8
Pfizer	41 5/8	41 1/4
Schlumberger	39	39 1/4
Texaco	35 1/4	35
U.A.L. Inc.	44 7/8	44 7/8
Union Carbide	37 1/4	37
U.S. Steel	27 1/8	26 7/8
Westinghouse	30 3/4	30 1/2
Xerox Corp.	43 3/4	43 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

AIR LIQUIDE. – La société annonce, pour l'exercice 1984, un bénéfice net consolidé de 585 millions de francs, en hausse de 22,1 % par rapport à l'année précédente. Pour la même période, le dividende a été maintenu à 13 F, net, par action, mais il s'applique à un nombre accru d'actions compte tenu de l'attribution d'actions gratuites (une nouvelle pour huit anciennes) intervenue l'année dernière.

PERNOD-RICARD. – Après quatre années de forte croissance, le résultat d'exploitation consolidé du groupe Pernod-Ricard devrait régresser à 820 millions de francs au titre de l'exercice 1984, contre 880 millions l'année précédente, soit une baisse de l'ordre de 7 % d'une année à l'autre. Selon cette *« première estimation »* réalisée par le groupe, cette baisse est due à la croissance *« plus modérée que les années précédentes »* du secteur des boissons sans alcool (en raison des mauvaises conditions climatiques de l'été) et au poids des efforts publicitaires engagés sur les nouveaux produits.

LAFARGE COPPÉE. – La firme annonce, au vu de ses comptes sociaux à fin décembre 1984, un bénéfice net de 236,5 millions de francs, contre 109 millions précédemment, cette forte augmentation étant due principalement *« à l'impact favorable du régime de consolidation fiscale et à la réduction des charges liées aux emprunts »*, tient à souligner la société. Quant au résultat net consolidé, il devrait atteindre quelque 470 millions de francs (soit 57 F par action) en 1984, contre 255 millions (32,30 F) pour le précédent exercice. Compte tenu de ces résultats, le conseil d'administration a fixé à 23,25 F le revenu global (dividende net plus avoir fiscal) au titre de 1984, soit une augmentation de 15 % sur le précédent exercice, ajoute Lafarge Coppée, précisant que les actionnaires pourront percevoir leur dividende en actions.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	19 mars	20 mars
Valeurs françaises	110,7	110,8
Valeurs étrangères	110,9	111,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	19 mars	20 mars
Indice général	205,8	205,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 21 mars .... 10 9/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20 mars	21 mars
1 dollar (en yens)	257,20	clos

BOURSE DE PARIS Comptant 20 MARS

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]								

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SICAV 20/3

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]					

♦ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
....	4,5 % 1973	1660	1650	1695	+ 2 10
4075	C.N.E. 3 %	3980	3960	3970	– 0 25
1430	Electricité T.P.	1452	1460	1465	+ 0 89
535	Esso S.A.F.	530	525	526	[illegible]
1340	Eurafrance	1246	1241	1243	[illegible]
900	Euromarché	945	940	940	[illegible]
[illegible]					
132	Gencor	132 90	135	133	[illegible]
295	Gén. Belgique	303	319	318	+ 4 95
685	Gén. Electr.	636	656	656	+ 3 14
885	Gen. Motors	788	795	795	+ 0 88
61	Goldfields	59 90	62	62 50	+ 4 34
37	Gd Metropolitain	34 60	35	35 60	+ 3 18
147	Harmony	160 50	156	155	– 3 42
36	Hitachi	35 05	35 70	35 60	+ 1 56
645	Hoechst Akt.	686	687	688	+ 0 29
102	Imp. Chemical	96	97	97 80	+ 1 87
148	Inco. Limited	133	139 90	139 80	+ 5 11
1450	IBM	1348	1352	1365	+ 0 51
1820	Siemens A.G.	1788	1790	1790	+ 0 11
181	Sony	190	192	192	+ 1 05
265	T.D.K.	249	245	244 20	– 1 92
17 50	Toshiba Corp.	16 90	17	16 95	+ 0 29
985	Unilever	970	999	999	+ 2 98
475	Unit. Techn.	410	425	420	+ 2 43
975	Vaal Reefs	1010	987	989	– 2 07
400	West Deep	416	419	412	– 0 96
320	West Hold.	331	333 50	325	– 1 81
485	Xerox Corp.	453 50	458	460	+ 1 43
2 08	Zambia Corp.	2 09	2 13	2 13	+ 1 91

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	10 059	9 990	9 550	10 150
ECU	6 816	6 828	....	....
Allemagne (100 DM)	305 750	305 890	294	314
Belgique (100 F)	15 209	15 218	14 600	15 700
Pays Bas (100 fl.)	270 600	271 400	260	280
Danemark (100 krd)	85 630	85 550	80	88
Norvège (100 k)	105 850	106 700	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 471	11 419	11 100	11 900
Grèce (100 drachmes)	7 150	7 175	6 300	7 800
Italie (1 000 lires)	4 820	4 832	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	360 400	362 550	3 500	3 710
Suède (100 krs)	107 400	107 180	105	112
Autriche (100 sch)	43 680	43 620	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 520	5 535	5 300	5 900
Portugal (100 esc.)	5 490	5 500	5	6 200
Canada ($ can 1)	7 270	7 268	6 900	7 250
Japon (100 yens)	3 877	3 885	3 700	3 900

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/3
Or fin (kilo en barre)	100000	104000
Or fin (en lingot)	99250	104750
Pièce française (20 fr)	596	606
Pièce française (10 fr)	435	.....
Pièce suisse (20 fr)	578	595
Pièce latine (20 fr)	570	599
Souverain	717	748
Pièce de 20 dollars	3995	4000
Pièce de 10 dollars	2082 50	2095
Pièce de 5 dollars	1380	.....
Pièce de 50 pesos	3680	3780
Pièce de 10 florins	595	620

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

89 FM
à Paris
Allô « le Monde »
232-14-14
Jeudi 21 mars, 19 h 20
Mythes et réalités de la lutte contre le chômage
ALAIN LEBAUBE et ÉRIC LE BOUCHER
répondent aux questions des auditeurs et des lecteurs
Débat animé par FRANÇOIS KOCH

A B C D E F G

LA GUERRE DU GOLFE

L'Iran aurait subi une « défaite décisive » dans le sud de l'Irak

Bien que les indices ne soient pas tous concordants, il semble que la guerre du Golfe évolue en faveur de l'Irak. Mercredi, les forces iraniennes *se sont abstenues de se battre sur tous les fronts, dans les airs et sur terre.*

De hauts responsables américains cités par le *New York Times* ont indiqué que la République islamique a subi une *« défaite décisive »* dans les marais du sud de l'Irak. Ils ont confirmé que les fantassins iraniens avaient été refoulés vers l'est, après avoir franchi le Tigre pour atteindre la route stratégique Bagdad-Bassorah. Toujours selon les officiels américains, *« plusieurs dizaines de milliers »* d'entre eux ont été tués. D'autres sources avancent le chiffre de vingt mille morts sur les cinquante mille assaillants.

Cependant, certains observateurs étrangers à Téhéran ne partagent pas entièrement l'évaluation américaine de la bataille du Sud. Ils font valoir, entre autres, que la retraite des forces islamiques n'a été que partielle et qu'elles occupent encore une bonne partie du territoire conquis ces derniers jours. Elles se sont, de ce fait, rapprochées de leur cible majeure : l'axe Bagdad-Bassorah. Ces mêmes observateurs n'excluent pas, d'autre part, que la pause observée sur ce front soit provisoire. Des renforts se dirigent tout au long de la frontière, et une campagne de recrutement de volontaires – généralement des anciens combattants – bat son plein.

L'offensive reprendra-t-elle prochainement ? On peut en douter, car les raisons fondamentales de la défaite sur le front sud demeurent : l'incapacité de l'aviation iranienne de fournir une couverture adéquate à l'armée terrestre ; la solidité des défenses irakiennes. Bagdad a en effet concentré dans la région une *force considérable de véhicules* amphibies, de pièces d'artillerie et de chars, bien supérieure à celle que la République islamique est capable d'aligner. Il reste toutefois d'autres possibilités, celle par exemple de l'ouverture par Téhéran d'un deuxième front, au nord des marais.

Quant à la « guerre des villes », elle a été mené unilatéralement par l'Irak dans la journée de mercredi, l'aviation islamique s'étant là aussi abstenue de se manifester. Les appareils de Bagdad ont survolé Téhéran et bombardé Tabriz (dans le nord), Hamadan (Centre) Bakhataran *(Centre-Ouest)*, *Bouchahr (sur le* Golfe), Ispahan (la deuxième ville d'Iran) et, pour la troisième fois en une semaine, le terminal pétrolier de Kharg. Les médias iraniens ont nettement minimisé les effets de ces raids, vraisemblablement pour justifier l'absence de représailles.

L'Irak a atteint son objectif : en proclamant l'espace aérien iranien « zone de guerre », dans laquelle ses appareils affluent sans discontinuer, Bagdad a contraint toutes les compagnies occidentales à annuler leurs vols à destination de Téhéran. Seul Air France se réserve la possibilité de rétablir la liaison ce samedi, si les circonstances le permettent. La compagnie Iran Air a, en revanche, maintenu ses vols internationaux et intérieurs, sauf ceux desservant les villes dont les aéroports ont été fermés, comme Ispahan et Tabriz, bombardées à plusieurs reprises.

Le gouvernement de Bagdad ne pense pas néanmoins que la « guerre des villes » soit terminée. L'un des objectifs de la visite que fait actuellement à Moscou M. Tarek Aziz, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères d'Irak, serait *d'obtenir un « feu vert » pour l'utili*sation des missiles SS-12 livrés par l'Union soviétique à Bagdad. Contrairement à ce que l'on croyait, l'Irak n'a utilisé jusqu'ici que les missiles Fog et Scud (*le Monde* du 19 mars). A ce propos, on apprend de bonne source à Téhéran que l'Iran possède un stock limité de missiles soviétiques Scud-B, datant des années 50, que lui a livré un pays proche de l'URSS.

Le gouvernement de Téhéran a probablement tiré les conclusions du déséquilibre militaire. Il a réitéré son offre d'observer un cessez-le-feu inconditionnel si l'Irak faisait de même. Le gouvernement de Bagdad pour sa part pose diverses conditions à une trêve, dont l'ouverture des négociations en vue d'un « règlement global ». Tout en proclamant leur « neutralité », les Etats-Unis ont adopté la même position en incitant Téhéran à accepter ces propositions.

E.R.

Le numéro du « Monde » daté 21 mars 1985 a été tiré à 441 354 exemplaires

LE DOLLAR REPASSE AU-DESSUS DE 10 F

Sur des marchés des changes passablement désorientés et nerveux, le dollar s'est légèrement raffermi après son vif recul des jours précédents, qui l'avait ramené, en deux jours, de 10,44 F à 9,99 F, et même 9,80 F. *Jeudi 21 mars, son cours est* repassé au-dessus de 10 F, s'établissant à 10,03 F environ. A Francfort, il était tombé de 3,38 DM à la veille du week-end à moins de 3,20 DM, et s'était raffermi, mercredi soir à New-York, à 3,26 DM, pour coter un peu plus de 3,28 DM jeudi 21 mars.

Le vif repli du dollar depuis le début de la semaine a permis à la livre sterling de se redresser assez vigoureusement, passant, en trois jours, de 1,08 dollar à 1,15 dollar environ, aidée, en cela, par la publication d'un projet de budget considéré comme « modéré » sur les bords de la Tamise. Le redressement a permis également, d'amorcer la réduction du taux de base des banques britanniques, porté, en quinze jours, de 9,5 % à 14 % au cours de la seconde moitié de janvier dernier, et qui vient d'être diminué d'un modeste demi-point à 13,5 %.

Enfin, le cours de l'or s'est inscrit en recul après sa hausse brutale des jours derniers, revenant de 332 dollars l'once à moins de 315 dollars. Ce recul est dû à la légère remontée du dollar sur les marchés des changes.

L'ACCORD DES DIX SUR L'ENVIRONNEMENT

Les avantages financiers consentis aux propriétaires de « voitures propres » seront réduits en RFA

Bruxelles (Communautés européennes). – Les ministres de l'environnement des Dix se sont séparés, jeudi 21 mars, après avoir trouvé un accord sur les émissions de gaz d'échappement des automobiles.

« Cette négociation a été rendue difficile par la précipitation de l'Allemagne fédérale, qui avait annoncé un système avant de le tester avec ses partenaires européens. » Cette déclaration de Mme Bouchardeau, le ministre français, à l'issue des travaux des Dix, résume assez bien les difficultés *que la Communauté a dû résoudre* du fait des engagements pris par le gouvernement fédéral à l'égard de son opinion publique sensibilisée à l'extrême par la dégradation des forêts allemandes.

Les dégrèvements fiscaux promis aux utilisateurs en RFA de « voitures propres » ont été, du côté français, l'obstacle le plus difficile à surmonter.

Bonn avait promis à ces automobilistes des incitations portant sur des réductions de la taxe de circulation pratiquement égales au coût de l'équipement (pot catalytique, installation d'une injection électronique) nécessaire pour respecter les normes américaines. Les Français, conscients de l'avance prise par l'industrie allemande dans ce domaine, ont surtout bataillé pour obtenir des dégrèvements moins avantageux. Finalement, pour les grosses (plus de 2 000 cm3) et les moyennes cylindrées (de 1 500 à 2 000 cm3), il a été convenu que la compensation financière consentie à l'automobiliste allemand devait être *« sensiblement inférieure »* aux frais d'installation. Pour les petites voitures (moins de 1 500 cm3), marché à l'exportation très important pour la France, les avantages fiscaux ont, d'ores et déjà, été fixés à 750 deutshemarks (2 250 F) pour trois ans, contre 1 700 deutschemarks prévus initialement par les autorités fédérales.

En échange, l'Allemagne fédérale a obtenu que son système de compensation puisse s'appliquer dès le 1er juillet prochain.

La seconde grosse difficulté a surtout mis aux prises les Allemands et les Britanniques. Ford Angleterre développe actuellement un moteur « à mélange pauvre », destiné à équiper les voitures moyennes. Or les Britanniques ne sont pas certains que la technologie envisagée leur permette de respecter les normes américaines. Aussi ont-ils demandé et obtenu une formulation qui leur donne une marge de manœuvre lorsque les taux d'émission pour cette catégorie de véhicules seront arrêtés (avant le *30 juin prochain*). Le texte adopté par les Dix indique que ces taux seront fixés *« de sorte que l'effet des émissions sur l'environnement soit équivalent à celui des normes en vigueur aux Etats-Unis »*. Afin d'achever leurs recherches dans de bonnes conditions, les Britanniques ont aussi réussi à repousser jusqu'au 1er octobre 1991 la date d'entrée en vigueur des normes européennes pour les moyennes cylindrées.

Pour les grosses cylindrées les dates d'entrée en vigueur seront respectivement le 1er octobre 1988 et le 1er octobre 1989.

Les petites cylindrées font aussi l'objet d'un arrangement particulier. En 1990 pour les nouveaux modèles et en 1991 pour les voitures neuves, les gaz polluants *seront réduits de 50 % ; en 1987, il* sera arrêté des normes d'émissions plus basses, applicables en 1993 et en 1994 selon l'ancienneté du modèle.

M. S.

Sur le vif

Foot

Vous auriez vu ce qui se passait, ce matin, au tabac en bas du journal, c'était dingue. Impossible d'approcher du comptoir cerné par le pack des clients surexcités qui *disputaient en play-back* ce foutu match Bordeaux-Dniepromachin. Si on l'avait *perdu, je ne sais pas ce qui serait arrivé*. Le pays en état de choc aurait fermé boutique pour descendre dans la rue, en état de transe. Moi, c'est pas compliqué, depuis trois jours que ça dure, ce cirque, ce calvaire de nos morts-vivants, *dixit* « l'Equipe » sur six colonnes, piégés, coincés à Kiev par ces salauds de Soviétiques, j'ai pas réussi à me faire servir un seul petit crème.

Il fallait entendre, à la radio, le récit indigné de l'hallucinant cauchemar vécu par nos héros, nos titans, épuisés, affamés, privés de viande et de légumes frais, *s'affaiblissant d'heure en heure*, déconcentrés, la tête en compote et les jambes en flanelle, trop chancelants pour monter *sous prétexte de brouillard* – tu parles ! – dans le train de l'embrouille et de la fourberie.

Ah ! il s'en est donné leur *mentor !* Et je te fais venir un huissier pour noter toutes les entorses au contrat signé avec l'ambassade de l'URSS à Paris. Et je te dépose une plainte à l'UEFA. Et je te fais les valises – *allez, c'est marre, on rentre* – et je te défais les valises. Et l'avion, je te le prends, je te le prends pas, je te le prends quand même. *Non, c'est insensé.*

D'accord, j'y connais rien, mais je suis assez grande fille pour penser que si, après un match *aller ric-rac, il avait eu* moins la trouille de se faire mettre la pâtée par les Ukrainiens, il aurait pas fait tant d'histoires, le *père Bez, avec ses faux airs de* Dali suralimenté.

Des histoires pour rien. C'était évident dès le départ qu'il serait *obligé* de s'écraser, de *s'incliner*, de se sacrifier à « l'intérêt du football tout entier ». L'intérêt de son club, oui ! Cinq ans de suspension, ça *risquait de faire* bobo. Et de coûter un sacré paquet. Ils sont pas fous les Sov, *dixit* Maurice, notre garçon de café, *ils auraient exigé un sacré* dédit. Et pas en roubles, sûrement pas. En dollars.

CLAUDE SARRAUTE.

APRÈS UNE PERQUISITION CHEZ SON FRÈRE

M. Lafleur estime que M. Pisani cherche à l'« intimider »

A la suite d'une perquisition chez son frère, le député RPR de Nouvelle-Calédonie, M. Jacques Lafleur, a estimé, jeudi 21 mars, que M. Edgard Pisani cherche à l'*« intimider »*.

A Paris, le Parti socialiste a annoncé, mercredi, le départ pour Nouméa de son responsable des fédérations, M. Bertrand Delanoë, chargé d'une mission d'information, *« conformément à ce qu'avait envisagé le bureau exécutif il y a quelque temps »*.

A Barentin, près de Rouen, le major de gendarmerie Roland Lecomte, mortellement blessé le 8 mars, au cours d'incidents avec des indépendantistes canaques, a été inhumé, mercredi, dans la plus stricte intimité.

De notre correspondant

Nouméa. – *« Je n'ai pas voulu discuter avec M. Pisani, car ses méthodes me déplaisent »*, a dit en substance, jeudi 21 mars, le député RPR de la Nouvelle-Calédonie, M. Jacques Lafleur. Evoquant *« les méthodes employées par le délégué du gouvernement »*, M. Lafleur a révélé, au cours d'une conférence de presse que son frère Jean, directeur de société, avait fait l'objet le matin même d'une perquisition à son domicile de Nouméa, voisin du sien. Le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) a raconté que vers 5 h 30 un groupe d'hommes en armes avait entouré la résidence de son frère avant de lui présenter un mandat de perquisition. La fouille, qui a duré trois quarts d'heure, n'a rien donné.

Elle avait été décidée dans le cadre des recherches entreprises pour localiser les quatre dirigeants du Front calédonien interdits de séjour, mais introuvables depuis le 25 février. *« Contrairement à moi* – a affirmé le député, – *mon frère ne fait pas de politique, mais je considère que la perquisition de ce matin est une opération d'intimidation qui m'est adressée directement par M. Pisani. »* Le chef de file des anti-indépendantistes en a profité pour se livrer à une critique en règle des actions menées par le délégué du gouvernement depuis son arrivée. Principal grief mentionné par M. Lafleur : la constante volonté manifestée selon lui par M. Pisani d'opposer les communautés entre elles tout en déconsidérant la majorité locale. *« Résultat*, a estimé M. Lafleur, *la commununauté calédonienne n'a jamais été soudée comme aujourd'hui. »* Elle l'est contre un homme que M. Lafleur considère comme *« usé »* et *« disqualifié localement. Sa carrière*, dit-il, *s'arrêtera en 1986, car l'opposition aura du mal à oublier le fait qu'il a tenté de brader la Nouvelle-Calédonie »*. Malgré tous ces reproches, si le député RPR a maintenu plus que jamais son refus de discuter, il n'a pas voulu qualifier sa position de *« définitive »*, préférant sans doute se ménager une porte de sortie après le retour de M. Pisani, surtout dans le cas où le parti gaulliste cesserait d'encourager son cousin d'outre-mer dans le mutisme. Un scénario que l'on n'exclut pas dans l'entourage du délégué du gouvernement. Comme pour réaffirmer sa volonté d'ouverture, le président du RCPR a indiqué qu'il répondra favorablement à la proposition de dialogue faite par le LKS (mouvement Libération kanake et socialiste) après la publication du projet de celui-ci (*le Monde* du 21 mars). *« J'ai d'ailleurs l'intention*, a ajouté M. Lafleur, *de proposer au LKS une place de vice-président de l'Assemblée territoriale. »* Cette suggestion sera confirmée le 26 mars, jour de l'ouverture de la session au cours de laquelle le président du gouvernement, M. Dick Ukeiwé, sénateur RPR, présentera son propre plan pour l'avenir du territoire.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

ASSASSINAT D'UN DIPLOMATE SOVIÉTIQUE A NEW-DELHI

New-Delhi *(AFP-Reuter-UPI)*. – M. Vladislas Khitrichenko, membre de la section économique de l'ambassade d'URSS à New-Delhi, a été tué par balles, jeudi 21 mars. Deux hommes en motocyclette, a indiqué la police, ont tiré sur sa voiture alors qu'il venait de quitter l'ambassade, dans le quartier de Chanyakapuri. Il est décédé à son arrivée dans un hôpital de la capitale, où il avait été transporté. Cet attentat est survenu cinq jours après la disparition, également à New-Delhi, du troisième secrétaire de l'ambassade, M. Igor Gueza (trente-sept ans), membre du service d'information, dont on demeurait toujours sans nouvelles ce jeudi matin.

Aux États-Unis

DEUXIÈME VOTE FAVORABLE AU SÉNAT SUR LA PRODUCTION DES MISSILES MX

Washington *(AFP)*. – Le Sénat américain a approuvé, le mercredi 20 mars, pour la seconde fois en deux jours, la poursuite de la production du missile nucléaire intercontinental MX.